C.E. DAIGNEAULT
DEPT. DES ACHATS
ED.MONTREAL
1SEM. - OSAM.

LA PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

EDIT ONTRÉAL 5¢ Montréal, mercredi 18 juillet 1962 / saint Camille de Lellis, confesseur

IMPRIME OUEST, RUE ST-JACQUES, MONTREAL, PAR LA COMPAGNIE DE PUBLICATION DE LA PRESSE LIMITEE • 78e ANNEE, No 230 • 4 CAHIERS • 72 PAGES

Les bûcherons prêts à bloquer les routes et marcher sur Québec

par Jacques MONNIER

QUEBEC. — Les travailleurs de la forêt et cultivateurs, qui ont à vendre du bois à pâte, sont prêts à organiser une "marche sur le Parlement" de la Vieille Capitale, avec leurs scies mécaniques, et à dresser des barricades en travers des principales routes de la province pour protester contre ce qu'ils appellent l' "action concertée", l' "attitude révoltante" de l'industrie forestière refusant de payer le juste prix, et pour forcer le cabinet Lesage à intervenir.

C'est M. Léo-Paul Lévesque, directeur du "service forestier" de l'UCC, qui a fait hier cette révélation pendant une conférence de presse; un de ses collaborateurs a qualifié la situation d' "explosive comme de la dynamite".

M. Lévesque a déclaré que, partout au Québec, de l'Abitibi jusqu'en Gaspésie, il existe un "malaise général" par suite de la mauvaise volonté de l'industrie forestière dans ses négociations avec les bûcherons et avec les "offices de producteurs de bois à pâte" en vue de la signature des conventions collectives ou des autres contrats.

La conjoncture, qui ne cesse de se détériorer depuis deux ans, est "déplorable" et "ridicule", d'après M. Lévesque; les autorités du ministère des Terres et Forêts sont débordées; et l'intervention du gouvernement devient nécessaire.

"Nous suggérons, a dit le porte-parole de l'UCC que M. Jean Lesage prenne l'affaire en main, qu'il mette l'industrie forestière en garde contre sa manière d'agir et qu'il prenne les mesures indispensables pour la ramener à la raison, en légiférant au besoin".

Au cours de la conférence de presse, on a accusé l'industrie forestière :

1—De ne payer, en moyenne à travers le Québec, que $12.50 pour l'achat d'une corde de bois alors que le juste prix devrait être de $18 à $20.

2—De n'avoir pas absorbé les 100,000 cordes de bois en surplus malgré une promesse formelle faite aux autorités provinciales, et maintenant de chercher à obtenir ce bois à un prix dérisoire. M. Lévesque affirme que la "Consolidated Paper Co" offre par corde $1 de moins que le prix régulier, proposition qui a été accueillie par un refus. Depuis lors, la "Consolidated Paper Co" a posé d'autres conditions "jugées également inacceptables", notamment le blocage des prix jusqu'à la fin de 1963. L'UCC estime que les pouvoirs publics devraient exiger le "paiement du double du droit de coupe" des sociétés qui doivent acheter du bois et qui n'en achètent pas, la somme devant être proportionnelle à la quantité de bois en cause. Par suite de l'abstention de ces sociétés, des gens doivent vendre leurs fermes.

3 — De ne pas rémunérer suffisamment les travailleurs de la forêt : un bûcheron reçoit, en moyenne, en Ontario, $11.50

Voir BUCHERONS en page 2

Enquête sur le sana Ross

$65,850 en honoraires à un médecin "fantôme"

par Paul CLICHE
(envoyé spécial de LA PRESSE)

PERCE. — Le Dr Edwin Binet, de Sept-Iles, a reçu $65,850 en honoraires et allocations de subsistance du sanatorium Ross, de Gaspé, de 1953 à 1961, bien qu'il n'eût jamais travaillé pour cette institution.

Ces montants lui étaient versés par l'intermédiaire de la Ligue antituberculeuse de Gaspé, dont les fonds provenaient de subventions du gouvernement québecois. Ces faits ont été révélés hier lors de la reprise de l'enquête sur l'administration du sanatorium Ross.

Cette enquête effectuée par une commission sous la présidence du juge Victor Chabot avait ajourné ses séances à Québec il y a deux semaines. Lors de la séance d'hier il a également été révélé que le Dr David Beaulieu qui, en plus d'être administrateur du sana Ross, a la fonction de directeur médical, n'a jamais rempli effectivement cette dernière charge.

Le comptable du sana Ross, M. Lewis Fitzpatrick, a témoigné qu'à sa connaissance les octrois accordés par le gouvernement provincial à l'institution et administrés par celle-ci par l'intermédiaire de la ligue antituberculeuse "n'ont jamais servi au dépistage et à la lutte contre la tuberculose". Il a mentionné la destination d'une certaine partie de ces sommes notamment $65,850 au Dr Binet, de Sept-Iles. Interrogé par Me Robert Cliche, procureur de la Commission, M. Fitzpatrick a déclaré que le Dr Binet ne travaillait pas pour le sanatorium bien qu'il fût sur la liste des membres du personnel comme clinicien. Lui-même ne l'a vu qu'une seule fois au sanatorium.

Ce témoignage fut corroboré par celui du Dr Emilien Grenier, chef des services au sana: le Dr Binet ne travaillait pas au sana. Je ne l'y ai jamais vu depuis que j'y travaille (1951). La seule fois que je l'ai rencontré c'est à Québec par hasard, a déclaré en substance le Dr Grenier. Parmi les autres destinataires des chèques tirés sur les trois comptes de la ligue antituberculeuse, M. Fitzpatrick a mentionné le Dr David Beaulieu et l'imprimerie O. Paré de Québec qui, à sa connaissance, n'a jamais effectué de travaux d'imprimerie pour le compte du sanatorium.

Cette imprimerie a reçu notamment $9,500, de 1955 à 1958, au moyen de chèques tirés sur un compte spécial. Quant au Dr Beaulieu, il a reçu divers montants où les notes justificatives indiquent "bonis" ou "frais de représentation." M. Fitzpatrick a également précisé à plusieurs reprises au cours de son témoignage qu'ils distribuaient ces sommes sous les ordres du Dr Beaulieu en sa qualité d'administrateur. "Quant au Dr Emilien Grenier, chef de services au sana, depuis 1957, il est attaché à l'institution depuis 1951."

"Il a remplacé, en 1957, le Dr Wilbrod Cormier." Tous deux, dit-il, nous sommes des spécialistes en maladies pulmonaires tandis que le directeur médical, le Dr Beaulieu, ne l'est pas. "Effectivement c'est à tour de rôle, le Dr Cormier et moi, qui avons rempli la fonction de directeur médical, sauf en ce qui a trait à l'embauchage du personnel", a déclaré le Dr Grenier. "D'ailleurs, a-t-il précisé, le Dr Beaulieu ne réside plus à Gaspé mais à Québec, depuis 1959". Depuis lors il n'est venu à Gaspé que trois jours par mois et seulement une fois de janvier à mai 1962".

Le juge Joseph Duguay, président de la Corporation du sanatorium Ross, a déclaré pour sa part qu'on ne le tenait pas au courant des finances de l'hôpital. Il ne savait pas que des médecins qui ne travail-

Voir ENQUETE en page 2



BIENVENUE A LORD TAYLOR — C'est MM. Allen Blakney (à gauche), ministre des Finances, et Bell Daveys, (à droite), ministre de la Santé publique, qui ont accueilli le célèbre médecin britannique lord Taylor, à son arrivée en Saskatchewan, invité du gouvernement pour enquêter sur le conflit qui l'oppose aux médecins de cette province.

Le procès Lemire

Le juge Dumontier exige que les chèques soient déposés un à un en cour

QUEBEC. (E. G.) — Le juge Albert Dumontier a refusé hier matin que la preuve offerte par la Couronne au cours de l'enquête préliminaire de Rosario Lemire, ex-directeur de la Police des liqueurs du Québec, soit versée telle quelle au dossier de la cause en cours.

Puis Hubert Doré, témoin de la Couronne, qui a été assistant-comptable puis comptable à la Police des liqueurs de 1954 à 1960, a pris plus de trois heures pour produire en cour 235 chèques annexés à des comptes de dépenses. Ces comptes de dépenses laissaient entendre que M. Lemire quittait fréquemment son bureau dans la capitale provinciale "afin d'effectuer des enquêtes pour le compte du solliciteur-général et surveiller le travail des agents de la police des liqueurs".

Les chèques versés en paiement de ces comptes de dépenses représentent une somme totale de $8,999, soit le montant pour lequel Rosario Lemire est accusé d'avoir fraudé le gouvernement provincial et le public.

Au cours de l'enquête préliminaire, tenue l'automne dernier devant le juge Achille Pettigrew, la couronne avait fait déposer tous les chèques en liasse. Le juge Dumontier a exigé hier que chacun des chèques soit produit séparément.

"Je suggère, a dit le juge, que l'acte d'accusation soit amendé et qu'il y ait autant de chef d'accusations qu'il y a eu de chèques reçus en paiement de comptes.

"Il ne s'agit pas d'un délit continu entre 1952 et 1960, poursuivit-il, mais bien de plusieurs délits commis à des dates différentes".

En fin d'après-midi, le juge Dumontier a accepté, après que le témoignage de Doré fut terminé, de verser les autres témoignages de l'enquête préliminaire au dossier du procès. Me Jean Bienvenue, procureur de la Couronne dans cette cause, avait fait remarquer que les témoignages concernant les allées et venues de M. Lemire ne changeraient en rien.

Selon les témoignages entendus à l'enquête préliminaire, Lemire aurait été presque constamment à son bureau entre les années 1952 et 1960, alors qu'il recevait des paiements réguliers sur production de comptes de

Voir LE JUGE en page 2

MEMOIRE DES
CAISSES POPULAIRES
à la commission
PORTER
p. 58

Lesage rentre de tournée

PERCE. (G. L.) — M. Lesage arrivera ce soir à Québec de sa tournée de huit jours en Gaspésie. Ce fut cependant jour de repos mardi alors que M. Lesage a profité de son passage à l'auberge Fort Prével, près de Gaspé, pour jouer au golf.

Aujourd'hui, le premier ministre visite Sandy Beach, où il est invité à l'inauguration du chantier maritime des Entreprises Maritimes Incorporées. Il doit également rencontrer Mgr Paul Bernier, évêque de Gaspé, et assister ensuite à une réception civique organisée par le conseil de ville de Gaspé.

Vers la fin de l'après-midi, M. Lesage prend l'avion pour Rimouski et y arrive à 5 heures. Il doit se rendre là aussi voir l'évêque du lieu, Mgr Parent, et assister ensuite à une réception civique du conseil de ville.

Le dîner qui doit suivre, en compagnie du député Albert Dionne et des principaux dirigeants libéraux de Rimouski, se déroulera au Centre de loisirs de Rimouski.

L'avion du premier ministre est attendu à Québec vers 10 heures ce soir.

Nos chroniqueurs Dominique Clift et Richard Daignault étant en vacances, nos lecteurs retrouveront leur chronique "La démocratie au Québec" dans quelques semaines.

Négociations en coulisses en Saskatchewan

Résolution NPD pour priver le corps médical de son autorité

SASKATOON. (PC) — Sur un fond de rumeurs selon lesquelles des efforts officieux seraient faits en vue de trouver un compromis entre le gouvernement et les médecins de la Saskatchewan, une résolution demandant que les pouvoirs d'autorisation du Collège des médecins et des chirurgiens de cette province soient désormais transférés à l'Université de la Saskatchewan a été présentée aujourd'hui au congrès annuel du Nouveau parti démocratique qui se tient à Saskatoon.

Ce projet de résolution n'est que l'un des 50 projets présentés par les organisations de circonscriptions, portant sur l'application du programme d'assurance-santé gouvernemental.

L'exécutif du Conseil du travail de Vancouver a par ailleurs demandé au gouvernement de la Colombie-Britannique d'amender la loi sur la médecine et d'enlever aux médecins le contrôle de la profession, les privant ainsi du "droit de vie et de mort" qu'ils détiennent sur le public. Le Conseil propose de plus que du piquetage soit fait à l'endroit des médecins qui ont abandonné la

Voir NEGOCIATIONS en page 2

Aucun blessé

Un "Viscount" d'Air Canada atterrit d'urgence à Gander

GANDER, T.-N. (PC) — Un quadrimoteurs "Viscount" d'Air Canada a effectué un atterrissage d'urgence vers 9 h. 30 ce matin à l'aéroport de Gander, Terre-Neuve. Personne n'a été blessé mais l'avion a été passablement endommagé.

L'appareil, qui était parti de Montréal hier après-midi, transportait 35 passagers et quatre membres d'équipage. Il avait fait escale à Fredericton, N.-B., Halifax, St-Jean, N.-B. et Gander, où il avait dû passer la nuit à cause du brouillard.

Il était reparti à l'aube à destination de St-Jean, Terre-Neuve, mais le pilote s'était bientôt aperçu que son train d'atterrissage avant refusait de fonctionner normalement.

Après avoir brûlé la majeure partie de son carburant, l'avion s'est posé sur la piste de Gander où on avait répandu une couche de mousse carbonique pour parer aux risques d'incendie.

Privé de ses roues avant, l'appareil a piqué du nez quelques secondes après avoir touché le sol, endommageant ses hélices et une partie de son fuselage.

Tous les occupants ont été transportés à l'hôpital Banting Memorial de Gander par mesure de prudence mais personne n'était blessé et ils ont pu en ressortir peu après.

L'appareil était commandé par le capitaine William Gwynn, de Montréal. Les autres membres d'équipage étaient le copilote Alex Vance et les hôtesses Solange Normandin et E.C. Cwynne, tous de Montréal.

Coup d'Etat militaire

LIMA, Pérou. (Reuter-AFP-UPI) — L'armee péruvienne vient de renverser le gouvernement. M. Manuel Prado, qui exerçait les fonctions présidentielles à la suite de l'élection indécise du 10 juin, a été arrêté et conduit à la prison de San Lorenzo, dans une île située devant Callao.

C'est le général Ricardo Perez Godiy qui préside la junte militaire. Celle-ci, aussitôt après s'être emparée de tous les postes stratégiques, a annoncé à la nation, par radio, que la constitution est abrogée. Les autres membres de la junte sont les chefs d'état-major de l'aviation, de la flotte et de l'armée. Les milieux autorisés de Washington prédisent qu'à la suite du coup d'Etat le gouvernement américain rompra toute relation avec le Pérou.

A OTTAWA

Malgré les démissions, aucun nouveau ministre n'est nommé

OTTAWA. (UPI-PC) — Avant la séance du conseil des ministres, ce matin, M. John Diefenbaker a confirmé la démission d etrois ministres défaits aux élections du 18 juin: MM. David Walker, Travaux publics; Jacques Flynn, Mines; et William Hamilton, Postes. M. Diefenbaker annonce que l'intérim de leurs fonctions a été cofnié à d'autres ministres, dont il n'a pas précisé les noms, notant toutefois qu'il peut avoir quelque chose à communiquer à ce sujet après-midi.

Le seul ministre défait le 18 juin qui ne se soit pas démis est M. W. J. Browne, solliciteur général, qui attend le résultat du recomptage judiciaire des suffrages de Saint-Jean-Ouest, Terre-Neuve. Ce recomptage doit se terminer demain.

M. Diefenbaker avoue que la durée de l'intérim dans les divers ministères dont les titulaires ont démissionné depuis dix jours est incertaine.

Le secrétaire d'Etat, M. Noël Dorion, qui ne représente plus Bellechasse, avait démissionné la semaine dernière; c'est le ministre des Transports, M. Léon Balcer, qui dirige le secrétariat d'Etat par intérim.

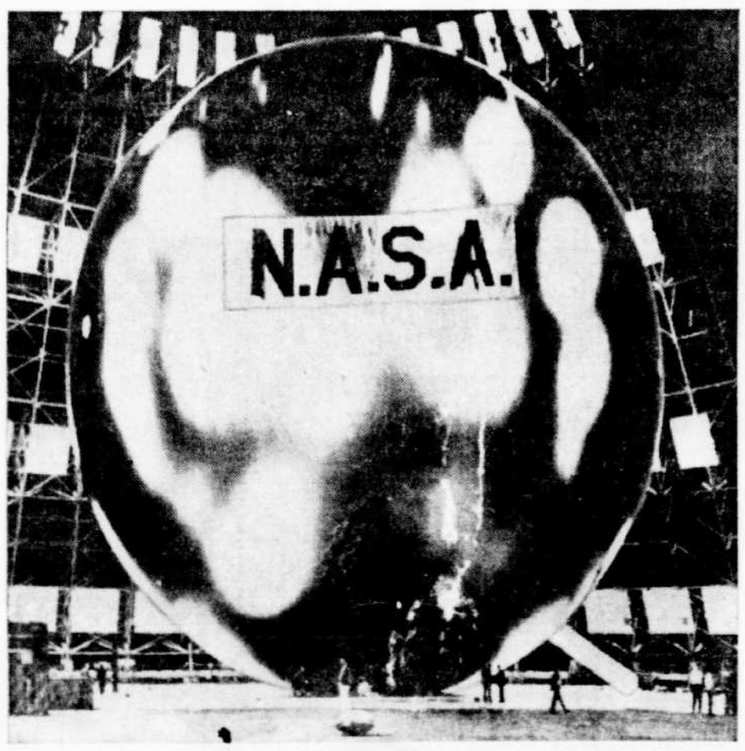
M. Diefenbaker informe les journalistes que le ministère n'a pas encore étudié la date à laquelle aura lieu l'élection complémentaire de Burnaby-Coquitlam, nécessité par la démission de M. Erhart Regier, réélu le 18 juin mais qui peut pourvoir d'un siège M. T. C. Douglas, chef du Nouveau Parti Démocratique, défait dans Regina. M. Regier a renoncé à son mandat vendredi dernier.

Les fonctionnaires

Interrogé par les journalistes sur le traitement des fonctionnaires, le ministre des Finances, M. Donald Fleming, revenu de vacances, se dit informé que le Conseil du Trésor a terminé l'examen des hausses rétroactives à octobre proposées pour 50,000 fonctionnaires. Mais il ne peut encore annoncer la décision ministérielle.

M. Fleming renvoie les journalistes à M. Diefenbaker : celui-ci n'a encore rien à dire à ce sujet.

Voir A OTTAWA en page 2



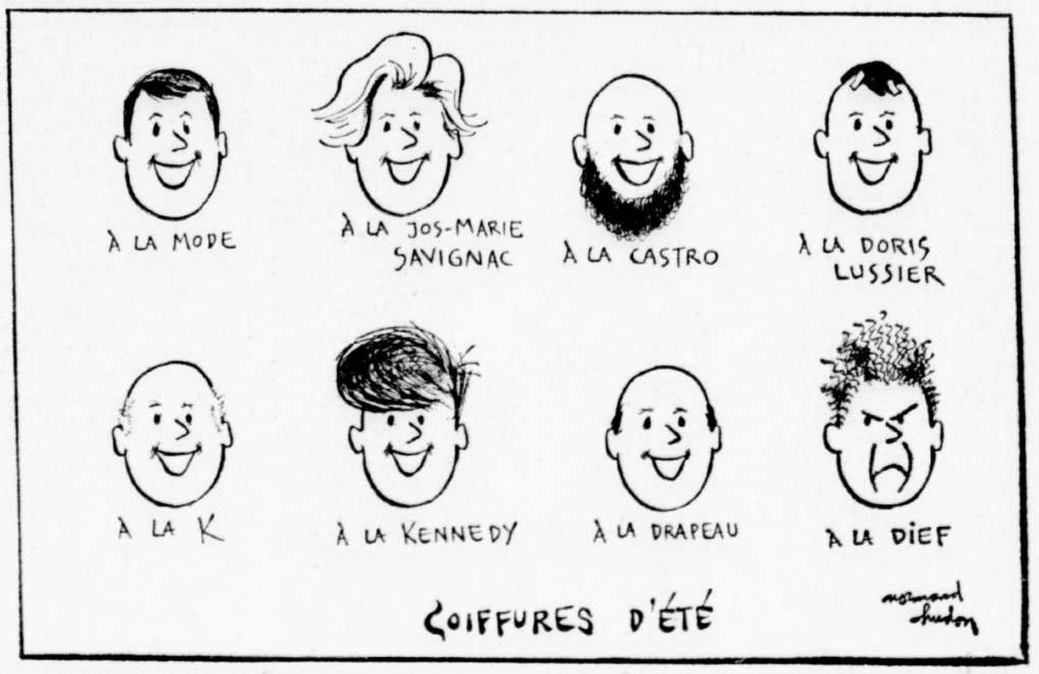
BALLON GEANT DANS L'ESPACE — Les Etats-Unis ont lancé aujourd'hui à une altitude de 950 milles, au-dessus de l'Atlantique, un ballon dont la dimension en hauteur dépasse l'équivalent d'un gratte-ciel de treize étages. Le lancement a eu lieu à Cap Canaveral au moyen d'une fusée "Thor". L'Office national de l'aéronautique et de l'espace (NASA) a déclaré que le ballon effectuera une trajectoire en forme d'ellipse, pour amerrir à un point dans l'Atlantique situé à 575 milles de son point de lancement.

SOMMAIRE

Annonces classées / 60 à 68
Comiques / 50
Courrier de Pauline / 40
Décès, Naissances, etc. / 69
Editorial / 4
Finance / 58, 59
Horoscope / 7
Immeuble / 57
Le Notaire / 55
Les Tribunaux / 12, 13
Mots croisés / 16
Nos Groupes Ethniques / 56
Radio et Télévision / 16
Spectacles et Concerts / 10
Sports / 42 à 47
Vie dans les Parcs / 54
Vie féminine / 38 à 41
Vie mondaine / 39
Vie religieuse / 48 à 50
Votre médecin / 52

LA MÉTÉO

ENSOLEILLE DEMAIN. AVERSES — MIN.: 60 MAX.: 80
VOIR DETAILS EN PAGE 2



les propos du timide



"Chacun sa vérité"

Ne donnez jamais votre langue au chat . . . Assurez-vous d'abord qu'il en voudra.

Il y a un mal qui ne se traite pas là où vous êtes quand il vous frappe : le mal du pays.

La vitesse tue . . . D'accord ! . . . Mais à quelle vitesse ?

Ayez le sens de l'honneur. Ça vous fera de la décoration d'intérieur.

Si un imbécile veut vous faire profiter de ses lumières, refusez ! . . . A moins que vous ayez besoin d'un abat-jour.

Il y a avantage à ne pas être très haut dans l'échelle : la tête ne risque pas de vous tourner.

Ne perdez pas la tête . . . Surtout si vous avez la chance d'en avoir une.

Que ces messieurs fassent attention quand il y a de la poudre dans l'air . . . Je ne parle pas de guerre mais de femme.

Si quelqu'un vous dit : "Faites comme chez vous !", c'est qu'il a une bien piètre opinion de votre savoir-faire.

Il n'y a que l'histoire qui fait que le passé ait un bel avenir.

Contradiction : comment peut-on dire d'un langage châtié qu'il est soigné ?

Une vieille fille n'est ni plus ni moins qu'une veuve dont le mari est mort célibataire.

Moins on a de fortune, plus on a d'objets de fortune.

Efforcez-vous de toujours bien parler. La langue est le seul bien qui s'augmente par l'usage.

Vous aimeriez, madame être dans la peau d'une autre . . . Je vous comprends, si c'est une peau de vison.

Même si vos projets sont à l'eau, comme vous dites, pourquoi désespérer ? Il y a des projets qui savent nager . . .

Il est un point à considérer dans vos discussions, un point cardinal : ne jamais perdre le nord.

Je joue sur les mots, c'est entendu. Vous êtes moins perdant que si je jouais sur les dividendes... Faites-moi crédit ! O.K.???

ALBERT BRIE

Le clan Ben Bella refuse toute autorité à Ben Khedda

TLEMCEN (AFP, PA, UPI) — "Dans la mesure où les représentants des willayas réunis en conseil, quelque part entre Alger et Oran, se mettraient d'accord sur une formule permettant de résoudre la crise, il serait possible de la soumettre à la ratification du CNRA", a déclaré hier M. Mohamed Khider, ministre d'Etat (démissionnaire) du GPRA, actuellement aux côtes de M. Ben Bella à Tlemcen.

M. Khider, menaçant, a ajouté : "Dans le cas contraire, nous tirerons la leçon de cet échec et nous ferons face à toutes nos responsabilités, sans exception".

M. Ben Bella — et les observateurs en ont été assez étonnés — n'était pas présent lorsque M. Khider a fait ces déclarations à la presse.

M. Mohamed Khider a par ailleurs parlé en termes très durs des "usurpateurs" d'Alger (le GPRA) dont les décisions "sont pour nous nulles et non avenues depuis la rupture de Tripoli".

M. Khider avait à ses côtés le colonel Boumedienne, chef d'état-major dégradé par le GPRA, et M. Hadj Boumendjel, porte-parole de la tendance ben-belliste.

"Le GPRA n'est pas écouté par l'ALN

Le colonel Boumedienne a d'ailleurs pris la parole pour déclarer, à propos du communiqué du ministère de l'Intérieur du GPRA, demandant aux soldats de l'ALN de ne plus obéir aux représentants de l'état-major dissous : "Ce communiqué n'a pour nous aucune valeur, pour la raison que nous considérons ce ministère comme illégal. J'affirme que ce communiqué n'a eu aucune influence sur les unités de l'ALN qui restent disciplinées".

Le colonel Boumedienne a enfin affirmé que la réunion du conseil des willayas avait l'adhésion de l'état-major dégradé et que "le gouvernement Ben Khedda n'a pris aucune part à cette réunion. Ce sont les chefs de willayas qui, sans même consulter le gouvernement, en ont pris l'initiative".

En ce qui concerne les propos tenus à Alger lundi par MM. Dahlab et Yazid, qui envisageraient de démissionner en cas d'échec du conseil militaire, M. Khider, reprenant la parole, a déclaré : "Nous considérons que cette attitude, pour ne pas dire ce chantage, laisserait en l'Etat la crise ouverte à Tripoli par la fuite de Ben Khedda et de ses amis".

Le parti unique est favorisé

M. Khider a encore dit que "l'équipe de Ben Khedda n'a plus aucune autorité pour résoudre la crise. Dans le cas où le conseil des willayas se solderait par un échec, il ne serait plus question de gouvernement". Il a également rappelé que les six willayas réunies détenaient deux tiers des voix au sein du CNRA. Il a ajouté : "Les willayas représentent ainsi le pays réel".

A Alger, M. Yazid, qui devait pourtant tenir une conférence de presse, a déclaré hier soir aux journalistes : "Je n'ai rien à déclarer". Et de fait, on n'a pu rien lui arracher, sur son emploi du temps (il avait été absent d'Alger durant la journée), ni sur la réunion des willayas ni sur aucun autre problème.

Enfin, l'Exécutif provisoire a confirmé la date du 12 août pour les élections et a adopté le scrutin de listes départementale majoritaire à un tour, ce qui favorisera le système d'un seul parti, c'est-à-dire, en fin de compte, le FLN. Chaque liste comprendra cependant un dixième de candidats européens.

Le 12 août, les Algériens, en plus du vote, se prononceront par voie de référendum sur les attributions et la durée des pouvoirs de l'Assemblée nationale, également décidé l'Exécutif provisoire.

EN BREF D'OTTAWA

OTTAWA. (PC) — Le gouvernement fédéral a accordé un prêt de $5,293,266 à la ville de London, Ont. pour lui aider à construire un système d'égout de $8 millions. Ce prêt dont le remboursement s'échelonnera sur une période de vingt ans porte interêt à 5¼ pour cent.

Contrôleur des navires

OTTAWA. (PC) — M. Joseph Henry Kay, 61 ans, a été nommé officiellement hier au nouveau poste de Contrôleur de l'inspection des navires au ministère des Transports. Anglais d'origine, M. Kay a fait une carrière de neuf ans comme officier mécanicien à bord de navires de la marine marchande, avant de devenir, en 1941, inspecteur des navires à Toronto.

Affaire de famille

OTTAWA. (PC) — M. Taieb Slim, frère du président de l'assemblée générale des Nations unies, a présenté, hier, en tant que nouvel ambassadeur de la Tunisie, ses lettres de créances au gouverneur général, S. Exc. M. Vanier.

Or et opium

OTTAWA. (UPI) — Le magazine Time est poursuivi en libelle par un major de l'Armée canadienne qui a été trouvé coupable d'avoir rapporté d'Indo-Chine de l'or en contrebande. Le major William A. Platt, 48 ans, soutient que l'édition canadienne du Time l'a relié injustement, dans un article, à une affaire de contrebande d'opium dont se sont rendus coupables des soldats canadiens revenant d'Indo-Chine.

Succédanés

Promesse d'une loi sévère

QUEBEC. (PC) — Le ministre de l'Agriculture, M. Alcide Courcy, annonce, aujourd'hui, que la loi sur les succédanés de produits laitiers sera prochainement rendue encore plus sévère qu'elle l'est à l'heure actuelle.

Sans fournir plus de précisions, il a fait part de cette nouvelle en même temps qu'il rapportait que les inspecteurs de son ministère ont saisi 23,471 livres de margarine dans deux municipalités du Québec au cours de la première semaine de juin.

Il y a eu saisie de 14,759 livres de margarine à St-Bruno, dans la région du Lac St-Jean et de 8,712 livres à Pointe-Gatineau, près de Hull.

Tous les succédanés saisis avaient un degré de coloration bien supérieur à celui que la loi tolère et ils étaient enveloppés d'un simple parchemin qui ne portait pas d'indications suffisantes sur la composition du produit.

L'analyse de ces succédanés a révélé que leur teneur en gras était inférieure à 80 pour cent.

Le conflit des Grands lacs

Le juge Norris de Vancouver ferait enquête

OTTAWA — (PC) — Le gouvernement fédéral étudie présentement la possibilité de nommer un juge pour faire l'enquête sur les disputes et l'agitation ouvrière qui règne sur les Grands Lacs.

D'après certains informateurs, le cabinet songerait à nommer le juge T. G. Norris, de Vancouver, pour diriger cette enquête, telle que promise au Congrès du travail du Canada pour qu'il mette fin au boycottage de la Voie maritime du Saint-Laurent.

Le juge Norris est âgé de 68 ans. Il siège à la cour d'Appel de la Colombie-Britannique. Il aurait consenti à présider la commission chargée de cette enquête. D'après les mêmes informateurs, la commission serait composée d'un seul membre.

La Commission d'enquête s'inscrit dans une prévision des lois ouvrières qui permet au ministre du Travail de tenir "toutes les enquêtes qu'il juge necessaires concernant les relations industrielles."

Cette décision avait été prise pour que les écluseirs, membres de la Fraternité canadienne des cheminots, employés du transport et autres ouvriers (CTC) mettent fin au boycottage de la Voie maritime du St-Laurent. Les membres de ce syndicat avaient pris ce moyen pour attirer l'attention du gouvernement sur les agissements d'un syndicat indépendant, celui des gens de mer, qu'ils accusent d'user de violence contre le Syndicat des marins canadiens, mis sur pied par le Congrès du travail du Canada, après l'expulsion du syndicat international des gens de mer.

Dans Stormont

La majorité de Lamoureux n'est plus que de 65

CORNWALL. (PC) — L'officier rapporteur du comté de Stormont, en Ontario, a déclaré aujourd'hui que la majorité du candidat libéral, M. Lucien Lamoureux, dans l'élection complémentaire qui a eu lieu lundi dernier dans ce comté a été réduite de 92 voix à 65.

L'officier en question, M. Charron, a donné les chiffres suivants sur la base d'un recomptage officieux (les chiffres annoncés précédemment entr parenthèses) : Mme Marjorie Ball, NDP, 944 voix (970); Grant Campbell, conservateur, 11,298 (11,569) ; M. Lamoureux, libéral, 11,363 (11,661) ; Mel Rowat, crédit social, 1,254 (1,297).

Récompenses à 40 observateurs météorologistes

OTTAWA. — M. P. D. McTaggart-Cowan, directeur de la météorologie au ministère des Transports, annonce la remise de 40 récompenses aux capitaines et officiers de 20 navires au long cours qui se sont acquittés avec compétence de leur tâche d'observateurs météorologistes.

Au cours de 1961, 91 des 3,500 navires marchands du monde ont transmis au Canada quatre fois par jour et à heures fixes, des rapports sur la pression, la température, l'humidité, les nuages, la visibilité, l'état de la mer et autres caractéristiques météorologiques. Ces navires ont transmis environ 24,000 rapports à l'intention du Canada et de tout autre pays qui pouvait les capter. Certains navires dont les ports d'attache sont situés sur le littoral est ou ouest se rendent en Extrême-Orient, en Australie, en Afrique du Sud et au Royaume-Uni. Une trentaine de navires transmettent des rapports des eaux côtières du littoral est et de l'Arctique canadien, tandis que 22 en transmettent des Grands lacs.

M. McTaggart-Cowan signale que les officiers de navire s'acquittent bénévolement depuis toujours de leur tâche d'observateurs météorologistes. Ils bénéficient toutefois en retour de renseignements météorologiques qui leur sont transmis par la direction de la météorologie sous forme de prévisions, de bulletins et de cartes par radio et fac-similé. Ces renseignements assurent la navigation sans encombre dans les eaux dangereuses.

La météo

Minimum cette nuit: 60
Maximum demain: 80

Bureau météorologique du Canada, Dorval, (PC) — **Régions de Montréal, Ottawa, Cantons de l'Est, Laurentides, Pontiac-Témiscaminque, Abitibi, Mauricie, Lac Saint-Jean, Rimouski et Gaspésie :** ensoleillé avec intervalles nuageux. Averses ou orages dispersés cet après-midi et en soirée. Températures saisonnières. Vents légers. Maximum aujourd'hui à Montréal, Ottawa, Québec, Sherbrooke, La Tuque, Chicoutimi 80; à Ste-Agathe, Témiscamingue, Rouyn-Noranda, Val-d'Or, Rivière-du-Loup et Mont-Joli 75; Gaspé 70.

Aperçu pour jeudi : nébulosité variable.

Régions de Baie-Comeau et Sept-Iles : nébulosité variable avec averses ou orages dispersés. Se dégageant au cours de l'après-midi. Températures saisonnières. Vents légers. Maximum aujourd'hui à Baie-Comeau et Sept-Iles 75.

Aperçu pour jeudi : nébulosité variable.

Kennedy à Dobrynine (URSS)

Les troupes alliées demeureront à Berlin

WASHINGTON. (AFP, UPI) — M. Anatole Dobrynine, ambassadeur de l'URSS à Washington, s'est rendu hier, en fin d'après-midi, à la Maison Blanche, à la demande du président Kennedy et a eu avec ce dernier un entretien au sujet de Berlin et du désarmement. Cet entretien est interprété comme un signe que les négociations Est-Ouest sur ces deux importants problèmes pourraient être à la veille d'un tournant.

A l'issue de l'entretien, qui a duré une heure, le porte-parole de la Maison Blanche, M. Pierre Salinger, s'est borné à déclarer que le président Kennedy avait examiné avec l'ambassadeur soviétique les problèmes dont il avait fait mention plus tôt dans la journée, c'est-à-dire Berlin, le désarmement en général, l'arrêt des essais nucléaires et le problème du Laos.

Même si aucune indication n'a été fournie sur l'atmosphère dans laquelle s'est déroulé l'entretien, on croit toutefois savoir que le président Kennedy a fait savoir à son interlocuteur que la position de l'Occident à Berlin-Ouest n'était pas négociable.

Tactique infructueuse

Les demandes répétées de M. Khrouchtchev que les forces franco-anglo-américaines quittent Berlin-Ouest ne font, en effet, qu'ancrer les puissances occidentales dans leur détermination de faire respecter leurs droits dans l'ancienne capitale allemande.

Le président Kennedy, croit-on, a également réaffirmé devant l'ambassadeur soviétique le désir des Etats-Unis de mettre fin à la course aux armements et de conclure un traité sur la cessation des expériences d'armes nucléaires, étant entendu que tout accord à ce sujet devait être assorti d'un minimum de mesures de contrôle et de vérification.

Les Etats-Unis voudraient d'ailleurs pouvoir consacrer une partie des sommes destinées à leur défense à des tâches plus utiles, telles que l'aide aux pays en voie de développement en Asie, en Afrique et en Amérique latine, par exemple.

Enfin, en ce qui concerne le Laos, M. Kennedy s'est félicité de la coopération soviétique qui a permis la conclusion d'accords internationaux garantissant l'indépendance du Laos dans la neutralité.

Le RIN dénonce la concurrence d'un organisme "dirigé par des Anglo-canadiens" : le CN

QUEBEC. (par **Renaud SANTERRE**) — Le Rassemblement pour l'indépendance nationale vient de prendre parti dans la querelle qui oppose l'Association des camionneurs et le Canadien National en dénonçant "la concurrence injuste de ce dernier dans le domaine des transports routiers".

Le RIN estime, dans le communiqué remis à LA PRESSE par M. Guy Pouliot, qu'il est "malsain' inopportun et inacceptable qu'un service de transport subventionné et déficitaire fasse concurrence à des entreprises de camionnage qui ressortissent au domaine de l'entreprise privée et qui se subventionnent elles-mêmes, sans assistance publique".

Accusant le Canadien National de violer "effrontément" la loi du transport routier du Québec, le RIN considère que cette concurrence illégale met en danger l'entreprise privée québécoise du camionnage et "demande avec insistance au gouvernement du Québec de se faire respecter en mettant à la raison cet organisme, contrôlé par les Anglo-canadiens, qui viole les lois du Québec et qui viole les principes de la concurrence juste et honnête".

A la CMM

Montréal paie sa quote-part

Le comité exécutif de Montréal a autorisé hier M. Lactance Roberge, directeur du service des finances, à payer la quote-part de la Cité dans les dépenses d'administration de la Corporation de Montréal Métropolitain pour l'année 1962.

La quote-part de Montréal représente, cette année $110,212.85 (sur des dépenses totalisant $163,137.37), comparativement au montant de $316,721.88 l'an dernier.

La raison de la diminution ? "Les dépenses ont été réduites", a souligné M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif.

Dans le budget qu'elle a préparé pour l'année financière 1962-1963, l'administration Drapeau-Saulnier avait prévu un déboursé de $125,000, à l'article quotepart de la ville à la CMM.



DON DE $4,000 POUR LES REFUGIES DE HONG-KONG — M. Georges Parker (à droite), de la Croix-Rouge canadienne, accepte des mains de M. Frank Lee (à gauche) le précieux chèque offert par la Société de bienfaisance chinoise en collaboration avec l'église catholique et l'église protestante chinoises. Le montant sera transmis à la Croix-Rouge britannique qui s'occupe, à Hong-kong même, de nourrir et de loger les réfugiés venant de la Chine communiste. Au centre de la photo, on voit le Dr Paul Chan, qui représentait également les généreux donateurs.



LE SENATEUR HENRI-CHARLES BOIS, de St-Bruno, est decede ce matin. Il avait été nommé au Sénat le 3 janvier 1957, et représentait le parti libéral. Il était âgé de 65 ans.

Scandale à l'Observatoire

Le Canada en retard sur le genre humain

OTTAWA. (PC) — Pendant deux heures, le Canada a été en retard de 60 minutes sur tout le reste du monde.

L'observatoire du Dominion dont la marge d'erreur se calcule en millième de seconde, a laissé savoir qu'un nouveau technicien "un tout petit peu béjaune", a causé l'embarrassante situation.

Ce technicien a commis une toute petite erreur hier matin, vers 10 h. 30, en ajustant les appareils destinés à mesurer le temps. Le tout a été rétabli, deux heures plus tard, après de nombreux appels téléphoniques venant de plusieurs observatoires du pays.

L'heure de l'observatoire est obtenue par la synchronisation de ses observations astronomiques avec l'heure enregistrée à l'horloge atomique du Conseil national de la recherche.

BUCHERONS

SUITE DE LA PAGE 1

de plus qu'au Québec, soit $79.50 au lieu de $68. Pour couper une corde de bois un ouvrier à dans notre province $6 alors qu'il devrait toucher entre $6.75 et $9. En fait, si l'on tient compte des charges qu'il n'avait pas autrefois pour l'acquisition et l'entretien d'une scie mécanique et de l'équipement de sécurité, le travailleur de la forêt n'est guère mieux rémunéré qu'il y a dix ans. On ne s'en tient même pas toujours au "salaire minimum" exigé par la loi; des poursuites devant les tribunaux en sont la preuve.

—"Qu'on cesse donc de toujours parler des pauvres de Russie et qu'on s'occupe enfin des pauvres de la province de Québec," s'est exclamé M. Lévesque.

"Depuis deux ans, poursuit-il, on assiste à un blocage général des prix et des salaires par l'industrie forestière. Cela s'aggrave de jour en jour. Les négociations viennent d'être rompues avec "Price Brothers". Les sociétés papetières jouent sur les mots et tournent la loi. Leur attitude est révoltante. Quand elles font une légère concession d'un côté, elles se rattrapent de l'autre. Ça n'est pourtant pas le moment de baisser les prix et les salaires qui ne sont déjà pas équitables. Le mécontentement grandit partout. Les gens en ont assez".

M. Lévesque voit dans les résultats des dernières élections fédérales une conséquence de ce mécontentement. La plupart de nos bûcherons ont voté, pour cette raison, en faveur de candidats du Crédit social, dit-il.

M. Lévesque se faisait le porte-parole des quelque 20,000 travailleurs de la forêt qui ont adhéré à l'UCC, et des 28,000 producteurs de bois à pâte, groupés sous l'égide de cette même UCC.

—"Mais, remarque-t il, en pratique, nous defendons les 60,000 bûcherons de la province de Québec et ses 40,000 cultivateurs qui ont du bois à vendre".

L'état des choses est d'autant moins acceptable maintenant, soutient M. Levesque, que, par suite de la dévaluation du dollar canadien, la vente de chaque tonne de papier aux Etats-Unis vaut, à notre industrie papetière, un bénéfice additionnel de $8. Il faudrait partager ce profit avec les travailleurs de la forêt et les producteurs de bois.

ENQUETE

SUITE DE LA PAGE 1

laient pas étaient sur la liste de paye. "Dans l'ensemble, je m'en remettais entièrement au secrétaire de la corporation, le Dr Beaulieu."

"Je concevais ma fonction comme un poste honorifique", a-t-il dit. Un dernier témoin, M. Rosaire Bisson, chef cuisinier au sana Ross, a admis qu'il remplissait une charge identique à l'Hôtel-Dieu de Gaspé, en plus d'acheter la peinture pour le sana, de "conduire la souffleuse l'hiver" et d'être le chauffeur du Dr Beaulieu quant il venait en Gaspésie. Il s'est bâti une maison l'an dernier et le sanatorium lui a prêté $6,000 au taux de 3%. Son salaire est passé à $460 par mois de $275 qu'il était lors de son embauchage en 1953.

A OTTAWA

SUITE DE LA PAGE 1

Si le recomptage judiciaire confirme la défaite de M. William Browne, M. Davie Fulton cumulera probablement les fonctions de solliciteur général, qui ne sont pas lourdes, et de ministre de la Justice.

Les anciens collègues de MM. Walker et Hamilton, qui représentaient avant l'élection Toronto-Rosedale et Montréal-Notre-Dame-de-Grâce, assurent que M. Diefenbaker aura de la difficulté à leur trouver des remplaçants qui soient en relations aussi amicales. En effet, M. Walker fut l'organisateur de M. Diefenbaker alors que ce dernier briguait la direction du parti progressiste conservateur, en 1956. M. Hamilton s'était acquis l'admiration de M. Diefenbaker dès son entrée au Parlement, en 1953 : le premier ministre lui savait gré de montrer de l'enthousiasme et de l'invention.

Ainsi la paresse est mère. Elle a un fils, le vol, et une fille, la faim.

V. HUGO, Les Miserables.

NEGOCIATIONS

SUITE DE LA PAGE 1

Saskatchewan pour se rendre en Colombie-Britannique.

Le secrétaire du Conseil du travail de Vancouver, M. Paddy Neal, a déclaré que le contrôle exercé par le Collège des médecins et des chirurgiens empêchait plusieurs médecins de faire connaître leur approbation au plan d'assurance-santé en Saskatchewan.

L'une des résolutions qui seront présentées à la session plénière du congrès du NPD de la Saskatchewan demande que le gouvernement édicte une loi incriminant les médecins qui refusent d'exercer leur profession sous l'empire du nouveau plan d'assurance-santé.

Vers un compromis

Le premier ministre de la Saskatchewan, M. Lloyd, a déclaré, de son côté, au cours d'une interview téléphonique, que le gouvernement n'avait jamais posé d'ultimatum aux médecins et qu'il n'exigeait pas qu'ils retournent au travail pour convoquer une session spéciale du Parlement.

M. Lloyd et le président du Collège des médecins, le Dr Dalgleish, auraient échangé secrètement des lettres à propos de la dispute autour du plan d'assurance-santé. Ni l'un ni l'autre n'ont voulu apporter des précisions sur le contenu de ces lettres, mais un porte-parole du Collège des médecins a révélé que l'opposition des médecins avait diminué depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle loi.

Le Dr Dalgleish n'a fait aucune déclaration sur le contenu du discours qu'il doit prononcer aujourd'hui devant le Congrès du NPD, mais il a laissé entendre que de nombreux modes d'application d'un plan d'assurance-santé n'avaient été étudiés ni par l'une ni par l'autre partie en cause.

Le premier ministre Lloyd et le conseiller médical britannique, lord Taylor, doivent s'adresser aux délégués, avant l'intervention du Dr Dalgleish. Ce dernier a dit qu'il était disposé à rencontrer lord Taylor si celui-ci en exprimait le désir.

Le président de l'Association médicale canadienne, le Dr Wigle, s'est rendu à Saskatoon, aujourd'hui, pour prêter main-forte aux médecins de la Saskatchewan dans leur lutte contre le gouvernement. Il a déclaré que le comité exécutif de l'association avait un "intérêt vital dans la situation en Saskatchewan".

Le secrétaire de la commission chargée d'administrer la loi de l'assurance-santé en Saskatchewan, M. Jack Kinzel, a révélé aujourd'hui que 11 médecins de la province et d'ailleurs au Canada s'étaient soumis à la loi et que 34 nouveaux médecins britanniques arriveront cette semaine pour prêter main-forte au gouvernement, portant ainsi à 84 le nombre des médecins britanniques en Saskatchewan.

L'esprit français, c'est la raison en étincelles.

Paul DESCHANEL, 1912.

LE JUGE

SUITE DE LA PAGE 1

dépenses pour voyages à l'extérieur.

Le procès se poursuit aujourd'hui, et Me René Letarte, procureur de l'accusé, présentera vraisemblablement sa défense.



EXTRA! EXTRA! EXTRA!

la vente la plus SENSATIONNELLE de l'année!

HABITS $48.

CHEMISES "T" $2.89

TOUTE NOTRE MARCHANDISE DOIT ETRE LIQUIDEE

PROFITEZ DES ESCOMPTES PAR TOUT LE MAGASIN

CHEZ Armand BOUDRIAS

6818 St-Hubert — CR. 3-2851

Moi, j'aime ça... un homme bien habillé!!!

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION VI. 9-4711 / LIVRAISON A DOMICILE VI. 9-1138

MONTREAL, MERCREDI 18 JUILLET 1962 — 78e ANNEE — No 230

Le "Parti métropolitain de Montréal" en lice

Me Sarto Fournier fonde un parti municipal

L'ancien maire sera candidat à la mairie

par Raymond MASSE

Non seulement Me Sarto Fournier, c.r., qui fut premier magistrat de la métropole de 1957 à 1960, sera candidat à la mairie en octobre prochain, mais il fonde même un parti municipal baptisé "Parti métropolitain de Montréal", groupement qui, en principe, "appuiera" des candidats à chacun des 45 sièges de conseiller.

De passage à l'hôtel de ville, vers 4 h. hier après-midi, l'ancien candidat du Ralliement du Grand Montréal a confirmé ce qui venait d'être publié dans l'édition finale de LA PRESSE sur ses intentions en ce qui concerne les élections municipales fixées au dimanche 28 octobre.

A son arrivée à l'hôtel de ville, plus précisément à la tribune des chroniqueurs municipaux, il a annoncé que le nom du nouveau parti dont il compte être le chef et le candidat à la mairie venait tout juste d'être enregistré à la Cour supérieure.

Il a ajouté qu'une conférence de presse se tiendra à 4 h. de l'après-midi, vendredi, à l'hôtel Sheraton-Mont-Royal, "sur les raisons d'être, le but et les principes du Parti métropolitain de Montréal".

Selon l'ancien maire, un comité aura pour mission de choisir les candidats et d'élaborer le programme du PMM.

Est-ce que M. Fournier fera équipe avec M. Lucien Croteau, ancien chef-fondateur du Ralliement du Grand Montréal, en 1957 ?

"Ce n'est pas exclusivement à moi de décider cela", répondit le sénateur Fournier, ancien député libéral du comté de Maisonneuve - Rosemont aux Communes.

Le PMM aura-t-il des candidats à chacun des 45 sièges ?

"Partout, en principe, mais, en pratique, il y a des secteurs qui élisent habituellement des candidats "indépendants". Là où un candidat sera qualifié de façon particulière, nous l'appuierons et nous demanderons à la population de l'appuyer, nota M. Fournier.

Combien peut-il y avoir de ces candidats ?

"Je n'ai aucune idée fixe, mais cela pourra varier entre 10 et 15".

Il ajouta à ce sujet : "On peut avoir une homogénéité intelligente, à l'hôtel de ville, au lieu d'une homogénéité totalitaire, comme c'est le cas actuellement".

Le PMM va-t-il recruter de ses candidats au sein du conseil actuel ?

"Je m'excuse d'être vague, mais je ne peux pas anticiper les décisions du comité. Il de-

Voir FOURNIER en page 8



M. SARTO FOURNIER

Il ne peut y avoir d'enquête...

"Notre administration est presque parfaite," dit le maire de Jacques-Cartier

par Louis CLICHE

"Il ne peut pas y avoir d'enquête royale sur Jacques-Cartier parce que notre administration est presque parfaite".

Voilà l'une des nombreuses affirmations lancées, hier soir, par le désormais célèbre maire de Jacques-Cartier, M. J. Léo-Aldéo Rémillard, lors d'une séance régulière du conseil municipal qu'il dirige depuis deux ans.

"Pourquoi enquêterait-on ? d'ajouter M. Rémillard, la situation financière de Jacques-Cartier est plus qu'excellente".

De plus, le maire a laissé entendre que des mesures concrètes seraient bientôt prises afin d'écarter définitivement la tutelle imposée à Jacques-Cartier par la Commission municipale de Québec.

"Prenez patience, de dire le maire, car nous allons être libérés de ce mode de dictature avant longtemps".

M. Rémillard avait jugé bon de faire cette exhortation aux échevins devant la colère manifestée par ces derniers face aux procédés de la Commission municipale qui les oblige à s'enregistrer par écrit avant chaque assemblée du conseil.

"C'est une honte que l'on traite ainsi les mandataires de 50,000 citoyens," de préciser un échevin.

L'enquête royale

La question de l'enquête royale sur l'administration de Jacques-Cartier a été amenée brusquement sur le tapis par une citoyenne qui se prévalait de son droit de parole au cours de la période réservée à cette fin.

Le premier magistrat en a alors profité pour se vider le coeur en disant que toute cette affaire était montée par un petit groupe de politiciens mécontents.

"Germain Bertrand, le premier, c'est un malade. Il est malade des enquêtes, mais ça va finir le jour où l'on va en demander toute une enquête sur son administration à la Commission scolaire de Jacques-Cartier."

Un des accusés de Fabreville

M. Raymond Rouleau est sommé de démissionner

(par J.-L. A.) — M. Raymond Rouleau, président de la commission scolaire régionale des Mille-Iles, a été sommé de donner sa démission de ce poste au cours de l'assemblée qui avait lieu hier soir à Ste-Rose.

Des citoyens de Fabreville, de Ste-Rose et de quelques autres municipalités faisant partie de l'organisme régional ont rappelé à M. Rouleau qu'il n'était pas suffisant d'être intègre dans l'administration de la commission scolaire régionale, car les agissements d'un de ses administrateurs hors de la commission se reflètent quand même sur le renom de l'organisme. Ils ont ajouté qu'il était inconcevable que les autres commissaires l'aient réélu à son poste connaissant les accusations portés contre lui en rapport avec une question de fraude électorale lors des élections municipales tenues à Fabreville le 9 mai dernier. La demande visait aussi M. Gustave Vaillancourt, commissaire et accusé en rapport avec le même sujet.

M. Fernando Villemaire, président de la Commission scolaire de Ste-Rose et commissaire à la Commission régionale a appuyé la demande des citoyens en demandant à MM. Rouleau et Vaillancourt de démissionner. "Il n'est pas question de vous juger, a-t-il dit, mais de sauvegarder l'honneur de la Commission scolaire régionale des Mille-Iles sur laquelle repose l'avenir de nos enfants. Dans les circonstances, il n'est pas de mise que vous demeuriez à vos postes tant que la preuve de votre intégrité ne sera pas établie".

Devant le débat qui prenait corps, M. Paul Desrochers, commissaire pour Rosemère et aussi président de la Fédération des Commissions scolaires du Québec, a déclaré que comme président d'élection il n'avait pu parler lorsque M. Rouleau fut réélu à la présidence lors de l'élection qui eut lieu le mardi 10 juillet dernier, mais il a ajouté que le moment était venu de régler la question. "Tous savent que j'ai le progrès de cette Commission scolaire à coeur. Jusqu'à présent nous avons réussi à en faire un exemple de bonne administration et nous avons l'intention de continuer dans cette voie. C'est pourquoi il est de notre devoir de prendre une décision à ce sujet qui concerne le renom de notre organisme, le résultat servira à l'avancement de l'éducation" a-t-il déclaré.

Les commissaires ont alors décidé de débattre le sujet à huis clos et une décision sera rendue publique lundi soir prochain. M. Rouleau a déclaré pour sa part qu'il était prêt à démissionner si c'était le désir des commissaires.



ET LE DIMANCHE... EMBOUTEILLAGE ?

POURQUOI A-T-ON DEPLACE LA DOUBLE LIGNE BLANCHE ? — Les automobilistes qui reviennent du nord le dimanche soir connaissent bien cette côte située à Ste-Adèle. Car c'est là que les embouteillages se produisent depuis que la double ligne blanche a été déplacée de façon à ne permettre qu'à une rangée d'autos de descendre cette côte. Chaque dimanche soir, les milliers d'automobiles qui arrivent à Ste-Adèle sur deux files doivent attendre les indications d'un policier qui les laisse passer une à une. Il y a quelques semaines la double ligne blanche était située au centre de la route et quatre filées d'autos, deux de chaque côté, pouvaient s'engager sur la voie. Pour quelles raisons a-t-on déplacé la double ligne blanche ?

Photo P.-H. Talbot, LA PRESSE

FAITS divers

Faux $10

La Sûreté provinciale détient depuis hier soir trois individus, appréhendés à St-Mathias à la suite d'une brève chasse à l'homme.

Réal Bailargeon, âgé de 28 ans, du 4756 ouest, rue St-Jacques, Lorida Quérion, âgé de 25 ans, domicilié au 5118 de la 2e Avenue app. 3, Rosemont, et Guy Houde, âgé de 29 ans, du 3364 est, rue Ste-Catherine, à Montréal, étaient en possession de quatre faux billets de $10.

Ils auraient refilé un de ces faux billets au gérant de la Caisse populaire de l'endroit qui porta plainte aussitôt. Les trois présumés faussaires, dont les deux premiers mentionnés ont déja une cause pendante à la Cour pour possession de faux argent, ont été remis entre les mains de la Gendarmerie royale du Canada.

Deux morts sous des tracteurs

Deux personnes ont perdu la vie à quelques heures d'intervalle, hier, broyées sous des tracteurs.

Le premier accident s'est produit à Mascouche, alors que le jeune Normand Ethier, 15 ans, Route rurale no 1, à Mascouche, a été tué sur le coup lorsque le tracteur qu'il conduisait s'est renversé à la suite d'une fausse manoeuvre. L'adolescent travaillait sur la ferme de son père, M. Emilien Ethier.

Quelques heures plus tard, soit vers 6 h. 30, un tracteur faisait une autre victime à St-Colomban, à une trentaine de milles au nord de Montréal.

La victime est M. Napoléon Brunet, 53 ans, rue Fremière, à St-Eustache. L'accident est survenu dans une côte alors que le véhicule tirait une lourde charge de pierres. L'avant du tracteur s'est soudainement soulevé pour coincer M. Brunet sous le tracteur et la charge

Voir FAITS DIVERS en page 8

On a voulu faire peur à Harry Ship

Harry Ship, co-propriétaire du cabaret "Sahara", ne serait plus "l'homme fort" de l'ouest de la ville. C'est du moins ce que semble croire la pègre montréalaise, surtout par suite de l'attentat dont il a été la victime hier.

On sait en effet que, peu après minuit, un inconnu lui a tiré deux balles de revolver. L'individu aurait visé les jambes; il n'aurait donc pas voulu le tuer, mais seulement lui faire peur.

A la suite de l'enquête Caron, il y a quelques années, "Mister Ship" aurait perdu beaucoup de prestige et d'argent.

On explique son déclin ainsi : les jeunes "poussent" et les vieux... vieillissent; les premiers veulent détrôner les seconds. C'est toute l'histoire de la fusillade de mardi matin.

La loi de la jungle

De "sérieux" candidats au poste de Ship lui auraient signifié un grave avertissement; s'il comprend "la loi du plus fort" et se retire, l'affaire est terminée; sinon il devra prouver qu'il demeure le plus puissant et, pour y parvenir, il lui faudra "s'arranger" pour "faire culbuter son assaillant dans un escalier."

L'enjeu est gros. Les "jeunes" qui ont voulu faire peur au grand Harry Ship ne rient pas. On joue les coudes serrés.

On dit enfin que l'homme au revolver qui a tiré sur Ship n'est pas de New York. Nous assistons ici à une querelle intime à laquelle les étrangers n'ont pas le droit de se mêler. Le mot d'ordre est formel.

Qui fera le prochain geste ? Que ce soient les vieux ou les nouveaux, ils n'ont pas le droit de se tromper.

Bathurst Containers

Rencontre entre le syndicat et la compagnie

Les représentants de l'Association internationale des travailleurs du bois d'Amérique (CTC) ont rencontré ce matin les dirigeants de la Bathurst Containers, en vue de mettre fin, si possible, à la grève des 300 employés de cette compagnie.

Le débrayage a débuté lundi. Depuis ce temps, c'est la première fois que les représentants syndicaux ont une entrevue avec les négociateurs patronaux. On avait tenté, en fin de semaine dernière, de s'entendre avant que la menace de grève devienne réalité. Les ouvriers avaient voté vendredi en faveur de l'arrêt de travail, pour appuyer leurs revendications.

Ils désirent que la compagnie leur verse rétroactivement les primes sur le rendement qui ont considérablement diminué depuis quelques années, sans que, pour les syndiqués, cette situation soit explicable. Ils veulent aussi obtenir que la période de temps alloué pour les repas, une demi-heure, soit rémunérée.

Gaz naturel

Montréal réclame le gel des taux

Les avocats de la ville de Montréal ont présenté ce matin en Cour supérieure une requête pour injonction interlocutoire, visant à geler les taux de la Corporation de gaz naturel du Québec. Cette requête a été reçue par le juge Robinson, qui a entendu l'argumentation des deux parties et qui a réservé sa décision pour lundi prochain.

LE METRO

Troisième demande de soumissions

Encore une quinzaine de jours et la Cité de Montréal demandera des soumissions publiques en vue de la construction d'une troisième section du métro projeté par l'administration Drapeau-Saulnier.

Cette demande de soumissions concernera une première section du tronçon "est-ouest" qui doit s'étendre de la rue Atwater au terminus Frontenac.

Cette première section sera située probablement entre la rue Atwater et la rue Drummond, sous la rue Burnside, a dit hier après-midi M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif.

On se rappelle que les travaux relatifs à la première section du tronçon nord-sud, la section "Crémazie-Jean-Talon" sont en cours.

Des passerelles aux intersections : projet que la ville étudiera

par Maurice LAPERRIERE

Le président du comité exécutif de Montréal, M. Lucien Saulnier, a assuré le représentant de LA PRESSE, hier, que l'administration va suivre avec le plus grand intérêt les expériences en vue de doter certaines grandes villes de passerelles aux intersections.

Interrogé au sujet d'un article signé Claude Gendron, dans LA PRESSE de mardi dernier, illustrant "ce rêve" d'un groupe d'ingénieurs américains de construire aux intersections des grandes villes des passerelles aériennes pour éliminer les piétons de la chaussée et accélérer la circulation des véhicules, le président Saulnier a dit que l'administration étudiera les résultats bons et mauvais de ces expériences et prendra les décisions qu'elle jugera utiles aux meilleurs intérêts de la ville de Montréal.

Ces ingénieurs estiment que l'élimination des piétons aux intersections accélérerait le mouvement des véhicules de 20%.

On explique que le système de voies à sens unique, comprenant des voies superposées à certains intervalles, forcerait les véhicules à contourner les pâtés de maisons, mais accélérerait considérablement la circulation malgré les détours, en supprimant les arrêts.

Le président Saulnier a cependant émis l'opinion que, pour rendre ce système complètement efficace, il faudra nécessairement interdire le passage aux piétons au niveau de la chaussée proprement dite.

M. Sarto Fournier

Pour sa part, M. Sarto Fournier, candidat à la mairie, qui était de passage à l'hôtel de ville hier après-midi, a appuyé le projet avec enthousiasme.

"Si j'étais en place, a-t-il dit, je demanderais à ces gens de faire à leurs risques, une expérience à une intersection donnée de Montréal. On verrait les résultats. Il y aurait lieu de construire des passerelles qui aient un cachet artistique... comme les ponts de Paris", a-t-il ajouté.

C'étaient des ossements d'orignal

Les ossements trouvés près du Lac-à-la-Tortue, près de la Mattawin, au nord de St-Michel des Saints, par un garde-feu étaient ceux d'un orignal.

On avait cru d'abord qu'il s'agissait d'un squelette humain mais l'expertise a révélé qu'il n'en n'était pas ainsi.

Les dirigeants de Ville Mont-Royal à l'hôtel de ville

Des visiteurs extraordinaires à l'hôtel de ville de Montréal, ce matin !

Les autorités de Ville Mont-Royal, le maire Reginald Dawson, en tête, accompagnées d'ingénieurs de cette municipalité limotrophe.

Des invités du maire Jean Drapeau et du président du comité exécutif montréalais, M. Lucien Saulnier.

But de la visite : discuter le problème de la section très étroite du boul. de l'Acadie, section qui s'étend de la rue Jean-Talon à la rue Saint-Roch, à proximité de la désormais célèbre clôture installée par Ville Mont-Royal.

La Cité de Montréal voudrait que cette section du boul. de l'Acadie soit élargie à même le territoire de Ville Mont-Royal.

Il s'agirait là de travaux qui exigeraient l'expropriation de plusieurs maisons.

— Etes-vous confiant?, a-t-on demandé à M. Saulnier, avant le début de l'entretien.

— Je suis dans l'expectative, d'autant que j'ai lu dans un journal que le maire de Ville Mont-Royal s'est dit désireux de résoudre ce problème de circulation.

Une atteinte à la liberté!

Que les échevins de la région métropolitaine, les médecins, les hygiénistes, les dentistes, la Ligue de santé du Canada et tous ceux qui se déclarent en faveur de la fluoration de l'eau de consommation, préparent leur arsenal d'arguments... Ils viennent de rencontrer une nouvelle "secte" d'adversaires : le Mouvement hygieniste laurentien.

Mais que M. Raymond Barbeau ne s'inquiète pas. Le Mouvement hygiéniste se défend bien de toute parenté avec sa Laurentie. Les 200 membres du MHL qui existe depuis 1961, se proposent de promouvoir un mode de vie sain et de s'opposer à tout ce qui n'est pas naturel, dont le sel, les aliments en boîtes et... la fluoration de l'eau.

C'est ainsi que tous les adeptes de la fluoration de l'eau sont devenus pour les membres du Mouvement hygiéniste laurentien "des empoisonneurs de l'eau". Ils soutiennent par la voix de leur secrétaire, M. Robert Bélanger, que la fluoration a un effet désastreux sur les dents, les tachent et causent leur décalcification. Les culturistes, végétariens et hygiénistes membres du mouvement qualifient tout simplement le fluoride de soude "de poison à rats".

Ils affirment de plus que la fluoration, "cette forme de médecine socialisée, est contraire à la liberté de l'homme".

SANDWICHES
VARIETE SPLENDIDE — FRAICHEUR ASSUREE
JAMBON TRANCHE
DINDE TRANCHEE
POULET-OEUFS
une boite de 48 sandwiches cocktail 2.40
POUR INFORMATIONS TELEPHONEZ AUJOURD'HUI
VI. 4-3901
LIVRAISON RAPIDE
PEGROID'S LTEE
4075 rue ST-DENIS

aux 4 librairies Pilon
INDEX de CLASSEURS
Carton pressé vert résistant, A à Z. Index alphabétique.
Format lettre. Rég. 2.85 SPECIAL, CH. 2.15
Format légal A à Z. Rég. 4.00 SPECIAL, CH. 3.00
INDEX CARTON PRESSE VERT RESISTANT
Alphabétique A à Z. Languette métallique.
Format 3" x 5" REG. 3.85 CHACUN SPECIAL 2.90
4" x 6" 4.10 CHACUN 3.00
5" x 8" 4.50 CHACUN 3.40
INDEX ALPHABETIQUE
LANGUETTE METALLIQUE
Format lettre. Rég. 6.30 SPECIAL, CH. 4.75
Format légal. Rég. 7.30 SPECIAL, CH. 5.50
LA PLUS GRANDE CHAINE DE LIBRAIRIES DE L'EST DU CANADA
aux 4 LIBRAIRIES Pilon INC.
750, Beaubien CR. 4-6487
8559, St-Laurent DU. 1-4761
800 E. Mt-Royal LA. 4-3087
851, Décarie, St-Laurent RI. 8-7961
STATIONERS INC.

louez
OUTILS ET ÉQUIPEMENT
pour
LA MAISON, L'INDUSTRIE, LA CONSTRUCTION
CR. 3-2411
CINQ LIGNES TELEPHONIQUES A VOTRE SERVICE
Perco LTD.
5272, BOUL. ST-LAURENT
Durant juillet et août — Ouvert le vendredi jusqu'à 8 h. p.m. — Fermé le samedi —

IMBATTABLE
AUSTIN "850" Station wagon
AUCUN COMPTANT JUSQU'A 36 MOIS POUR PAYER
$1195
AUTRES MODELES A PARTIR DE $895
DEMONSTRATEURS TOUT EQUIPES
CLOUETTE Automobiles
Dépositaire autorisé "Austin"
4590 ST-DENIS VI. 4-3311

SERVICE JOUR ET NUIT
Prescriptions
Qualité
Exactitude
Obtenez exactement ce que votre médecin prescrit! Cueillette et livraison des prescriptions jour et nuit sans frais additionnels
VI. 5-7251
PHARMACIE MONTREAL DEPUIS 8 DUCHESS — PROPS
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

Examen de la vue
LUNETTES MODERNES
VERRES DE CONTACT
optométristes :
B. KEMP, O.D.
J. C. LARIVIERE, O.D.
Dupuis
3e ETAGE
VI. 2-5151
LOCAL 338

PLEINS FEUX SUR L'ACTUALITÉ

Berlin, ou le rêve de réunification...

par Guillaume de MAILLARD

Durant l'entretien qu'il a eu hier — sur sa propre demande — avec M. Anatole Dobrynine, ambassadeur d'URSS aux Etats-Unis, le président Kennedy a, nous dit-on, fait savoir en termes "clairs et nets" à son interlocuteur que, décidément, les Alliés et le Kremlin ne parlent pas le même langage quand il s'agit de Berlin.

En d'autres mots, M. Kennedy a redit ce qu'on n'ignorait plus : le refus occidental de négocier l'épineuse affaire berlinoise sur la base de la restriction et, surtout, du retrait des forces anglo-franco-américaines de l'ex-capitale allemande.

Quel jeu joue donc Washington ? Car pour l'heure, Berlin, le problème allemand (comme, d'ailleurs, le désarmement) sont bel et bien dans une impasse.

La récente proposition soviétique ne manquait pourtant pas d'intérêt — elle était même "cartésienne". Il s'agissait, en gros, d'internationaliser Berlin-Ouest par le retrait des forces alliées et de remplacer ces dernières par des détachements de pays tels que la Belgique, le Danemark, l'Italie, la Norvège, la Pologne et la Tchécoslovaquie. Ces détachements auraient été placés sous le commandement de l'ONU. Enfin, les trois tendances — occidentale, neutre, communiste — auraient été proportionnellement représentées.

On peut se demander si les Alliés n'ont foi en l'ONU ... que quand cela fait leur affaire. D'autant plus, du moins selon M. Khrouchtchev, que l'organisme international aurait été garant de la liberté des Berlinois.

Le chef du Kremlin aurait-il raison lorsqu'il affirme que les Etats-Unis, la France et le Royaume-Uni "ont besoin de Berlin-Ouest uniquement parce que c'est une source de tension"?

Les véritables raisons

Les raisons de l'attitude occidentale sont plus complexes, bien sûr. Et l'on serre davantage la vérité de près, pensons-nous, lorsqu'on tient compte du "précédent" américain au sujet de Berlin-Ouest.

Washington, en effet, s'est fait le champion de la liberté des Berlinois occidentaux. Si les Etats-Unis, si les Alliés dégageaient leurs troupes de la ville divisée, les Berlinois ne se sentiraient-ils pas "abandonnés" — et avec eux le gouvernement de Bonn — et ne perdraient-ils pas alors la confiance qu'ils ont encore dans les Américains ?

Il est d'autre part à prévoir que, advenant une solution "à la Khrouchtchev", les Allemands comprendraient — enfin — que leur rêve de réunification vire au cauchemar.

Or, M. Adenauer, même assuré de l'amitié réelle et féconde du général de Gaulle, a aujourd'hui de graves problèmes au Bundestag; Berlin ainsi réglé, ses préoccupations deviendraient alors suffisantes pour fausser quelque peu l'axe Bonn-Paris et la conception européenne à long terme qui en découle.

Enfin, les choses étant ce qu'elles sont (comme le dit si bien le chef de l'Etat français), les espoirs de réunification envolés et le chancelier s'éloignant chaque jour du pouvoir et de la vie, un moment viendrait où l'Allemagne fédérale, bon gré mal gré, pourrait tourner les yeux vers Moscou ...

Ce sont là quelques-unes des raisons, croyons-nous, qui prévalent dans la réticence actuelle des Occidentaux à chercher une solution valable pour ce qui fut la capitale du IIIe Reich.

Aussi, à moins que le désarmement ne chausse des bottes de sept lieues et "désamorce" ainsi l'affaire allemande (et le reste), tout porte à croire que l'inesthétique mur de Berlin, contrairement au Reich d'Hitler, risque, lui, de durer ... mille ans!

Démission en bloc du gouvernement en Iran

TEHERAN, (UPI) — Le premier ministre de l'Iran, M. Ali Amini, ainsi que son cabinet, ont démissionné de leurs fonctions administratives, a-t-on annoncé aujourd'hui.

C'est le cabinet de M. Amini qui avait préconisé des réformes économiques et gouvernementales il y a quelque quatorze mois. La démission en bloc a été annoncée à la suite d'une discussion sur le budget. Le premier ministre parlait de démissionner depuis une semaine à moins qu'on ne lui permettre de présenter "un budget raisonnable".

Au Japon

Gaz naturel en abondance

Le Japon est en train de construire un pipe-line de 207 milles qui transportera du gaz naturel depuis sa source, environ un mille sous la surface de la mer du Japon et lui fera traverser tout le pays pour en alimenter des industries de Tokyo, sur la rive du Pacifique.

On compte parachever le projet en octobre, au coût final d'environ 14 millions.

A l'heure actuelle, on capte du gaz naturel dans deux régions qui se trouvent du côté de la mer du Japon. La société pétrolière Teikoku le capte au fond de la mer et l'achemine par pipe-line vers des usines de la province de Niigata sur une distance de 91 milles. Les puits de gaz de la Kubiki et d'autres compagnies fournissent encore de plus grandes quantités de gaz de la région d'Okata-machi, où plusieurs nouveaux puits sont censés être mis sous peu en état de produire. C'est seulement en 1954 que le gaz naturel a commencé à faire l'objet d'une demande au Japon, après que les industries japonaises de la chimie du gaz eurent réussi à transformer le gaz en méthanol. En 1960, la consommation de gaz naturel avait monté à 923 millions de mètres cubes au cours de l'année.

On prédit que, lors du parachèvement du pipe-line en octobre, Tokyo consommera 500,000 mètres cubes de gaz naturel par jour. A ce rythme, disent les spécialistes, l'offre est assez considérable pour durer 20 ans.

Avec 200 millions NF

LA FRANCE INSTALLERA EN 5 ANS SON 'CAP CANAVERAL'

PARIS, (AFP) — Vingt milliards d'anciens francs, (40 millions de dollars) répartis sur cinq ans, ont été prévus pour l'installation du "Cap Canaveral" français qui commencera à surgir, l'année prochaine, dans la forêt landaise. Ils seront financés par des crédits normaux, dans le cadre des crédits inscrits dans la première loi programme 1960/64 pour l'équipement des champs de tir.

La France possédait déjà un centre de tir de fusées installé par la marine de guerre dans l'île du Levant, en Méditerranée. Mais celui des Landes, qui pourrait être prêt vers 1965, pour le lancement du premier satellite français, est destiné à remplacer le polygone d'essais de Colomb-Béchar que la France doit évacuer en 1967, aux termes des accords d'Evian.

Ce polygone d'essais d'engins spatiaux sera situé au sud d'Arcachon, entre Biscarosse et Mimizan. Il sera compris entre l'océan Atlantique, à l'ouest, et les rives des étangs de Biscarosse-Parentis et d'Aureilhan, à l'est. La région a été choisie en raison de la faible population qui l'habite et dans la proximité de deux bases aériennes.

Ce sera un petit "Cap Canaveral" qui fera face à celui de Floride. Le polygone français se contentera d'un peu plus de 500 hectares alors que le centre américain, qui avait débuté avec 5,000 hectares, occupe maintenant à la suite d'agrandissements successifs, environ 350,000 hectares, soit la superficie d'un petit département français. De même, on prévoit que les aménagements du polygone français entraîneront l'installation dans cette région de 4,000 personnes environ alors qu'il y a quelques années, il y avait déjà quelque 20,000 personnes à Cap Canaveral.

Naturellement, aucune expérience atomique ne sera effectuée dans cette région.

Le X-15 rapproche l'ère de l'avion-SATELLITE

PARIS, (AFP) — L'exploit extraordinaire accompli hier par le pilote américain Bob White qui, à bord de l'avion X-15, a atteint l'altitude de 58 milles marque une étape importante dans la voie menant à la réalisation d'un avion satellite.

Un fait caractéristique est que Bob White, après son vol, a été qualifié d'astronaute. L'avion satellite, dont plusieurs projets existent aussi bien aux Etats-Unis qu'en Union soviétique, serait en principe lancé non pas à partir d'un bombardier, comme c'est le cas pour le X-15, mais par une fusée tirée du sol. Une fois atteinte la vitesse de satellisation, il se déplacerait sans moteur en tournant autour de la terre à une altitude comprise entre 93 et 125 milles. Il redescendrait par ses propres moyens au moment voulu en effectuant un très long vol plané.

L'armée de l'air américaine, en collaboration avec la NASA (Administration nationale de l'aéronautique et de l'espace) travaille depuis pluseurs années au projet appelé "Dyna-Soar". Il s'agit d'un planeur ailé piloté, conçu pour dépasser la vitesse de 17,000 milles à l'heure et des altitudes allant jusqu'à 300 milles et pouvant de cette façon faire le tour du monde en 90 minutes.

Les Soviétiques, ont décrit plus d'une fois des projets de "fusées-planes".

Les performances accomplies avec le X-15 qui permettent d'étudier aussi bien les réactions du pilote que la résistance des matériaux notamment aux forts échauffements produits dans l'atmosphère, donnent la possibilité d'analyser directement une partie des problèmes qui se posent pour la réalisation de l'avion satellite et du planeur spatial piloté.

Une autre conséquence paraît également découler de l'exploit d'aujourd'hui de Bob White : une nouvelle utilisation pourrait être assignée à l'avion X-15, celle d'avion lance-fusée spatiale. Il y a quelques mois la division "Aeronutronic" de la Ford Motor Company proposait d'utiliser le X-15 pour lancer des sondes spatiales ou de petits satellites. Pour ce faire, le X-15 largué d'un B-52 lancerait à son tour à partir d'une certaine altitude une fusée à deux étages dont le dernier serait porteur d'un petit engin spatial. Ce système, s'il pouvait être réalisé, serait intéressant car il permettrait de faire l'économie du premier et du second étage d'une fusée comme la fusée "Blue Scout" qui en a quatre et qui sert au lancement des petits satellites.

Enfin l'exploit de Bob White entr'ouvre la voie vers la fusée balistique pilotée qui, au point de vue militaire, aurait de grands avantages. Sa trajectoire n'aurait pas besoin d'être établie mathématiquement. Autrement dit, elle ne pourrait être déterminée à l'avance par les systèmes de radars de poursuite de l'ennemi.

Sa trajectoire pourrait être modifiée à volonté. Elle pourrait "tomber" sur un territoire ennemi en venant des directions les plus inattendues et larguer une charge nucléaire.

Au Canada, cette année

Essai du système anti missiles

OTTAWA, (PC) — Les recherches menées au Canada en vue de mettre au point un système antimissiles seront définitivement mises à l'épreuve au cours de cette année lors d'essais auxquels participeront les engins Nike-Zeus de l'armée américaine.

Les spécialistes de l'armée américaine ne tenteront pas seulement d'intercepter une fusée Atlas grâce au système Nike-Zeus, mais mèneront, par la même occasion, un certain nombre d'expériences ballistiques.

Il sera en effet beaucoup question des possibilités d'interception du système de défense à la mise au point duquel des spécialistes canadiens en ballistique ont travaillé depuis plusieurs années à la base de Valcartier, près de Québec.

L'expérience consistera principalement à envoyer dans l'espace, non seulement des fusées Atlas, mais également un certain nombre de leurres et divers objets que Nike-Zeus devra délibérément ignorer pour ne frapper qu'Atlas.

Certes, les techniciens canadiens gardent le plus grand secret sur ces recherches conjointes. On note toutefois que l'armée américaine dépense annuellement un million de dollars pour financer les travaux menés à Valcartier.

Les recherches en matière d'interception par fusées Nike-Zeus prennent subitement une importance particulière quand on sait que le premier ministre soviétique a déclaré ces jours-ci dans une interview que l'URSS dispose d'une fusée intercontinentale qu'aucun engin connu n'est capable d'arrêter.

A bord du "Baffin"

Mission hydrographique dans l'Arctique canadien

par Ira DRYSDALE

HALIFAX, (PC) — L'attrait du Nord doit être très fort chez les ingénieurs hydrographes et les marins qui partent pour tracer les cartes marines de l'Arctique canadien.

Cet attrait peut expliquer pourquoi ces hommes aiment ce travail qui les force à s'éloigner de la civilisation pour la moitié de l'année.

Le navire hydrographique "Baffin", l'orgueil de la flotte des sept navires canadiens affectés à ce genre de travail, a été envoyé dans le Grand Nord tous les ans depuis sa mise en service.

M. Melanson, âgé de 40 ans, né à Liverpool, N.-E., dit qu'il ne se contenterait pas d'une semaine de cinq jours dans un bureau. Cet hydrographe, que l'on voit toujours la pipe à la bouche, dit qu'il est heureux loin de la télévision, de la radio, des journaux et des conflits internationaux.

M. Macdonald, 27 ans, de Kensington, I.-P.-E., aime travailler sur une terre "que personne n'a encore arpentée ... et revenir avec des informations que personne n'a encore obtenues".

Les navires hydrographiques, qui relèvent du département des Mines et des Relevés techniques, effectuent parfois des travaux de cartographie marine à la demande de sociétés qui projettent l'installation d'établissements industriels ou peut-être l'exploitation de gisements de pétrole ou de minerai. Ils effectuent aussi des travaux pour la Défense nationale.

Le travail de cartographie marine effectué a surtout pour but de compléter des travaux antérieurs afin de procurer aux pêcheurs des cartes plus détaillées des côtes de l'est du Canada.

Beaucoup de travail dans l'Arctique est fait afin de tracer des courses que les navires utiliseront éventuellement pour naviguer dans l'Arctique canadien.

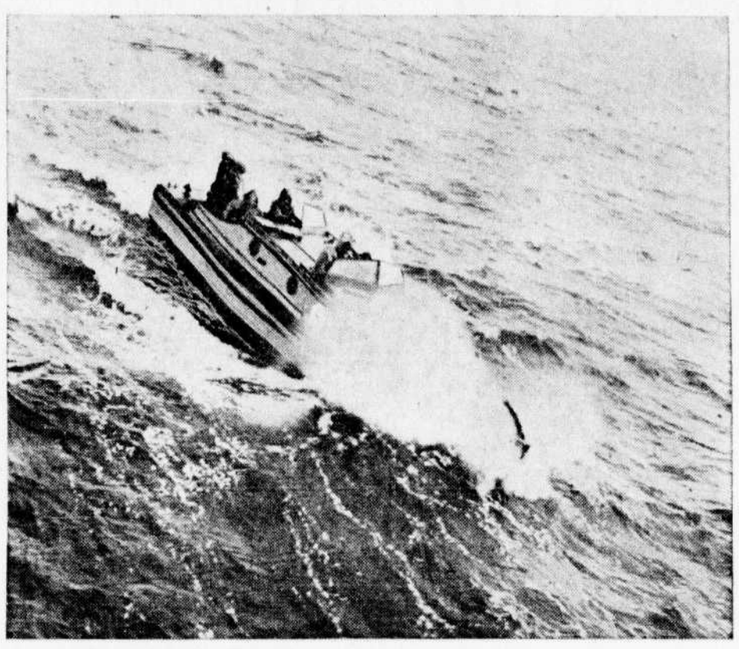
L'été dernier, le "Baffin" a travaillé dans le détroit de Barrow et celui de Lancaster situés à environ 1,000 milles au nord de la frontière nord du Manitoba. "Le "Baffin" y retournera cette année.

Journal du bord

L'on fait tout pour se distraire à bord. Au cours de ce voyage de 2,000 milles, les hommes joueront beaucoup aux cartes et aux dards; ils liront et assisteront à des séances de cinéma. L'équipage imprimera son propre journal et puisera les nouvelles dans les émissions radiophoniques obtenues deux fois par jour.

Cela prend beaucoup d'eau pour laver les draps de 102 lits toutes les semaines et le "Baf-

Voir MISSION en page 6



HYDROGRAPHIE DU LITTORAL — Un bateau à moteur du navire hydrographique "Baffin" retourne à son navire après avoir effectué des sondages dans les eaux près du littoral. Le "Baffin" est l'un des sept navires canadiens bâtis et équipés des instruments électroniques les plus modernes de sondage. Le "Baffin" transporte six bateaux à moteur et deux hélicoptères.

photo P. C.

Les 102 hommes qui forment son équipage savent quels sacrifices ils doivent consentir, cependant, pour demeurer à bord : cela veut dire adieu pour de longs mois à l'épouse, aux enfants, à la TV, à la boisson et aux blondes.

Les heures sont longues sous le soleil de minuit. La journée de travail dure environ 17 heures et l'on travaille sept jours par semaine.

Harmonie

M. Russel C. Yates, d'Ottawa, ingénieur hydrographe en charge des opérations du "Baffin", et M. H. Barrie Macdonald, son premier assistant, disent, cependant, que cette somme de travail qu'il faut donner tous les jours aide à maintenir l'harmonie à bord du navire dans le nord.

Interviewés en mer alors que

La sécurité sociale en Hongrie

Avant 1945, le niveau de la santé publique était très bas dans les campagnes hongroises. Même en 1938, 14 personnes sur 10,000 mouraient de tuberculose, et 131 sur 1000 nouveaux-nés n'atteignaient pas l'âge d'un an. Les paysans ne bénéficiaient pas de la sécurité sociale et la majorité d'entre eux n'avaient pas les moyens de suivre un traitement.

Tout le monde s'attendait que la répartition des terres effectuée après la libération marquât un changement radical dans la santé publique à la campagne. Or, consécutivement à l'essor économique et culturel, on constata bien un grand développement, mais le tournant si attendu n'eut pas lieu. Une partie des familles paysannes se privait des soins du médecin, non plus par manque d'argent, mais par préjugé et par parcimonie. D'autres ne s'adressaient au médecin qu'in extremis — et souvent trop tard. Il est vrai, par contre, que les futures mères, les nouveau-nés et les enfants bénéficient, depuis de longues années, de soins médicaux gratuits, et que le traitement de la tuberculose est également gratuit. Ainsi, le taux des victimes de la tuberculose est tombé au quart de ce qu'il était il y a 20 ans et le typhus, le choléra et la poliomyélite ont également été liquidés.

Tournant décisif

Le tournant décisif ne s'opéra cependant qu'après la réorganisation socialiste de l'agriculture. Les paysans membres des coopératives bénéficient des assurances sociales, ce qui signifie qu'eux et leur famille jouissent de la gratuité des soins médicaux et de l'hospitalisation et qu'ils peuvent obtenir les médicaments les plus coûteux à des prix dérisoires.

La clientèle des médecins de campagne a triplé au cours de ces trois dernières années; ce qui a crée une situation assez difficile. Dans certaines régions du pays, un manque de médecins se manifeste et, quoique l'effectif des médecins augmentera de 3,000 et le nombre des lits hôpitaux de 10,000 d'ici 1964-65, même ce notable accroissement s'annonce insuffisant. Malgré la construction massive de nouveaux dispensaires, il faudra une dizaine d'années au moins pour avoir des médecins, des infirmières qualifiées, des assistantes sociales, des établissements sanitaires et des instruments médicaux en nombre suffisant aux besoins de la santé publique du pays.

HUIT JOURS AVEC UN LEPREUX

par Serge ROMARIN

PARIS, (AFP) — J'étais allé me détendre pendant huit jours chez des amis, du côté de Romans, dans la Drôme. Peu après mon arrivée, nous avons accueilli un permissionnaire : André, le fils des Barjon, un solide garçon aux cheveux blonds et aux yeux bleus.

Trente-sept ans avec, derrière lui, de longues années dans l'administration à Madagascar. De "sa" grande île, il était arrivé deux ans plus tôt. Mais il n'avait pu rejoindre tout de suite la ferme paternelle : il était lépreux.

Le permissionnaire à qui nous serrions la main avec joie, sous le grand platane enflammé par l'automne, venait de la Chartreuse de Valbonne, une léproserie située dans le Gard, à une dizaine de kilomètres de Pont-Saint-Esprit.

Nous avons vécu huit jours ensemble. Huit jours de plaisir et de joie avec un garçon qui aimait l'humour et la vie et ne parlait jamais de son mal.

J'ai attendu le dernier jour pour lui poser les questions qui me brûlaient les lèvres.

— Comment vous en êtes-vous aperçu ?

Deux petites plaques brunes, un matin...

— Un matin, en faisant ma toilette, j'ai vu deux petites plaques brunes sur mon bras gauche. J'ai compris tout de suite. Pour être bien sûr, j'ai écrasé le bout de ma cigarette allumée sur la plus grosse plaque. Je n'ai rien senti ...

— Affolé ?

— Même pas. Cela était arrivé à beaucoup d'autres avant moi. A la léproserie de Mananksla-vy, à Madagascar, le diagnostic fut rapidement confirmé. Alors, je suis rentré en France.

— Combien y a-t-il de lépreux en métropole ?

— Une centaine, que l'on soigne dans de rares établissements spécialisés : le Pavillon de Malte à l'hôpital Saint-Louis de Paris, la léproserie de la Croix-Rousse à Lyon, où vont les missionnaires catholiques ayant attrapé le mal en Afrique ou en Extrême-Orient, la Chartreuse de Valbonne, enfin.

Chez les lépreux de Valbonne

J'ai tenu à raccompagner moi-même André Barjon et j'ai découvert, à mon tour, la Chartreuse aux lépreux.

Une haute grille surmontée d'un ange de métal, un portail qui n'était même pas fermé.

On aurait cru pénétrer dans la cour d'une ferme et, ça en était une, en effet. Près des communs, un homme vêtu de bleu s'affairait près d'un tracteur. Il sifflait un air à la mode. C'était un lépreux. Rien ne le distinguait des autres hommes, sinon les deux doigts qui manquaient à sa main gauche.

Sur les pavés de la vaste cour, des enfants, filles et garçons. C'était un jeudi. Les murs de la Chartreuse renvoyaient leurs éclats de rire.

Seul, un visage à l'aspect léonien, collé à une vitre, me rappela à la dure réalité.

— Celle-là, fit André, est arrivée trop tard ici, il y a une dizaine d'années.

Une infirmière passa, souriante et jolie.

— Et la contagion ?

— Entre infirmières et malades, c'est très rare ...

Je découvrais peu après dans la léproserie, des chambres propres et claires et bavardais longuement avec les malades. Les uns s'occupent des champs, du jardin. D'autres, des voitures, de la cuisine ou de la lingerie. Des jeunes, qui se sentent une âme d'artiste, font de l'aquarelle ou de la gravure sur bois.

Ici, les lépreux ne sont nullement prisonniers. Ils sont libres, reçoivent des visites, vont passer les fêtes dans leurs familles. Ils peuvent partir s'ils le désirent.

Des idylles se nouent parfois entre les jeunes.

50 nouveaux francs suffisent pour guérir

J'ai laissé André Barjon rejoindre ses camarades et, avant de partir du Paradis des Lépreux, j'ai bavardé avec l'infirmière au minois charmant.

— Avez-vous quelques chiffres ?

— 20 millions de lépreux dans le monde, dont 5,000,000 en Chine ... 25,000 en Europe, surtout autour de la Méditerranée. Sur ces 20,000,000, 250,000 à peine se font soigner.

— Comment traite-t-on le mal ?

— Pendant longtemps, on se servit de l'huile de Chaulmoogra, tirée d'une plante de la famille des bixacées, pour retarder l'évolution du mal. Puis, on utilisa "l'asticoside" qui, huit fois sur dix, enrayait la lèpre lorsqu'elle était prise à temps.

— Ce sont, je crois, les chimistes qui ont eu le dernier mot.

— Oui. Des drogues "blanchissent" aujourd'hui dans un délai de 4 à 6 ans. Des lépreux de fraîche date peuvent guérir en 18 mois ou 2 ans.

— Quels sont ces produits ?

— Ils dérivent de la "sulfonemère" appelée encore "disulne" ou "sulfone I-47. Ils se nomment: diazone, promine, promizol ou encore sulfétone.

— Pas du tout ... 50 nouveaux francs ($10).

MORRIS

PORTES D'ALUMINIUM 1½ POUCE D'EPAISSEUR

MORRIS FABRIQUE UNE SERIE COMPLETE DE PORTES

A PARTIR DE

$49.50 Modele 100

COMPLETE

Avec panneau de verre et moustiquaire en aluminium ● Ferme-porte pneumatique "EXTRA HEAVY DUTY" ● Quatre pentures invisibles avec coussinets de nylon inusables ● Grilles et installation facultative.

GRATIS !

Avec chaque porte vous obtenez un CADRE et un SEUIL de PORTE en ALUMINIUM calfeutrant contre les intempéries.



Démonstration à domicile GRATUITE JOUR et SOIR Tél.: RI. 7-3534

Wm MORRIS ET FILS LIMITEE

6045, chemin Côte-de-Liesse, St-Laurent

Ogilvy's est complètement climatisé



— RABAIS ⅓ À ½ —

MAILLOTS DE BAIN

Rég. 12.95 à 17.95

8.63 à 11.96

Un grand choix de modèles imprimés tout aussi ravissants les uns que les autres. Modèles avec ou sans jupe.

- Tricots de coton Latex.
- Tricots de nylon.
- Tailles 32 à 44 dans le groupe.

S.V.P. pas de commandes postales ni téléphoniques

OGILVY'S — Bazar des modes, au troisième

OGILVY'S

Ogilvy's



Moins que ½ prix

SOLDE — JUPES PLISSÉES EN PURE SOIE

Rég. 19.95 $7

Elégance raffinée façonnée dans du pure soie d'une finesse incroyable. Larges plis creux, jolie ceinture piquée ; ces jupes sont entièrement doublées de pure soie également.

- Blanc et lilas — tailles 10 à 16.
- Vert, tan, noir — tailles 10 à 14.

Composez Ogilvy's VI. 2-7711 (jusqu'à épuisement du stock)

S.V.P. pas de commandes postales

OGILVY'S — Vêtements sport, au deuxième

OGILVY'S

OGILVY'S — OUVERT les JEUDI et VENDREDI SOIRS jusqu'à 9 h.

Fraser Bros.

Epargnez ¼ à ½ et plus durant cette grande vente dans tout le magasin

Solde semi-annuel d'entrepôt

Ouvert de 9 h. a.m. à 9 h. p.m., jeudi, vendredi (épargnez jusqu'à 50%)

DERNIERE SEMAINE – BEAUCOUP D'AUTRES AUBAINES

DES AUBAINES INCROYABLES DANS TOUT NOTRE MAGASIN ET NOTRE ENTREPOT POUR FAIRE PLACE AUX NOUVELLES LIGNES DE 1962 QUE NOUS ATTENDONS BIENTOT. VENEZ AUJOURD'HUI POUR LE MEILLEUR CHOIX.

Salle à manger paysan français Drexel
Noyer, mobilier 9 articles comprenant table ovale, base de buffet, vaisselier, 2 fauteuils et 4 chaises. Prix de liste $1,200.
Solde $599

Chambre italienne blanc antique
5 articles comprenant lit double commode et miroir, chiffonnier et 2 tables de chevet. Prix de liste rég. $550.
Solde $299

Chambre italienne Thomasville
Bases blanc antique. Dessus en cerisier. Mobilier de 5 articles comprenant lit double, commode et miroir, chiffonnier, 2 tables de chevet. Prix courant $1,000.
Solde $485

Peintures à l'huile, gravures, supports et accessoires

	REG.	SOLDE
Venise, gravure de Guardi	$ 95	$ 49
Horizon impressionniste	150	99
Paris, B.V. d'Orschot	150	119
Scène d'hiver, Neogrady	275	129
"La coquette", Igor	250	189
Paysage d'été, Bauer	149	109
Paris, huile d'Héritier	195	129
Scène de plage surréaliste	175	99
Nature morte, Berte	130	85
Vue du port de Cape Cod	250	129

Gravures

Paris, gravure en couleur	39	27
Gravure anglaise en couleur	45	35
Scène de rue à Amsterdam	150	99

Rabais de 22% à 37% sur les gravures coloniales et plaques murales.

Lampes et appliques d'éclairage de styles français, italien, classique et colonial

Colonial, cerisier	$20	$12
Lampe coloniale en érable	22	16
Style italien classique	30	10
En verre Bristol décoré	30	15
Trilite en porcelaine italienne	35	19
Coloniale, ananas	50	29
Lampe de parquet française Baetz	80	59
Cristal de Venise doré	75	44
En forme de vase oriental et doré	84	59
Lampe de parquet blanc teinté	89	69
Cristal or sur blanc	150	89
Trilite grecque haute	129	99
Lampe de parquet en acajou	65	45
Lampe de bridge coloniale	40	29
Lampe à cartouche	129	99
Lampe de table coloniale	65	44
Cristal de Venise blanc	50	19

Chaises et sofas italiens

Fauteuil palazzo	$149	$ 89
Fauteuil en bois rembourré	215	139
Fauteuil tonneau en rotin	230	149
Chaise Triune	260	179
Fauteuil tonneau Cooper	275	189
Fauteuil à haut dossier	325	219
Fauteuil Mueller	359	269
Causeuse bleue capitonnée	375	279
Sofa Triune Drexel, 95 pouces	695	499
Sofa Baetz, dossier en rotin	825	599

Salle à manger d'inspiration italienne

Fauteuil en rotin	$ 50	$ 24
Chaises Drexel	75	39
Fauteuil en rotin	75	39
Chaises Henredon	80	39
Fauteuils Henredon	100	49
Table harvest Triune	225	149
Table à abattants	245	149
Vaisselier en acajou sable	395	199
Vaisselier Triune	450	249
Crédence Henredon	500	299
Crédence florentine, 60 pces	575	399
Mobilier de 9 articles en noyer	950	599

Chambre d'inspiration italienne

Tables de chevet en cerisier	$ 75	$ 29
Miroir Palazzo Drexel	90	49
Tabouret de coiffeuse Drexel	80	49
Lit à panneau double	180	49
Tables de chevet en cerisier	150	59
Têtes de lit double	150	59
Table de chevet Drexel	110	59
Commode-table de chevet	165	89
Table-coiffeuse Drexel	230	149
Thomasville, 5 articles	1000	485

Tables italiennes de fantaisie

Tables à lampe en noyer	$ 74	$ 49
Table à lampe, dessus en marbre	105	49
Cocktail blanc antique	110	59
De bout, dessus en marbre	99	59
De bout, étagée de marbre	99	59
Cocktail, dessus en marbre	99	69
Cocktail Henredon, en cerisier	120	69
Tables de bout Drexel	112	69
Tables accessoires Henredon	120	79
Table à lampe ronde	97	79
Tables de bout Palazzo	140	59
Tables à lampe Drexel	155	99
Cocktail Henredon en marbre	170	119
Tables en pointe Drexel	186	129
Table de bibliothèque Drexel	276	129
Tables à lampe Henredon	200	139

Tables originales d'Italie

Cocktail, ronde, Louis XV	$ 69	$ 59
Commodes à 2 tiroirs	75	59
Commodes vénitiennes	159	129
Commodes Louis XV	189	159
Secrétaires vénitiens	225	179

Secrétaires et bibliothèques

	REG.	SOLDE
Bibliothèque en acajou	$ 55	$ 39
Bibliothèque coloniale	75	49
Bibliothèques acajou	100	69
Secrétaire colonial en cerisier	120	69
Secrétaires italiens cerisier	110	79
Secrétaire français, dessus cuir	114	89
Secrétaire provincial pour dame	110	89
Bureau ministre acajou	120	89
Console en noyer	123	99
Secrétaire français, blanc teinté	161	129
Secrétaire cottage en pin	200	129
Bibliothèque American Treasury	187	129
Secrétaire American Treasury	228	149
Secrétaire à devant cascade	220	159

Salle à manger classique acajou

Chaise Hepplewhite	$ 45	$ 24
Fauteuil Hepplewhite	50	24
Chaises Chippendale	70	49
Fauteuils Chippendale	80	56
Chaises Queen Anne	135	89
Chaises Queen Anne	157	99
Desserte Drexel	215	159
Vaisselier Tidewater	504	349
Table et 4 chaises Tidewater	707	399

Chambre classique acajou

Lit double à panneau	$ 90	$ 29
Tables de chevet	90	39
Lits jumeaux à colonnes	130	49
Lits doubles traîneau	100	59
Chiffonnier Morganton Tidewater	299	189

Sofas et chaises classiques

Chaise de fantaisie	$ 76	$ 54
Fauteuil tonneau Mueller	135	69
Fauteuils tonneau cuir	189	99
Chaise tangerine rayée	189	99
Chaise en acajou rembourrée	155	114
Fauteuil tonneau en rotin	159	119
Chaise en acajou rembourrée	175	129
Chaise Barrymore dorée	225	139
Fauteuil inclinable Mueller	260	149
Fauteuil à ailettes Chippendale	292	199
Causeuse dorée	400	339
Mobilier capitonné doré	725	499

Tables classiques acajou

Tabouret, siège en cuir	$ 20	$ 14
Table de bout, dessus cuir	55	39
Commode, dessus cuir	55	39
De bout étagée, acajou	55	39
Table gigognes (3)	49	39
Cocktail acajou	54	39
Table étagée, dessus cuir	75	49
De bout étagée, Deilcraft	130	49
Commode Deilcraft	130	49
Cocktail piédestal	95	69
Table plateau Tidewater	125	89
Table de bout rectangulaire	158	99
Table Pembroke	150	99
Table de bout, Williamsburg	159	119
Cocktail Butler genre plateau	175	129
Cocktail ovale à abattants	175	129
Table à lampe, piédestal	174	129
Gigogne Tidewater	159	129
Cocktail rectangulaire Tidewater	195	149
Cocktail Queen Anne	205	149
Commode, dessus en marbre	299	229
Cocktail ovale, dessus marbre	325	239

Salle à manger provincial français

Vaisselier	$250	$129
Vaisselier en cerisier	195	139
Buffet en cerisier	195	139
Table ovale en cerisier	195	139
Ens. de 6 chaises cerisier	195	139
Vaisselier en cerisier	280	199
Ens. 10 articles cerisier	900	639

Tables françaises de fantaisie

Étagée, dessus marbre	$ 97	$ 49
Étagée, dessus cuir	69	39
Table étagée Baetz	101	69
De bout, dessus cuir	136	69
Table à lampe ronde	110	79
Gigogne Baetz, 3 tables	122	99
De bout Touraine Drexel	155	99
Commode de passage Baetz	155	119
Commode Drexel	189	129
Cocktail Touraine Drexel	226	149
Commode blanc antique	280	179
Cocktail ronde Drexel	269	189
Secrétaire Baetz incurvé	352	199

Chambre provincial français

	REG.	SOLDE
Tabouret de coiffeuse	$ 50	$ 19
Tabouret de coiffeuse Drexel	85	39
Mobilier de jeune fille, blanc antique	700	349
Andrew Malcolm, 5 articles, blanc antique	900	699

Sofas et chaises style français

Fauteuil en bois rembourré	$198	$119
Fauteuil Cooper en bois rembourré	175	129
Chaise Cooper importée	230	149
Fauteuil Louis XV	215	159
Fauteuil à ailettes Cooper	230	169
Fauteuil Baetz	250	179
2 places Mueller	540	399
Sofa Drexel rouge	549	399
Sofa français 85 pouces	600	399
Sofa Drexel doré	780	499
Sofa Louis XV capitonné	1000	749

Chambre coloniale

Lit à colonnes et à ciel	$ 45	$ 29
Tabouret de table-coiffeuse	60	39
Discothèque en érable	165	119
Table-coiffeuse Drexel	212	139
Ens. 3 articles en érable massif	610	439

Tables coloniales de fantaisie

Jardinière à fougère, cerisier	$ 35	$ 22
De bout étagée, Gibbard	56	29
De bout, étagée, cerisier	52	29
Tables de bout cerisier	50	29
De bout étagée en érable	40	29
De bout creuse en érable	56	29
De bout étagée en érable	60	29
Tables à lampe Baumritter	37	29
Tables cocktail Baumritter	37	29
Tables de bout Baumritter	37	29
Banquettes de téléphone, érable	40	32
Cocktail ronde en cerisier	56	34
De bout étagée, en pin	75	49
Table à lampe papillon à abattants	66	53
Tables genre pétrin	80	59
Cocktail Baumritter	85	64
Table de bout pour les revues	85	64
Cocktail en érable	85	64
Cocktail à dessus dallé	125	89
Cocktail Drexel cerisier	141	99
Table-étagère Drexel	156	99
Table de thé papillon en pin	156	119
Desserte Drexel	314	199

Chaises et sofas coloniaux

Ottomane beige	$ 23	$ 15
Berceuse d'enfant en érable	22	17
Berceuse d'enfant décorée	35	25
Berceuse à coussin imprimé	60	29
Berceuse coloniale verte	60	45
Fauteuils à ailettes, imprimé	119	59
Grosse ottomane imprimée	90	59
2 places Roxton	122	69
Berceuses pivotantes	140	99
Fauteuils à ailettes coloniaux	150	114
Berceuse à ailettes en érable	149	119
Sofa en imprimé beige	245	199
4 places Roxton	323	249

Salles à manger coloniales

Chaises habitant	$ 23	$ 18
Chaises Roxton	25	19
Chaises capitaine en érable	32	24
Chaises en cerisier	36	27
Fauteuils en cerisier	50	29
Fauteuils à dossier en échelle	46	34
Table en érable à abattants	115	79
Table ronde en cerisier	150	99
Commode galloise cerisier	173	99
Panoplie de chasse en pin massif	210	119
Table ronde Drexel	275	179
Table à abattants	393	199
Commode galloise Drexel	431	299
Vaisselier American Treasury	418	299
Commode galloise Drexel	549	349

Matelas, sommiers boîte et lits continentaux

Matelas Restmaster, 3'3"	$75	$59
Matelas Simcopedic, 3'3"	69.50	54
Sommier-boîte Simcopedic, 3'3"	69.50	54
Matelas Rainbow, 3'3"	45	36
Matelas Royal Slumber, 3'3"	50	29
Matelas Charmrest, 3'3"	48	34
Matelas Simmons, 4'6", dessus piqué	109	94
Sommier-boîte Simmons, 4'6"	99	79
Matelas Spring Air, 3'3"	89.50	69
Sommier-boîte Spring Air, 3'3"	89.50	69
Lit continental Cambridge	90	59

Style rustique American Treasury de Drexel
9 pces comp. buffet, huche, table rectangulaire, 4 chaises et 2 fauteuils PRIX REG. $1,229
Solde $799

Salle à manger Italien provincial
9 pces noyer clair, comp. table ovale, vaisselier 62", buffet, 4 chaises et 2 fauteuils. PRIX REG. $950.
Solde $599

Salle à manger Italien provincial
6 pces vieux noyer, comp. table ovale, vaisselier et 4 chaises. PRIX REG. $795
Solde $399

PAS DE COMPTANT
TERMES BUDGETAIRES APPROPRIES A VOTRE BUDGET

Fraser Bros.
901 OUEST, RUE ST-JACQUES — UN. 6-5751
Une rue à l'ouest de University

STATIONNEMENT GRATUIT
au terrain Silvercale sur le côté nord du magasin, rue de l'Inspecteur

FERME SAMEDI - OUVERT JUSQU'A 9 P.M. JEUDI ET VENDREDI

FOURNIER

SUITE DE LA PAGE 3

vrait y avoir un bon nombre de candidats chez ceux qui font ou ont déjà fait partie du conseil.

Pressé de questions, M. Fournier a souligné qu'il avait eu plusieurs conversations avec Me Roland Savignac, conseiller actuel étiqueté comme "indépendant".

"M. Savignac, qui est notaire, a une très grosse étude qui absorbe une très grande partie de son temps et il hésite à poursuivre sa carrière politique".

Le PMM a-t-il des fonds ?

"Pas maintenant. J'ai un certain nombre d'amis qui m'ont offert une collaboration pécuniaire".

Pourquoi favoriser la fondation d'un parti ?

"J'aurais mieux aimé que tous les candidats soient indépendants. Mais il me semble que le régime des formations politiques est établi, ce qui est recommandé par la Commission Champagne et ce que semble désirer la population".

Le métro ?

"Lorsque nous publierons notre programme, il y aura un chapitre relatif à la construction du métro", poursuivit Me Fournier non sans mentionner que le programme ne sera toutefois pas révélé vendredi prochain.

"Lorsqu'on élabore un programme, il faut être sérieux et certain que la Ville a la capacité financière de le concrétiser".

A titre de sénateur libéral, aura-t-il l'appui du parti libéral ?

Me Fournier a dit espérer que le parti libéral, comme parti, et l'Union Nationale, comme parti, vont s'abstenir de toute participation officielle à la campagne électorale".

Une participation non officielle ?

"J'ai des amis partout, surtout dans le parti libéral".

Me Fournier a précisé que le programme aura trait notamment à l'élimination des taudis, à l'établissement des studios de la Société Radio-Canada dans la partie est de la ville, et la façon dont se poursuivent les travaux du métro, à la construction d'autoroutes, au taxi.

Le problème de la police ?

Me Fournier : "Il y a eu le voyage mystérieux (de Me Jean Drapeau) à Paris et à Londres. Il y a eu l'engagement des deux experts européens qui ont coûté on ne sait pas combien pour faire un rapport qui appartient au public, mais qui est tenu secret".

L'administration municipale actuelle ?

"C'est le plus grand bluff publicitaire ou, si vous le voulez, la plus grande fumisterie publicitaire qui ait jamais été inventée à Montréal. Enlevez la publicité et regardez ce qui reste. En parlant de publicité, je veux dire que le bureau du maire est devenu une agence de publicité".

Et le maire actuel ?

C'est le chômeur le plus occupé qu'on a à Montréal".

Quel sera l'adversaire le plus redoutable de Me Fournier ?

Il répond : "Il reste à savoir si j'aurai un adversaire redoutable".

Défait par M. Camilien Houde en 1950, et par Me Jean Drapeau, c.r., en 1954 et en 1960, M. Fournier semble résolu à l'emporter sur ce dernier en octobre prochain, tout comme ce fut le cas en 1957.

FAITS DIVERS

SUITE DE LA PAGE 3

de pierres. La victime était le père d'un agent de la PP de St-Eustache, M. Gilles Brunet.

Victime d'un taureau

Mlle Anna Richard, âgée de 82 ans, a succombé à ses blessures quelques instants après avoir été encornée par un taureau sur une ferme du rang St-Simon, à St-Grégoire, près de Nicolet.

L'accident s'est produit alors que Mlle Richard tentait de faire entrer l'animal dans l'étable. Le taureau se tourna soudainement contre elle et donna des cornes, lui causant des blessures internes auxquelles elle succomba.

Cambriolage

Des cambrioleurs se sont introduits dans le magasin Protection Television, 4307 rue Bélanger, au cours de la nuit, et en sont repartis avec un chargement de plusieurs appareils de télévision et de radios à transitors d'une valeur d'environ $2,000. Ils ont trouvé également dans le tiroir-caisse une somme de $600, et ils ont pris la fuite dans une camionnette. Les voleurs se sont introduits dans l'établissement par la porte arrière.

Vol de bijoux

Mme Condemi Rocco, 6380 rue Des Erables, n'a pas eu la main heureuse en engageant une gardienne pour ses enfants, hier soir. A son retour au foyer, la gardienne était disparue ainsi qu'un assortiment de bijoux d'une valeur de $1,200 environ.

Vol de souliers

Au cours de la nuit, des souliers pour femmes, une trentaines de paires, ont été volés chez Batta Shoe, 3125 rue Granby. La valeur approximative de ce vol s'établirait entre $400 et $600. Aucune trace d'effraction n'a été relevée.

Un jeune homme se noie

M. Arnold Alder, 21 ans, de St-Sulpice, s'est noyé, vers 4 h. 30 hier après-midi, alors qu'il se baignait avec quelques compagnons dans la rivière Châteauguay, près de Ste-Philomène.

Le jeune homme a soudainement coulé à pic et ses compagnons ont aussitôt plongé pour tenter de lui sauver la vie. Ce n'est qu'une vingtaine de minutes plus tard qu'ils ont réussi à repêcher le corps. La respiration artificielle a été pratiquée pendant plus de deux heures, mais en vain.

Accident mortel

Une autre tragédie de la route s'est déroulée tôt ce matin sur le boulevard Métropolitain, à Lachine.

Un homme dans la trentaine, David C. Skort, de Hamilton, Ontario, qui habitait depuis quelque temps au 45 de la 54e avenue à Lachine, a été tué instantanément lorsque l'automobile qu'il conduisait a heurté l'arrière d'un camion. Sous l'impact, la voiture a été presque entièrement démolie.

L'accident s'est produit vers 6 heures, à l'intersection du boulevard et de la rue des Erables. Le conducteur était seul dans son automobile et n'aurait apparemment pas aperçu le lourd camion stationné le long du boulevard.

Deux morts et cinq blessés à Roberval

ROBERVAL. — Une remorque qui s'est détachée du camion qui la trainait et qui est allée donner contre une automobile près de Roberval, hier, a causé la mort de deux personnes et causé des blessures à cinq autres.

Les victimes sont : le conducteur de l'auto, M. Gilles Leblanc, âgé de 27 ans, de Victoriaville, et sa fillette de deux ans. Les autres occupants de la voiture ont tous été blessés et transportés d'urgence à l'Hôtel-Dieu de Roberval. Il s'agit de Mme Gilles Leblanc, 24 ans, sa mère, Mme Lucien Turcotte, 47 ans, et ses enfants : Simon, 14 ans ; Denise, 13 ans, et Claire, 10 ans.

La Sûreté provinciale a ouvert une enquête sur la tragédie.

Verdict de mort accidentelle

GRANBY. (G.H.) — L'enquête présidée par le coroner J.-Henri Picard, du district de Bedford, a déterminé que MM. Réal Tanguay et Roland Roux, victimes de la tragédie aérienne du 7 juillet, survenue à Granby, sont morts accidentellement.

On se souvient que MM. Roux et Tanguay, tous deux de Drummondville, avaient été entraînés dans la chute de leur monoplan qui s'était écrasé dans un lac artificiel, près de Granby.

Trois enfants retrouvés

DESCHENES. (PC) — Trois enfants de Deschênes, qui avaient été portés disparus hier après-midi, ont été retrouvés sains et saufs au cours de la soirée. On avait craint que les trois garçons ne se soient noyés dans la rivière Outaouais, après que l'on eut découvert une chaloupe à la dérive contenant deux paires de souliers d'enfant.

C'est Mme Ernest Rollins qui avait alerté la police. Cette dernière avait révélé avoir vu trois garçons, âgés d'environ 12 ans, et, quelques instants plus tard, une chaloupe vide à la dérive.

Les pompiers de l'endroit avaient dragué la rivière pendant plusieurs heures avant que les enfants soient retrouvés. Les noms n'ont pas été révélés.

Camionneur tué

JOLIETTE. — Un homme d'une quarantaine d'années a connu la mort de façon tragique, hier après-midi, à la suite d'une collision entre son camion et une automobile survenue non loin de Notre-Dame-de-Lourdes, à 6 milles au nord de Joliette.

Il s'agit de M. Roland Caumartin, de St-Cuthbert, comté de Berthier, qui a succombé, quelques minutes après son admission à l'hôpital St-Eusèbe de Joliette, à des brûlures et de multiples fractures.

lisez attentivement l'annonce de
OPERA DIAMOND CO., LTD.
EN PAGE SOCIALE
de "LA PRESSE" de demain



© Florida Citrus Commission, Lakeland, Florida, 1962

Le jus d'orange frais et délicieux vous offre la vitamine C naturelle et l'énergie alimentaire dont votre organisme peut avoir besoin. Et quel rafraîchissement merveilleux en été!



Buvez l'authentique jus d'orange! Si une étiquette porte "breuvage à l'orange," il ne s'agit pas de jus d'orange pur frais congelé, de la Floride, qui est un jus d'orange revigorant, délicieux et nourrissant, une excellente source alimentaire de vitamine C.

Jus d'orange de Floride frais congelé

Un commentaire de CLAIRE DUTRISAC

Des offres concrètes de collaboration chez les travailleurs sociaux

Qu'est-ce qu'un travailleur social ? On l'a considéré longtemps comme un simple distributeur des fonds d'assistance du gouvernement ou des oeuvres privées. Peut-être, à une certaine époque, n'a-t-il pas été beaucoup plus que cela. Mais il est devenu, dans les cadres de la société moderne, l'indispensable collaborateur de plus d'une profession, dans plus d'un milieu. On le retrouve dans les agences de service social, cela va de soi, à tous les échelons des services gouvernementaux, (la récente nomination du sous-ministre de la Famille et du Bien-Etre social, M. R. Marier, en est une preuve !), dans les écoles où il épaule l'instituteur, dans les hôpitaux où il seconde le médecin, dans les bureaux de placement spécialisés, bref, dans toute institution où le fait social a une influence sur le comportement de l'individu. Sa formation, empirique au début, est aujourd'hui étayée par des méthodes scientifiques.

PENURIE DE TRAVAILLEURS SOCIAUX ?

Chez nous, le service social est très jeune; il ne compte que 29 ans alors qu'il existe, aux Etats-Unis, depuis 1907. Nous avons trois écoles reconnues et rattachées à l'Université de Montréal, à McGill et à Laval.

La Corporation des Travailleurs sociaux professionnels, de création récente, groupe environ 700 membres. C'est très peu si l'on considère les besoins du pays. C'est peut-être dans cette pénurie qu'il faut chercher la raison pour laquelle si peu de travailleurs sociaux oeuvrent au sein d'organismes gouvernementaux : une soixantaine environ sur 700 ! Malgré soi, on pense que la proportion pourrait être meilleure. Nous avons posé la question au Dr Nicolas Zay, président de la Corporation. La raison essentielle, c'est que les travailleurs sociaux ne trouvent pas, dans ce milieu, "des cadres moyens et supérieurs capables de les comprendre et de leur permettre de progresser dans leur profession." Entendons par là qu'un travailleur social répugne à travailler sous les ordres d'un supérieur étranger à sa profession et plus ou moins compétent.

Pour DEVELOPPER davantage les services publics, la Corporation se dit prête à engager le dialogue avec les ministères en cause, particulièrement avec celui de la Famille et du Bien-Etre et celui de la Santé.

La rémunération des travailleurs sociaux laisse également à désirer, particulièrement dans le secteur public. Ce fait concourt sûrement à les en éloigner. Il faut le déplorer car il serait de l'intérêt général de les voir jouer leur rôle dans le fonctionnarisme provincial où leur absence se fait cruellement sentir. Des salaires insuffisants ne sont pas de nature à orienter les étudiants vers une carrière qui implique de lourdes responsabilités et qui exige, en plus d'études universitaires, une somme de travail énorme, une bonne dose de jugement et de dévouement et une forte résistance morale.

DES MESURES CONCRETES

En plus de l'absence de cadres acceptables, la procédure actuelle de la Commission du service civil serait l'une des causes de l'éloignement des travailleurs sociaux du domaine public. Les personnes appelées à juger les concours institués par la Commission ne sont pas toujours à la hauteur de leur tâche ; parfois, elles n'ont qu'une connaissance sommaire des fonctions que le candidat élu aura à remplir.

Le JURY est formé d'un représentant du ministère en cause, d'un représentant de la Commission du service civil et d'une personne, choisie dans la société, dont la réputation est intacte et qui a quelques titres et qualités pour juger des candidats. Théoriquement, rien ne s'oppose à ce que ces trois personnes possèdent l'aptitude voulue pour ce travail. Rien non plus ne garantit cette aptitude. Peut-être conviendrait-il d'énoncer des critères précis pour le choix des jurés et de leur adjoindre deux spécialistes dans la discipline en cause. Le gouvernement devrait se pencher sur ce problème, non seulement dans le cas des travailleurs sociaux mais d'une façon générale. S'il veut mettre sur pied un fonctionnarisme qui le serve avec loyauté, conscience et compétence, qui soit doté de quelque prestige, il devra tôt ou tard réorganiser la Commission du service civil et la munir de règlements précis qui la soustraient à toute influence politique.

Les CONCOURS ne sont pas toujours pertinents. Les malins prétendent même que le jury DOIT FAVORISER une personne désignée d'avance, laquelle personne est ensuite évidemment choisie parmi les postulants qui ont obtenu le minimum de points requis pour être éligibles.

Et qui effectue le choix final ? Le ministre et le chef du personnel ; du moins, tel est le cas pour le ministère de la Famille et du Bien-Etre. Ce procédé semble un peu arbitraire : il y aurait peut-être lieu de le reviser. La Corporation est disposée à fournir aux différents ministères et à la Commission des examinateurs compétents pour les postes requérant de préférence des diplômés en service social.

Toujours dans le but de seconder les efforts du gouvernement, la Corporation procurerait volontiers à la Commission la liste de ses membres afin qu'ils soient personnellement avertis de la tenue prochaine des concours autrement que par les annonces et avis dans les journaux.

Reste à savoir si le gouvernement se prévaudra de cette collaboration. A l'heure où il s'emploie à rebâtir le pays, il serait incompréhensible qu'il se prive d'ouvriers aussi précieux et aussi nécessaires que les travailleurs sociaux.

La rencontre sur le tracé de la route 3

12 des 14 maires de la rive sud n'y étaient pas

L'Association des architectes de la province de Québec avait l'intention de confronter, hier après-midi, ses vues avec tous les maires de la rive-sud au sujet de la conversion imminente de la route No 3 en voie à grande circulation, entre Boucherville et le pont Mercier. Hélas, deux maires sur quatorze s'étant présentés, la confrontation de vues devant la presse aux aguets n'eut pas lieu.

Seuls les maires de Boucherville, M. Clovis Langlois, et de Ville Lemoyne, M. Jean Bariteau — encore que non directement concernés — étaient présents : les douze autres, bien qu'ayant promis de venir, brillaient par leur absence ... sans l'avoir expliquée. Cette réunion, selon M. Paul Trépanier, président de l'Association, avait été organisée dans le but de connaître l'avis des maires de la rive-sud sur le tracé de la voie rapide et des problèmes qui s'y rattachent : les architectes eux-mêmes ont envoyé dernièrement au gouvernement certaines recommandations à ce sujet et désiraient savoir ce que les premiers intéressés, en l'occurrence la rive-sud, en pensaient.

Les architectes considèrent qu'en raison de la complexité des problèmes que cause à la société toute entière l'aménagement de routes à grande circulation, il est de plus en plus nécessaire d'avoir recours à des disciplines diverses pour en étudier tous les aspects : "L'influence énorme, déclarent-ils, que peuvent avoir les routes sur la vie urbaine est telle qu'il nous semble essentiel qu'urbanistes, économistes, sociologues, ingénieurs et architectes soient amenés à travailler de pair et dans les cadres de leur compétence respective à l'élaboration des plans de voirie". Or, en ce qui regarde la future route No 3, les architectes sont d'avis "que les problèmes ont été résolus à sens unique, sans considération du facteur humain et social."

Selon M. Trépanier, le projet tel que proposé annihile les efforts en vue de l'amélioration des cadres physiques de la vie de la société et de l'entourage visuel de l'homme. "De plus, en raison de sa proximité de la rive, il est évident que les noeuds de raccordements aux divers points nécessiteront des trouées énormes et des aménagements compliqués et onéreux. Il serait désastreux de voir la répétition du système du pont Victoria et regrettable d'avoir à attendre une génération avant que les structures urbaines puissent retrouver une cohésion et un certain équilibre, si cela était encore possible."

10,000 jeunes aux fêtes de la JRC

La clôture des fêtes du 25e anniversaire de la Jeunesse rurale catholique (J.R.C.), le 12 août prochain, auxquelles participera le cardinal Léger, devrait attirer quelque 10,000 personnes à Québec.

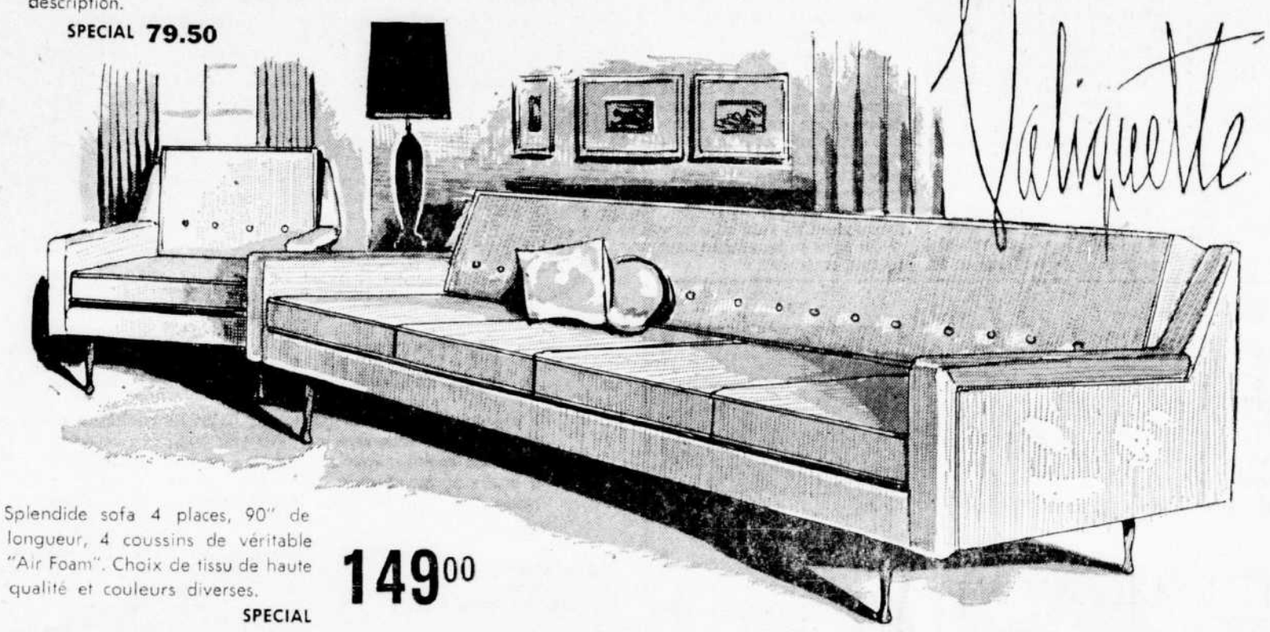
La journée débutera par des parades et des démonstrations dans les rues de Québec, suivies de la célébration d'une messe au Colisée devant la foule des jeunes venant de tous les coins du pays. Dans l'après-midi un grand jeu scénique monté par M. Roger Varin aura une distribution de 200 acteurs.

Le cardinal Paul-Emile Léger et plusieurs autres personnalités civiles et religieuses participeront à ces fêtes qui auront pour thème "Jeunesse rurale responsable, face à l'avenir de son milieu".


Calypso Island
REVUE SENSATIONNELLE
METTANT EN VEDETTE
KURLI BENITO
et sa troupe d'étoiles des Antilles — CHICO dans la Danse du Feu — Concours de Limbo et de Twist tous les soirs.
HOTEL DE La Salle
1240, rue DRUMMOND
Pour réservations :
UN. 6-6496
Danse continuelle
Membre : Diners' Club, Carte Blanche et American Express.

VALIQUETTE

Fauteuil de même description.
SPECIAL 79.50



Splendide sofa 4 places, 90" de longueur, 4 coussins de véritable "Air Foam". Choix de tissu de haute qualité et couleurs diverses.
SPECIAL 149.00

N. G. VALIQUETTE LTEE 915 Ste-Catherine est VI. 2-8811

Exposition dédiée à l'amitié entre Juifs et Hollandais

par André LUCHAIRE

"Les Juifs n'oublieront jamais le peuple hollandais, qui nous a toujours été si amical, et, dernièrement, au cours de la seconde guerre mondiale, a accepté de multiples sacrifices, et risqué la mort pour nous protéger", a déclaré hier M. Léon Kronitz, président de la section Est du Congrès juif canadien, à l'inauguration de l'exposition consacrée à la communauté juive de Hollande, et de son côté M. H. Jonker, consul général des Pays-Bas à Montréal, a souligné la dette de reconnaissance du peuple hollandais envers cette communauté, dont l'apport culturel et économique a été un facteur décisif de son prestige et de son succès, depuis le XVIIe siècle où les réfugiés juifs commencèrent à s'installer en Hollande.

Sans parler de Spinoza - l'illustre philosophe - et du peintre Jacob Israël - c'est surtout le nom d'Anna Frank, "pur symbole du courage et de l'esprit de sacrifice du peuple juif" qu'il a cités en soulignant que la seconde guerre mondiale avait rendu les Hollandais encore une fois conscients de la signification enrichissante de la présence juive aux Pays-Bas, et cela "de la manière la plus cruelle et la plus bouleversante".

Cette exposition, organisée sous l'égide du Congrès juif canadien et grâce à l'aide de la municipalité d'Amsterdam, de son Musée historique juif et de la synagogue portugaise, contient des documents historiques très rares comme l'excommunication de Spinoza, des bibles et commentaires hébraïques très précieux (les premières bibles hébraïques imprimées, le furent en Hollande), et des documents émouvants sur Anne Frank.

Assistaient à cette manifestation en particulier le rabbin Salomon Frank, de la synagogue espagnole-portugaise de Montréal, qui fut la première de Montréal (les premiers immigrants juifs aux Pays-Bas furent précisément des "séphardim" chassés d'Espagne et du Portugal à la fin du XVIe siècle), et diverses autres personnalités de la communauté juive de Montréal, dont MM. Murray Spiegel et Naim Kattan, du comité des relations extérieures du Congrès juif canadien, qui prirent également la parole pour souligner la portée de cette inauguration.

Cette exposition, qui est ambulante, va rester quelques semaines au 493 ouest, rue Sherbrooke (immeuble des services de la communauté juive). Elle est destinée ensuite à être transférée d'une communauté à l'autre, dans le Canada d'abord, puis aux Etats-Unis.

Congrès sur la prière chez les Carmes de Nicolet

Un troisième congrès de spiritualité aura lieu au séminaire de Nicolet du 23 au 26 août, sous le thème "Conditionnement de la prière". Ces assises, qui seront présidées par Mgr Albertus Martin, sont organisées par les Pères Carmes, qui veulent en même temps souligner le quatrième centenaire de la réforme carmélitaine par sainte Thérèse d'Avila.

Plusieurs personnalités religieuses et laïques participeront à ce congrès et tâcheront de faire la lumière sur les conditions nouvelles d'existence apparues depuis quelques années au Canada français et dans le monde entier. Mentionnons : le Père Dominique de St-Joseph, supérieur des Carmes de Nicolet, l'abbé Farly, Soeur Jeanne de Sainte-Marguerite, a.s.v., M. Claude Ryan, Mme Marie-Paule Vinay, l'abbé Gaston Vennes, M. et Mme Georges Lachance, et le T. R. P. Louis-Marie de Saint-Joseph.

Des carrefours permettront à tous les congressistes de prendre part aux débats. On peut obtenir des renseignements en s'adressant à l'abbé Paul-Emile Dubois, secrétaire du congrès, au séminaire de Nicolet.

La Bible vous parle

Proclame la parole de Dieu, insiste à temps et à contre-temps ; tâche de convaincre, de corriger, de stimuler, mais toujours avec patience, et par souci d'éduquer. (II Tim 4, 2).

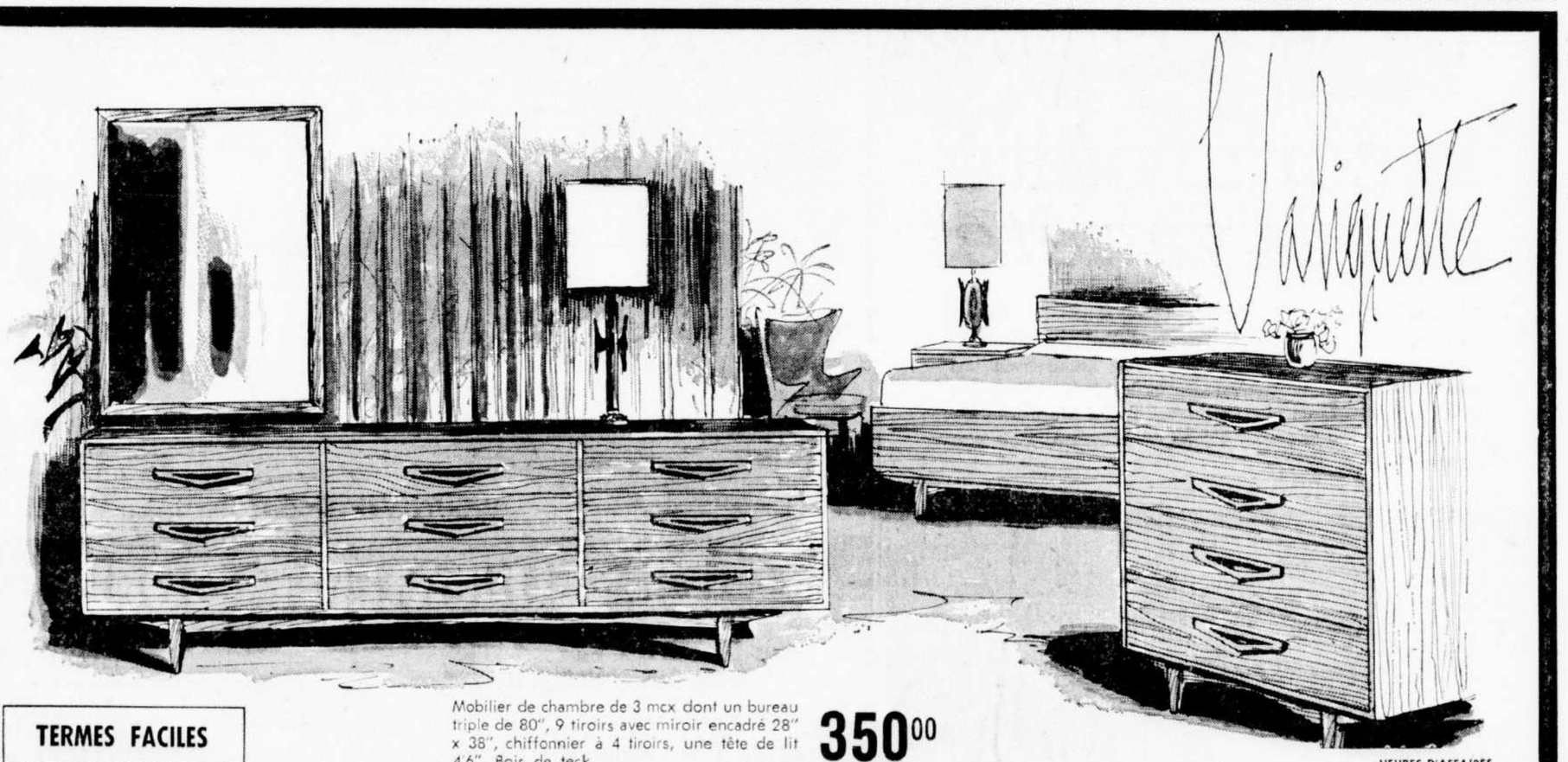
Mérite du défricheur

M. Courcy désigne les membres du jury

QUEBEC. (J.M.) — M. Alcide Courcy, ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, a constitué le jury qui désignera les lauréats du mérite du défricheur en 1962. Les juges sont: MM. Marc-Albert Lemay, agronome, professeur à l'école d'agriculture de Ste-Croix de Lotbinière, Henri Cayer, de St-Raymond de Portneuf, et Henri Briere, de St-Nazaire-de-Berry, ancien commandeur de l'ordre. M. Roger Michaud, agronome, remplira les fonctions de secrétaire.

Ils visiteront les établissements d'environ 60 concurrents disséminés dans une quinzaine de comtés de la partie centrale de la province.

Les noms des lauréats seront rendus publics en présence des autorités religieuses et civiles, pendant la semaine de l'exposition provinciale, lors d'une réception donnée par le gouvernement Lesage en l'honneur des défricheurs.



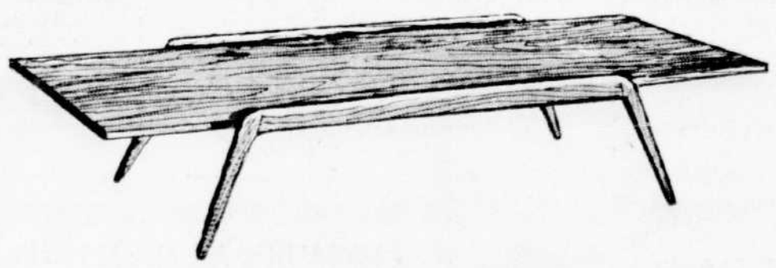
TERMES FACILES

Mobilier de chambre de 3 mcx dont un bureau triple de 80", 9 tiroirs avec miroir encadré 28" x 38", chiffonnier à 4 tiroirs, une tête de lit 4'6". Bois de teck. 350.00

HEURES D'AFFAIRES
Ouvert de 9:00 A.M., jusqu'à 5:30 P.M., jeudi et vendredi, jusqu'à 9:00 P.M.

N. G. VALIQUETTE LTEE 915 Ste-Catherine est VI. 2-8811

VALIQUETTE



Magnifique table à café de noyer fini satin, 60" de longueur SPECIAL 29.95
Table de bout de même série ... SPECIAL 29.95
Table de coin de même série ... SPECIAL 29.95

N. G. VALIQUETTE LTEE 915 Ste-Catherine est VI. 2-8811

VALIQUETTE



Dinette 5 morceaux. Table de forme ovale, dimensions 36" x 48" extensible à 60 pcs sur une base de métal fini brun. Dessus d'Arborite noyer avec rebord caoutchouté brun. Chaise avec dossier de noyer huilé, et siège recouvert en vinyle de très belle qualité. Choix de couleurs blanc, or, corail ou turquoise. Les 5 mcx 149.00

La Commission scolaire de Québec propose:

Que le gouvernement provincial paie donc des taxes scolaires!

(par **G. D.**) — Le gouvernement ou les agences du gouvernement provincial qui possèdent des immeubles dans une municipalité, devraient payer la taxe scolaire, affirme avec intérêt la Commission des écoles catholiques de Québec, dans son mémoire à la Commission Parent.

"Les enfants des employés du gouvernement sont une charge pour la commission scolaire locale de la même manière que ceux de tout autre employeur. Cela crée un déséquilibre lorsque le gouvernement, ses agences ou régies autonomes qui possèdent des immeubles, ne paient pas leur part, comme propriétaires, du coût de l'enseignement des enfants de leurs employés".

Le mémoire suggère qu'un fonds spécial soit constitué à même le produit de la taxe de vente actuelle et le produit d'un impôt spécial sur le revenu. "Ces deux taxes sont une forme adéquate et juste de répartir la contribution supplétive du gouvernement provincial au coût d'un système d'éducation adéquat et ordonné en vue de notre émancipation culturelle et économique".

La Commission scolaire de Québec, qui veut que la plus importante part du coût de l'éducation élémentaire et secondaire soit répartie au niveau local, signale dans son mémoire que chaque élève du niveau secondaire coûte $750 par année à la commission scolaire, et chaque élève du niveau primaire, $345 par année.

Le mémoire aborde également la question du ministère de l'Education mais ne semble pas le favoriser. La Commission scolaire propose plutôt la création d'un Conseil national de l'enseignement, un Comité catholique rénové et plus représentatif. Elle voudrait que "le président du Comité de l'instruction publique, qu'on appelle actuellement le surintendant de l'instruction publique, devrait rester l'âme dirigeante et l'officier administratif de ce Comité. On ne peut concevoir qu'un tel organisme soit actif et utile s'il n'a pas à sa tête un chef permanent et qualifié, qui soit un officier administratif, agressif et imbu de l'esprit qui animera son travail et donnera vie au Comité lui-même."

Le classique ne saurait demeurer le monopole des collèges privés

QUEBEC. (par **G. D.**) — La Commission des écoles catholiques de Québec voudrait pouvoir organiser un cours complet menant au baccalauréat es arts. C'est du moins le sens d'une des recommandations contenues dans le mémoire qu'elle a présenté ce matin à la Commission royale d'enquête sur l'enseignement.

"Il n'y a aucune raison autre que la tradition pour que ce secteur de l'éducation soit réservé à l'enseignement privé. Toutes les commissions scolaires importantes urbaines et régionales, devraient mettre ce cours à la disposition des élèves. Il est quelque peu alarmant de constater jusqu'à quel point la "faculté des arts" semble méconnaître le rôle d'une commission scolaire et se refuse à dialoguer d'égal à égal avec elle", dit le mémoire à ce sujet.

La plus grande partie des recommandations de la Commission scolaire de Québec porte sur l'aspect académique de l'organisation scolaire dans la province. "L'instruction mise à la portée de tous exige une transformation des structures scolaires, affirme le mémoire. Le programme en vigueur, le nombre d'années des différents cours, les manuels scolaires, ne peuvent pas être les mêmes pour tous les élèves. Il faut des services auxiliaires qui aident à mieux connaître l'enfant... Inutile d'insister sur la nécessité de recruter des professeurs compétents..."

Le système préconisé par Québec

Fondamentalement, la Commission scolaire voudrait un système d'écoles ainsi organisé :

1—Une école maternelle qui pourrait avoir une durée de deux ans, admettant les enfants à l'âge de quatre ans.

2—Une école élémentaire dont le programme serait réparti sur une période de six ans et qui ne serait pas couronné par un certificat d'études, ce cours n'étant plus terminal. L'école élémentaire prévoirait l'enrichissement et l'accélération pour les plus doués et des classes auxiliaires pour les déficients mentaux éducables.

Le mémoire voudrait que soit différé l'enseignement de certaines disciplines comme l'histoire, la géographie, les travaux manuels et l'enseignement de l'anglais, cette dernière n'étant introduite au programme qu'au début du cours secondaire.

3—Après six ans d'école élémentaire, l'enfant de 11 ou 12 ans, qui maîtrise les techniques de la lecture, de la langue parlée et écrite, du calcul et qui possède les aptitudes nécessaires, peut être inscrit, après examen du dossier scolaire, au cours classique traditionnel ou moderne, cours divisé en deux parties : cinq ans de secondaire et trois ans de collège, et couronné par le baccalauréat es arts.

Aux élèves que le classique n'intéresse pas, il faut offrir un cours secondaire de cinq ans. Les deux premières années formeraient un cycle d'observation. Les programmes de 9e, 10e et 11e années seraient organisées par options, ce qui permettrait une plus grande adaptation aux besoins et aux capacités de chacun. Une structure de ce genre remplacerait avec avantage nos différentes sections actuelles et permettrait d'éliminer ce classement toujours un peu odieux des supposés plus fins dans les cours scientifiques, des moins fins dans les classes commerciales et des bons à rien dans le cours général.

Le cours collégial

A ce cours secondaire s'ajouteraient une 12e, une 13e et une 14e année, selon les besoins, pour préparer les candidats aux différentes écoles spécialisées et facultés universitaires où tous devraient être admis non sur présentation d'un parchemin, mais à la suite d'un examen d'admission uniforme pour tous les aspirants.

Quant au cours classique, le programme sera fixé par la faculté des arts, mais la répartition en sera laissée à chaque institution. Le mémoire suggère aussi toute une série de services auxiliaires de l'enseignement : des sciences naturelles, d'initiation à la musique, d'éducation physique, d'enseignement ménager, de travaux manuels, d'orientation, des examens, des bibliothèques, de même qu'un service médico-social.

L'Institut Albert-Prévost

Le juge A. Régnier ne peut dire quand l'enquête débutera

par **Yves GAGNON**

SAINT-JEAN. — Le juge André Régnier, président de la Commission provinciale formée pour étudier le différend qui oppose la direction de l'Institut Albert-Prévost et un groupe de psychiatres démissionnaires, s'est déclaré dans l'impossibilité de faire quelque commentaire que ce soit aussi bien sur le statut de la Commission elle-même que sur les déclarations publiques faites par l'administrateur provincial et l'ancienne direction et rapportées par LA PRESSE dans son édition d'hier. Le juge Régnier a déclaré qu'une "question difficile" l'empêchait malheureusement de répondre à nos questions.

Interrogé à son bureau du Palais de Justice de Saint-Jean, le président de la Commission a admis avoir rencontré à une reprise les deux autres commissaires nommés par le gouvernement pour étudier la situation à Albert-Prévost. "Pour le moment, nous sommes à étudier une autre question, et ne pouvons malheureusement entrer dans plus de détails".

— "Cette question a-t-elle trait au statut de la Commission ou bien à la situation présente à l'Institut" ? avons-nous demandé.

— "Je ne puis répondre pour le moment".

— "On a soulevé une question de juridiction de la Commission. Serait-ce là cette difficulté ?"

— "Je ne puis en dire plus". A savoir quand la Commission siégera, — si elle siège, bien entendu, — si les auditions seront publiques, quels sont les pouvoirs respectifs de l'administrateur et de la Commission, la réponse est la même. "Aussi longtemps que cette question dont je vous parle ne sera pas réglée, je ne puis faire aucune déclaration" dit-il.

Le magistrat, reconnu pour son affabilité à l'endroit des journalistes, était visiblement déçu de ne pouvoir nous éclairer davantage. Puis désignant un volumineux dossier sur le bureau : "Il y a plusieurs choses dans ce dossier".

Les livres sont la lumière qui guide la civilisation.
F. D. ROOSEVELT.

Les lois sont des toiles d'araignée à travers lesquelles passent les grosses mouches et où restent les petites.
H. de BALZAC,
"La Maison Nucigen".

Chaque fois qu'on produit un effet, on se donne un ennemi. Il faut rester médiocre pour être populaire.
O. WILDE,
"Le portrait de Dorian Gray".

Importance de la recherche et de la technologie agricole

OTTAWA — La recherche et la technologie agricole améliorée sont des facteurs essentiels à la bonne application de la Loi sur le remise en valeur des terres et l'aménagement des régions rurales, a déclaré récemment M. A. T. Davidson, directeur de ce programme au ministère de l'Agriculture du Canada.

Les études poussées sont essentielles à tout programme d'emploi optimum des ressources économiques qui a pour objet l'application de plans d'aménagement régional à longue portée, ajoutait-il.

Bien que la technologie actuelle ait augmenté la production au point qu'elle devance parfois la demande, on doit s'efforcer d'accroître la production sur les sols d'une valeur agricole évidente à mesure que les terres marginales et sous-marginales seront affectées à d'autres usages, et ce au profit de l'économie rurale dans son ensemble.

La Bible vous parle

Si quelqu'un n'a pas soin des siens, surtout de ceux de sa famille, il a renié la foi; il est pire qu'un infidèle. (1 Tim 5, 8).



Le R.F. EMILE, trinitaire (Albany Forget) quittera le Canada au cours de l'été, avec le R.P. Louis-Marie, pour développer la mission canadienne dans l'île de Madagascar. Le missionnaire est le fils de M. et Mme Emile Forget, de Saint-Félix-de-Valois, comté de Joliette.



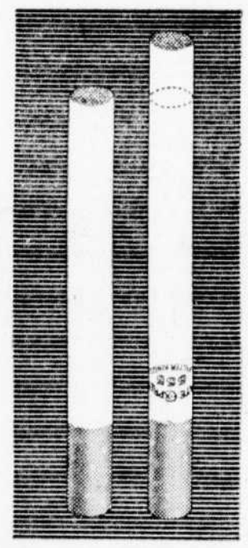
ARDATH TOBACCO COMPANY LIMITED

Vous vous êtes sans doute aperçu que la State Express "Filter Kings 555" mesure presque ½ pouce de plus que toute cigarette régulière. En réalité, il n'existe pas au Canada de cigarette plus longue! Et vous avez dû être agréablement surpris de constater que la 555 est plus fraîche à fumer et qu'elle est plus riche, plus douce et nettement plus agréablement au goût.

Savez-vous pourquoi?

Nous avons découvert que certains tabacs convenaient tout particulièrement à cette nouvelle longueur "King Size Continentale". En utilisant ces tabacs, un filtre de haute qualité et la fameuse technique de fabrication State Express, nous avons réussi à produire une cigarette vraiment exceptionnelle.

Mais le choix d'une cigarette est affaire de goût personnel. C'est pourquoi, si vous n'avez pas encore essayé la State Express "Filter Kings 555," procurez-vous-en un paquet aujourd'hui et jugez par vous-même. Après votre premier paquet, vous voudrez y revenir.



LA NOUVELLE
"KING SIZE CONTINENTALE"
a 85 millimètres... soit environ
½ pouce de plus que les
cigarettes régulières

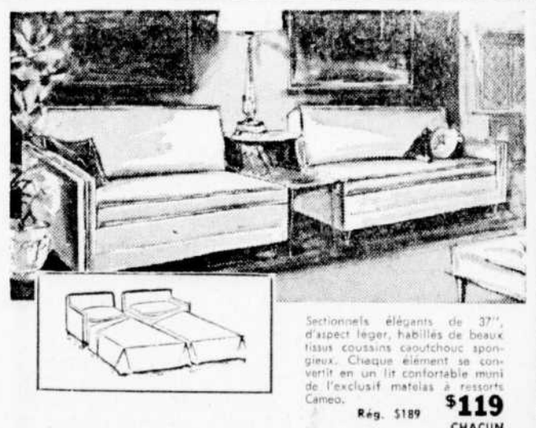
STATE EXPRESS 555
FILTER KINGS
SYMBOLE MONDIAL D'EXCELLENCE

Notre VENTE DE SOLDE D'ETE se continue!

CAMEO CONVERTIBLES

ÉCONOMISEZ JUSQU'À 30%... 35% ...ET MÊME 40%

SUR L'ACHAT DE CES MAGNIFIQUES MOBILIERS CONVERTIBLES



Sectionnels élégants de 37", d'aspect léger, habillés de beaux tissus coussins caoutchouc spongieux. Chaque élément se convertit en un lit confortable muni de l'exclusif matelas à ressorts Cameo.
Rég. $189 **$119** CHACUN

Des prix réduits sur une grande variété de magnifiques sofas-lits Cameo convertibles. Tout doit être soldé pour faire place aux nouveaux échantillons d'automne.

★ Plusieurs exemplaires uniques ★ Modèles spéciaux avec grand choix de matériel
★ Echantillons d'étalage.

CLIMATISE ★ CONDITIONS BUDGETAIRES SI DESIRE ★ 24 MOIS POUR PAYER

TOUS A DES PRIX D'ECONOMIE EXCEPTIONNELLE

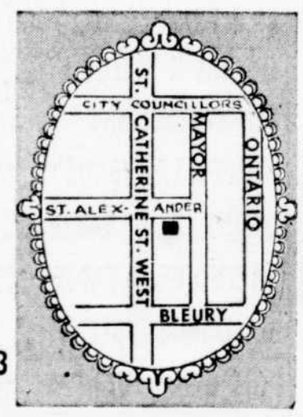
Chaque Cameo... est un magnifique sofa le jour... un lit luxueux la nuit.
Illustrées ici, quelques-unes des valeurs typiques... il y en a beaucoup d'autres.

CAMEO CONVERTIBLES

On ne vend les Cameo qu'à la salle de montre Cameo

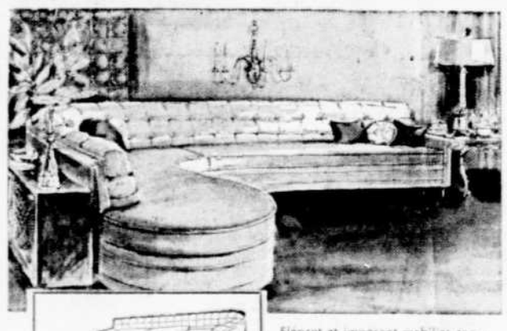
1425, rue St-Alexandre (un peu au nord de Ste-Catherine, à l'ouest de Bleury) VI. 5-3103

Ouvert jeudi et vendredi jusqu'à 9 h. p.m. — Ouvert samedi jusqu'à 4 h. p.m.

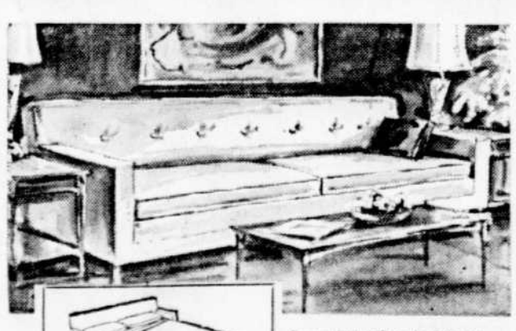




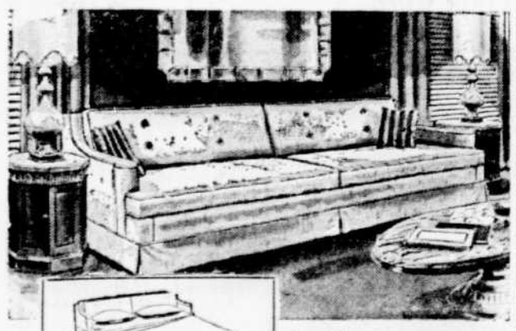
Elégant modèle contemporain, attrayants coussins en caoutchouc mousse et dossier stylisé. Se transforme en un clin d'oeil en un lit trois quarts à matelas à ressorts Cameo.
Rég. $339 **$219**



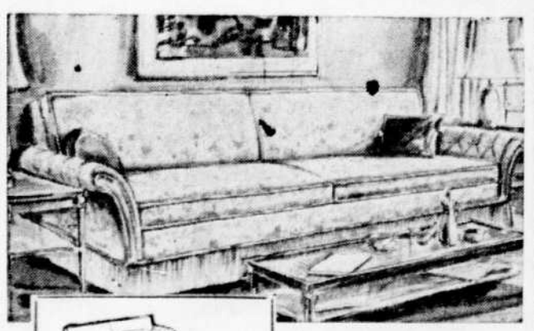
Elégant et imposant mobilier sectionnel Cameo qui se transforme rapidement en un lit double confortable. Fameux matelas à ressorts Cameo. Coussins en caoutchouc mousse.
Rég. $719 **$399**
ECHANTILLON D'ETALAGE



Cameo distinctif au dossier particulièrement bien dessiné. Coussins caoutchouc mousse. Il se convertit en quelques secondes en un grand lit double ; fameux matelas à ressorts Cameo. Rég. $319 **$199**



Elégant Cameo contemporain, coussins 100% caoutchouc mousse plus matelas à ressorts Cameo renommé.
Rég. $369 **$259**



Ce charmant Cameo traditionnel, à bras capitonnés... s'ouvre pour former un confortable lit double largeur. Matelas à ressorts exclusif. Coussins mousse.
Rég. $379 **$249**
ECHANTILLON D'ETALAGE



PIAZZA TOMASSO
Livraison rapide
RE. 9-5555
Piazza Tomasso et le célèbre spaghetti Tomasso

M. R. Hamel intervient dans la grève à la Dominion Engineering

Le ministre du Travail, M. René Hamel, en compagnie de M. Cyprien Miron, conciliateur en chef du gouvernement provincial, a agi comme médiateur, hier, dans le différend qui oppose la Dominion Engineering Works, de Lachine, à ses 1,200 machinistes.

La rencontre a eu lieu dans l'édifice du ministère du Travail, au 355 rue McGill, à 3 h. hier après-midi. Les deux parties ont décidé de se rencontrer à nouveau aujourd'hui. Elles n'ont fait aucune déclaration.

L'Association internationale des machinistes (CTC), qui représente ces employés, désire obtenir une augmentation de salaire allant jusqu'à 16 cents l'heure, selon les classifications, la retenue des cotisations syndicales à la source et un droit de regard sur le programme de classification des tâches. La compagnie a offert des augmentations de salaire allant jusqu'à 6 cents l'heure, mais s'est refusée à discuter des autres points litigieux.

La grève a débuté le 5 juin. En vertu d'une injonction obtenue par la compagnie, le nombre de piqueteurs est limité à trois par entrée.

Les grévistes viennent de confier à leur procureur, Me Marc Lapointe, le soin d'obtenir le versement de leurs paies de vacances, comme la compagnie vient de le faire pour les 1,000 autres employés de l'usine. Ces derniers ont commencé leurs vacances annuelles d'une durée de quinze jours, lundi, et ont reçu le paiement de leurs salaires de vacances dans le courant de la semaine dernière. La compagnie n'a toutefois pas préparé les chèques pour les grévistes.



DISPARUE — Mme Gisèle Lafranchise, 17 ans, cheveux noirs, yeux noirs, mesurant 5 pieds 4 pouces, et pesant 110 livres, est disparue de Longueuil depuis le 5 juillet. Quiconque aurait des renseignements à son sujet est prie de communiquer avec la police de Longueuil, en composant OR. 4-4511.

Prescott-Argenteuil

Aux étudiants en chimie : une bourse de $500

Le Chemical Institute du Canada, section de Hawkesbury, a annoncé hier que la période pour la demande de bourse était maintenant ouverte en ce qui concerne celle qui relève du centre industriel Prescott-Argenteuil.

La bourse est offerte pour promouvoir la recherche dans le domaine de la chimie parmi les étudiants des écoles secondaires et pour aider l'étudiant qui a des dispositions à poursuivre ses études universitaires.

Cette année encore, la "bourse industrielle de Prescott-Argenteuil" sera de $500, et est rendue possible grâce aux généreux dons de quelques compagnies du Québec et de l'Ontario.

Tout étudiant qui a complété une onzième année dans le comté d'Argenteuil, ou une douzième année dans le comté de Prescott et qui a l'intention de poursuivre des études scientifiques à l'université est éligible pour l'obtention de cette bourse.

Les formules de demandes de bourse peuvent être obtenues chez les principaux des "High-schools" dans les deux comtés et chez M. J.C. Witkamp, secrétaire du comité des bourses, casier postal 1592, Hawkesbury, Ontario. Toute demande doit être remplie et retournée avant le 21 août 1962.

Congrès d'assureurs

Quelque 900 agents d'assurance, tous membres de la Table ronde des millions, sont actuellement en congrès au Reine-Elisabeth. La Table ronde des millions est une organisation internationale qui groupe tous les agents d'assurance qui, au cours de la dernière année, ont vendu pour un million ou plus d'assurance-vie. En 1961, 3,123 agents ont atteint cet objectif. Seize agents de Montréal participent au congrès. Ce sont MM. Roger Martel, Guy Poliquin, Leslie Bell, Frank J. Kettyle, Max Seigler, Antoine Desmarais, Guy Charron, Nat Levine, Henry Andrew Pauley, Jean Charest, Guy-J. Daigneault, Seymour J. Rosen, John H. Dunsmore, Leslie Markovits, Albert Rakovsky et N. A. Coyne.

Pas de facteurs avant la fin du mois à St-Hubert

En raison des mesures d'austérité imposées par le gouvernement d'Ottawa, la population de St-Hubert devra attendre jusqu'à la fin du mois courant avant de bénéficier d'un service postal par facteurs.

Voilà ce qu'a laissé entendre l'agent des relations extérieures du ministère des Postes pour le district postal de Montréal, M. Achille Gauthier.

Ce nouveau service — qui devait originairement entrer en vigueur la semaine dernière — devra maintenant recevoir l'approbation finale du ministère des Postes.

Le service postal de St-Hubert est un prolongement du service de Jacques-Cartier et une équipe de quatre facteurs sera nécessaire pour y effectuer la livraison du courrier.



EN VACANCES

PAS DE DÉTENTE COMPLÈTE SANS

LA PRESSE

RETOURNEZ CE COUPON
directement ou par l'entremise de votre dépositaire, quelques jours à l'avance.

LA COMPAGNIE DE PUBLICATION DE LA PRESSE LIMITEE
CASE POSTALE 6041, MONTREAL, P.Q.

Veuillez m'expédier LA PRESSE durant .. semaines commençant le ..... à 40¢ par semaine (Canada) ou 50¢ (Etats-Unis).

NOM .....

ADRESSE .....

S.V.P. joindre votre remise par chèque ou mandat postal



RAFRAICHISSEZ-VOUS AVEC UN DELICIEUX

MELON D'EAU A CHAIR ROUGE — ENVIRON 18 LB CHACUN — 59¢

PÊCHES À NOYAUX LIBRES — CHAIR JAUNE, IMPORTEES — 4 LIVRES DANS PANIER — 49¢

GROS CANTALOUPS FRAIS DE CALIFORNIE — GROSSEUR 45 — 2 pour 29¢

CERISES BING — DE COLOMBIE BRITANNIQUE — lb 29¢

LAITUE ICEBERG — FRAICHE DU QUEBEC — 2 pour 19¢

CONCOMBRES — VERTS — FRAIS DU QUEBEC — 3 pour 19¢

Dionne LTÉE-LTD.

30 TIMBRES UNITED EXTRA — AVEC SIX BOITES 10 OZ — SOUPE TOMATE HEINZ — 6 pour 65¢

30 TIMBRES UNITED EXTRA — AVEC QUATRE BOITE 20 OZ — JUS de TOMATE BRIGHT — 4 pour 53¢

30 TIMBRES UNITED EXTRA — AVEC DEUX BOITES 15 OZ — PECHES BRIGHT — 2 pour 41¢

30 TIMBRES UNITED EXTRA — AVEC DEUX 32 OZ — EMPLOIS LIQUIDE GLIDE — 2 pour 54¢

30 TIMBRES UNITED EXTRA — AVEC DEUX PAQUETS — BISCUITS VIAU Mallow Drops — 30 par paquet — 2 pour 58¢

Gigot d'AGNEAU — Frais et tendre



Véritable CANADIEN DU PRINTEMPS — COMPLET ET MOITIE — lb 79¢

LONGE D'AGNEAU — CANADIEN, DU PRINTEMPS, 4½ A 6 LB — lb 89¢

DEVANT D'AGNEAU — CANADIEN, EN PANIER OU MORCEAUX — lb 53¢

30 TIMBRES UNITED EXTRA — AVEC L'ACHAT DE — ROULEAU COTTAGE SWIFT MIDGET — 2 A 3 LB — lb 79¢

BACON A DEJEUNER — LEGRADE SANS COUENNE — lb 79¢

30 TIMBRES UNITED EXTRA — AVEC L'ACHAT D'UN SAC DE DEUX LIVRES — PICNIC FRANKS MAPLE LEAF — 99¢

FRANKFURTS HYGRADE — lb 49¢

ROULEAU DE SALAMI — AU BOEUF HYGRADE 12 OZ — 59¢

30 TIMBRES UNITED EXTRA — AVEC JARRE 24 OZ — CONFITURE FRAISE CANADIANA — 57¢

30 TIMBRES UNITED EXTRA — AVEC — LAIT EN POUDRE NUMILK — 16 oz 35¢ — 60 TIMBRES avec 3 LB 99¢

30 TIMBRES UNITED EXTRA — AVEC 2 LB — Breuvage Chocolat QUIK — $1.09

30 TIMBRES UNITED EXTRA — AVEC JARRE 6 OZ — NESCAFE INSTANTANE — $1.15

30 TIMBRES UNITED EXTRA — AVEC JARRE 13 OZ — BREUVAGE INSTANT KEEN CITRON ou RAISIN — 59¢

30 TIMBRES UNITED EXTRA — AVEC QUATRE ROULEAUX — Tissus de famille SCOTT — 4 pour 49¢

30 TIMBRES UNITED EXTRA — AVEC DEUX BOUT. 11 OZ — KETCHUP HEINZ — 2 pour 50¢

30 TIMBRES UNITED EXTRA — AVEC BOUT. 24 OZ — JUS DE RAISIN WELCH — 41¢

30 TIMBRES UNITED EXTRA — AVEC JARRE 16 OZ — BEURRE D'ARACHIDE YORK — 47¢

30 TIMBRES UNITED EXTRA — AVEC PAQUET 2 LIVRES — BOEUF HACHE

COCA-COLA • SEVEN-UP PEPSI-COLA et ORANGE NESBITT — 3 CARTONS DE SIX BOUTEILLE REGULIERE — $1.00

POIS HURON DE FANTAISIE — 5 BOITES 10 oz — 49¢

CÉRÉALES — CHEERIAS 10½ oz FROSTYOS 9½ oz TRIX 8½ oz JETS 10½ oz COCO-PUFFS 8½ oz — 31¢

GELÉES ASSORTIES LUSHUS — 3 PQTS — 26¢

POUDING ASSORTIS SHIRRIFF 3 POUR — 29¢

30 TIMBRES UNITED EXTRA — AVEC PAQUET 16 OZ — SAUCISSE DE PORC DIONNE

30 TIMBRES UNITED EXTRA — AVEC PANIER QUATRE PINTES — PRUNES SANTA ROSA

30 TIMBRES UNITED EXTRA — AVEC PANIER 6 PINTES — CERISES D'ONTARIO

CHEF BOY-AR-DEE — SPAGHETTI et BOULETTES — RAVIOLI A LA VIANDE — BEEFARONI — BOITE 15 oz — 29¢

Nourriture Dr. Ballard pour chiens — BOITE 15 OZ — 4 POUR 49¢

COLGATE PALMOLIVE FAB format King — MOINS 35¢ — 99¢

SUPER SUDS POUDRE AVEC FOURCHETTE — 95¢

SAVON CASHMERE BOUQUET FORMAT DE BAIN — MOINS 10¢ — 3 pour 45¢

NETTOYEUR AJAX REG. — MOINS 2¢ — 2 pour 39¢

AJAX LIQUIDE GEANT 32 oz — 89¢

Dionne LTÉE-LTD. DEPUIS 1870

30 TIMBRES UNITED EXTRA — AVEC DEUX DOUZAINES — D'ORANGES SUNKIST — GROSSEUR 163

30 TIMBRES UNITED EXTRA — AVEC TROIS LIVRES — FEVES Jaunes ou vertes

EATON 1962

JOURNÉE RECORD

JEUDI de 9 h. 30 à 9 h.

LA PLUS GRANDE VENTE DU PLUS GRAND MAGASIN DE LA PLUS GRANDE VILLE AU CANADA.

20 PAGES SENSATIONNELLES

PARCOUREZ TOUS LES ÉTAGES JEUDI POUR BÉNÉFICIER DES AUBAINES LES PLUS FORMIDABLES QUE VOUS AYEZ VUES DEPUIS LONGTEMPS!

DES CENTAINES DE SPECIAUX 'NON ANNONCES' SONT EN VENTE PARTOUT DANS LE MAGASIN

LIVRAISON: En raison de l'énorme succès de cette vente annuelle, nous ne pouvons vous promettre la livraison selon notre horaire habituel, mais elle sera faite aussi promptement que possible.

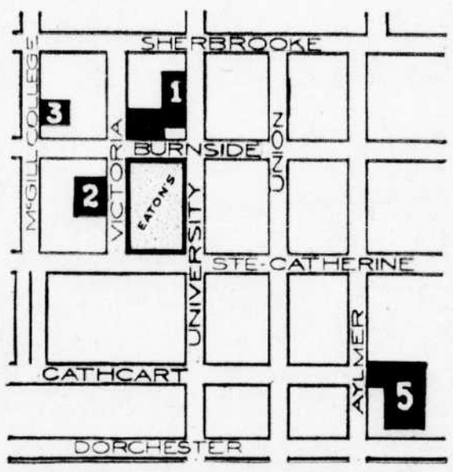
LE STANDARD TÉLÉPHONIQUE EATON EST OUVERT CE SOIR JUSQU'À 7 H.

OUVERT DEMAIN (JEUDI) DE 8 HEURES DU MATIN A 9 HEURES DU SOIR.

COMMANDEZ PAR LE NUMERO DE L'ARTICLE. **COMPOSEZ VI. 2-9211**

SERVICE DES COMMANDES TÉLÉPHONIQUES POUR UN RAYON DÉTERMINÉ **VI. 2-9331**

CLIENTS DE LA BANLIEUE: utilisez les lignes directes Eaton. Eaton assume les frais de vos appels.



STATIONNEMENT:

FACILITES DE STATIONNEMENT SUPPLEMENTAIRE POUR LES CLIENTS EATON

En plus des deux parcs de stationnement EATON, il y a deux autres terrains de stationnement près de chez EATON. Emmenez toute la famille magasiner jeudi! Tout le monde économisera!

1. Stationnement EATON, rue Victoria (plus haut que Burnside)
2. Stationnement EATON, rue Victoria (plus bas que Burnside)
3. Stationnement Bleuront, rue McGill College (plus haut que Burnside).
5. Stationnement St-Régis — 1215, Carré Phillips.

Frais de stationnement courant Eaton — Les talons doivent être timbrés aux endroits suivants —

REZ-DE-CHAUSSEE — Comptoir de renseignements, Comptoir des timbres, rayon de papeterie Kiosque des billets d'autobus, rue de l'Université

THE T. EATON Co LIMITED OF MONTREAL

EN TOUTE CONNAISSANCE DE CAUSE, EATON VEND AUSSI BON MARCHÉ QUE N'IMPORTE QUI

EATON 1962

JOURNÉE RECORD

JEUDI de 9 h. 30 à 9 h.

LA PLUS GRANDE VENTE DU PLUS GRAND MAGASIN DE LA PLUS GRANDE VILLE AU CANADA.

20 PAGES SENSATIONNELLES

PARCOUREZ TOUS LES ÉTAGES JEUDI POUR BÉNÉFICIER DES AUBAINES LES PLUS FORMIDABLES QUE VOUS AYEZ VUES DEPUIS LONGTEMPS!

DES CENTAINES DE SPECIAUX 'NON ANNONCES' SONT EN VENTE PARTOUT DANS LE MAGASIN

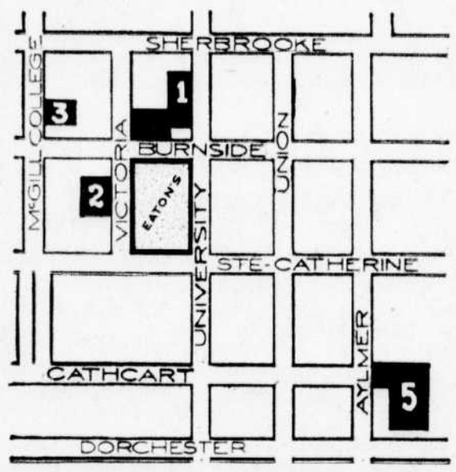
LIVRAISON: En raison de l'énorme succès de cette vente annuelle, nous ne pouvons vous promettre la livraison selon notre horaire habituel, mais elle sera faite aussi promptement que possible.

LE STANDARD TÉLÉPHONIQUE EATON EST OUVERT CE SOIR JUSQU'À 7 H.

OUVERT DEMAIN (JEUDI) DE 8 HEURES DU MATIN A 9 HEURES DU SOIR.

COMMANDEZ PAR LE NUMERO DE L'ARTICLE. **COMPOSEZ VI. 2-9211** SERVICE DES COMMANDES TÉLÉPHONIQUES POUR UN RAYON DÉTERMINÉ **VI. 2-9331**

CLIENTS DE LA BANLIEUE: utilisez les lignes directes Eaton. Eaton assume les frais de vos appels.



STATIONNEMENT:

FACILITES DE STATIONNEMENT SUPPLEMENTAIRE POUR LES CLIENTS EATON

En plus des deux parcs de stationnement EATON, il y a deux autres terrains de stationnement près de chez EATON. Emmenez toute la famille magasiner jeudi ! Tout le monde économisera !

1. Stationnement EATON, rue Victoria (plus (haut que Burnside)
2. Stationnement EATON, rue Victoria (plus bas que Burnside)
3. Stationnement Bleuront, rue McGill College (plus haut que Burnside).
5. Stationnement St-Régis — 1215, Carré Phillips.

Frais de stationnement courant Eaton — Les talons doivent être timbrés aux endroits suivants —

REZ-DE-CHAUSSEE — Comptoir de renseignements, Comptoir des timbres, rayon de papeterie Kiosque des billets d'autobus, rue de l'Université

THE T. EATON Co LIMITED
OF MONTREAL

EN TOUTE CONNAISSANCE DE CAUSE, EATON VEND AUSSI BON MARCHÉ QUE N'IMPORTE QUI

JEUDI DE 9 H.30 À 9 H.

EATON

La Vente dont parle tout Montréal !

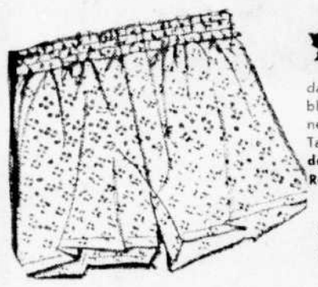


SPECIAL DE LA JOURNEE RECORD JEUDI
.59
3 pour 1.69

MODELES ATHLETIQUES

Gilets et caleçons en tricot de coton côtelé suisse de couple ample. Orifices des bras renforcés nylon, épaules galonnées. Siège double, bande de taille élastifiée, insertions élastiques aux hanches. Tailles P-M-G-F.

CALEÇONS COURTS COTON



10 De très bonne qualité, motifs fantaisie et sobres dans les tons unis de blanc, bleu, vert, havane, gris. "Sanforized". Tailles P.M.G.F. Spécial de la journée Record jeudi .79

3/2.29

ROBES DE CHAMBRE, ORD. 12.95

Bien au-dessous du prix habituel ! Trois poches, ceinture, lavable. Tartans : Royal Stewart, Dress Gordon, Black Watch, McBain et Hunting McKinnon. Tailles P-M-G-F.

SPECIAL DE LA JOURNEE-RECORD JEUDI 7.47

11 COMPOSEZ VI. 2-9211

RAYON 228, AU REZ-DE-CHAUSSEE.

PANTALONS DE Ggolf "STAN LEONARD"



Ord. 12.95

Bien au-dessous du prix habituel, jeudi

SPECIAL DE LA JOURNEE-RECORD

6.95

Ces pantalons sont confectionnés méticuleusement de Térylène et coton ou de viscose et coton. Ce sont des tissus légers toile de texture unie ou de fantaisie entièrement lavables. Mi-ceinture réglable, poches biaisées, 2 poches dos en solide coton et nylon. — Vert étain, vert olive, brun mi-foncé, havane clair, ou bleu clair. Tailles 30 à 38.

RAYON 329, AU DEUXIEME CHEZ EATON

T. EATON Co LIMITED OF MONTREAL



SPECIAL DE LA JOURNEE-RECORD JEUDI
38.95
4.30 PAR MOIS
10 mensualités

TONDEUSES TECO 18" ROTATIVES

131 Largeur de coupe 18". Moteur Clinton 2 temps, 2 c.v. (les moteurs à 2 temps fonctionnent à l'huile et à l'essence mélangées). Démarreur à remontoir. Belle finition 2 couches en brun et blanc. Robustes roues d'acier avec bandages caoutchouc. Tablier d'acier épais.



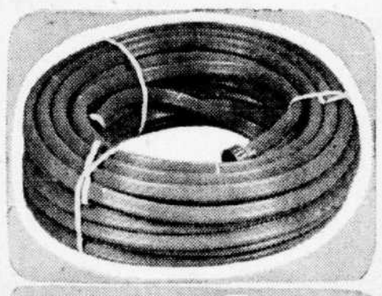
SPECIAL DE LA JOURNEE RECORD JEUDI
58.95
6.35 PAR MOIS
10 mensualités

TONDEUSES TECO 19" A MOTEUR 4 TEMPS

132 Moteur Clinton 4 temps, 3 c.v. avec démarreur à impulsion. Fonctionne parfaitement à l'essence ordinaire. Contrôle sur le guidon. Un dispositif de réglage sur les roues de 7" permet une hauteur de coupe de 1½" à 3¼". Finition ton cuivre, moteur peint en émail blanc. Hachoir inclus.

ARTICLES DE JARDIN (RAYON 253), AU CINQUIEME

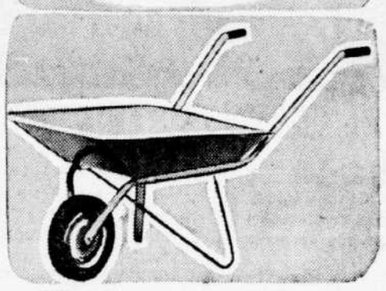
TUYAU D'ARROSAGE



138 Diamètre de 7/16". Tuyau d'arrosage rouge opaque et côtelé pour plus de solidité. Avec raccords. — Longueur: 75'. Spécial de la journée-Record jeudi 2.88

AU CINQUIEME

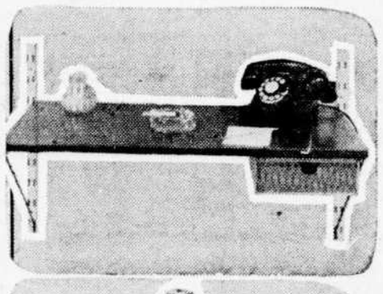
BROUETTES D'ACIER



134 Capacité de 2½ p.c. Roues semi-pneumatiques. Coffre d'acier épais et cadre acier tubulaire. — Vert, manches jaunes. Spécial de la Journée Record jeudi 8.98

(AU CINQUIEME)

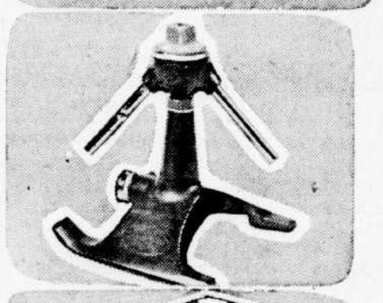
BUREAUX "Wall-O-Magic"



136 Bureau d'acier épais genre tablette pouvant servir à plusieurs usages. Facile à installer. Env. 31½" de long par 17¾" de largeur. Tiroir 8¼" de long x 17¾" de large, 3" de profondeur. Couleurs combinées variées. Fixations en blanc, tasseaux en noir. Spécial de la Journée-Record jeudi 7.95

AU QUATRIEME

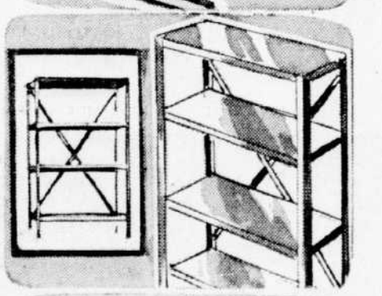
ARROSEURS "SUNBEAM"



139 Arroseur automatique dont l'envergure varie de 5 à 10 pieds. Contrôle du bout du doigt. Coussinets de bronze. Les parties de cuivre exposées sont chromées. Spécial de la Journée Record jeudi 3.49

AU CINQUIEME

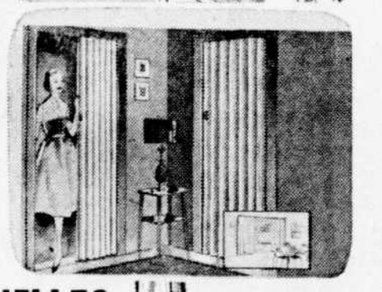
ETAGERES



133 4 tablettes réglables. Emaillées ton brun. En acier épais. Environ 30" x 12" x 66" de hauteur. Spécial de la Journée-Record jeudi 7.99

(AU QUATRIEME)

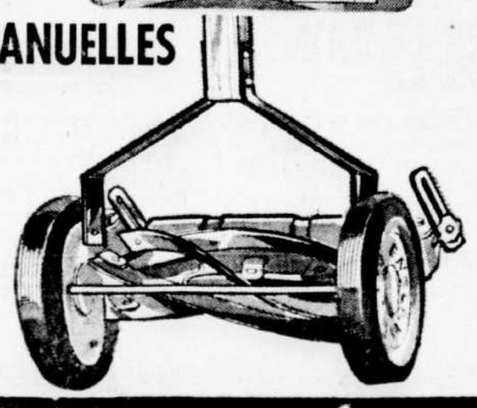
PORTES PLIANTES 38"x80"



135 En plastique vinyl de longue durée. Installation facile. Avec rails et ferrures. Dimensions 38" x 80". Gris seulement. Spécial de la Journée-record jeudi 3.99

AU QUATRIEME, RAYON 253

TONDEUSES MANUELLES



140 Tondeuses anglaises munies de 5 lames d'acier Sheffield. Largeur de coupe 14". Lames montées sur bagues de bronze. Roues à bandages caoutchouc de 9". Hauteur de coupe réglable ainsi que la tension des lames.

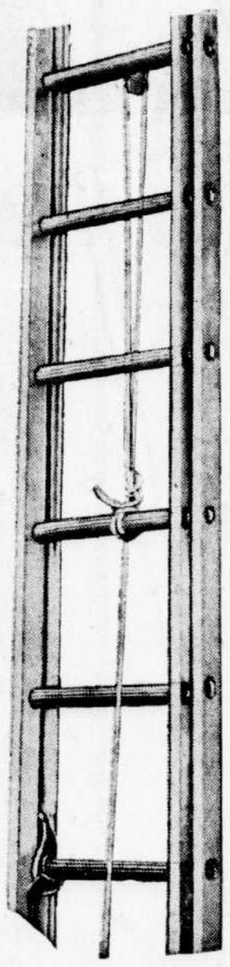
SPECIAL DE LA JOURNEE-RECORD JEUDI

9.99

AU CINQUIEME, RAYON 253

137

ECHELLES ALUMINIUM TECO A COULISSE



SPECIAL DE LA JOURNEE RECORD JEUDI

20 pieds **37.95**

24 pieds **46.95**

28 pieds **52.95**

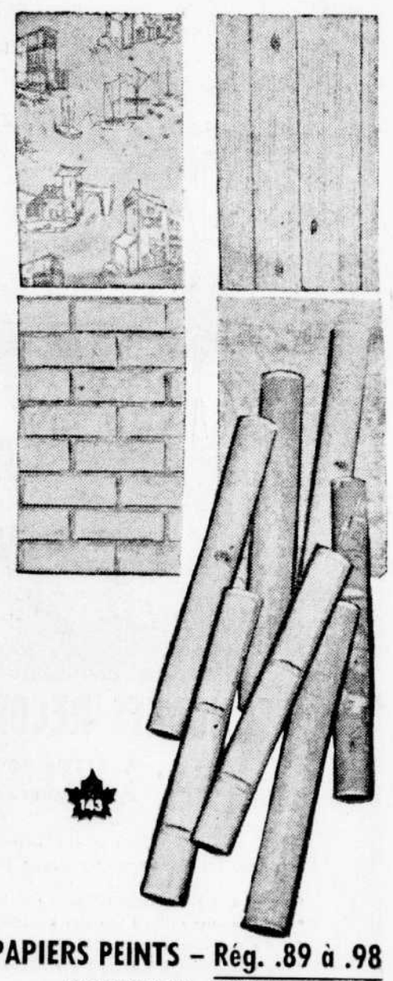
32 pieds **61.95**

36 pieds **69.95**

40 pieds **77.95**

Echelle robuste, ne rouille pas, ne pourrit pas. — Semelles de sûreté pivotantes. Avec corde et poulie.

QUINCAILLERIE (RAYON 253), AU QUATRIEME



143

PAPIERS PEINTS – Rég. .89 à .98 ROULEAUX SIMPLES

Solde de fin de saison. Grand choix — tons unis, textures façonnées, dessins fleuris, motifs façon briques et pour salles de jeux, paysages, dessins rustiques. Tous sont encollés, faciles à poser, enduits de plastique et lavables. Le rouleau simple couvre environ 30 pieds carrés (une chambre de 9' x 12' x 8' de hauteur demande environ 10 rouleaux simples). Le rouleau simple, SPECIAL DE LA JOURNEE RECORD .50

144 Bordures assorties. Rég. .39 la bobine de 4 verges. 2 bobines pour .50

NOTA : Bien que le prix indiqué soit celui du rouleau simple, le papier peint est emballé, vendu et échangé EN ROULEAUX DOUBLES SEULEMENT.

PEINTURES ET PAPIERS PEINTS (RAYON 274), AU QUATRIEME

PEINTURE GLIDDEN ! 5 FINIS AU CHOIX !



Peinture blanche pour extérieurs (maisons) :

141 Pour maisons, chalets, clôtures, garages, etc. Grand pouvoir couvrant, résiste aux intempéries. Facile à poser.

Email à parquets et perrons en gris moyen. Pour intérieurs et extérieurs. Perrons, vérandas, escaliers. Durable, séchant rapidement et résistant aux intempéries hiver et été.

Peinture blanche semi-mate pour intérieurs. Laisse un fini lustré sur murs, plafonds, boiseries. Résistante, lavable.

Peinture blanche mate pour intérieurs. Fini mat pour murs et plafonds.

Peinture blanche au Latex pour intérieurs. Pour plafonds et murs. S'applique au rouleau et au pinceau sur plâtre, panneaux de fibre, papiers peints. Lavable au savon et à l'eau. Sèche en 20 minutes. SPECIAL DE LA JOURNEE-RECORD, au choix, le gallon 4.50

Colorez votre peinture à l'aide de petits tubes de couleur peu coûteux. Le tube .40

Nécessaires 3 pièces pour peindre

Composés de : Rouleau mohair de 7½", petit rouleau de 3" pour finitions, solide plateau métal pour contenir la peinture.

142 COMPOSEZ VI. 2-9211 — CLIENTS DE L'EXTERIEUR Ecrivez au service d'achats EATON, Montréal 1.80

PEINTURES ET PAPIER PEINT — RAYON 274, AU QUATRIEME

COMPOSEZ VI. 2-9211 SERVICE DES COMMANDES TÉLÉPHONIQUES | VI. 2-9331 POUR TOUS AUTRES APPELS À DES RAYONS DÉTERMINÉS

MAGASINEZ JEUDI CHEZ EATON JUSQU'À 9 H. LE STANDARD DES COMMANDES TELEPHONIQUES OUVRE DES 8 H. DU MATIN. VI. 2-9211

JEUDI DE 9 H.30 À 9 H.

EATON

Achetez de confiance Garantie Eaton :
"ARGENT REMIS SI LA MARCHANDISE NE SATISFAIT PAS"

TISSUS "VIYELLA" A SOLDER! 40% DE RABAIS!

124

Pas de commandes postales ni téléphoniques, s.v.p.

Un grand solde d'entrepôt permettra aux clients EATON d'acheter de cette belle flanelle 'Viyella', 55% laine et 45% coton, à prix d'aubaine remarquable. Teintes unies, motifs cachemire et tartans. Songez à vos travaux de couture d'automne . . . (chemises d'hommes, blouses, robes de chambre, vêtements d'enfants, etc. . . .) achetez maintenant pour économiser !

SPECIAL DE LA JOURNEE RECORD

Flanelle 'Viyella' unie 36" — Ord. 2.75 La verge **1.65**

Flanelle 'Viyella' imprimée 36" — Ord. 2.95 La verge **1.77**

Flanelle 'Viyella' à tartans 36" — Ord. 3.50 La verge **2.10**

Flanelle 'Viyella' à tartans 54" — Ord. 3.95 La verge **2.37**

Flanelle "Viyella' unie 54" — Ord. 5.25 La verge **3.15**

TISSUS (RAYON 233), AU DEUXIEME

125 GUINGAN DE COTON

44". Lavables à la main, vite-sec, pour blouses, vêtements d'enfants, etc . . . Rose foncé, vert, rose tendre, bleu, havane, mousse, jaune doré et et noir/blanc.

Spécial, la verge **.69**

126 PERCALE IMPRIMEE

36". Percale de coton pour tabliers, vêtements d'enfants, etc. Motifs floraux, classiques, nouveauté et enfantins. Rose tendre, bleu, vert, lilas.

Spécial, la verge **.39**

127 IMPRIMES TEX-MADE

36". Imprimés à motifs floraux, nouveauté, de cuisine, géométriques et enfantins. Bleu, rouge, vert, gris et brun dans le lot.

Spécial, la verge **.49**

128 COTON VITE SEC

36". Motifs floraux, géométriques et continus. Rouge, bleu, jaune doré, mauve, vert et mandarine de tons foncés et mi-foncés.

Spécial, la verge **.49**

129 'MAGIC CREPE'

38/39". Motifs floraux, continus, géométriques et type cachemire. Brun, taupe, vert, bleu, bleu royal et gris dans le lot. Tissu d'acétate lavable à la main et infroissable.

Spécial, la verge **.99**

130 CHAMBRAI de COTON

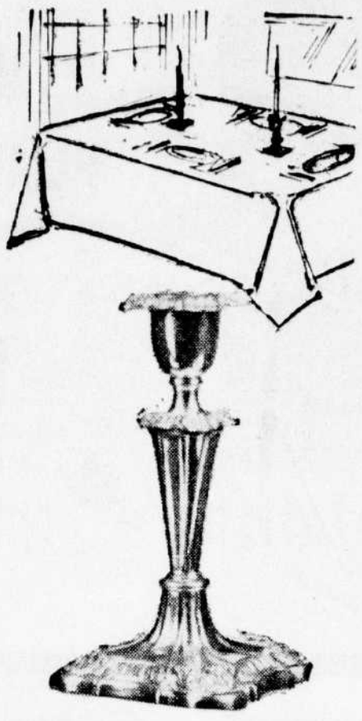
36". Lavable à la main. **Uni :** rose tendre, jaune, turquoise, vert, beige, bleu, mauve. **Rayé :** rose tendre, jaune, turquoise, vert, beige, bleu, mauve. **Quadrillés :** rose tendre, jaune, turquoise, vert, beige, bleu, rouge, mauve.

Spécial, la verge **.79**

COMPOSEZ VI. 2-9211

TISSUS (RAYON 233), AU DEUXIEME

THE T. EATON Co LIMITED OF MONTREAL



RABAIS de 40% à 50% ARTICLES EN FER BATTU CHROME

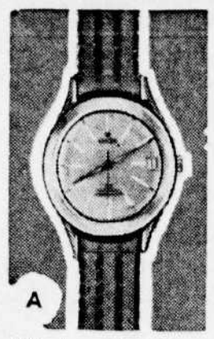
76 Solde ! Service à thé de 3 ou 4 pièces, reproduction d'une assiette Sheffield, chandeliers, cruches, bol à marmelade, carafe, beurrier, service à café, plat de hors-d'oeuvres, plateau et autres. **Illustré : Chandelier.**

Rég. 55.00 la paire

Spécial de la journée record **27.50** la pai.

COMPOSEZ VI. 2-9211

RAYON 515, AU REZ-DE-CHAUSSEE, CHEZ EATON



A. Pour hommes. Montre Gruen. Mouvement 23 rubis, calendrier automatique.

Spécial de la Journée Record **47.50**



B. **Pour hommes.** Montre Gruen de grande renommée, bracelet extensible. **Spécial de la journée record** **34.50**



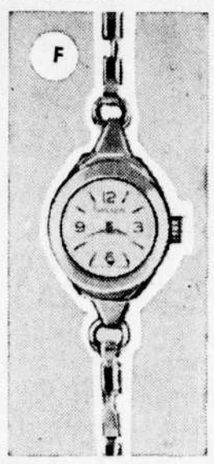
C. Montre de dames, pour infirmières, pour le sport . . . à l'épreuve de la poussière, de l'eau, des chocs, trotteuse pour les secondes, bracelet extensible. Spécial de la Journée Record **29.95**



D. **Modèle pour dames.** Bracelet extensible à cordonnet noir. Spécial de la Journée record **35.70**



E. **Pour dames.** Forme ovale, boîtier ton jaune or. Spécial de la Journée record **28.50**



F. **Pour dames.** Mouvement 17 rubis. Boîtier et cadran jaune or, bracelet extensible. Spécial de la Journée record **12.49**

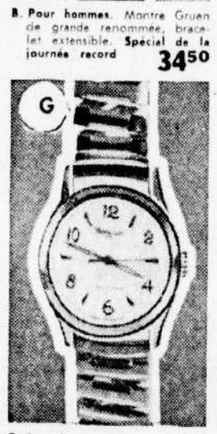
LIQUIDATION DE MONTRES DE PRÉCISION

MOUVEMENTS 17 ET 23 RUBIS

Des montres à prix économiques record jeudi!

77 COMPOSEZ VI. 2-9211

RAYON 515, AU REZ-DE-CHAUSSEE



G. **Pour hommes.** Mouvement 17 rubis, cadran lumineux, trotteuse pour les secondes, antichocs, boîtier ton or, bracelet extensible. Spécial de la Journée record **12.49**



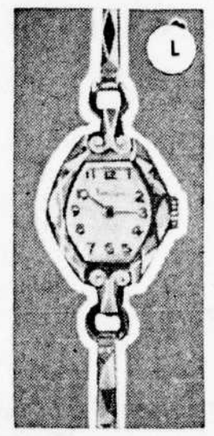
H. **Rég. 25.00 !** Montre pour hommes, mouvement 23 rubis, cadran lumineux, automatique, antichocs et réfractaire à l'eau, boîtier jaune or. Spécial de la Journée record **18.99**



J. **Pour hommes.** Mouvement 17 rubis, boîtier chrome, antichocs, cadran lumineux, trotteuse pour les secondes, fond acier inoxydable. Spécial de la Journée record **9.77**



K. **Pour dames.** Montre carrée. Mouvement 17 rubis, boîtier jaune or. Spécial de la Journée record **12.49**



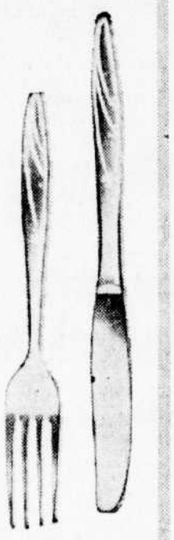
L. **Pour dames. Rég. 25.00 !** Boîtier jaune or, mouvement 17 rubis, cadran jaune, bracelet extensible. Spécial de la Journée record **18.99**

SERVICE 45 PIÈCES

Belle coutellerie en acier inoxydable

SPECIAL DE LA JOURNEE RECORD 78

8.88 Chaque ensemble



Un magnifique service en acier inoxydable qui ne se ternit pas, ne se rouille pas, ne se tache pas. Décors 'Aida' ou 'Doreen'. Le service se compose de 8 couteaux de table à lame dentelée, 8 fourchettes à dîner, 8 cuillers à dessert, 8 fourchettes à salade, 8 cuillers à thé, 1 couteau à beurre, 1 cuiller à sucre. Dans une belle boîte cadeau.

SPECIAL : NON ILLUSTRES 79

A. Service de coutellerie de 26 pièces en acier inoxydable pour 6 personnes. Avec boîte-cadeau. Spécial de la Journée Record **5.57**

80 B. Horloges importées 1/3 prix. Rég. 23.95 à 45.00. Spécial **11.97 à 22.50**

RAYON 515, AU REZ-DE-CHAUSSEE

GRANDES OFFRES EN ARTICLES DE TOILETTE!

SERVIETTES HYGIENIQUES



81 Douces, absorbantes, fabrication renommée. Boîte économique de 48.

SPECIAL **1.20**

3 boîtes **3.47**

CRISTAUX ANTI-MITES

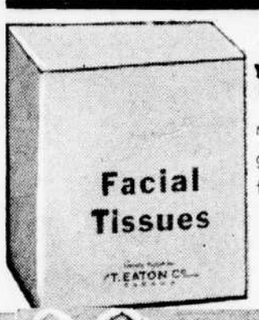


82 Paradichlorobenzène pour la protection des vêtements. Peut être répandu sur les tapis à l'aide de la soufflerie de l'aspirateur.

SPECIAL 2 lb. **.63**

4 lb. **1.17**

SERVIETTES A DEMAQUILLER



83 Papier-tissu blanc, doux, pour le démaquillage et les usages courants. 1000 feuilles par boîte.

SPECIAL 3 boîtes **1.77**

TRAITEMENTS TUSSY



84

SPECIAL		
Crème à démaquillage émulsionnée	4 oz	.75
	8 oz	1.25
Crème riche	4 oz	1.25
Crème de beauté aux hormones	2 oz	1.25
Crème hydratante	2 oz	1.25
Crème "Dry Skin"	4 oz	1.00
Lotion pour la peau	8 oz	1.00
"Freshener" pour peaux sèches	8 oz	1.00



Lames Personna

85 Lames de rasoir à double tranchant, usinage de précision en Grande Bretagne, lames évidées. Spécial La boîte de 100 **.88**



Lunettes de soleil

86 Rég. .98 — Importées d'Italie. Pour hommes et femmes. Grand choix de couleurs et de modèles. SPECIAL **.79**



Bas élastiques nylon IMPARFAITS

87 Confortables, maintenant bien. Longueur au genou. Bouts ouverts. Pointures : petite, moyenne, grande, très grande. SPECIAL **2 paires 9.75** la paire **4.97**



Shampooing "Bliss" Ord. 1.29

88 Marque Richard Hudnut. Convient à tous types de cheveux. Grand flacon de 16 onces. Prix économique. SPECIAL, 2 flacons **1.29**



Dentifrice "Stripe"

Rég. .99. Pâte dentifrice rose et blanche à rayures. Combat la carie dentaire. Laisse les dents éclatantes.

89 Amuse les enfants. 2 tubes **.83** 4 tubes **1.58**



Vibro-masseurs

90 "Vibra-Queen" — vibro-masseur pour les mains et le corps, le cuir chevelu, pour soulager les muscles fatigués. 3 applicateurs. SPECIAL, l'ensemble **6.79**

COMPOSEZ VI. 2-9211 — SERVICE DES COMMANDES TELEPHONIQUES — ARTICLES DE TOILETTE (RAYON 212), AU REZ-DE-CHAUSSEE



SERVIETTES DE CUIR PRESSE !

ORDINAIRement 6.95

91 • Cadre acier de 17". • Coins en cuir renforcé et pieds de métal. • Coutures doubles partout. • Panneau de cuir ton havane de 6 oz. • Serrure de métal à 3 crans et clé.

4.99

Spécial de la Journée Record

COMPOSEZ VI. 2-9211

Service des commandes téléphoniques (RAYON 208), AU REZ-DE-CHAUSSEE

2 MACHINES À ÉCRIRE EN VEDETTE

LE "EATON CUSTOM" ORD. 94.50

92 SPECIAL DE LA JOURNEE RECORD **79.95**

5.05 PAR MOIS 18 mensualités



- La vitesse d'une machine de bureau
- Clavier standard anglais ou bilingue
- Ruban 2 tons, frappe stencil
- Contrôle de la marge du bas
- Contrôle de la touche
- Contrôle automatique du chariot
- Avec mallette pratique et attrayante.

LE "MAJESTIC" ORD. 69.95

SPECIAL DE LA JOURNEE RECORD **54.95**

5.90 PAR MOIS 10 mensualités



93

- Clavier 88 caractères
- Ruban 2 tons, frappe stencil
- Contrôle de la touche
- Réglage de l'interligne 0-1-1½-2
- Clavier anglais, type pica
- Léger. Pèse 10 lb avec la mallette.

Machine à écrire portative PATRIA, clavier bilingue à bas prix formidable.

Spécial de la journée record **54.95**

Pas de versement comptant sur achats par plan budgétaire de 15.00 et plus. Taxe payable à l'achat

Renseignez-vous sur la reprise éventuelle de votre machine à écrire.

Composez VI. 2-9211 — Service des commandes téléphoniques

RAYON 408, AU REZ-DE-CHAUSSEE

En toute connaissance de cause EATON VEND AUSSI BON MARCHÉ QUE N'IMPORTE QUI

MAGASINEZ JEUDI CHEZ EATON JUSQU'A 9 H. — LE STANDARD DES COMMANDES TELEPHONIQUES OUVRE DES 8 H. DU MATIN — VI. 2-9211

JEUDI de 9 H 30 A.M. à 9 H. P.M.

PLUS DE 100 SPECIAUX "NON ANNONCES"

EATON
MAGASIN DU SOUS-SOL
CLIMATISÉ

Veuillez donner le numéro de l'article lorsque vous commandez par téléphone ou par la poste

COMPOSEZ VI. 2-9211

Le tableau téléphonique ouvre à 8 h.



Combinaisons 174
tailles 32 à 42

Combinaisons en nylon opaque "Arnel", acétate / nylon. D'autres tissus également. — Avec bretelles réglables, garnitures plissées et dentelle. Blanc, rose, ton or, bleu et beige dans le lot.

Sauts-de-lit 175

En cotonnades, vite sec à peu ou pas de repassage. Délicates garnitures de dentelle à l'encolure, aux manches et aux empiècements. Boutonnant par devant. Impressions de fleurs en rose, bleu, aqua et lilas sur blanc. Petite, moyenne et grande.

Pyjamas de finette 176

Pyjamas de finette douce. Variété d'impressions attrayantes en rose, bleu, lilas, ton or sur blanc. Coupe ample confortable. Petite, moyenne et grande pour dames et adolescentes.



ORD. 8.99 SPECIAL **6.66** chacune

ORD. 10.99 SPECIAL **1.66** chacun 2 pour 3.25

ORD. 9.95 SPECIAL **7.49**

207 VAREUSES EN NYLON

Achat spécial de vareuses pour garçons. En nylon imperméable, doublure matelassée chaude, fermeture glissière toute longueur, deux poches fendues et poignets tempête. Capuchon matelassé avec cordon à tirage. BLEU et ANTHRACITE — Tailles 6 à 12 ans. Achetez maintenant pour l'hiver.

208 PANTALONS "JEAN"

Pantalons "Jeans" en coton "Sanforized" de bonne qualité pour garçons. Taille élastique tout autour. Passants de ceinture, glissière, 2 poches profondes. — GENOUX DOUBLES. ANTILOPE, ANTHRACITE, LODEN, VERT. Tailles pour 6 à 12 ans.

209 PARDESSUS REVERSIBLES

Achat spécial de pardessus DEUX-DANS-UN pour garçons. Un côté en coton réfractaire à l'eau, l'autre en tissu quadrillé attrayant. — Servez-vous-en comme d'un pardessus ou comme d'un imperméable. Manches raglan, poches fendues. — BRUN/BEIGE, VERT/BEIGE. Tailles 8 à 16 ans. Profitez de cette aubaine jeudi !

D'autres spéciaux record Liquidés par le manufacturier !

210 BLOUSONS — 211 CHANDAILS
POUR GARÇONS

Ord. 7.99-8.99 ! Blousons de modèle populaire pour garçons, en tissus laminés et "Terylene". Couleurs et motifs divers. Tailles 8 à 16 ans dans le lot.
SPECIAL, chacun **4.99**

Ord. 4.99 ! Chandails de coton pour garçons. Tricot fantaisie. Fermeture 5 boutons. Beige, ton or, vert, ton mousse de mer dans le lot. Petite, moyenne, grande.
SPECIAL, chacun **2.99**

1,000 CHEMISES SPORT SANS MANCHES, POUR GARÇONS

A 1/3 PRIX ET MOINS ! Réduits du stock ! Motifs, tailles et couleurs variés dans le lot. SPECIAL, chacune **1.00**

VENEZ TOT POUR UN MEILLEUR CHOIX

(RAYON 932), AU SOUS-SOL

En toute connaissance de cause EATON VEND aussi BON MARCHE que n'importe qui!

"ARGENT REMIS SI LA MARCHANDISE NE SATISFAIT PAS"

T. EATON Co LIMITED OF MONTREAL

COMPOSEZ VI. 2-9211

Prière d'indiquer un 2ème choix de couleur

3 gaines-culotte

de "BEST-FORM" en vente à un bas prix record !

ACHETEZ-LES SEPAREMENT OU L'ENSEMBLE ASSORTI — Gaines culottes très légères. En tulle élastique rayonne/nylon, panneau de satin rayonne par-devant. En achetant ces gaines, ce sera le plus beau cadeau que vous pourrez faire à votre taille ! Elles vous donneront une silhouette svelte et agréable à voir. Ornées de dentelle de nylon. Taille doublée de nylon "Helanca" élastique ainsi que les bandes des jambes. Entrejambe de tricot nylon à 4 jarretelles détachables. Consultez le tableau ci-dessous pour votre taille.

A. Jambe très longue. B. Jambe longue C. Jambe courte

SPECIAL JEUDI **2.59** CHACUNE 177



Grandeurs	petite	moyen.	grande	forte
Tailles	24-26	27-28	29-30	31-32
Hanches	34-36	37-38	39-40	41-42

Faites vos emplettes en personne, écrivez ou composez **VI. 2-9211**

(RAYON 909), AU SOUS-SOL



178 Souliers tout-aller

Deux modèles élégants ! A bon marché

Deux modèles tout aller pour l'été. D'inspiration Californienne. En cuir souple grenu. Semelles de matière synthétique collées, talons semi compensés. Pointures 5 à 9 et 1/2 pointures. Largeurs moyennes a) MODELE ELASTIFIE MODELE CHALE. Ton or, blanc, brun, noir. b) MODELE ELASTIFIE (insertions), avec courroie et boucle. Blanc, (RAYON 937) AU SOUS-SOL

Commandes téléphoniques acceptées sur le blanc seulement



179 Chaussures de ballon-panier

Semelles vulcanisées d'une pièce

En toile forte épaisse en NOIR ou BLANC. Fausses semelles coussinées antichocs vulcanisées d'une seule pièce. Ces souliers durent plus longtemps que les modèles ordinaires. Pointures GARÇONS 1 à 5, HOMMES 6 à 11. Pas de 1/2 pointures. 1. Protège cheville 2. Oeillets de métal anti-rouille 3. Protecteurs du bout en caoutchouc spongieux. 4. Semelles de caoutchouc vulcanisé 5. Orifices d'aération 6. Support plantaire. (RAYON 937) AU SOUS-SOL

COMPOSEZ VI. 2-9211

Pour hommes et jeunes hommes

COMPLETS TROPICAL 2 PANTALONS



Achetez maintenant à ce bas prix record !

SPECIAL JEUDI **19.99** 182

2.35 PAR MOIS — 9 MENSUALITES

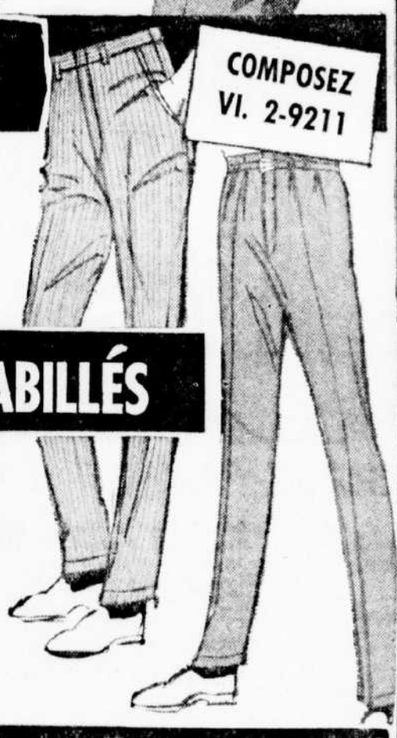
COMPLETS TROPICAL D'ETE en viscose/acétate mixte robuste et durable. Tissu léger, résistant aux faux plis et de belle apparence.
- Modèles de forme droite à 3 ou 2 boutons, quelques-uns avec 2 fentes et d'autres avec une seule fente au dos. Poches à rabats. Deux pantalons à pinces simples.
- En brun, bleu, gris et olive. Tons estompés et quadrillés
- Tailles 34 à 48. Tailles courante, grande, courte, courte-forte, et naturelle.

Ne manquez pas cette vente formidable à prix record !

Pas de versement comptant sur achats par plan budgétaire. Taxe payable à l'achat.

(RAYON 929) AU SOUS-SOL

Des milliers de Pantalons de coton



Pantalons lavables, en cordé de coton, pour les sports, le travail et les jeux. Devant uni, 4 poches et glissière. Tailles 28 à 36. • LODEN • ANTILOPE • NOIR • BEIGE.

SPECIAL DE LA JOURNEE RECORD JEUDI 2 pour 5.00 **2.59** chacun

183

PANTALONS HABILLÉS

A un prix spécial record

Pantalons de belle coupe pour hommes. En flanelle/viscose et acétate mixte. Plis doubles, glissière et passants de ceinture. Tailles 28 à 40. GRIS MI-FONCE • ANTHRACITE • LODEN.

2 pour 6.00 **3.15** chacun

184 (RAYON 929) AU SOUS-SOL

EN CUIR DE VEAU

Souliers pour hommes et jeunes hommes De la qualité qui invite à la comparaison !

Souliers de cuir de veau espagnol souple et doux avec semelles de cuir robustes. Doublures du quartier en cuir kip de couleur naturelle. Trépointes Goodyear. Pointures 6 à 12 et 1/2 pointures. a) EMPEIGNE MOCASSIN, bout pointu. Noir, largeurs D-E. Brun foncé, largeur D seulement. b) BALMORAL HABILLE, bout pointu. Noir seulement. Largeurs D-E. c) MODELE A BANDE, bout semi pointu. Brun foncé et noir. Largeurs D-E. d) MODELE ELASTIFIE, bout pointu. Noir seulement. Largeurs D-E.

SPECIAL DE LA JOURNEE RECORD JEUDI la paire **7.99**

(RAYON 937) AU SOUS-SOL

185



COMPOSEZ VI. 2-9211



Pour fauteuil Ch. **4.44**

Pour sofa Ch. **8.88**



SPECIAL DE LA JOURNEE RECORD JEUDI
48" x 95" 96" x 95" 144" x 95"
8.99 la paire 17.99 la paire 26.99 la paire



SPECIAL DE LA JOURNEE RECORD JEUDI 9' x 12' **29.95**

186 HOUSSES E-L-A-S-T-I-Q-U-E-S

Lavables — sans repassage — élastiques

Economies record sur ces housses en rayonne/coton mixte à motifs de tweed pour vos meubles. Elastiques donc faciles à ajuster. Ne se déforment pas ou ne rétrécissent pas. Faciles à placer et à enlever. • TON OR • BRUN • TURQUOISE • VERT.

COMPOSEZ VI. 2-9211

(RAYON 967), AU SOUS-SOL

187 Tentures mur-à-mur

Lavables sans repassage

Grand achat spécial de belles tentures modernes à motifs bouclé. Teintes unies, motifs attrayants. Blanc, beige, melon, ton or, turquoise, pain grillé.

Motifs modernes en : rouille/brun sur blanc et brun/vert sur blanc. MOTIFS FLEURIS EN : Corail/brun sur beige, Turquoise/brun sur blanc, Rose/rouge sur blanc.

COMPOSEZ VI. 2-9211

(RAYON 967), AU SOUS-SOL

188 Tapis tweed envers caoutchouc

Jolis tapis tweed en rayonne viscose lavable et antimites. Envers robuste de caoutchouc mousse de 3/16" d'épaisseur environ qui donne une épaisseur confortable pour marcher. Le tapis et le sous-tapis forment une seule pièce. • Gris anthracite • Beige/brun • Vert pin.

(967) AU SOUS-SOL

40 seulement
Tapis
Envers caoutchouc
Rayures multicolores
En mélange
laine/viscose
35.00
9' x 12'

COMPOSEZ VI. 2-9211 SERVICE DES COMMANDES TÉLÉPHONIQUES | VI. 2-9331 POUR TOUS AUTRES APPELS À DES RAYONS DÉTERMINÉS

MAGASINEZ JEUDI CHEZ EATON JUSQU'A 9 H. LE STANDARD DES COMMANDES TELEPHONIQUES OUVRE DES 8 H. DU MATIN — VI. 2-9211

EATON

JOURNÉE RECORD

En toute connaissance de cause
EATON VEND AUSSI BON MARCHE QUE N'IMPORTE QUI

TROIS-PIECES DE COTON VITE SEC

Bien au-dessous du prix habituel !

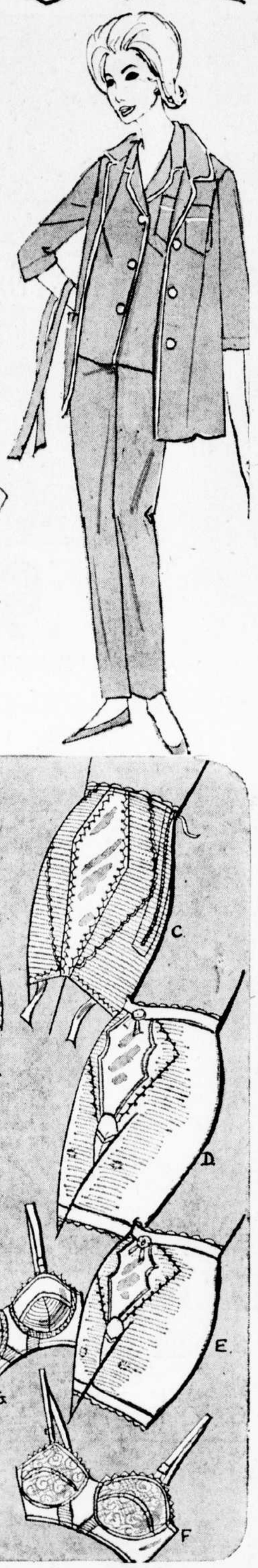
Spécial de la Journée Record

3.99

L'ENSEMBLE

279 Achat spécial de vêtements de nuit tailleur, pour chez-soi ou en voyage ! Pyjama à jambes longues, jaquette à manches courtes et tunique trois-quarts assortie. Passepoil contrastant sur pyjama et veste. Rose tendre, bleu, menthe, jaune. Tailles : petite, moyenne, grande.

COMPOSEZ VI. 2-9211
RAYON 209, AU QUATRIEME





Robes de matin Coton facile d'entretien !

Ordinairement 5.95 !

Spécial de la Journée Record

3.98

280 Deux ravissants modèles en frais coton glacé . . . un seul bas prix d'achat spécial !

A Modèle à 2 boutons avec col châle, manches raglan, 2 poches côté. Jolies impressions en rose, vert, bleu maïs. — Tailles: 12 à 20.

B Modèle enveloppant attachant côté, col à revers, 2 poches côté. Impressions de fleurs en gris, havane, rose ou vert. Tailles: 12 à 20.

COMPOSEZ VI. 2-9211
RAYON 209, AU QUATRIEME



SPÉCIAUX AU 'PETIT BUDGET'

A bas prix record

5.95

Manteaux de pluie !
Paletots d'autos !
Cache-poussière !
Costumes 2 et 3 pièces !

Soyez-là tôt . . . pas de commandes téléphoniques ni postales !

298 LE LOT COMPREND: Manteaux de pluie "Foreign Intrigue" en popeline de coton; cache-poussière de bengaline, avec ou sans col; costumes de tricot double 2 et 3 pièces, costumes de coton et laine; paletots d'auto à quadrillés laminés, en suédine et popeline de coton.

COULEURS: brun, noir, beige, vert, marine, blanc, rouge, rouille dans le lot. Tailles 8 à 18.:

RAYON 345, AU QUATRIEME



'MAGIC LADY' IMPARFAITES

Spécial de la Journée Record

1.97

281 Porte-jarretelles et gaines-culottes fraîches et extensibles, en élastique recouvert de nylon, de confection "Exquisite Form", à rabais en raison de légers défauts. Portez "Magic Lady" sous vos robes, vos shorts, vos fuseaux, vos maillots de bain. La plupart sont blanches, quelques-unes en couleur. Tailles : petite, moyenne, grande.

Commandes téléphoniques exécutées sur les blanches seulement

RAYON 209, AU QUATRIEME

1/3 À 1/2 DE RABAIS! VÊTEMENTS SPORT

Rég. 1.98 à 16.95

299 Articles de notre stock à rabais et soldes de fabricant ! Dans le groupe : corsages, fuseaux, maillots de bain, blouses, chemisettes, chandails-T, jupes. Tissus : terylene-et-coton, "Arnel"-et-Avron, tricot de coton, lainages nouveauté, velours de coton côtelé, jersey "Arnel" 2 pièces. Unis et imprimés, teintes pâles et foncées. Tailles 8 à 44 dans le lot.

Spécial de la Journée Record **.99 à 10.95**

Pas de commandes téléphoniques ni postales, s.v.p.
AU "PETIT BUDGET" (RAYON 545), AU QUATRIEME

PEIGNOIRS DE COTON SATINE

Ord. 7.99 !

Spécial de la Journée Record

290 **3.99**

Aussi faciles d'entretien qu'ils sont ravissants. Jolies pastilles blanches sur fonds de couleur ou vice-versa. Tailles : petite, moyenne, grande.

A. **Le "Victorian Lady"** de coupe classique, orné de dentelle de nylon au col et aux poches. Long ruban de nylon à pois blancs sur fonds bleu, marine, maïs ou rose.

B. **Le peignoir droit** se portant avec ou sans ceinture. Gros boutons nacrés, 2 poches appliquées, pas de manches pas de col. Rose, aqua, abricot, marine.

RAYON 247, AU QUATRIEME

COMPOSEZ VI. 2-9211



285 **BLOUSES**
Rég. 5.95 à 6.95

Echantillons et modèles variés. Divers tissus imprimés et unis. Tailles : 12 à 18 dans le lot. Spécial **3.95**

Pas de commandes téléphoniques ni postales, s.v.p.

286 **VETEMENTS SPORT**
Ord. 2.95 à 6.95

1.95 à 3.95

Fuseaux, shorts et costumes deux-pièces en un grand choix de modèles et de tissus. Tailles 10 à 18 dans le lot. Spécial

287 **VESTES ORLON**
Ord. 6.95

Pratiques pour passer de l'été à l'automne ! Tricot d'Orlon blanc, melon, bleu et beige dans le lot. Tailles : petite, moyenne, grande, mais pas toutes les couleurs, pas toutes les tailles.

Spécial **4.99**

Composez VI. 2-9211
RAYON 203, AU REZ-DE-CHAUSSEE

ACHAT TRÈS SPÉCIAL

Soutiens-gorge, gaines, gaines-culottes, corselettes

A. Ordinairement $20.00 ! Corselettes se portant avec ou sans bretelles. Dos tout élastique. Bonnets coussinés de mousse et soulignés de fil de laiton plat. Blanc ou noir seulement. Bonnet B, 32-38; bonnet C, 34-38.
SPECIAL **10.99**

B. Corselettes-fourreaux en élastique jacquard avec panneaux de satin Lastex. Bonnets satin et nylon, 6 jarretelles, blanc seulement. Bustes moyens, 32 à 38.
SPECIAL **5.99**

C. Gaines semi-fourreau, à panneaux de de satin Lastex, devant et dos. Sangle croisée en élastique ; glissière côté, blanc seulement. Tailles : 26 à 33.
SPECIAL **5.99**

D. Gaines-culottes à jambes très longues. Elastique leno et satin "lastex". Jarretelles démontables, fourche de tricot de nylon. Tailles : petite, moyenne, grande. Blanc seulement.
SPECIAL **4.99**

E. Gaines-culotte assorties, à jambes ordinaires ; tailles : petite, moyenne, grande ; blanc seulement.
SPECIAL **4.99**

F. Soutiens-gorge étroits, à dos et côtés de coton blanc, bonnets de nylon brodé et incrustations d'élastique. A, 32-36 ; B, 32-38.
SPECIAL **2 pour 2.69**

G. Soutiens-gorge étroits, en coton blanc, à bonnets inférieurs piqués et dentelle élastique sous les bonnets. A, 32-36 ; B, 32-38.
SPECIAL **2 pour 2.69**

H. Soutiens-gorge longs Gothic en broadcloth de coton blanc ; bonnets brodés et élastiqué à la taille. — B, 32-40 ; C, 34-42
SPECIAL **2 pour 3.74**

COMPOSEZ VI. 2-9211 RAYON 609, AU TROISIEME

ARTICLE No 282
ROBES — REG. 3.99 à 4.99 !
Solde de fin de saison ! Robes de maison en coton, pratiques aussi pour les vacances. Modèles sans manches et à manches courtes. Tailles : 12 à 20, 16½ à 24½ dans le lot.
SPECIAL **2.99**
Pas de commandes téléphoniques ni postales, s.v.p.
RAYON 209, AU QUATRIEME

ARTICLE No 283
PEIGNOIRS REG. 4.99 A 29.95 !
Solde de fin de saison ! Peignoirs et robes d'intérieur parmi nos meilleurs modèles. Couleurs désassorties. Tailles : petite, moyenne, grande.
SPECIAL **2.99 à 14.99**
Pas de commandes téléphoniques ni postales, s.v.p.
RAYON 247, AU QUATRIEME

ARTICLE No 284
LINGERIE DE ⅓ A ½ DE RABAIS !
Rég. 1.64 à 8.98 ! Grand choix de modèles, de tissus, de couleurs. Chemises de nuit, pyjamas, tuniques, combinaisons, jupons et culottes. Tailles : petite, moyenne, grande et 32 à 42.
SPECIAL **.82 à 4.49**
Pas de commandes téléphoniques ni postales, s.v.p.
RAYON 209, AU QUATRIEME

T. EATON Co LIMITEE OF MONTREAL

HEURES D'AFFAIRES: 9 H. 30 À 6 H., LUNDI, MARDI, MERCREDI ET SAMEDI. JEUDI ET VENDREDI, 9 H. 30 À 9 H.

MAGASINEZ JEUDI CHEZ EATON JUSQU'A 9 H. LE STANDARD DES COMMANDES TELEPHONIQUES OUVRE DES 8 H. DU MATIN VI. 2-9211



PEU IMPRESSIONNE. — Le duc et la duchesse de Kent contemplent leur fils, le comte de St.Andrews, à "Coppin", leur résidence située à Iver, dans le Buckinghamshire. Le bebé, âgé de trois semaines, n'a pas dérangé ses habitudes, à l'occasion de ses débuts devant la caméra.

Ce dont on parle EN BREF

Méfaits de la cigarette

WASHINGTON, (UPI) — La femme enceinte qui fume prend un risque plus grand de donner naissance à un enfant plus petit et prématuré.

Ces observations résultent d'un travail de recherche des services de santé, actuellement dans sa 4e année et ayant porté sur 23,000 futures mamans et 17,000 bébés, dans 15 centres médicaux différents.

Le Dr Richard L. Masland, directeur de l'Institut national des maladies neurologiques et de la cécité, qui coordonne les statistiques, a dit que sur 7,500 femmes qui se soumettent au test sur les effets de la cigarette, 11.6 p.c. ont eu des bébés nés prématurément alors que 7.7 seulement des non-fumeuses ont connu la même expérience.

Les savants n'affirment pas toutefois que la cigarette est la cause directe de cette incidence plus élevée, mais ils disent qu'elle peut y contribuer en cultivant d'autres désordres.

Elle remplacera sa belle-fille

WASHINGTON. (AFP) — Mme Joseph Kennedy, mère du président des Etats-Unis, remplacera Mme Jacqueline Kennedy comme hôtesse, lors de la prochaine visite à Washington du président de la république de l'Equateur.

L'épouse du président sera en vacances au Cap Cod lorsque M. Carlos Julio Arosemena arrivera dans la capitale américaine, le 23 juillet.

Avec son fils, Mme Kennedy se rendra à l'aérodrome et elle présidera au déjeuner qui sera offert en l'honneur du distingué visiteur.

Une femme d'expérience

OTTAWA. (PC) — Mlle Justine Delmotte, infirmière-secrétaire de l'Association des Infirmières du Canada (CNA) à Ottawa, est partie pour l'Afrique après avoir été "prêtée" à l'Organisation mondiale de la Santé.

Elle passera trois mois à Dakar, au Sénégal, où elle contribuera à la préparation des plans d'un centre de spécialisation des infirmières de langue française, après leur graduation.

Diplômée de l'école de nursing de l'hôpital Victoria de Montréal (1939), elle a déjà travaillé pour l'OMS en Thaïlande, au Cambodge et au Maroc. Pendant la deuxième grande guerre, elle a servi en Afrique et en Italie.

Salaire égal pour travail égal

GENEVE. (AFP) — Le Conseil économique et social des Nations unies a adopté ce matin, sur la recommandation de son comité social, plusieurs projets de résolution relatifs à la condition de la femme.

L'un de ces textes concerne l'égalité de salaire pour un travail égal. Il invite les gouvernements des Etats membres, qui ne l'ont pas encore fait, à ratifier la convention de l'Organisation internationale du travail ayant trait à l'égalité de rémunération entre la main-d'oeuvre masculine et la main-d'oeuvre féminine, pour un travail de même valeur.

Les autres projets de résolution adoptés concernent notamment l'accès des jeunes filles et des femmes à l'enseignement primaire, la condition de la femme en droit privé et l'assistance des Nations unies pour assurer les progrès de la femme dans les pays en voie de développement.

Un gâteau trop coloré !

OTTAWA. (PC) — Une recette de gâteau deviendra peut-être la menace "no 1" chez les ménagères canadiennes, si l'on en croit les avertissements de Mme Eleanor Ordway, du département des Aliments et drogues.

Le gâteau, baptisé "Red Velvet" (velours rouge) doit contenir un quart de tasse de colorant. La recette originale indiquait qu'il s'agit de cochenille, colorant non dangereux, mais ce détail a été omis à mesure que la recette est passée de main en main. Et comme plusieurs colorants rouges dérivent du goudron, ils peuvent être nocifs si on en utilise un quart de tasse dans un seul gâteau, quantité ridicule, dit Mme Ordway.

Cette recette, paraît-il, a fait fureur de Winnipeg à Vancouver et s'achemine vers l'Ontario ! On a enlevé d'un magasin de Winnipeg des gâteaux de cette espèce, qui contenaient trop de colorant, la quantité permise par la loi étant 1 partie pour 3,500, soit quelques gouttes pour un gros gâteau.

Ils n'oublient pas

LONDRES. (AFP) — Mme Yvonne Vincenot, de Rennes, qui pendant la guerre aida dix-sept aviateurs américains et britanniques à quitter clandestinement la France, a été l'hôte de la "RAF" récemment, au camp d'Oakington, près de Cambridge.

Mme Vincenot dont le mari fut arrêté et fusillé peu avant la libération est arrivée récemment en Grande-Bretagne, sur l'invitation de la "Royal Air Force Escaping Society". Elle est l'hôte, aux environs de Cambridge, d'un ancien pilote qui dirige un magasin de modes, le lieutenant Jack Newbon.

Elégance aux quilles

NEW-YORK. (AFP) — La plus grande société constructrice de matériel pour jeux de quilles, "American Machine and Foundry" a demandé à onze couturiers européens et latino-américains de créer une collection spéciale pour les adeptes du jeu de quilles, jeu très populaire aux Etats-Unis et qui a commencé à prendre une grande expansion dans le reste du monde, en Europe notamment.

La collection des modèles suggérés par les onze couturiers a été présentée jeudi dernier au centre de quilles de Syosset, près de New-York. Les onze couturiers sont : Pucci, Fabiani, la princesse Galitzine, Chanel, Sybil Connelly, Hardy Amies, Charles Creed, Katja Nieborg, Bessie Becker et Henri de Chatillon. Les modèles qui se vendront entre $35 et $95 et les chaussures entre $22 et $50, seront reproduits aux Etats-Unis par un fabricant de New-York.

Pour les amateurs

Bijoux du passé au Musée des Beaux-Arts

Il existe de magnifiques joyaux rares. Et cela dans votre ville. Ils n'attendent que votre bienveillante contemplation. Il s'agit de la collection de bijoux du Musée des Beaux-Arts de Montréal. Le curieux peut en admirer de toutes sortes; des plus hétéroclites à ceux qui pèchent le moins contre les règles de l'art.

Ainsi, parmi quelques pièces singulières, le Musée possède : un oeil miniature de jeune femme serti dans une broche en émail bleu; une bague dont le chaton représente une petite urne funéraire déposée sur des cheveux humains, le tout recouvert de cristal et enchassé dans une garniture émaillée.



L'or et l'émail composent un amalgame précieux pour cette bague datant du 18e siècle. Conservée au Musée des Beaux-Arts de Montréal, depuis 1918, c'est un don de Mme M. L. Simister en mémoire de son fils Warrem.

De riches bagues en diamant ou émail, datant du 18e siècle, et des rivières de pierres précieuses de type espagnol du 17e siècle y côtoient des bijoux exotiques provenant de civilisations anciennes.

Un collier en perles de cornaline, originaire d'Egypte et datant de 2,500 ans avant Jesus-Christ, ferait la joie des élégantes modernes. Des boucles d'oreille d'origine perse, coulées dans l'or, la perle et le rubis suscitent immédiatement l'admiration féminine.

Les bijoux de l'ère victorienne provoquent autant d'étonnement que les jades de la Nouvelle-Zélande ou les bracelets en verre coloré des débuts de l'époque romaine. Ce sont, pour la plupart, des anneaux commémoratifs que le mourant distribuait à ses proches avant sa mort.

Des objets utiles sont devenus parfois de luxueux ornements; ainsi un poucier d'archer taillé dans la tourmaline rose était-il à l'époque un bijou recherché, en Asie. Les princes mandchous portaient souvent ces bagues qui leur rappelaient que leurs rudes ancêtres avaient été, avant tout, des archers. Seize colibris en or suspendus à une chaînette en turquoise et un autre collier d'or dont la forme imite des ossements représentent la culture précolombienne. On y voit aussi des bracelets de cheville en argent massif, venus de l'Inde, un anneau d'or et un lapis-lazuli qui a déjà appartenu à une princesse persane et une paire de bracelets argent et or grecques datant de l'an 450 avant Jésus-Christ. Une montre, fabriquée en 1800 par Edward Prior, de Londres, à l'intention d'un client turc, ne semble pas avoir eu de visée fonctionnelle, car il faut la manipuler attentivement avant d'y trouver l'heure.

Le chronomètre est enfermé dans un boîtier d'argent, lui-même déposé dans un petit coffret en écaille orné de clous d'argent et dont le troisième écrin, à couvercle bombé, est gravé de motifs argentés.

Le monde féminin

Barrières pour la femme d'affaires ? MADAME KIDD DIT "NON"

VANCOUVER. (PC) — Les barrières que doit franchir la femme pour réussir en affaires ? Mme P. R. Kidd n'y croit pas. Et elle conseille aux femmes de carrière d'adopter son attitude.

Nommée récemment assistante-secrétaire de l'Hydro and Power Authority de la Colombie-Britannique, elle répète son Credo: "Il n'y a aucun inconvénient à être femme, en affaires".

Interrogée dans son bureau de Vancouver (elle en a un également à Victoria) Mme Kidd rend l'attitude des femmes, et non leur manque de capacité, responsable de leurs difficultés.

"Si vous êtes vivement intéressée à un sujet, à un emploi et si vous êtes décidée à en apprendre davantage, vous avez gagné la moitié de la bataille. Mériter une promotion n'est pas un jeu de hasard. Vous devez montrer que vous êtes capable de faire le travail et que vous êtes prête à endosser de nouvelles responsabilités. Pour avancer, il faut essayer, et la plupart des femmes ne s'en donnent pas la peine.

Elles acceptent un emploi sans penser qu'il peut les mener très haut et souvent, elles ne se rendent même pas compte qu'elles ont du talent pour telle ou telle fonction et ne le découvrent que si on les y pousse presque malgré elles !

Pour sa part, quand elle se sentait capable d'accomplir une tâche, de remplir une vacance, elle demandait l'emploi. Grâce à sa confiance en elle-même, elle a été envoyée en Europe cinq fois, de même qu'en Amérique du Sud et elle a détenu pas moins de six postes administratifs.

Le premier: à la bibliothèque d'information du Royaume-Uni, à New-York.

Au bout de deux ans, elle se maria et commença à élever une famille. En 1939, elle retourna au travail extérieur, cette fois au service du Conseil national de Recherches à Ottawa. En 1940, elle dirigea la mission technique britannique à Ottawa et entra au ministère des Mines.

Prêtée aux Nations unies, elle fit partie d'un groupe chargé d'apporter une aide technique à la Bolivie, puis elle revint travailler aux Nations unies à New-York.

En 1959, elle se rendit dans l'Ouest et entra au service de l'Hydro de la C.-Britannique, puis elle passa au service de l'organisme "Hydro and Power Authority" lorsqu'il fut établi.

Bien sûr, Mme Kidd conseille aux jeunes d'acquérir le plus haut degré d'instruction possible. De nos jours, dit-elle, un messager ou un commis à la réception ne peuvent devenir vice-présidents, comme cela pouvait arriver autrefois.

Mme Kidd étudia à l'Université de Toronto où elle se spécialisa en langues étrangères et elle surprit toute sa famille et ses amis en ajoutant à son bagage la dactylographie et la sténographie.



Mme O. H. Barrett, du détachement de la Croix-Rouge canadienne, a reçu récemment un certificat de membre honoraire de cette association. Sur cette photo on voit le Lt. Col. J. W. Knox, M.B.E., E.D., président de la division provinciale du Québec, remettre la décoration à la récipiendaire.

Bonnets et turbans sont en vedette

PARIS — (AFP) — En préambule de la grande semaine fatidique des collections automne-hiver, Jean Patou dévoilait hier matin ses chapeaux. En forme de bonnets pour la plupart, resserrés aux tempes et à la nuque, ils se gonflent en hauteur, laissant en place la coiffure et même un volumineux chignon. La laine mohair, la chenille, les plumes, matières aérées, accentuent l'impression de volume. D'autres, chapeaux à bords souples, cloches ou relevés sont en feutre imprimé, taupes réversibles, jersey deux tons. Le matin, les cagoules sont agrémentées de bonnets; les serre-tête en jersey, surmontés de calottes boules piquées quelquefois d'un pompon assorti, cachent les cheveux et encadrent le visage.

Pour l'après-midi les chapeaux à fourrure rappellent la casquette à visière des lycéens anglais et les turbans hauts découvrent le front. De grands chapeaux à plumes d'autruche, roses, bouclées, noires ou grises, étirent la tête en un pompon gerbé ou retombent sur les pommettes, filtrant le regard pour le cocktail.

Gilbert Orcel avait précédé Jean Patou dans le défilé de ses créations. Des bonnets d'enfants poétisés couvrent la nuque d'où souvent naissent des fronces laissant à la coiffure toute son ampleur, cachant l'oreille sans la serrer.

Pour faire turban, des fronces partent du milieu du front donnant une ampleur qui se resserre aux tempes puis s'éloignent de l'oreille tout en les protégeant.

Des charmettes en velours ou jersey portées en arrière laissent voir les cheveux en adoucissant le visage.



Mlle Diane Alarie, gagnante du premier prix pour la section française, dans la catégorie de 16 ans et plus, du concours de Conservation 1962 de la Fédération des Associations de chasse et de pêche du Québec. Elle a également reçu une bourse de $25.00.

lisez attentivement l'annonce de
OPERA DIAMOND CO., LTD.
EN PAGE SOCIALE
de "LA PRESSE" de demain

Classy



suggère à la mariée l'achat judicieux ou la location avantageuse de ses créations exclusives

Notre collection d'automne est présentement en montre

Robes de mariée de $49.95 à $400
Robes de filles d'honneur de $29.95 à $69.95

• 1227 CARRE PHILLIPS UN. 1-3625
• 4806 AV. DU PARC CR. 2-5704
• 6084 RUE ST-HUBERT CR. 1-1166

OUVERT JUSQU'A 6 HEURES, JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 9 HEURES



Mme J.-A. BOURRE

Nos magasins seront
FERMÉS
toute la journée
le SAMEDI
durant juillet et août
Magasinez DURANT LA SEMAINE à votre aise, car nos salons sont entièrement CLIMATISEES.
AUCUNE SUCCURSALE SUR LA RUE ST-HUBERT
Mme J.A. Bouré
Corsetière diplômée des Ecoles de New York
7153, ST-DENIS (ANGLE JEAN-TALON) CR. 9-2717
1316, BEAUBIEN (PRES CHAMBORD) CR. 3-2621



LIVRAISON RAPIDE
Pour $3.95, nourrissez 5 ou 6 personnes avec un seau de poulet Colonel Sanders provenant de
Tomasso-Fratelli sur De LaSavane

ACHETEZ VOS DRAPERIES À DOMICILE
Sans supplément
SIGNALEZ 273-6761
Aussi RIDEAUX • STORES COUVRE-LITS
4 MAGASINS À MONTRÉAL



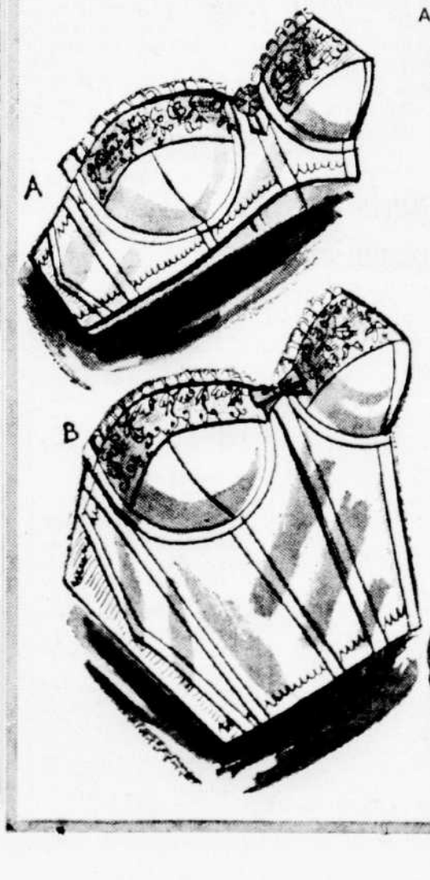
E. Lecompte DRAPERIES

Simpson MONTRÉAL
L'appareil auditif le plus nouveau depuis des années!
SUPPRIME TOUT BRUIT ASSOURDISSANT
CAPTE MÊME LES CHUCHOTEMENTS



Le tout nouvel
Appareil auditif "Sentry"
ZENITH
avec champ d'audibilité dynamique contrôlé
ELIMINE DANS CHACUN DE SES APPAREILS TOUTE PARTICULARITE DESUETE.
Comparez votre appareil actuel avec l'exceptionnel "Sentry". Observez vous-même la pureté des sons que vous entendez et l'abolition complète des bruits désagréables.
Seul service de réparation Zénith autorisé à Montréal. Votre appareil remis en état pendant que vous attendez.
Venez, écrivez ou téléphonez pour démonstration sans frais à domicile.
VI. 2-3241 LOCAL 452
ZENITH Les appareils auditifs "Living Sound"
SIMPSON — APPAREILS AUDITIFS ZENITH (763) — AU SEPTIEME

AU SOUS-SOL
Modèles féminins pour une silhouette jeune et élégante !
Vêtements de base marque "Corette"



A—Modèle court $4 ch.
B—Modèle long 6.50 ch.
Voici enfin des soutiens-gorge plus solides.... plus légers et plus frais!
Les soutiens-gorge de "Corette" vous donnent une féminité exquise et une silhouette séduisante avec ces modèles sans bretelles, au dos très plongeant.
Pour le jour ou pour le soir, vous adopterez les soutiens-gorge de "Corette" et apprécierez leurs qualités.
A. Modèle court. Bonnets taffetas avec délicates broderies. Coussinets très légers ,dos en Lastex. Noir ou blanc. Bonnets A 32-36; B 32-38; C 32-38.
B. Modèle long assorti au modèle A. Le vêtement de base impeccable pour une silhouette élégante. Noir ou blanc. Bonnets A 32-36; B 32-38; C 32-38.
Corette ALLURING SILHOUETTE
Commandes Postales ou Téléphoniques exécutées
VI. 2-7221
SIMPSON — CORSETS (785) AU SOUS-SOL

Le courrier de Pauline Lamy



Une charrette à cinq roues

Nous sommes deux amies âgées de vingt ans. Nous nous connaissons depuis toujours, sommes presque voisines, et nous travaillons toutes deux pour la même entreprise.

Nos familles se fréquentent régulièrement. Nous sommes donc comme deux soeurs. Notre amitié n'a pas été sans heurts, mais nous finissons toujours par nous expliquer et nous comprendre davantage (après des frictions).

Mon amie, que j'appellerai Marie, sort depuis janvier dernier, avec un camarade de travail et leurs amours semblent sérieuses. Ce camarade ayant un frère jumeau, il nous est arrivé quelquefois de sortir à quatre. Mais je dois dire que mon escorte n'est pour moi qu'une simple amitié. Plutôt que de rester seule à la maison, j'ai accepté ses invitations, mais je ne lui ai jamais fait d'"accroires". Il semble s'attacher à moi, quoique je lui aie dit, aussi délicatement que possible, la vérité: "Copains seulement."

Nous devons bientôt prendre notre mois de vacances, Marie et moi; celles des deux jeunes garçons tombent presque en même temps que les nôtres. Au printemps, nous avons loué, pour le mois d'août, un chalet, à quarante milles de la ville. Une splendeur, ce camp! Un lac superbe, une plage de sable incroyable, des montagnes, des arbres, du silence, un rêve ! Nous en rêvons, effectivement, depuis un certain dimanche de l'été dernier, où des amis nous y avaient invités.

La mère de Marie devait venir y passer quinze jours, et ma marraine, les quinze jours suivants. Or, ma vieille marraine vient de nous quitter pour l'éternel chalet. Et la mère de Marie découvre subitement qu'elle a quarante-cinq ans, qu'elle n'est plus jeune, "vous comprenez, le manque de confort, à mon âge." (La vérité, c'est que veuve depuis dix ans, voilà't'il pas qu'un veuf du voisinage lui fait les yeux doux! Il aurait pu attendre à l'automne, celui-là!)

Vous me voyez venir avec notre problème? — Parfaitement . . . nous avons bonne envie, Marie et moi, ainsi que les jumeaux, de donner quand même suite à notre projet. Ces vacances, nous les avons bien gagnées, car nous travaillons fort. C'est la première fois que nous pouvons nous en offrir de pareilles. Et nous en rêvons depuis si longtemps!

Nous sommes honnêtes tous les quatre. Nous ne sommes plus des enfants. Ce qu'on appelle "les dangers de la vie" nous a déjà effleurées, et nous savons nous bien conduire, Marie et moi. Quant aux garçons, il faudra bien qu'ils fassent de même, n'est-ce pas? Ils ne sont pas des "bums".

Evidemment, mes parents et la mère de Marie disent non de toutes leurs forces. Ils nous suggèrent d'amener cent personnes différentes . . . toutes plus enquiquineuses les unes que les autres.

Vous qui semblez avoir l'esprit ouvert, tâchez de comprendre. Tout ce que nous voulons, c'est nous reposer, nous baigner, flâner, nous amuser, danser, rire, chanter, la vie de vacances, tout simplement. Rien d'autre. Qu'en pensez-vous ?

"NOUS QUATRE"

Vous présentez les choses d'une façon si séduisante, si franche, que pour un peu, ce que vous appelez mon ouverture d'esprit m'entrainerait avec vous quatre vers l'imprudence.

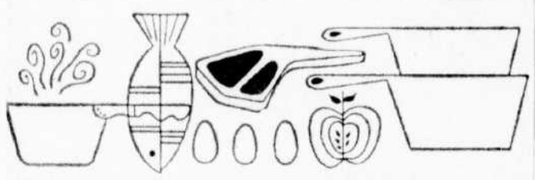
Je vais vous décevoir, j'en suis désolée. Et avec vous, probablement bon nombre de jeunes . . . Mais que voulez-vous, vous méritez que je sois aussi franche avec vous que vous l'êtes avec moi: ne partez pas à quatre.

"Nous ne sommes pas des enfants", écrivez-vous. Je vous en crois. Vous en donnez vous-mêmes la preuve dans le fait d'avoir prévu au départ la présence d'une bienveillante cinquième roue à la charrette de vos vacances rêvées, charrette qui pourrait glisser . . . sur vous savez quelle pente si elle ne roulait que sur vos quatre jeunes roues.

Les raisons qui vous avaient fait juger importante cette présence ne tombent pas, du fait que s'éclipsent une marraine et une jeune veuve. Comme vous n'êtes pas des enfants, toujours, vous le savez aussi bien que moi.

Choisissez parmi les cent personnes suggérées la moins encombrante. Je vous souhaite de très belles vacances.

Pauline



BON APPETIT, MESDAMES

AU MENU DEMAIN

Concombre en salade
Nouilles Martha
Bananes frites
Fruits en cossetarde (enfants)
Café

Nouilles Martha

- 8 onces de nouilles
- 3 c. à table d'huile
- 1 t. d'oignon haché
- ½ t. de piment vert
- 1 livre de boeuf haché
- ½ livre de porc haché
- 1 boite de morceaux de champignons (10 onces)
- 1 boite de tomates (10 onces) de soupe aux tomates
- 1 paquet (4 onces) de fromage à la crème
- 1 c. à table de sauce Worcestershire
- ½ c. à thé de sel
- ¼ c. à thé de poivre

Cuire les nouilles à l'eau bouillante salée. D'autre part, dans une grande poêle faire revenir l'oignon, le piment, le boeuf et le porc hachés. Cuire jusqu'à ce que tout soit légèrement bruni. Ajouter tous les autres ingrédients, mêler et chauffer une dizaine de minutes sur feu doux. Verser les nouilles égouttées dans un plat d'une contenance de 2 pintes, beurré et allant au four, couvrir du mélange de viande. Parsemer de chapelure, de coquilles de beurre et porter au four (350° F) pour 30 minutes environ.

☆ ☆ ☆

Bananes frites

Peler des bananes pas trop mûres et les tendre en deux sur la longueur. Frire à la poêle dans du beurre assez chaud mais non fumant et dorer des deux côtés. Cuire jusqu'à ce que les fruits soient tendres, 3 à 5 minutes de chaque côté. Servir avec une sauce au citron.

Sauce au citron

- ⅓ t. de sucre
- 3 c. à table de farine tout usage
- 1 c. à thé de zeste de citron
- ¼ c. à thé de sel
- 1¼ t. d'eau bouillante
- 3 c. à table de jus de citron
- 2 c. à table de beurre

Dans une casserole mêler farine, sucre, zeste et sel; ajouter peu à peu l'eau bouillante et cuire sur feu moyen en remuant constamment jusqu'à ce que la sauce soit épaisse (5 à 7 minutes). Incorporer le jus de citron puis le beurre. Servir chaud.

☆ ☆ ☆

Fruits en cossetarde (enfants)

- 1 c. à table de fécule de mais
- ¼ t. de sucre
- ½ t. d'eau
- 2 boites de pommes et abricots en purée
- ¼ t. de jus de citron
- 1 blanc d'oeuf
- 2 c.à table de sucre

Mêler la fécule de mais, le sucre et le sel. Ajouter l'eau et les fruits. Cuire dans la partie supérieure d'un bain-marie jusqu'à ce que le mélange épaississe. Ajouter le jus de citron. Monter les blancs d'oeufs en neige et ajouter graduellement le sucre. Ajouter le mélange aux fruits. Verser dans des coupes individuelles et faire refroidir.

Ici, on vous renseigne

Croyez-vous au langage des yeux? La conformité du nez, de la bouche influence-t-elle le caractère ? Mon ami me dit souvent qu'il peut lire mon caractère ainsi. — PERPLEXE

Il ne faut accorder une trop grande importance à ce langage. Il varie selon les pays et peut-être les courants de la mode. Mais enfin, voici ce que signifie la forme des yeux. Grands : ils accusent de la voienté, mais toujours de l'inconstance et un esprit médiocre. Petits et ronds, finesse, esprit vide, même chose pour ceux qui se meuvent avec rapidité.

Les yeux noirs marquent souvent la timidité. Bruns : esprit vif et intelligence. Clairs et bien fendus : douceur et irréflexion. Noirs et brillants : une imagination vive et un esprit actif. Yeux gris ternes et fauves : égoïsme, froideur, obstination et entêtement. Yeux bleus : bonté, âme tendre, caractère confiant. Regard droits: loyauté et franchise.

Le nez en dit long. S'il est mince et long, cela signifie énergie et ambition. Simplement long, signe de mérite et de génie même. Droit, un esprit juste, sérieux, fin judicieux et énergique. En bec d'aigle veut dire un esprit aventureux, âpre au gain. Les narines larges indiquent une grande sensualité. S'il est fendu, bonté et bienveillance. Arqué et charnu, signe de cruauté, esprit de domination. Nez busqué et mince, veut dire brillant et ironique, léger et vain. Le nez troussé, esprit faible grossier et gai. Frivolité, moquerie et inconstance. Le nez camard, vanité et impertinence. Narine courtes, larges et mobiles, esprit observateur et sensible.

La grande bouche est toujours l'indice de l'intempérance. Petite signifie timidité faiblesse et mensonge.

Nous sommes un groupe de jeunes filles qui aimons beaucoup les quiz, et les mots croisés, parce que cela nous instruit. Récemment on nous a posé ces questions. Quelle différence entre l'écologie, l'ethnologie, et l'éthologie ?

CURIEUSES

L'écologie traite des relations entre les êtres vivants et leur milieu physique et biologique.

L'ethnologie, traité des caractères des races humaines.

L'éthologie, traite exclusivement des moeurs.

Pourriez-vous me dire comment faire partir des taches de rouge à lèvres sur un portefeuilles de plastique blanc ?

SINCERITE

Avec un linge de chiffon doux imbibé d'essence à briquet, frottez vigoureusement la partie abimée. Si cela ne réussit pas une poudre d'émeri devrait donner de bons résultats.

Nouveaux décrets d'automne

Les Françaises s'habilleront de vert, de prune et de noir

PARIS. (AFP) — Chez Nina Ricci dont le directeur M. Robert Ricci est, depuis cette année président de la Chambre syndicale de la couture, le modéliste François Grahay a choisi le vert et le noir, mais surtout le rose pour donner l'éclat à sa collection faite de vêtements de soie et lainages épais et souples. Les vestes des tailleurs sont de trois longueurs différentes et les robes et manteaux assortis, de ligne mouvante à angles doux, sont le clou de la présentation.

Des nouveaux mannequins ont été choisis pour porter ces modèles. Marlene, une Américaine qui rêve de se retirer dans un ranch attire tous les regards ainsi qu'Isabelle, fille d'un diplomate hollandais à l'OTAN qui est diplômée des Beaux-Arts et élève des Sciences politiques.

Chez Grès, les mannequins, carrés d'épaules, présenteront une silhouette rappelant un peu l'après-guerre: jupe assez courte et jaquette longue. Mme Grès, qui coupe elle-même ses toiles, a découvert pour l'hiver des lainages épais et légers réversibles dans des teintes très vives.

C'est chez Pierre Cardin pourtant que semble s'opérer la plus grande révolution sur laquelle règne le plus grand secret. Il apparait pourtant que ce couturier laissera la taille à sa place. Les jupes auront peu d'ampleur. Les modèles seront de couleur verte, prune, bleu-vert, teintes de brouillard.

Les plus surprenants seront, dit-on, les chapeaux "choc" d'une extraordinaire conception.

Aucun privilège pour la fille du capitaine

(PC) — Etre la fille du capitaine à bord ne comporte aucun privilège pour la blonde Kaethe Olthmann, opérateur de TSF à bord du paquebot allemand "Seven Seas".

Elle a son travail à faire comme tout le monde, explique le capitaine Heinrich Olthmann, au cours d'une entrevue lors de la dernière escale du navire à Montréal.

De fait, ce n'est pas tellement drôle pour une jeune fille. Elle doit travailler de huit heures à midi tous les matins et de huit heures à minuit tous les soirs. Ce n'est pas commode si elle veut aller danser.

Mais le capitaine admet qu'il y a des compensations, notamment celle de voyager un peu et d'être payée pour voir le monde. C'est ce qu'aimeraient faire beaucoup d'autres jeunes filles.

Keathe Olthmann est arrivée à bord du vaisseau que commande son père bien préparée à faire l'ouvrage. Elle a étudié l'électronique durant un an et elle a été deux ans en apprentissage à bord d'un pétrolier et de plusieurs vaisseaux de commerce dont un navire russe.

Keathe est à bord du "Seven Seas" depuis dix mois et elle a eu depuis la chance de descendre à terre à Tahiti, aux îles Fiji, en Australie et en Nouvelle-Zélande avec son petit singe qu'elle appelle Abel Tasmin.

Le "Seven Seas" touche le port de Bremerhaven environ huit fois par année. C'est là que demeure la famille du capitaine, mais il est très rare que toute la famille puisse se réunir puisque Keathe a deux frères qui sont marins et un autre qui demeure à New York. Il y en a toujours au moins un qui manque à l'appel quand Mme Olthmann annonce que le diner est prêt.



Lorsque vous lavez l'auto, prenez garde de négliger les charnières des portières. La saleté s'y amasse et engendre une humidité susceptible de faire rouiller le métal.

* * *

Ce n'est pas seulement pour une question d'apparence qu'il faut faire réparer aussitôt une aile enfoncée ou égratignée. La rouille joue de mauvais tours. Une réparation mineure dès à présent peut prévenir une dépense élevée dans un an.

* * *

Si la queue de votre casserole tourne, essayez de la réparer. Si vous n'y parvenez pas, mettez-la au rebut car vous risquez de vous ébouillanter un jour ou l'autre.



DEJA L'AUTOMNE CHEZ DIOR — A Londres, on montrait récemment une collection d'automne de la maison Dior parmi laquelle figurait "Tchaikowsky", robe du soir en satin blanc à encolure soutachée, recouverte d'un mantelet en velours vert aux manches ourlées de vison.

Marshalls
Silks & Fabrics Inc.

Nous vendons au comptant. Nos prix reflètent les économies

VENTE
DE FIN DE SAISON
SOLDE A RABAIS
D'ENVIRON 1/3 à 1/2 ET PLUS
Plus grands rabais chaque semaine
IL NE RESTE QUE 11 JOURS

TISSUS COUTURIER
IMPORTES
Val. jusqu'à 9.95
Beaucoup d'exclusivité parmi. ½ PRIX

TISSUS D'ETE
Val. jusqu'à 3.95
Comprenant des tissus miracle — tissus mixtes — rayonne — dacron — soie.
Solde de fin de saison. 1.49

POPULAIRES RAYONNES ET TERYLENE D'ETE
Largeur de 36 à 47 pouces.
Val. jusqu'à 2.50 la verge
Solde de fin de saison. Imprimés — tergélène — batiste — crêpe — piqué — Arnel et rayonne imprimées et beaucoup d'autres qualités. Solde complet ! 79¢

COTONNADE IMPORTEE
EXCLUSIVE
Largeur 36 pouces — Val. jusqu'à 3.50
Fin de série de cotonnade imprimée exclusive. Série désassortie. Voici votre chance. 1.39

COTONNADE IMPORTEE
IMPRIMEE
Largeur 36 pouces Val. jusqu'à 2.95
Fin de série. Solde d'imprimée modes de qualité discontinuée. Economisez beaucoup à ce bas prix. 79¢

COTONNADE D'ETE
Largeur 36 pouces Val. jusqu'à 1.50
Série désassortie de cotonnade d'été. Cotonnade à pois — imprimée — unie — lustrée. 50¢

CREPE GAUFRE IMPRIME
Bas prix—lavable—longueurs limitées 34¢ la verge

IMPRIMES WILL-O-WISP
Val. 69¢ Lavables. BAS PRIX 39¢

BATISTE DE COTON IMPRIMEE
A la verge 29¢
4 verges pour 1.00
Profitez de cette aubaine

"Qui dit tissu à la verge dit Marshall's"

UN SEUL MAGASIN : 1195 ouest, Ste-Catherine VI. 4-2558

Au bénéfice de la CROIX-ROUGE

La Guilde du vêtement organise un défilé de modes qui sera présenté au CHALET COCHAND, de Ste-Marguerite du Lac Masson, le dimanche 22 juillet, à trois heures. Les jeunes seront mis en vedette dans une présentation de modes pré-automnales qui leur a été spécialement dédiée. Les bénéfices de cette manifestation seront remis à la Société Canadienne de la Croix-Rouge.



9364—Petite robe habillée d'une exécution rapide. Les deux modèles illustrés ici sont aussi seyants l'un que l'autre. Suggestion de tissus : jersey de rayonne, soie ou cotonnade. Grandeurs : 10, 12, 14, 16, 18, 20. Prix : 43 cents, taxe incluse.

Adresser comme suit : Travaux de fantaisie, "La Presse", Montréal. Mentionner la grandeur (s'il y a lieu) et le numéro du patron. **Inclure 43c par patron,** taxe comprise, soit par bon postal ou mandat d'express. Ne pas faire de réclamation avant 15 jours. "La Presse" n'est pas responsable des lettres non reçues. Prière de mentionner son nom et son adresse. TOUTE ADRESSE DOIT COMPORTER LE NUMERO DU DISTRICT POSTAL. Ces patrons, avec la traduction des principaux termes en français, ne sont pas échangeables. Ils ne sont pas en vente à nos bureaux. On ne peut s'y procurer non plus ni catalogue ni cahier de modes.



RESTAURANT
EATON
DU NEUVIEME

Evitez la foule du midi et acceptez notre dessert !

Projetez de déjeuner avant midi demain et votre dessert sera inclus dans le prix du repas que vous choisirez à notre menu régulier.

Ce spécial existe tous les jours. Il vous permet d'éviter l'attente en ligne . . . mais c'est surtout demain que vous auriez avantage à en profiter . . . demain, LA JOURNEE RECORD !

Durant juillet et août, le Restaurant sera ouvert les jeudi et vendredi soirs jusqu'à 7 h. 30.

T. EATON Co LIMITED OF MONTREAL

AVIS

Ouverture officielle des grandes ventes de fourrure

"23 JUILLET"

chez tous les membres de l'Association des maîtres-fourreurs de Montréal . . . donc chez REID Fourrures Inc., 1473, rue Amherst.

CHEZ CORBEIL
COLOURAMA!
GAINES par
BEST FORM

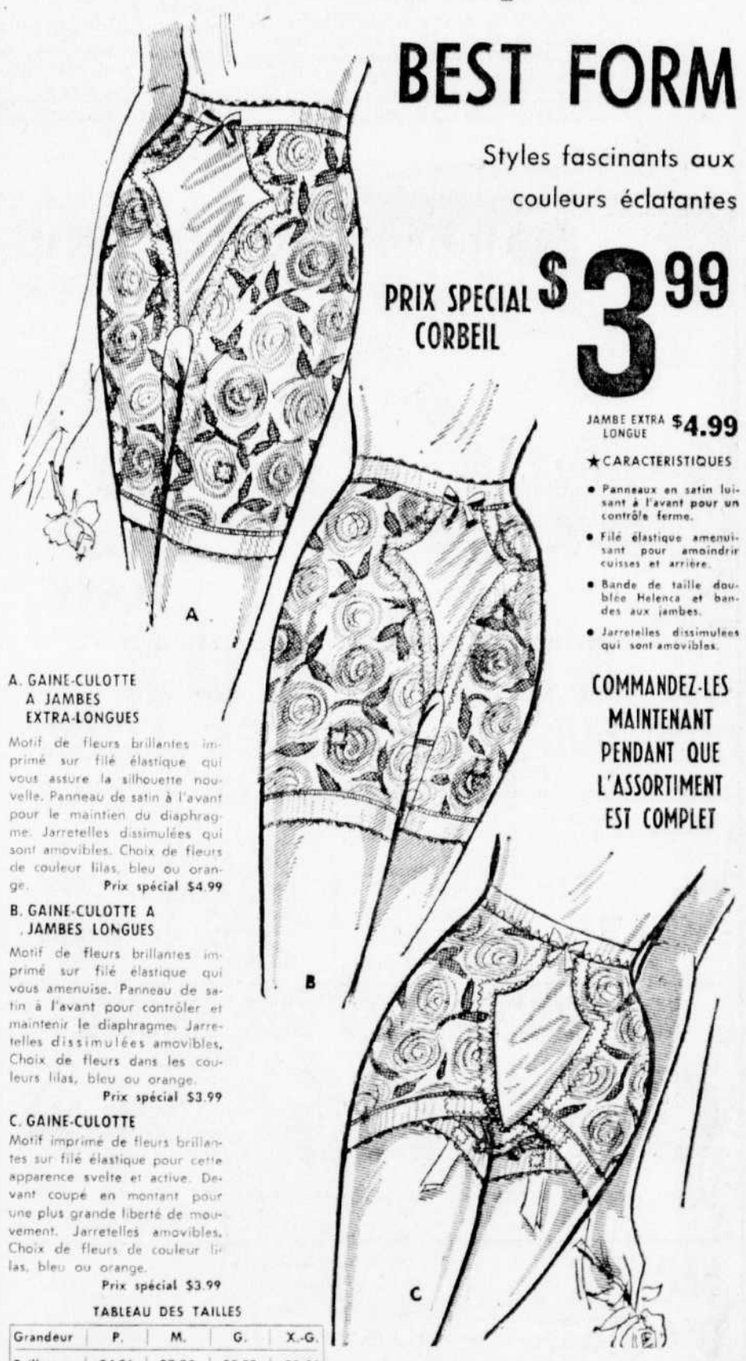
Styles fascinants aux couleurs éclatantes

PRIX SPECIAL CORBEIL $3.99

JAMBE EXTRA LONGUE $4.99

★CARACTERISTIQUES
- Panneaux en satin luisant à l'avant pour un contrôle ferme.
- Filé élastique amenuisant pour amoindrir cuisses et arrière.
- Bande de taille doublée Helenca et bandes aux jambes.
- Jarretelles dissimulées qui sont amovibles.

COMMANDEZ-LES MAINTENANT PENDANT QUE L'ASSORTIMENT EST COMPLET



A. GAINE-CULOTTE A JAMBES EXTRA-LONGUES
Motif de fleurs brillantes imprimé sur filé élastique qui vous assure la silhouette nouvelle. Panneau de satin à l'avant pour le maintien du diaphragme. Jarretelles dissimulées qui sont amovibles. Choix de fleurs de couleur lilas, bleu ou orange. Prix spécial $4.99

B. GAINE-CULOTTE A JAMBES LONGUES
Motif de fleurs brillantes imprimé sur filé élastique qui vous amenuise. Panneau de satin à l'avant pour contrôler et maintenir le diaphragme. Jarretelles dissimulées amovibles. Choix de fleurs dans les couleurs lilas, bleu ou orange. Prix spécial $3.99

C. GAINE-CULOTTE
Motif imprimé de fleurs brillantes sur filé élastique pour cette apparence svelte et active. Devant coupé en montant pour une plus grande liberté de mouvement. Jarretelles amovibles. Choix de fleurs de couleur lilas, bleu ou orange. Prix spécial $3.99

TABLEAU DES TAILLES

Grandeur	P.	M.	G.	X.-G.
Taille	24-26	27-28	29-30	31-32
Hanches	34-36	37-38	39-40	41-42

BON DE COMMANDE
Veuillez m'expédier P.S.L. la merveilleuse GAINE COLOURAMA de "Best Form"
Modèle A $4.99 ☐ Modèle B $3.99 ☐ Modèle C $3.99 ☐
N.B.: N'oubliez pas d'indiquer votre grandeur
NOM .....
ADRESSE ..... TEL. : .....
VILLE .....

Maison Corbeil Ltée
6500, ST-HUBERT CR. 9-4581
angle Beaubien

Commandes postales et téléphoniques acceptées CR. 9-4581

Timbres "GOLD STAR" EN DOUBLE le mercredi

TIMBRES Gold Star

Au temps des pionniers du Klondike avec grand-maman McDonnell

En 1898, lors de la ruée vers les mines d'or du Klondike, les hommes avaient à lutter contre le découragement pour conserver leurs titres. Mais à leur suite, venaient les femmes. Celles-ci étroitement corsetées et trainant dans la boue leurs longues jupes avaient suivi leur mari dans cette aventure fabuleuse qui leur promettait la fortune. Plusieurs autres avaient été fascinées par cette aventure qui en fait n'était qu'une étape dans l'histoire du Grand Nord. Pour elles, il existait de jeunes célibataires séduisants qui ne demandaient pas mieux que de faire profiter ces belles de leurs gains quand leurs titres montaient. Ces hommes avaient le don de dilapider leur or aussitôt extrait de la mine. La majorité des prospecteurs étaient célibataires probablement parce qu'ils menaient une vie très rude et devaient envisager un avenir incertain.

Les plus pittoresques survivants de cette époque sont célibataires. Qu'elle ait été sa femme légitime ou non, le pionnier vivant dans les solitudes du Grand Nord considérait comme valant son pesant d'or la loyauté d'une compagne. Quelques rares survivantes de cette époque habitent encore Dawson de nos jours. Grand-maman McDonnell, âgée de 85 ans se rappelle encore beaucoup de choses de cette époque. Arrivée à Dawson en 1901, grand-maman McDonnell se lia d'amitié avec Klondike Kate, une danseuse de vaudeville. Kate, ajoute grand-maman McDonnell, n'était pas une femme facile comme la plupart des danseuses de l'époque. Très grande, avec de longs cheveux bruns, Klondike Kate fut la plus jolie et gentille fille que nous ayons connue à Dawson. Grand-maman était reconnue à l'époque comme une des meilleures danseuses de vaudeville, mais elle ne veut absolument pas l'avouer.

Grand-maman McDonnell, qui habite maintenant un petit cottage à Dawson, travaillait jusqu'à la mort de son second mari, à un barrage près de Dawson. Jamais elle n'a quitté Dawson. — Vous vivez un hiver à Dawson et vous êtes fasciné, ajoute-t-elle.

Le soulier, plus qu'un simple accessoire

(PCf) — Mme Elizabeth Hammond, directrice du Bureau de renseignement de la chaussure du Canada, est d'avis que les femmes devraient considérer les chaussures non pas comme des accessoires, mais comme partie intégrante de tout costume.

Elle précise qu'un soulier bien choisi donne une apparence plus luxueuse au costume de prix moyen, alors qu'un mauvais choix de chaussures gâte totalement l'effet d'une création de haute couture.

Mme Hammond a déclaré que les caractéristiques d'automne dans le domaine de la chaussure résident dans la variété de formes. C'est ainsi que les fines pointes seront choisies pour les souliers de toilette, alors que pour le jour, de multiples variations sont à la page, depuis le bout en forme de croissant, jusqu'à la pointe ovale, en passant par l'extrémité étroite et aplatie.

Le bout carré ou pincé sur un soulier à talon haut, un modèle très populaire aux Etats-Unis, sera toutefois moins en vogue au Canada, souligne Mme Hammond.

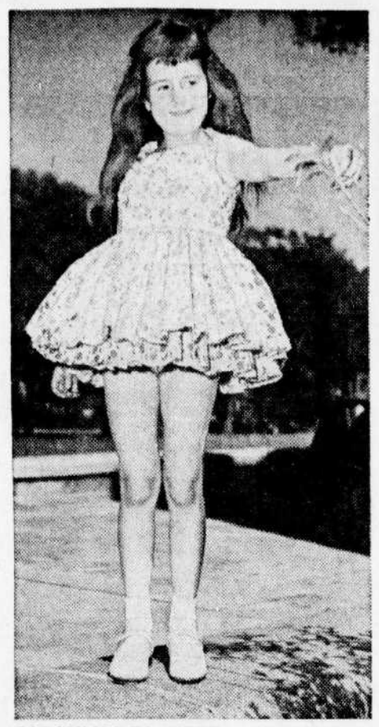
L'escarpin prendra une apparence nouvelle, avec des coutures délicates, des incisions élégantes et des plissés dans le cuir. On verra aussi des sandales à bouts découverts, pour le soir, en tissu doré ou imprimé ou encore en suède noir.

Le jour, la plupart des souliers d'automne mettront en valeur le talon bas ou le talon "illusion". Les chaussures sont fabriquées en suède, veau et cuir verni, ce dernier parfois garni de peau de reptile.

Les couleurs combinées sont très à la mode, notamment le vert et brun. Le noir se classe en tête de liste, suivi des bruns et de quelques tons de rouge.

Pour les grands soirs, on verra des souliers de brocart, satin, soie, dentelle métallique ou brodée, et, toujours en vogue, les escarpins dorés.

La collection de bottes fait voir des modèles à hauteur du genou, d'après une mode européenne ; ces longues bottes à talons plats, se portent avec les manteaux courts, alors que les délicates petites bottes sont pourvues de talons un peu plus hauts.





COTONNADES D'ETE — L'été bat son plein et les manufacturiers canadiens offrent une variété illimitée de fraiches cotonnades dans lesquelles sont coupés les vêtements de nos petits. A GAUCHE, une ravissante robe dans un imprimé à petites fleurs. A DROITE un costume de jeu quadrillé rouge et blanc.

Bonne idée

Lorsque vous montez dans un ascenseur à contrôle automatique, résistez à la tentation de peser sur tous les boutons. N'appuyez que sur celui qui indique le plancher où vous voulez aller. Il n'y a rien de plus ennuyeux pour les autres passagers qu'un ascenceur constamment arrêté inutilement et qui n'en finit plus d'arriver. Il y a peut-être une personne pressée qui risque de manquer un train ou un avion. Un rendez-vous important ?

elle ne peut avoir la lune

mais offrez lui un diamant de chez Hemsley's

L'endroit idéal où vous procurer directement ce bijou de rêve qu'elle chérira toute sa vie, c'est chez Hemsley's, vendeurs de diamants à Montréal depuis plus de 90 ans. Venez voir cette collection incomparable de pierres scintillantes, pures, garanties sans condition quant au poids, à la qualité et à la valeur.

Comparez les prix Hemsley's:
⅓ kt. $123
½ kt. $229
1 kt. $689

HEMSLEY'S
664 ouest, rue Ste-Catherine
394 ouest, rue St-Jacques

SOLDE ANNUEL DE JUILLET

chez Wm. H. Mack

Séries discontinuées de nos souliers d'été de haute qualité pour dames.

$12.95 et $14.95



Wm. H. Mack LTD

Chaussures mieux ajustées pour dames et messieurs

1395 OUEST, STE-CATHERINE (PRES BISHOP)
1432 BLEURY (PRES STE-CATHERINE)
OUVERT TOUS LES JOURS DE 9 A. S H. 30 — LE VENDREDI JUSQU'A 9 P.M.
LE SAMEDI JUSQU'A 1 H. P.M.

Un conseil par jour



Evitez les exagérations dans vos discours. Pour appuyer un premier mensonge, il en faut une dizaine d'autres par la suite... et presque toujours cette chaîne de mensonges finit par vous jeter dans l'embarras.. Rappelez-vous un instant les invraisemblables histoires de chasse et de pêche de votre papa et de ses amis. Est-ce que cela ne vous faisait pas un peu sourire, votre maman et vous ? Si vous désirez dramatiser un récit, commencez par les faits. Retenez l'attention de votre auditoire par votre habileté à raconter et non pas par des paroles farfelues que vous regretteriez aussitôt prononcées.

JUILLET 1962 JULY

SUN-SUN	MON-MON	TUE-TUE	WED-WED	THU-THU	FRI-FRI	SAT-SAT
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

JUILLET

C'est le mois du

PIANO

CHEZ ARCHAMBAULT

Partout il est question de hausse des prix...
chez ARCHAMBAULT
ON LES ABAISSE!

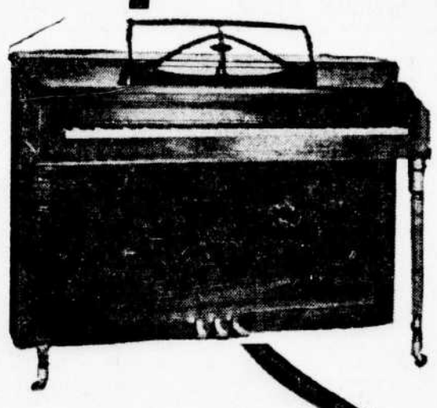
On y trouve toujours les meilleures marques de pianos, aux prix les plus bas, avec les termes les plus faciles, une garantie assurée et le meilleur service.

SPECIAL!

Sterling

Modèle "101" — Ce piano constitue une valeur vraiment exceptionnelle. De style moderne, fini noyer ou acajou. Clavier de 88 notes. Riche sonorité. Action légère. GARANTIE DE 5 ANS. Livraison sur paiement de la taxe de vente, jusqu'à 36 mois pour payer le solde.

PRIX REGULIER $750.00
SPECIAL $499.00
(Léger supplément pour le banc)





MODELES DEMONSTRATEURS



THE London

Modèle "104-108", Superbe piano de style Louis XV, fini noyer ou acajou. De fabrication canadienne. GARANTIE DE 5 ANS. 88 notes. Très belle sonorité, action rapide. Livraison sur paiement de la taxe de vente, jusqu'à 36 mois pour payer le solde.

PRIX REGULIER : $895.00
SPECIAL $595.00
(LEGER SUPPLEMENT POUR LE BANC)

THE London

Modèle "101-108", Magnifique piano de style moderne, fini noyer ou acajou. De fabrication canadienne. GARANTIE DE 5 ANS. 88 notes. Riche sonorité. Action rapide. Livraison sur paiement de la taxe de vente, jusqu'à 36 mois pour payer le solde.

PRIX REGULIER : $795.00
SPECIAL $529.00
(LEGER SUPPLEMENT POUR LE BANC)



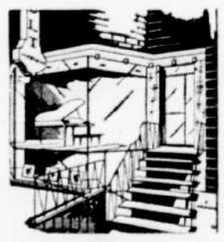
LE MAGASIN DE MUSIQUE LE PLUS COMPLET AU CANADA

Ed. Archambault INC

La maison de confiance

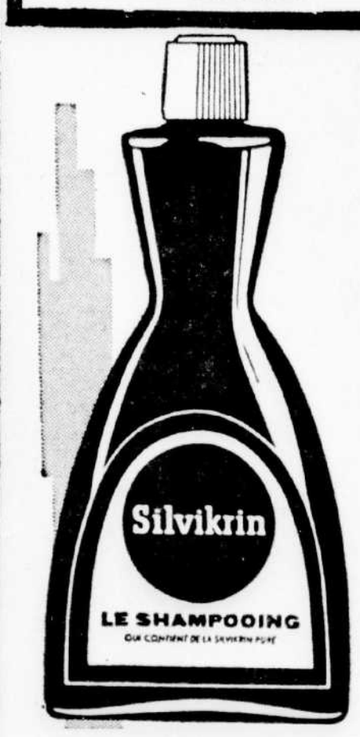
500 est, Ste-Catherine VI. 9-6201
2140 De la Montagne VI. 5-6202

MAGASINS OUVERTS JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 9 HEURES P.M.



Coupon O-rama

• JEUDI 19 JUILLET •



SHAMPOOING "SILVIKRIN"

Bouteille 5½ oz

Pour une chevelure soyeuse et lustrée
Val. $1.29
Avec coupon 66¢

La Salle

COUPON "SILVIKRIN"
UN SEUL COUPON PAR CLIENT
(Adultes seulement)
Ce coupon vous donne droit d'acheter 1 bouteille de shampooing "Silvikrin" de 5½ oz à 66c
Valable jeudi, 19 juillet

MANUFACTURES LTEE
La Salle FACTORIES LTD.

Présentez ce coupon à la date spécifiée à l'un de nos magasins

MONTREAL 7755, boul. ST-LAURENT
MONTREAL 5680, rue IBERVILLE
MONTREAL 3735 O., NOTRE-DAME
LONGUEUIL 210, ST-JEAN
DORVAL 90, boul. METROPOLITAIN
DOUVILLE 4435, boul. SIR W. LAURIER
DRUMMONDVILLE 28, boul. BERNARD
HULL 123, rue EDDY
BELL'S CORNERS 3775, Richmond Rd., ROUTE 15

Son sang-froid lui évite une mort en forêt

HUNTSVILLE. (PC) — Une adolescente de Toronto âgée de 16 ans qui a passé trois jours et deux nuits perdue dans la forêt au nord de Huntsville, a été retrouvée saine et sauve samedi "parce qu'elle n'avait pas perdu la tête".

La jeune fille avait encore "un bon moral" lorsqu'elle a été retrouvée samedi midi.

Elizabeth Allport était au nombre de six campeuses et de trois monteurs du camp Wapameo, situé à 35 milles au nord de Huntsville, lorsqu'en prenant un mauvais sentier durant une excursion en forêt elle se sépara du groupe.

Excursion d'une semaine

A ce moment, le groupe en était à sa deuxième journée d'une excursion d'une semaine en forêt. Mlle Allport transportait un sac de couchage et des provisions dont elle se débarrassa, trouvant la charge trop lourde.

La directrice du camp d'été pour jeunes filles a expliqué que la jeune Torontoise "tourna à gauche à un "V" le long du sentier lorsqu'elle aurait dû tourner à droite. Ceux qui la suivaient se sont aperçus de sa disparition une fois parvenus à la petite rivière Nipissing où ils rencontrèrent un autre groupe de neuf campeurs.

Les campeurs se dispersèrent pour retrouver la disparue. N'ayant pas réussi à la localiser, trois moniteurs partirent en canot pour aller mander de l'aide.

De bonne heure vendredi matin, une trentaine de campeurs, 12 Indiens et quatre avions légers intensifièrent les recherches.

Ce n'est que samedi matin qu'un appareil aperçut l'adolescente signalant sa présence en bordure d'un ruisseau. Un hélicoptère entra alors en action et dirigea des Indiens vers la fillette.

De retour au camp, le nez rougi par le soleil et le corps couvert de piqûres d'insectes, l'adolescente a dormi 11 heures d'affilée.

Une femme considère un secret de deux manières. Ou bien il est trop insignifiant ou bien il est trop intéressant pour être gardé.

VOTRE MÉDECIN VOUS PARLE

RÉDIGÉ SOUS LES AUSPICES DU COLLÈGE DES MÉDECINS ET CHIRURGIENS DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

Pourquoi avorte-t-on?

Dr Lorraine Trempe, M.D.

Qu'on ne s'y méprenne pas, je veux tout simplement parler ici de l'expulsion involontaire et spontanée du "fruit maternel" avant le cent-quatre-vingtième jour de la grossesse. Je dis bien involontaire et spontané, pour écarter toute allusion à l'avortement délictueux et criminel. Et je pose tout de suite la question: "Quelles sont les causes de l'avortement spontané"? Les spécialistes en la matière les divisent en deux groupes distincts. Un premier, celui de l'avortement de hasard, c'est-à-dire "celui qui s'intercale dans une série plus ou moins longue de grossesses évoluant vers le terme, les précédant, les succédant ou s'intercallant entre elles". Quant au second, il comprend ce qu'on est convenu d'appeler la maladie des avortements qui pose des problèmes très difficiles de diagnostic, de pronostic et de traitement.

En ce qui regarde l'avortement de hasard, c'est une infection aiguë qui en est la cause, surtout la grippe quand elle est sévère, avec fièvre élevée. Mais il ne faut pas oublier le rôle du traumatisme, de l'intoxication professionnelle ou accidentelle, du choc émotionnel, des malformations ou anomalies ovulaires. L'avortement habituel a des causes plus précises, et nos connaissances sur ce point ont progressé au point de donner des possibilités de traitement spectaculaires. L'une des principales causes est une maladie générale, comme la syphilis, par exemple, dont l'importance a considérablement diminué depuis une vingtaine d'années; comme la maladie hypertensive et les néphrites; comme le diabète (25% d'influence abortive), comme l'incompatibilité foeto-maternelle du facteur Rh.

D'autres fois la cause est utérine. Rétroversion, fibrome, malformation par infantilisme, par dualité, par béance de l'isthme, donnent un accident entre trois mois et demi et quatre mois, avec protusion de la poche contenant le liquide ammiotique. En somme, c'est un accident purement mécanique.

Quant au déséquilibre endocrinien, autre cause fréquente, il n'est souvent pas facile à mettre en évidence. Il faut le rechercher par des méthodes biochimiques ou cylogiques ou le titrage de diverses hormones — trois au moins — devient assez délicat et par une méthode dite de frottis vaginaux, moins précise, mais qui a l'avantage d'une exécution facile et rapide. Enfin l'insuffisance thyroïdienne, connue depuis longtemps, mais dont l'expression clinique repose surtout sur le métabolisme basal.

Enfin restent certaines infections larvées chroniques dont l'endometrite, c'est-à-dire l'infection de l'utérus qui peut très bien être d'origine calibacillaire et ces malformations ovulaires ou embryonnaires que nous avons signalées plus haut. D'autres également sont encore plus difficiles à déceler, telles que les carences vitaminiques (surtout en vitamine E), en acides aminés.

Une réflexion qu'il faut faire vient sous ma plume en songeant à tout ce que la médecine a acquis sur ces problèmes. Non seulement, notre profession a un rôle préventif pendant la vie, mais elle se pose comme la gardienne de la santé même avant la naissance et va jusqu'à étudier sérieusement et patiemment le terrain où va pousser le "fruit maternel", espoir d'un couple, d'une famille, d'une nation.

A Saint-Jean

Condamné à 2 ans de prison pour tentative de vol

SAINT-JEAN (C.D.) — Yves Gauthier, 23 ans, a été condamné par le juge André Régnier, à deux ans de pénitencier. Il avait reconnu sa culpabilité à une accusation de tentative de vol par effraction et de port d'arme illégal.

Le procureur de la défense a déclaré que Gauthier collaborait avec la justice en reconnaissant sa culpabilité aux deux offenses. Il a poursuivi en disant que l'accusé était emprisonné depuis le 24 juin et qu'il souffrait d'asthme. "Sa maladie, a poursuivi l'avocat, a nécessité la visite du médecin à plusieurs reprises depuis qu'il est en prison. La prison est une très mauvaise chose pour la maladie de mon client.

Il a continué en disant que Gauthier avait déjà été condamné à 3 mois de prison dans le district judiciaire de St-François où il réside et qu'il avait été libéré sur parole après deux mois. "Il a alors travaillé durant un an et demi et il a payé toutes ses dettes" a-t-il dit.

Le procureur de la Couronne a déclaré pour sa part que l'accusé avait bénéficié de la clémence du tribunal lors de sa première condamnation et qu'il n'avait pas su en tirer profit. Il a demandé qu'une peine de deux ans de pénitencier soit imposée au prévenu.

OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS jusqu'à 9 H.

Simpson MONTRÉAL

VENTE
Aubaines de Juillet



N'OUBLIEZ PAS! Vous devez avoir les règles du concours pour gagner une voiture!

VOUS POURRIEZ ETRE L'HEUREUX GAGNANT D'UNE MAGNIFIQUE FORD THUNDERBIRD DECAPOTABLE 1962 (VALANT $7359)

Fourrure en vedette pendant la vente été!

AUBAINE INESPEREE! MANTEAUX DE CASTOR

PRIX SPECIAL

$359

Mens. $18

AUCUN VERSEMENT COMPTANT
selon les Conditions Faciles de Paiement Simpson. Taxe payable à l'achat

Tous en épais castor naturel rasé . . . une fourrure réputée pour sa beauté . . . son confort luxueux et sa grande solidité!

Un nouveau procédé amélioré les rend plus légers et par conséquent vous donne une silhouette plus élégante . . . plus élancée et plus flatteuse!

Les tous nouveaux modèles pour l'automne 1962

Accent porté sur le col loin du cou . . . le col châle en arrière . . . la nouveauté des plis et de l'ampleur répartie sur les côtés, pour une silhouette plus féminine et plus élancée . . . les manches longues pouvant se porter avec ou sans revers.

Impressionnant choix de tailles:

8 à 14 pour statures petites, 10 à 18 pour statures moyennes et 14 à 40 pour statures fortes.

Pas de Commandes Postales ou Téléphoniques S.V.P.

SIMPSON — SALON DE LA FOURRURE (740) AU TROISIEME



3 MODES D'ACHAT

- Plan de mise de côté: un léger dépôt met de côté le manteau de votre choix. Simpson le gardera dans ses voûtes frigorifiques jusqu'en novembre.
- Compte courant: payable en novembre.
- Conditions Faciles de Paiement: 1er paiement dû en novembre seulement.

Maillots réputés! Tous de notre stock régulier!

SOLDE GÉANT DE MAILLOTS

Rabais ⅓ à ½!

Rég. 12.98 à 39.98

6.49 à 26.64

Formidable solde de fin de saison. Confections renommées au Canada. Ravissantes coupes. Garnitures originales, modèles tout dernier cri, vaste choix de tissus et de motifs.

Les modèles ci-contre ne représentent qu'un nombre infime parmi un stock fabuleux. Venez tôt pour un meilleur choix.
Tailles: 10 à 18.

A Modèle fourreau en Vyrene imprimé avec jupe devant. Effet de large ceinture drapée. Rouge/vert mousse ou bleu/violet.
Rég. 29.98 .... 19.98

Marque déposée Dupont fibre acrylique.

Pas de Commandes Postales ou Téléphoniques, S.V.P.

SIMPSON — LA BOUTIQUE DU SOLEIL, (736) ETAGE DES MODES, AU TROISIEME



E Une audacieuse coupe "marguerite". Modèle fourreau avec dos plongeant. Buste pré-formé "Circolair". Imprimé marguerite sur tissu Vyrene. Bleu/lime sur fond blanc. Rég. 29.98 19.98



B Modèle fourreau en lastex satiné et dos plongeant. Soutien-gorge avec buste pré-formé "Circolair". Gais imprimés, taupe/ton argenté ou rose pâle/ton or. Rég. 25.98 12.99



C Modèle fourreau en tricot orlon élasticisé avec garniture nylon, dos plongeant, colair". Imprimés chatoyants sur tissu panneau devant avec ceinture décorative. Rayures vert, marine ou rouge sur fond blanc. Rég. 19.98 9.97



D Modèle fourreau en vyrene avec taille caoutchoutée et encolure carrée à rayures. Soutien-gorge avec buste pré-formé "Circolair". Rayures: beige et orange, rose pâle et gris ou vert et violet sur fond blanc. Rég. 27.98 18.64

FAITES VOS EMPLETTES AGRÉABLEMENT: SIMPSON EST CLIMATISÉ!

HEURES D'AFFAIRES 9 H. A.M. A 5 H. 30 P.M. — OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 9 H. — SAMEDI 9 H. A.M. A 5 H. 30 P.M. — SERVICE TELEPHONIQUE OUVERT A 8 H. A.M. — VI. 2-7221

MONTREAL, MERCREDI 18 JUILLET 1962 — 78e ANNEE — No 230

Défaite de Kennedy

Le Sénat américain rejette "Medicare"

WASHINGTON. (AFP - PA - UPI) — Le président Kennedy a subi une cuisante défaite, hier, au Congrès. Le Sénat a, en effet, décidé, par 52 voix à 48, de reporter aux calendes grecques son projet de loi sur l'aide médicale aux personnes âgées.

Aussitôt cette nouvelle connue, le président a réuni les journalistes pour souligner l'importance qu'il attachait à cette décision.

"C'est une défaite très sérieuse pour toutes les familles américaines et notamment pour 17 millions de personnes âgées de plus de 65 ans, a déclaré M. Kennedy. Il appartient maintenant au peuple américain lui-même de se prononcer pour ou contre ce projet de loi lors des élections législatives de novembre prochain."

Marquer le pas ou . . .

Le chef d'Etat a également déploré le fait qu'une "poignée de démocrates" se soient alliés aux républicains pour rejeter cette initiative d'ordre social.

Il a ajouté que le projet de loi sera soumis de nouveau au Congrès dès janvier 1962 car, a-t-il dit, "il est temps de décider si nous voulons nous résigner à marquer le pas ou bien si nous allons nous prononcer en faveur d'initiatives destinées au bien-être de la population".

Le projet de loi présidentiel, connu sous le nom de "Medicare", a provoqué une vive opposition de la part de la puissante "American Medical Association" qui le considérait comme un premier pas vers la socialisation de la médecine.

Pourtant, le projet de loi est assez modéré. Il prévoit le paiement presque complet des soins médicaux pour les personnes âgées, à l'exclusion des frais de médecin.

Vingt et un démocrates, 17 du Sud, se sont joints à 31 républicains pour faire ajourner toute décision sur le bill. Cinq républicains ont voté en faveur avec 43 démocrates.

Le gouvernement espère encore faire passer le projet sous la forme d'une amendement à la revision de la législation concernant la santé publique déjà acceptée par le Congrès.



COLERE PRESIDENTIELLE — Vivement irrité, le président Kennedy a critiqué vertement l'attitude rétrograde des sénateurs qui ont rejeté hier son projet de loi pour l'assistance médicale aux personnes âgées. "C'est maintenant au peuple à se prononcer lors des élections de novembre", s'est-il écrié. (Téléphoto PA)

SUR LA SCENE INTERNATIONALE

LA VALETTE. (Reuter) — La cour civile de Malte a déclaré illégale l'interdiction faite aux employés du ministère de la Santé nationale d'apporter au travail des journaux condamnés par l'Eglise catholique. Celle-ci a dénoncé les journaux du parti travailliste maltais, en mai 1961.

* * *

LE HAVRE. (AFP) — Le paquebot "France", immobilisé au Havre depuis vendredi dernier à cause d'une grève de l'équipage, a appareillé hier après-midi pour New York via Southampton, avec 550 passagers. Le navire est attendu aux Etats-Unis, dimanche prochain.

* * *

ROME. (AFP) — M. Glaudo Della Porta, démocrate - chrétien, a été élu maire de Rome par 40 voix et 37 bulletins blancs sur 77 votants. Il est soutenu par une formation centre-gauche, ce qui ne s'était pas vu depuis 1947.

* * *

NICE. (AFP) — Michel Siffre est descendu avant-hier dans le gouffre de Scarasson, dans le massif du Marguareis, situé à sept milles à l'est du col du Tende, dans les Alpes, au nord de Nice. Le spéléologue de 24 ans compte y vivre seul pendant deux mois sans revenir à la surface.

* * *

KATMANDU, Népal. (UPI) — M. Toni Hagen, qui dirigeait la mission d'assistance technique de la Suisse au Népal, depuis douze ans, a été déporté hier sous l'accusation d'avoir organisé de l'espionnage en Chine et d'avoir fourni des armes aux réfugiés tibétains. Il a préparé ce que l'on reconnait comme le premier rapport géologique complet de l'Himalaya.

* * *

MONTEVIDEO. (Reuter) — Le Dr Maximo Handel Blanc, Juif argentin, a été battu par quatre jeunes gens, lundi soir, à Montevideo. C'est la troisième agression contre un Juif en quelques jours dans la capitale de l'Uruguay.

* * *

LONDRES. (AFP) — Malgré les incidents qui ont marqué, il y a trois semaines une réunion du mouvement national socialiste, le gouvernement britannique n'a pas l'intention d'interdire les réunions de caractère fasciste en Grande - Bretagne. "L'Union des fascistes britanniques" a reçu l'autorisation de tenir une manifestation à Trafalgar Square, dimanche prochain.

* * *

NEW YORK. (AFP) — Une femme, qui arrivait de Mexico, a été arrêtée hier soir à sa descente d'avion à l'aéroport d'Idlewild de New York. Les douaniers avaient constaté que sa démarche semblait embarrassée. Elle portait une dizaine de livres de chanvre indien (marijuana) dans des sachets ficelés à ses jambes, sous sa jupe.

* * *

LONDRES. (AFP) — L'escadrille No 801 de l'aéronavale britannique, première escadrille à être dotée du bi-réacteur "Buccaneer", a été constituée hier. Elle sera embarquée sur le porte-avion "Ark Royal". Cet avion peut voler au ras des flots pour éviter d'être repéré par radar. Un équipement électronique détourne l'appareil des obstacles durant les vols à très basse altitude.

* * *

NEW YORK. (AFP) — Charles Nagler, diamantaire de New York, accusé d'escroqueries portant sur un total de $535,730 et qui avait fui en France, l'an dernier, est arrivé hier à New York, par avion, menottes aux poignets. Né en Belgique, Nagler était venu aux Etats-Unis en 1938.

* * *

HELSINKI. (AFP) — Le secrétaire général des Nations unies, M. Thant, est arrivé hier soir à Helsinki, venant de Paris. Il séjournera en Finlande jusqu'à vendredi.

* * *

DJAKARTA. (AFP) — M. Anastase Mikoyan, vice-premier ministre de l'URSS, se rendra en Indonésie, le 21 juillet, sur l'invitation du président Soekarno.

Apport de la G.-B. à la CECA

La puissance industrielle de l'Europe sera renforcée

-- Edward Heath

LUXEMBOURG — (Reuter) — M. Edward Heath, sous-secrétaire aux Affaires étrangères, britanniques a déclaré hier devant la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) que la Grande-Bretagne est disposée à participer à sa politique commune en matière d'énergie, dès qu'elle sera formulée.

"Dès que nous aurons terminé avec succès les négociations que nous poursuivons en vue de notre adhésion au Marché commun, et j'ai confiance qu'elles réussiront, a-t-il dit, nous serons prêts à coopérer entièrement à la tâche d'élaborer une politique commune en matière d'énergie."

M. Heath a affirmé que la Grande-Bretagne a produit, l'an dernier, 194,000,000 de tonnes de charbon et 22,000,000 de tonnes d'acier, alors que la production de charbon de la Communauté s'est élevée à 230,000,000 de tonnes et celle de l'acier à 73,000,000 de tonnes.

Démenti de Moscou

Le gouvernement soviétique a démenti formellement hier une dépêche de l'agence Reuter à Moscou disant que M. Khrouchtchev avait menacé d'envoyer des troupes en Autriche si celle-ci entrait dans le Marché commun européen.

Le correspondant de Reuter, M. Peter Johnson, a été sommé de comparaître devant le ministère soviétique des Affaires étrangères, qui l'a accusé d'avoir "faussé les faits". M. Johnson avait mentionné que la nouvelle provenait de sources soviétiques, qui disaient que la menace en question avait été proférée au cours d'un entretien au Kremlin entre M. Khrouchtchev et le chancelier autrichien Alfons Gorbach. M. Gorbach a, lui aussi, démenti cette nouvelle.

"Escorte" russe

Nouvel incident aérien au-dessus de Berlin-Ouest

BERLIN. (UPI, AP, AFP) — L'URSS a repris, hier, ses vols d'"obstruction" dans les couloirs aériens de Berlin : un DC-3 militaire américain a en effet été gêné dans la matinée par un avion de chasse soviétique, au cours d'un vol de routine, dans le coloir aérien reliant Berlin-Ouest à Hambourg.

Un communiqué publié hier soir par les autorités militaires américaines fait état de cet incident et précise que le vol du DC-3 avait été préalablement signalé aux autorités soviétiques du "Centre de sécurité aérienne" (CSAB) quadri - partite de Berlin, et ajoute que l'avion soviétique s'est approché du DC-3 jusqu'à une distance de 300 pieds.

Les autorités américaines ont protesté auprès des autorités soviétiques du CSAB, à la suite de l'incident.

Un autre incident a eu lieu hier également, sur terre cette fois. Il s'agit d'une équipe de cameramen de Radio-Berlin Libre qui a été accueillie avec des bombes lacrymogènes, lorsqu'elle a voulu filmer des maçons de l'Allemagne de l'Est en train de renforcer le mur de Berlin.

Expérience au Névada

Que sera la guerre atomique?

CAMP MERCURY, Nevada. (PA - AFP) — Les Etats-Unis ont procédé à une nouvelle expérience nucléaire dans le cadre d'une manoeuvre d'infanterie au Nevada, annonce officiellement la Commission de l'énergie atomique et le département de la Défense.

Au cours de cette manoeuvre "réaliste", dit le communiqué, les armes conventionnelles ont été utilisées aussi bien que l'explosion nucléaire. 900 soldats de la 4e division d'infanterie de Fort Lewis dans l'Etat de Washington, ont pris part à l'exercice.

Les autorités ont déclaré qu'il s'est agi d'une détonation nucléaire de faible intensité, l'équivalent de 20,000 tonnes de TNT. L'expérience avait pour but de créer une ambiance réaliste de bataille à l'âge atomique. En même temps que la détonation nucléaire on a fait éclater des bombes conventionnelles.

On a tenu secrète l'expérience. Ni la Commission d'énergie atomique ni les autorités militaires n'ont fourni de détails. On a tenu à l'écart les observateurs de l'extérieur.

Continents reliés

Relations permanentes entre la CEE et l'OEA

BRUXELLES. (AFP-Reuters) — La Commission du Marché commun et l'Organisation des Etats américains (OEA) ont décidé d'établir des relations permanentes entre elles à la suite de la visite à Bruxelles de M. Jose A. Mora (Uruguay), secrétaire général de l'OEA.

Au cours d'une conférence de presse, M. Mora a insisté sur la nécessité d'une information entre l'OEA et le Marché commun au sujet de la situation économique, des projets, des perspectives et des politiques suivies dans les deux continents. Il a suggéré l'installation d'un bureau de l'OEA à Paris pour faciliter les liaisons.

La G.-B. insiste

La Grande-Bretagne a de nouveau exprimé le désir d'être consultée, et non seulement "informée", à l'échelon ministériel sur la création d'une union politique européenne avant que les "Six" ne concluent un accord final.Le porte-parole du Foreign Office a déclaré hier que le gouvernement britannique tient à ce que le Parlement et l'opinion publique sachent pertinemment que la Grande-Bretagne ne sera pas mise devant un fait accompli.

On se souvient que le président de Gaulle et le chancelier Adenauer ont affirmé, au début du mois, qu'ils voulaient unir politiquement l'Europe au plus tôt, sans attendre l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun.

"Si la Grande-Bretagne entre dans le Marché commun, elle court le risque de se voir réduite à un rôle de "satellite" d'une union européenne dominée par l'Allemagne", indique d'autre part, un message de lord Boyd-Orr, pair travailliste et prix Nobel de la paix en 1949, qui a été lu à Londres à l'occasion de la première journée d'études organisée par le mouvement dit "Solutions de rechange à l'adhésion au Marché commun européen".

En Grande-Bretagne

Le tribunal rejette la demande d'habeas corpus du Dr Soblen

LONDRES. (AFP, PA) — Le tribunal britannique devant lequel le fugitif américain Robert A. Soblen avait présenté une demande en vue de sa libération sur le sol du Royaume-Uni, a rejeté aujourd'hui sa requête tout en lui permettant d'interjeter appel de la décision.

Selon les observateurs, le pourvoi en appel de Soblen, même s'il était rejeté, retarderait sa déportation aux Etats-Unis de six semaines.

Le président du tribunal, le juge en chef Parker, a justifié la décision négative de la Cour en affirmant que l'intéressé n'a pas obtenu juridiquement l'autorisation de pénétrer en territoire britannique. Seul l'état de Soblen (dû à des blessures qu'il s'était infligées avec un couteau dans l'avion le transportant d'Athènes vers les Etats-Unis) a provoqué son débarquement à l'aéroport de Londres, a constaté le juge.

Faisant allusion à la condamnation à la prison à vie, prononcée aux Etats-Unis à l'encontre de Soblen pour activités d'espionnage au bénéfice de l'Union soviétique et au fait que le condamné serait atteint de leucémie, le président du tribunal déclare que "la Cour n'avait pas à savoir si Soblen aurait à mourir au cas où il serait amené à purger sa peine".

Pâle et hagard, le docteur Soblen a écouté sans un mot la sentence le vouant à la mort en prison, son seul geste de nervosité a été la fermeture brutale de son étui à lunettes dont le "clic" a retenti dans la salle d'audience. Aucun représentant officiel américain n'assistait à l'audience.

Par ailleurs, un porte-parole du ministère britannique de l'Intérieur a déclaré aujourd'hui qu'aucune décision ne sera prise dans l'immédiat en ce qui concerne la demande d'asile politique du Dr Soblen.

En dehors de son pourvoi judiciaire, le Dr Soblen avait également formellement introduit, le six juillet dernier, un recours administratif au ministre de l'Intérieur pour bénéficier de l'asile à titre politique.

Le porte-parole du ministère a ajouté qu'on attendait de voir si le Dr Soblen interjetterait appel de la décision du tribunal.

Toutefois, l'avocat de Soblen, le député Elwyn Jones, a annoncé, après que son client se soit vu refuser le bénéfice de l'habeas corpus par le tribunal, qu'il interjetterait appel.

"Nous avons fait mieux que Mater et Magistra"

-- Franco

MADRID. (AFP-PA) — Quelque 80,000 personnes ont assisté, hier soir, à San Blas, dans la banlieue madrilène, à une manifestation populaire au cours de laquelle le général Franco a procédé, à la veille du 26e anniversaire du début de la guerre d'Espagne, à la remise de près de 7,500 logements construits par l'Organisation syndicale et par le ministère du Logement.

Dans son discours, le chef de l'Etat a déclaré notamment : "Nous avons bâti un édifice social inspiré des encycliques pontificales. Parfois même, nous sommes allés plus loin que ces encycliques. Et, tout récemment quand cette belle encyclique "Mater et Magistra" a été publiée, nous l'avons accueillie avec allégresse parce que, en Espagne, nous en appliquons le contenu depuis 20 ans".

Après la guerre civile, a-t-il dit, son régime s'est trouvé "devant le vide laissé par un siècle d'abandon, par un siècle libéral".

"Il importe peu qu'à l'étranger, on nous comprenne ou pas, a conclu Franco, car, si nous conservons notre foi et notre unité, l'étranger viendra vers nous et nous aurons notre place dans le monde".

Auparavant, M. José Solis Ruiz, délégué des syndicats, avait prononcé une allocution au cours de laquelle il avait insisté sur la nécessité d'accroître et de moderniser les entreprises espagnoles. "Seules des entreprises de niveau européen, a-t-il déclaré entre autres, peuvent atteindre des salaires européens".

Par ailleurs, M. William Bass, âgé de 37 ans, de Chicago, condamné à un an de prison, le 2 juillet, pour avoir déchiré une photo du général Franco, a été expulsé d'Espagne. Il avait déchiré la photo dans le taxi qui le menait à l'aéroport à Madrid. Il a dû passer 44 jours en prison avant que ses avocats réussissent à le faire mettre en liberté provisoire, à la fin de la semaine dernière, en attendant l'audition d'un appel contre la sentence.

Au Collège MacDonald

141 étudiants à l'Assem.-modèle des Nations unies

Un nombre sans précédent de 141 étudiants a été inscrit pour la prochaine assemblée-modèle des Nations unies. Ces étudiants viennent en majeure partie des cours secondaire et classique. Fait à noter : 66 des membres sont Canadiens français. Le colloque sera donc essentiellement bilingue, permettant ainsi aux membres des deux groupes ethniques d'évoluer avec une égale aisance au milieu des débats.

Sous le distingué patronage de M. Paul Gérin-Lajoie, ce colloque, organisé par l'Association canadienne des Nations-unies, se tiendra du 6 au 11 août prochain, au Collège MacDonald, à Ste-Anne-de-Bellevue.

Le thème à l'étude cette année sera : "L'ONU, aujourd'hui et demain".

A Elisabethville

10,000 femmes katangaises se ruent sur les "casques bleus"

ELISABETHVILLE. (UPI, Reuter, AFP) — Une foule déchaînée d'environ 10,000 femmes katangaises s'est attaquée hier à un contingent de "Casques bleus" de l'ONU à une position de barrage routier, usant de pierres et de bâtons, criant: "ONU, allez-vous-en, laissez revenir les Belges!" et portant des pancartes sur lesquelles on lisait: "Les femmes du Katanga demandent le retrait des mercenaires meurtriers de l'ONU. A bas la clique Kennedy-Adoula-Nehru".

"Il y a des raisons de croire, a déclaré un porte-parole de l'ONU, qu'il ne s'agissait nullement d'un incident spontané, mais d'une action préméditée et soigneusement préparée contre l'ONU au Katanga." Le porte-parole a ajouté que "la manifestation n'avait pas d'objet puisque le barrage ne s'appliquait qu'aux militaires katangais et que les civils étaient autorisés à passer librement".

Une autre version veut qu'on ait empêché ces femmes de passer alors qu'elles voulaient se rendre auprès du chef civil de l'ONU au Katanga.

L'ONU a présenté une vigoureuse protestation à M. Tshombé au sujet de cette manifestation et de l'absence de tentatives pour la restreindre. Le président Moise Tshombé, de son côté, a adressé à M. Robert Gardiner (Ghana), représentant de l'ONU au Congo, une "solennelle et énergique" protestation contre les fusillades qui ont eu lieu à Elisabethville "contre des femmes et des enfants qui manifestaient spontanément, paisiblement et sans aucune arme".

A Léopoldville

La querelle de l'"investiture" de M. Cyrille Adoula a rebondi hier à Léopoldville. Alors que M. Adoula soutient qu'il ne s'est livré qu'à un simple remaniement ministériel, l'opposition affirme qu'il s'agit d'un gouvernement différent et que le président du conseil doit donc de nouveau obtenir la confiance des deux Chambres à la majorité absolue.

L'opposition a demandé par lettre au président Kasavubu de désigner un autre président du conseil. Ayant réussi à s'organiser et à se regrouper, l'opposition se met ainsi en état de livrer une guerre d'usure à M. Adoula et de paralyser le travail de son gouvernement.

Exploi sans précédent

Un avion X-15 atteint 58.7 milles d'altitude

BASE EDWARDS, Californie. (UPI-PA) — L'aviateur Robert M. White s'est mérité officiellement le titre d'astronaute en montant à l'altitude-record de 58.7 milles, hier, à bord d'un avion-fusée X-15.

Pendant trois minutes, il a échappé à l'attraction terrestre. "C'est merveilleux, s'est-il écrié. J'ai eu vraiment l'impression d'être dans l'espace."

Il s'est déclaré très intrigué par l'apparition d'un objet qui ressemblait à une feuille de papier et qui a flotté pendant quelques instants, près de l'avion.

White est âgé de 38 ans. Major dans l'armée de l'air, c'est la 16e fois qu'il pilote le X-15. Il est monté à 12 milles plus haut que jamais le X-15 n'était allé.

L'agence américaine de recherches spatiales a établi qu'il fallait considérer comme astronaute toute personne qui montait à plus de 50 milles d'altitude. White recevra les insignes dus à son exploit, aujourd'hui, à Washington.

Le X-15, piloté par White, est monté à 310,000 pieds. On espère maintenant que l'appareil pourra atteindre 400,000 pieds.

Largué par un bombardier, au-dessus du Nevada, White a grimpé à un angle de 41 degrés à une vitesse de 3,784 milles à l'heure. L'envolée n'a duré que dix minutes.



UNE NOUVELLE SORTE D'ASTRONAUTE : le major Bob White. Il a grimpé à plus de 58 milles de la terre dans un avion-fusée X-15, hier. C'est la première fois que l'homme pénètre dans le cosmos dans un appareil intégralement piloté. (Telephoto UPI)

M. Green à Genève demain

OTTAWA. (PC) — Le ministre des Affaires extérieures du Canada, M. H. Green, s'envolera demain à destination de Genève où il prendra part à la Conférence sur le désarmement et à la Conférence internationale sur le problème du Laos.

Il semble que la session finale de la Conférence du Laos aura lieu samedi et qu'une entente garantissant la neutralité de ce pays pourra être signée dès lundi par les 14 pays représentés.

Le ministre assistera à au moins une session de la Conférence sur le désarmement et aura des entretiens avec d'autres ministres.

M. Green est d'avis qu'il est urgent de conclure un traité mettant fin aux essais nucléaires.

Il est également d'avis qu'il faut faire un plus grand effort en vue d'un désarmement général vu que les deux blocs commencent déjà à s'entendre.

Il croit aussi qu'on devrait prendre des mesures susceptibles d'augmenter la confiance entre les pays, telles que l'interdiction d'utiliser des armements nucléaires dans l'espace et un accord réduisant le risque d'une guerre causée par accident.

A Rio:

L'archevêché est mitraillé

RIO DE JANEIRO. (Reuters) — On a révélé hier que des hommes avaient tiré des rafales de mitrailleuse en direction du palais épiscopal de Rio de Janeiro durant la nuit de lundi à mardi derniers.

L'archevêque, Dom Jaime de Barros Camara, était absent. Il a déclaré hier que cet attentat faisait partie d'un grand complot contre l'Eglise catholique. Les tireurs étaient dans une voiture qui passa à toute vitesse devant l'édifice. Ils ont échappé aux policiers sans difficultés.

"Ces conspirateurs ont déjà eu l'audace de placer une bombe au Vatican, a dit l'archevêque, comment s'étonner qu'ils se livrent au terrorisme ailleurs dans le monde."

Dimanche dernier, une bombe à retardement a éclaté dans la basilique St-Pierre-de-Rome. Elle a causé des dommages insignifiants.

Dom Jaime a rencontré le gouverneur de l'Etat de Rio, M. Carlos Lacerda, pour lui faire part de ses inquiétudes.

On mande, par ailleurs, que l'élection du Brésil à la succession du Chili comme membre du Conseil de sécurité des Nations unies paraît assurée. Le mandat brésilien serait de deux ans et commencerait le premier janvier prochain.

Deux autres sièges seront à pourvoir au Conseil de sécurité lors des élections qui se dérouleront pendant la prochaine session de l'Assemblée générale de l'ONU, à l'automne : celui de l'Irlande et celui où siège actuellement la RAU.

Lundi

Kennedy à la TV européenne grâce à Telstar

WASHINGTON — (AFP) — Les téléspectateurs européens auront peut-être l'occasion de voir une partie d'une conférence de presse du président Kennedy, lundi prochain.

Le secrétaire de presse de la Maison Blanche, M. Pierre Salinger, a annoncé, en effet, hier, que la conférence de presse que tient habituellement le président vers le milieu de la semaine sera avancée à lundi après-midi. Ceci a pour but de permettre aux chaînes de télévision américaines de profiter des quelques minutes durant lesquelles le satellite Telstar sera en mesure de relayer des images vers l'Europe.

L'émission aura lieu vers heures.

Quelques jours plus tard, soit le 26 juillet, les dirigeants municipaux de 23 villes américaines et européennes communiqueront par telephone grâce encore au Telstar. Il s'agira d'une initiative gouvernementale.

LES PAQUEBOTS

PORT DE MONTREAL

Au mouillage: L'"Empress of England", du Canadien Pacifique, au hangar 8.

Arrivées prévues: le "Corinthia", aujourd'hui le 18 juillet, venant de Liverpool et de Greenoch; l'"Arkadia", demain 19 juillet, venant de Bremerhaven, Amsterdam, Londres, Le Havre et Cobh; Le "Ryndam", venant de Rotterdam, Le Havre, Souhampton, le 20 juillet.

Départs prochains: l'"Empress of England", demain 19 juillet, à destination de Liverpool; le "Corinthia", le 20 juillet, à destination de Greenoch et Liverpool; l'"Arkadia", le 20 juillet, à destination de Cobh, Le Havre, Londres, Amsterdam et Bremerhaven; le "Ryndam", le 22 juillet, pour une croisière Nassau-Miami-Bermudes.

AUTOUR DU MONDE

Concession de La Haye

NATIONS-UNIES, N. Y. (AFP) — Le représentant des Pays-Bas aux entretiens préliminaires secrets hollando-indonésiens qui se déroulent actuellement près de Washington a assuré son collègue indonésien que La Haye accepte la chronologie du plan Bunker pour le règlement de la question de l'Irian Occidentale. Ce point avait suscité des réserves et de nombreuses demandes d'éclaircissements de la part de l'Indonésie à l'égard de l'attitude des Pays-Bas. Le communiqué de l'ONU ne précise ni la date ni le lieu de ces entretiens, mais on sait qu'ils ont commencé il y a quelques jours dans les environs de Washington.

Avertissement aux cheminots

CHICAGO. (AFP) — Les compagnies de chemins de fer américaines ont informé les cinq syndicats de cheminots groupant le personnel roulant qu'elles se conformeraient, à partir du 16 août, aux recommandations de la commission présidentielle sur l'organisation des réseaux ferrés. Cette commission s'était déclarée en faveur de l'élimination de certaines pratiques restrictives. Après la période d'attente de 30 jours prévue par loi, les syndicats décideront probablement un arrêt de travail à partir du 16 août. Mais le président Kennedy pourra nommer une commission d'urgence, ce qui entraînera une nouvelle interdiction de la grève pour une période de 60 jours.

Lenteur des négociations de la G.-B.

LONDRES. (PC) — Dans les milieux politiques britanniques, on doute que la Grande-Bretagne puisse faire connaître à la conférence des premiers ministres du Commonwealth, en septembre, les conditions de son entrée dans le Marché commun. Le temps passe et les négociations de Bruxelles sont à un point mort. Il se peut donc qu'une deuxième conférence du Commonwealth soit nécessaire. Les dernières difficultés ont surgi au cours des pourparlers sur l'union politique européenne. Il semble que la France et l'Allemagne occidentale s'opposent aux conditions de participation posées par le Grande-Bretagne.

L'aide à l'étranger maintenue

WASHINGTON. (AFP) — Le gouvernement américain s'efforcera d'empêcher que les nouvelles mesures prises par les Etats-Unis pour réduire le déficit de leur balance des paiements créent des difficultés supplémentaires pour les pays sous-développés, a affirmé hier un porte-parole officiel. "Il est reconnu que, dans certains pays, il peut être nécessaire de modifier cette politique, a-t-il expliqué, afin de ne pas compromettre les objectifs poursuivis par les Etats-Unis dans le cadre de leur politique d'aide aux pays sous-développés et pour d'autres considérations spéciales."

Etat lamentable du transport à La Havane

LA HAVANE. (AFP) — Des camions soviétiques sommairement aménagés avec 24 sièges viennent d'être mis en service en guise d'autobus à La Havane. Les autorités ont dû recourir à cette solution devant le manque de véhicules adaptés aux transports urbains et l'impossibilité de s'en procurer, en nombre suffisant, dans les pays communistes. En janvier dernier, 50 pour cent des autobus de fabrication nord-américaine ou anglaise de La Havane étaient hors d'usage. Les transports sont devenus un véritable cauchemar pour les Havanais. Le gouvernement a récemment changé les heures d'ouverture des magasins pour éviter la congestion des transports aux heures de pointe.

Winston Churchill de nouveau sur pied

LONDRES. (Reuters) — Sir Winston Churchill, âgé de 87 ans, a marché "sans aide" hier pour la première fois depuis son accident du 28 juin. Après qu'on l'eut aidé à se lever de son lit d'hôpital, le vieil homme d'Etat a réussi, en effet, à traverser sa chambre sans se faire aider. Un porte-parole de l'Association médicale britannique a loué les médecins de sir Winston pour avoir réussi à le mettre sur pied en si peu de temps. Il a également rendu hommage à la ténacité du vieillard, qui lui a permis de remonter la pente.

Aviateurs cubains réfugiés à Miami

MIAMI. (AFP) — Un avion monomoteur, de fabrication russe, en provenance de Cuba, a atterri hier à l'aérodrome international de Miami. A bord se trouvaient trois Cubains, le pilote et deux mécaniciens, qui ont demandé asile aux Etats-Unis. Ils ont déclaré qu'ils avaient été envoyés le matin même en mission de surveillance côtière dans la région de Camaguey et qu'ils avaient décidé de fuir aux Etats-Unis. Ils ont donné comme motif de leur fuite: les conditions de vie désastreuse qui règnent à Cuba et le fait "qu'il n'y a rien à manger". Les trois réfugiés cubains ont demandé aux services d'immigration américains que leur identité ne soit pas révélée.

M. Macmillan reçoit le premier ministre malais

LONDRES. (PC) — Le premier ministre le Tunku Abdul Rahman, de Malaisie, a eu hier un entretien d'une heure avec le premier ministre Macmillan au sujet de la formation d'un Fédération de Malaisie. Le prince est d'avis qu'on devrait procéder immédiatement à la formation de la fédération malaise, qui serait un rempart contre l'offensive communiste dans le sud-est asiatique. Le plan du Tunku (prince) réunirait en un seul Etat la Malaisie, la ville de Singapour, les territoires coloniaux de Nord-Bornéo et de Sarawak et le protectorat de Brunéi. Le nouvel Etat unirait politiquement 10 millions de Malais, Chinois, Indiens et indigènes primitifs.

Devant la commission Porter

Un nouveau groupe réclame une plus grande liberté de placement

OTTAWA. — Se faisant l'écho des revendications émises la semaine dernière par l'Association canadienne des compagnies d'assurance sur la vie, l'Association canadienne des compagnies de fiducie, dans son mémoire à la Commission Porter, a exprimé le voeu que les lois provinciales accordent à l'avenir plus de liberté à leurs membres en ce qui a trait à leurs possibilités d'investir, notamment dans les valeurs mobilières, les propriétés et les biens qui leur sont remis en fiducie.

Les lois qui régissent ces matières sont différentes dans chaque province. En général, a déclaré l'Association, ces statuts limitent les investissements à des valeurs à revenu fixe. Ainsi, on ne possède pas de rempart contre l'inflation, qui ne semble pas vouloir s'arrêter.

Qualifiant ces lois comme étant "trop restrictives du point de vue des standards qui régissent actuellement les investissements", l'Association a précisé qu'elles s'appliquent à la majorité des $8,000,000,000 de propriétés et de biens en fiducie que les 28 compagnies membres de l'Association administrent.

L'Association souligne le fait que la plupart des fortunes, auxquelles s'appliquent les lois provinciales actuelles, ont vu le jour durant les années de dépression, vers 1930, et en ont subi l'influence. Mais aujourd'hui, les testaments et les actes de fiducie, et c'est une tendance qui tend à se généraliser de plus en plus, accordent des pouvoirs illimités en ce qui a trait aux investissements.

Habituellement, les législations provinciales obligent les fiduciaires à investir dans les obligations provinciales et fédérales, les hypothèques, les obligations en première hypothèque des corporations, les obligations d'emprunt des compagnies et les certificats garantis des compagnies de fiducie.

Il y a cependant deux exceptions: les deux provinces de la Nouvelle-Ecosse et de la Colombie-Britannique permettent l'achat d'actions privilégiées des compagnies canadiennes. Mais la Nouvelle-Ecosse est la seule province qui permette d'investir jusqu'à 15 pour cent des actifs détenus en fiducie dans des actions ordinaires, à condition que celles-ci remplissent certaines exigences quant aux revenus.

L'Association émet le voeu que les actes de fiducie soient uniformes pour toutes les provinces. Ces actes permettraient, entre autres, d'investir dans les emprunts, ou dans les actions soit privilégiées soit ordinaires des compagnies jusqu'à concurrence d'une valeur marchande équivalente à 35 pour cent du total de chaque fiducie prise individuellement.

On ne permettrait l'investissement dans les actions ordinaires que lorsque la compagnie aurait versé un dividende de 4 pour cent au moins sur celles-ci, pendant 7 années consécutives. En ce qui a trait aux actions privilégiées, la période serait limitée à au moins cinq années consécutives précédant l'investissement en cause.

Le mémoire de l'Association poursuivait en faisant les commentaires suivants: "L'expérience acquise généralement par les investisseurs durant la période inflationniste d'après-guerre, et durant laquelle le pouvoir d'achat du dollar a été réduit, a démontré que le seul investissement dans les valeurs à revenu fixe s'est révélé inadéquat."

L'Association a calculé que, si l'on se base sur l'indice des prix aux consommateurs, la valeur du dollar, depuis 1949, est tombée à 77 cents. Certes, l'état d'inflation est moins évident depuis 1959. Mais le mémoire ajoute:

"Il serait difficile de prédire actuellement que l'inflation ne réapparaitra pas de nouveau, surtout quand on voit les dépenses accrues du gouvernement et son attitude devant les déficits."

"Il semble que nous traversons à l'heure présente une période où ces deux positions gouvernementales sont non seulement acceptées comme normales par le public en général, mais que de plus le gouvernement y est encouragé."

En ce qui a trait à l'administration des plans de pension, les compagnies de fiducie sont en faveur du maintien du règlement, en vertu duquel les fonds de pension ne peuvent investir que jusqu'à concurrence de 10 pour cent du capital-actions de l'employeur. Par contre, elles souhaitent le retrait de la restriction limitant à 10 pour cent du revenu l'investissement dans les valeurs étrangères.

En effet, cette restriction ne s'applique qu'aux actions ordinaires car l'Association ne voit pas d'avantage au point de vue des revenus dans l'achat d'obligations étrangères à revenus fixes.

Minerai de fer au Yukon

VANCOUVER. — La British Columbia and Yukon Chamber of Mine rapporte la découverte d'un important gisement de minerai de fer dans le district Mayo du Yukon.

La découverte est attribuée à Crest Explorations de Calgary, une filiale de Standard Oil Company de Californie. D'intenses recherches se poursuivent actuellement sur une superficie de 160 milles carrés dans la région de Mayo. Plus de 450 concessions minières ont été accordées jusqu'ici dans cette région.

Ontario Steel Products

On peut transiger depuis le 16 juillet sur la base régulière sur la Bourse de Montréal sur les nouvelles actions ordinaires subdivisées de Ontario Steel Products Co. Ltd.

La brasserie de Candiac verra le jour d'ici un an

par **Jean RIVEST**

Le projet de construire une importante brasserie à Candiac, sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent, dans la région de Montréal, deviendra une réalité d'ici un an.

On se souvient que LA PRESSE avait annoncé qu'une nouvelle société, Continental Breweries Limited, qui a reçu sa charte de Québec en novembre dernier, préparait un tel projet.

De nouveau, ces jours-ci, on en parle avec plus d'insistance dans les milieux des affaires, et l'on prévoit même que la brasserie commencera à produire au cours de 1963.

On ne connait pas encore les détails du financement de la nouvelle société mais on affirme qu'il s'agit d'intérêts allemands. D'ailleurs, un porte-parole de la nouvelle compagnie a déclaré à un représentant de Financial Counsel, une agence d'information financière hautement cotée, que la bière fabriquée à Candiac sera "goutte pour goutte semblable à celle que l'on fabrique en Allemagne".

La première fois qu'il a été question publiquement de cette future brasserie, il y a déjà plusieurs mois, il ne s'agissait alors que d'un projet lointain sur lequel on ne connaissait que peu de détails.

Mais maintenant, toujours selon Financial Counsel, la compagnie s'affaire à la préparation des plans, et à la solution des multiples problèmes "qui surgissent toujours quand il s'agit de mettre au point un projet d'une telle envergure".

Capital de $10 millions

Selon la charte de Continental Breweries, émise par le gouvernement de la province, le capital-actions autorisé de la société sera de 1,000,000 d'actions d'une valeur au pair de $10 chacune.

D'après ce qu'on en dit dans les milieux financiers de la métropole, des capitaux allemands importants seront investis dans la nouvelle brasserie. On n'écarte pas la possibilité qu'un bon nombre d'actions de la compagnie soient vendues dans la province, ou soient même déjà détenues par des gens d'ici.

La concurrence

La direction de la nouvelle société ne prévoit pas entrer en guerre contre les puissantes brasseries qui desservent déjà le marché du Québec. Au contraire. Même si on s'attend, il ce de bon aloi aux producteurs déjà ce de bon aloi aux producteur déjà existants, on compte mettre sur le marché un produit nouveau: de la bière allemande "selon une recette originale allemande", affirme Financial Counsel.

Il a déjà été dit, à propos de cette brasserie de Candiac, qu'une bonne partie de sa production serait d'ailleurs destinée au marché des Etats-Unis, où, là aussi, une bière d'un genre nouveau est susceptible de répondre à une bonne demande de la part des consommateurs.

En 1963

L'agence d'information financière affirme que selon les renseignements obtenus auprès des personnes intéressées dans l'entreprise, la construction de la brasserie ne devrait pas encore trop tarder.

Tout en soulignant que les promoteurs du projet en sont encore "aux premières étapes des travaux préliminaires", elle ne fixe pas moins le début de la production à une date assez rapprochée. "On s'attend, dit Financial Counsel, à ce que la production commence avant la fin de 1963".

L'agence d'information fait cependant une légère restriction probablement inspirée par la traditionnelle prudence anglo-saxonne à laquelle on ne saurait faire le moindre reproche: "on pourra boire de la bière allemande authentique avant la fin de l'année prochaine si les projets de la nouvelle compagnie se réalisent tels qu'ils sont actuellement conçus".

Le commerce demeure à un niveau constant dans la région de Montréal

Les achats des consommateurs se sont améliorés la semaine dernière à Montréal et dans les environs, selon Dun and Bradstreet. Les magasins à rayons ont réalisé des gains réguliers dans le domaine des vêtements de sport, des produits domestiques et des produits saisonniers. Les épiciers rapportent à leur tour des ventes très intéressantes dans les liqueurs douces, la crème glacée et les denrées pour vacances et excursions.

Le volume des ventes en gros était sensiblement le même durant cette période et similaire à celui de l'an dernier. Les ventes en général sont considérées comme satisfaisantes pour cette période de l'année, période de vacances.

La collection des comptes dans ce domaine des activités économiques était plutôt lente.

On enregistra 9 faillites commerciales dans le district de Montréal durant la semaine avec un passif total de $188,337 et un actif de $66,340, comparativement à un même nombre pour la période correspondante en 1961 avec des chiffres de $72,896 et $36,506 comme passif et actif.

Mémoire des Caisses populaires à la commission Porter

La restriction monétaire n'est pas pour les Caisses mais pour les banques

Une politique de restriction monétaire décrétée par la Banque du Canada à l'intention des banques à charte ne doit pas nécessairement toucher les caisses populaires, puisque celles-ci se spécialisent dans les petits prêts à leurs sociétaires. Et il n'est pas sain économiquement que les petits prêts soient réduits même en temps de restriction de crédit.

Les caisses populaires et les banques couvrent des champs d'opération différents et elles se complètent sans entrer en concurrence.

Telle est l'essence du mémoire présenté aujourd'hui à la Commission royale d'enquête sur le système bancaire et financier du Canada par la Fédération des Caisses populaires Desjardins, dont le siège social est à Lévis.

La Fédération groupe 1,246 caisses à travers la province et constitue une organisation distincte des Credit Unions qui sont également nombreuses dans le Québec.

Dans une première partie, ce mémoire rappelle les raisons économiques et sociales qui ont amené Alphonse Desjardins à établir chez nous des coopératives d'épargne et de crédit pour permettre aux classes populaires et aux gens à revenu moyen de satisfaire à même leurs épargnes leurs besoins de crédit.

Le mémoire expose les principes qui régissent les caisses populaires, leurs méthodes d'opérations, leur fonctionnement, les services qu'elles rendent à leurs membres.

Dans une deuxième partie, le mémoire rappelle les services rendus aux caisses populaires par les unions régionales, par les caisses centrales et par la Fédération de Québec des Unions régionales des Caisses populaires Desjardins. Autant d'institutions qui viennent renforcer la structure des caisses populaires, les rendent plus efficaces, garantissent leur sécurité.

Polices d'assurance de toutes sortes contre le vol interne, le vol externe, assurance-épargne, assurance-prêt, sont autant de services de protection qu'apportent aux caisses populaires les deux Sociétés d'assurance qu'elles ont fondées dans l'intérêt de leurs sociétaires, et qui viennent renforcer et rendre plus fécondes les Caisses populaires Desjardins.

Le mémoire démontre que les caisses populaires constituent un mouvement solidement établi, fortement charpenté, très efficace, et offrant aux épargnes de leurs sociétaires la plus grande sécurité en même temps que les meilleures conditions d'efficacité.

Il appert, à la lecture de ce mémoire, que les caisses populaire jouissent d'une excellente administration, disposent d'une excellente liquidité, qui les mettent en mesure de parer à toute éventualité.

Certains ont affirmé à tort que la Commission royale d'enquête sur les institutions financières avait été constituée à cause du développement rapide des caisses populaires en ces dernières années et en alléguant que les caisses populaires ne suivent pas la politique monétaire de la Banque du Canada.

Une telle affirmation est tout à fait dénuée de fondement. Ceux qui sont bien au fait savent que la Commission royale d'enquête sur le système financier et monétaire canadien a été établie par le Gouvernement fédéral en prévision de la revision de la loi des banques qui aura lieu en 1964 et qu'elle a pour objet d'étudier toutes les institutions financières au Canada.

En ce qui a trait à la politique monétaire de la Banque du Canada, on doit dire que les caisses populaires étant régies par une loi provinciale, ne sont évidemment pas sous la juridiction de la Banque du Canada. Mais, bien que la Banque du Canada ne donne pas de directives aux caisses populaires, il n'en reste pas moins vrai que les Caisses populaires Desjardins tiennent compte dans les faits de la politique de la Banque du Canada.

Il ne faut pas oublier que la politique de restriction monétaire de la Banque du Canada vise les gros prêts et que, même en période de restriction monétaire, il n'est pas sain économiquement que les petits prêts soient réduits. L'idéal serait plutôt que les petits prêts se maintiennent. On se rend bien compte qu'il n'est pas du tout nécessaire que la politique de restriction monétaire s'applique aux caisses populaires puisque ces dernières se limitent à faire des petits prêts à leurs sociétaires.

Le mémoire ajoute également que les caisses populaires, par suite du fait qu'elles assurent le progrès constant de l'épargne chez leurs membres par leur politique d'épargne et de crédit à bon marché pour les petites gens, loin d'être des concurrentes des banques, favorisent leur expansion en leur permettant de prêter davantage au commerce et à l'industrie.

Les Caisses populaires Desjardins et les banques couvrent des champs d'opérations différents et elles se complètent. C'est ce que fait ressortir le mémoire de la Fédération des Caisses populaires Desjardins de Québec.

La Maison Bienvenue a changé d'adresse

La Maison Bienvenue Limitée, l'une des principales maisons de courtage canadienne-française de Montréal, spécialisée dans le commerce des obligations, a déménagé ses bureaux au 210 rue Saint-Jacques ouest.

Elle occupe de nouveaux bureaux a cet endroit depuis lundi. Le nouveau numéro de téléphone est 842-2791. Un porte-parole de la Maison Bienvenue a fait savoir que le numéro de téléphone de son service d'arbitrage est le même qu'avant, comme d'ailleurs celui du service de "telex".

Ottawa (la ville) emprunte aux E.-U. à un taux de 5.22%

La mairesse de la capitale fédérale, Mme Charlotte Whitton, a annoncé hier après-midi que la cité d'Ottawa a réussi un emprunt de $13,834,000 sous forme de débentures sur le marché des Etats-Unis, afin de financer certains services et travaux courants de la ville.

Elle a précisé que les débentures ont été souscrites en moins de deux heures.

L'émission avait été approuvée la veille, dans la soirée, par le conseil de ville, après une séance orageuse. Les édiles ont éprouvé beaucoup de difficulté à se mettre d'accord sur la question de savoir si l'on emprunterait sur le marché canadien ou américain. L'attrait qui a joué le plus fortement a été celui d'un taux d'intérêt plus bas aux Etats-Unis.

Le taux offert par les prêteurs américains a été de 5.22%. La ville aurait eu à payer un peu plus de 6% si elle avait emprunté au Canada.

La menace d'inflation plane toujours sur le Canada

OTTAWA. (PC) — L'Association canadienne d'institutions de gestion, dans un mémoire soumis à la Commission royale d'enquête sur les affaires bancaires et la finance, exprime ses craintes que l'inflation se poursuivre.

Le mémoire souligne que la valeur du dollar canadien est tombée à 77 cents depuis 1949 si l'on se base sur le barème de l'indice des prix au consommateur lequel, au cours de la même période, est passé de 100 à 129.8.

"Même si l'on tient compte des imperfections et inconsistences inhérentes à l'indice, il n'y a aucun doute que la hausse des prix a gravement réduit les standards de vie des Canadiens qui dépendent d'un revenu fixe", dit le mémoire.

Depuis 1959, les conditions inflationniste sont "moins évidentes", ajoute le mémoire. "Néanmoins, il est difficile de croire que l'inflation n'apparaîtra pas de nouveau sous une forme ou une autre en raison principalement de la tendance à dépenser des gouvernements et l'attitude indifférente à l'égard des budgets déficitaires.

"Nous semblons vivre dans une période où ces deux tendances deviennent de plus en plus acceptées si non encouragées."

LA BANQUE ROYALE DU CANADA

Dividende No 300

Avis est donné, par les présentes, qu'un dividende au taux de **cinquante-cinq cents par action** sur le capital-actions entièrement versé de cette banque a été déclaré pour le trimestre courant, payable à la banque et ses succursales le ou après le samedi, 1er septembre 1962, aux actionnaires enregistrés à la fermeture des affaires le 31 juillet 1962.

Par ordre du Conseil d'administration.

C. B. NEAPOLE,
Gérant général.

Montréal, P.Q.,
le 17 juillet 1962.

RAPPORTS FINANCIERS

I B M

International Business Machines Corporation rapporte que les six derniers mois constituent le semestre le plus fructueux de l'histoire de la compagnie.

Le revenu net de la grande société pendant cette période a été de $116,309,000 ou $4.21 l'action.

Ce chiffre dépasse par une marge de $15,449,561 celui de la même période de 1961, et provient d'un revenu brut par les ventes, les services et la location de $931,705,051.

Au cours de la même période de l'année dernière, le revenu brut avait été de $811,163,337, et le revenu net de $100,859,439, ou $3.67 par action.

Le revenu net mentionné plus haut comprend le revenu de $14,109,681 de IBM World Trade Corporation, une filiale qui s'occupe des affaires de la compagnie mère en dehors des Etats-Unis.

Ce profit net de la filiale, fait de revenus et d'intérêts, se compare au montant de $9,836,446 réalisé pendant le premier semestre de l'année dernière.

* * *

Levy Industries

A la fin du semestre terminé le 31 juin dernier, le revenu net consolidé de Levy Industries était de $650,000, c'est-à-dire en hausse sensible sur celui de $430,136 établi à la fin de la période correspondante de l'année dernière.

Le président de la compagnie a donné cette précision à l'occasion d'une assemblée générale extraordinaire des actionnaires ayant pour but d'approuver la création de 400,000 actions 6% cumulatives rachetables d'une valeur de $12 chacune.

Levy venait d'ailleurs de faire une offre d'échange d'actions pour toutes les actions encore en circulation de Russell Industries. En mai, Levy a acquis 419,000 actions ordinaires de Russell, et offre d'acheter les 362,534 actions encore en circulation de Russell. L'offre, qui prend fin le 15 août, est d'une action de $12 de Levy pour chaque paire d'actions privilégiée de Russell, et une demi-action de Levy pour chaque action de Russell.

La division des pièces d'automobiles de Levy a effectué des ventes de plus de $6 pendant le premier semestre du présent exercice, alors qu'en 1961, pour toute l'année, les ventes de cette division avaient formé un total de $6,256,330.

Les exportations dans ce domaine se situent à un niveau élevé.

Le service des pièces d'automobiles vient de recevoir des commandes nouvelles de l'OTAN qui ajouteront $5 millios au chiffre annuel des ventes.

* * *

Mussens

Le profit net consolidé de Mussens Canada Limited, pour l'exercice terminé le 31 mars dernier, a été de $289,544 ou de $1.79 par action ordinaire. Le résultat de l'exercice précédent avait été de $324,093 ou de $2.01 par action.

Le rapport financier de la compagnie attribue la baisse de 10% du profit net à plusieurs facteurs dont l'annulation de revenus de l'exercice précédent par suite de reprise d'outillage pour non paiement de contrat, un niveau anormal de mauvaises créances et le mauvais effet de l'abaissement de la valeur du dollar canadien sur certaines ventes effectuées à prix fixes.

Les ventes totales d'outillage et de service par Mussens au cours de l'exercice sous revue ont été de 3% supérieures à celles de l'année précédente, atteignant presque le niveau record de 1960.

Au 31 mars dernier, le fonds de roulement de compagnie était de $3,992,711, c'est-à-dire à peu près le même qu'un an plus tôt ($3,983,457).

Les commandes en carnet à la fin de l'exercice sont légèrement plus nombreuses et plus élevées en valeur qu'il y a un an, et l'outillage loué à des clients qui ont exprimé le désir d'acheter représente un chiffre d'affaires de 24% supérieur à celui de la même date de 1961.

* * *

Southern Canada Power

Southern Canada Power Company Ltd., rapporte un profit net de $571,249 ou $1.12 par action ordinaire pour le premier trimestre de 1962 comparativement à $485,345 ou 90 cents par action ordinaire pour la même période l'an dernier.

Les dépenses d'exploitation se chiffrent à $3,103,461 contre $2,900,817 et les profits réinvestis à $197,193 comparativement à $111,289 l'an dernier.

La réserve pour les impôts s'élève cette année à $706,604, contre $597,589 l'an dernier.

* * *

Consolidated Paper

Consolidated Paper Corporation et ses filiales annoncent pour les six mois terminés le 30 juin des profits nets de $7,973,746 ou $1.35 l'action, comparativement à $7,098,644 ou $1.20 l'an dernier.

Les ventes de la compagnie se chiffrent à $56,068,155 contre $53,913,683 pour la même période en 1961.

Les revenus, avant dépréciation, taxes et autres dépenses du genre, se chiffrent à $16,552,369 contre $17,417,067 en 1961.

* * *

Great Lakes Power

Great Lakes Power Corp., et sa filiale Great Lakes Power Co. Ltd., rapportent un revenu net de $760,917 ou 71 cents par action pour les six mois terminés le 30 juin, comparativement à $558,459 ou 49 cents pour la période correspondante l'an passé.

Les revenus d'exploitation sont de $3,167,659 et les dépenses d'exploitation de $1,180,179, comparativement à $2,799,144 et $1,222,904 pour l'an passé.

L'intérêt et les autres frais fixes se chiffrent à $506,012 et l'impôt sur le revenu à $741,897.

Par sa filiale, la compagnie fournit l'énergie hydro-électrique aux régions ontariennes de Sault-Ste-Marie et Algoma.

* * *

Brinco

Le rapport annuel de British Newfoundland Corporation mentionne qu'il n'y a pas lieu de retarder le harnachement des chutes de la rivière Hamilton, dans la région où les limites du Québec et du Labrador sont discutées.

La préparation technique de ce projet de plusieurs millions de dollars a été complétée, rapporte le rapport de Brinco. Ce développement produirait plusieurs millions de H.P. à haute tension à un coût diminuant progressivement.

Des pourparlers ont eu lieu récemment entre le gouvernement du Québec et Brinco, cette dernière agissant au nom du gouvernement du Newfoundland. La compagnie cherche des clients au Québec et en Ontario pour l'énergie des chutes de la rivière Hamilton.

* * *

Consolidated Mining & Smelting

Consolidated Mining and Smelting Company of Canada Ltd., annonce, pour le semestre terminé le 30 juin, un profit net de $12,853,000 ou 78 cents l'action, comparativement à $12,194,000 et 74 cents pour la même période l'an dernier.

Les ventes de tous les produits se chiffrent à $77,023,000; l'an dernier ils étaient de $68,698,000. Le profit d'exploitation est de $11,475,000, comparativement à $9,956,000 et les revenus de placements, $1,378,000, contre $2,083,000 l'an dernier pour la même période.

* * *

Clairtone

Le président de Clairtone Sound Corporation Limited, M. Peter Munk, a révélé à Toronto que les ventes de la société, au cours du premier semestre de l'exercice en cours ont été de $1,837,000, ce qui représente une augmentation de 90 pour cent sur le chiffre de ventes de $962,000 à pareille date l'année dernière.

Le résultat de cette année tient compte de ventes de $640,000 à l'étranger. Ce poste, au bilan du semestre, s'est multiplié par 3.5, par rapport à l'année précédente.

M. Munk a révélé que sa compagnie a reçu d'importantes commandes d'une valeur totale de $750,000 de 10 grands magasins à rayons des Etats-Unis.

Le président a fait savoir que le rythme de la production a atteint un appareil toutes les 4½ minutes; la moitié de la production est destinée à l'exportation.

* * *

Hiram-Walker

Le profit net consolidé de Hiram-Walker-Gooderham & Worts, pour la période de neuf mois terminée le 31 mai dernier, s'élève à $19,666,268 en devises américaines, ou à $2.23 par action, comparativement à $18,627,955 ou $2.16 par action pour la même période de l'exercice précédent.

A la fin du trimestre qui a pris fin le 31 mai, le troisième de l'exercice en cours, le profit net a été de $5,232,101, ou 61 cents par action, contre $4,925,275, ou 57 cents par action à la date correspondante de l'année dernière.

* * *

Fleet Manufacturing

Fleet Manufacturing Ltd., et sa filiale Dumont Aluminum Limited, Hamilton, rapportent un profit net consolidé de $94,072 pour la période de six mois se terminant le 31 mars.

Les chiffres de l'an dernier pour la même période ne sont pas donnés. Le profit net pour l'année terminée le 30 septembre était de $151,270.

M. George D. Clarke, président, mentionne dans une lettre aux actionnaires que les ventes de Dumont ont augmenté de plus de 20% sur celles de la même période l'an dernier et que l'exploitation de Fleet Manufacturing continuait à s'améliorer.

Depuis la fin de l'année fiscale, le 30 septembre, la valeur des commandes reçues par Fleet totalisaient $1,700,000. Les commandes en carnet étaient de $3 millions.

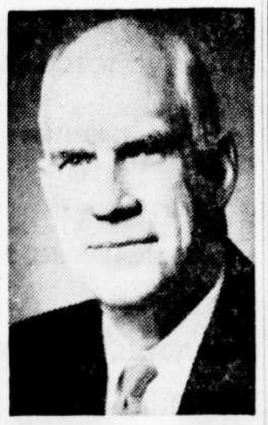
Fleet, qui possède un atelier à Fort Erie en Ontario, manufacture une gamme de produits pour l'aviation et l'électronique.

Contrat accordé

HALIFAX. — La compagnie Texaco Canada Limited a annoncé l'attribution du contrat général à la Kellogg Co. Ltd., pour les plans et la construction d'une raffinerie d'une capacité de 13,500 barils par jour, dans la banlieue de Halifax.

Les travaux de construction, au coût de $14 millions, débuteront dès septembre et seront terminés dans un an environ.

LIQUID CARBONIC CANADIAN CORPORATION LIMITED



M. J. Geoffrey Notman, O.B.E., président et gérant général de Canadair Limited a été élu président du bureau de direction de Liquid Carbonic Canadian Corporation Limited. M. Notman est également président du bureau de direction de Atlas Copco Canada Limited et S. F. Products Canada Limited, et directeur de nombre d'autres compagnies du Canada et des Etats-Unis. Canadair et Liquid Carbonic sont les filiales canadiennes de General Dynamics Corporation.

Situation et Perspectives Economiques

Notre bulletin de juillet fait le point de la situation économique et présente des perspectives à la fin du premier semestre de 1962. Il étudie aussi l'effet que pourraient avoir les récentes décisions fédérales.

Vous trouverez dans notre bulletin d'intéressantes suggestions de placement et un choix de titres gouvernementaux et industriels.

Un exemplaire vous sera envoyé sur demande.

Service français de

Wood, Gundy & Company Limited

360 ouest, rue St-Jacques, Montréal — *Téléphone: VI. 5-2131*

580 est, Grande Allée, Québec — *Téléphone: 525-4611*



M. Paul Paradis vient d'être nommé directeur des publications au service des Relations Extérieures et de la Publicité de La Compagnie d'Electricité Shawinigan. Il était auparavant rédacteur du Bulletin des employés de la compagnie.

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

	Ventes	Haut	Bas	11 h.
Abitibi	400	44⅝	44¼	44¼
Abitibi p	—	24¾	24¾	—
Acadia Atl	—	13¼	13¼	—
Agnew-S	—	16	16	—
Algoma	465	38¼	38	38
Alumin	865	21⅜	21⅛	21⅛
Alum 4 p	—	22	22	—
Alum 4½p	—	45½	45½	—
Angl T4¼p	—	41	41	—
Angl T2.90p	—	50	50	—
Argus	—	8⅛	8	—
Asbestos	175	30	30	30
Atlas Steel	—	32⅝	32½	—
ARC pr	—	6¾	6¼	—
Baile S5¾p	—	22½	22¼	—
Bangu CN 100		61¼	61¼	61¼
Banque M 275		52¾	52¾	52¾
Banqu NE 125		59¾	59¼	59¼
Banque PC z10		47¼	43¼	43¼
Bath Pow	—	15	15	—
BathPow A	—	48¼	48¼	—
Bell Phon 605		50	50	50
Bowate C5p	—	49½	49½	—
Bow C5¼p	—	50½	50½	—
Bow Mer p	—	51	50½	—
Bowater P	—	5⅜	5⅜	—
Brazil	3.15	3.10	—	—
B.A. Oil 175		30½	30½	30½
B.C. Forest	—	11	11	—
B.C. Power	—	16¾	16¼	—
B.C. Phone	—	49¾	49¾	—
Brockville C	—	8	7½	—
Brown	—	11	11	—
Bruck A	—	14¼	14¼	—
Bruck B	—	20	20	—
Build Prod	—	20	20	—
Cal. Pow z25		19¾	19¾	19¾
Can Cem 100		25¼	25¼	25¼
Can Cem P	—	26½	26½	—
Can Dom S	—	24	23¾	—
Can Iron	—	20	20	—
Can Malt	—	64	64	—
Can Safe	—	94½	94½	—
C. S. L.	—	50	50	—
C Aviation	—	18	18	—
C Brew 520		9¼	9	9
C Br Alu	—	8¾	8¾	—
C Bronze	—	17¾	17¼	—
C Cel.	—	29	29	—
C Chemical	—	7¾	7¼	—
C Fairbk 'A'	—	7	7	—
C Husky	—	6	5¾	—
C Hydroca	—	12	12	—
Can Br p	—	50	50	—
C Im Bk C 305		52	52½	52
C. I. L.	—	12	12	—
C Int. Powe	—	10	10	—
C Int Po pr	—	39¾	39¾	—
C Marconi	—	440	395	—
C. Oil	—	31	31	—
C. P. R.	130	22¾	22⅝	22¾
C Pet pr	—	11¾	11¾	—
C Vickers	—	21½	21½	—
Com. Ent	—	14	13½	—
Con. M. S.	—	20¼	20¼	—
Con. Textil	—	375	375	—
Consu Glass	—	30	30	—
Corby 'A'	25	x16⅜	16¾	16¾
Corby B	—	16¾	16¾	—
Cor Credit 125		5⅜	5¼	5⅜
Cr. Foncier	—	113	113	—
Cr. Zell A	—	21	20¾	—
Dist. Seag 430		41½	41½	41½
Dome Pete	—	10	10	—
D. Bridge	—	18½	18½	—
D. Corset	—	17¾	17¾	—
D. Endry	—	51	51	—
D. Glass	—	75	75	—
D. Lime Ltd.	—	5¼	5¼	—
D. Steel	—	9	9	—
D. Stores 125		12¾	12¾	12¾
D. Tar. 500		16¾	16¾	16¾
D. Text 100		17¾	17¾	17¾
D. Text pr	—	1.40	1.40	—
Donohue	—	21	21	—
Dow Brew	—	50	50	—
Du Pont	—	29¼	29¼	—
Du Pont pr	—	77	77	—
Dupuis Fr A	—	8	8	—
E. Koot	—	12	12	—
Fam Play	—	16¾	16¼	—
Fitwood Crp	—	18	18	—
Fndation	—	9¾	9¾	—
Fraser	—	23½	23½	—
Frch Pet p	—	3.00	3.00	—
Frosst A	—	16	16	16
Falconbrg 325		46	45½	45½
Gatineau	—	31	31	—
Gat 5pr	—	100¼	100¼	—
Gn. Dynam	—	24½	24½	—
Gn Motors	—	53	53	—
G S Wares	—	10½	10½	—
G. I. Paper	—	16¾	16	—
Guardn Ass	—	10	10	—
Hawkr Si d	—	4.75	4.75	—
Hand Andy	—	17	17	—
Hrdee Frns	—	5¼	5¼	—
Home Oil A	—	10¾	10¾	—
Home Oil B	—	9.90	9.90	—
Hrn Pittfld	—	2.60	2.50	—
Hud B M-S 25		53½	53½	53½
Hud B Cm 500		10½	10½	10½
Imp Oil 326		39¾	39½	39½
Imp Tob	—	12¾	12¾	—
Imp Tob pr	—	6	6	—
Ind Acp	210	20½	20½	20¼
Ind Accp	210	20½	20¼	20¼
Ind Ac2¼p	—	48½	48½	—
Ind. A 4.50	—	93½	93½	—
Inland C P	—	16	16	—
Int. Nickel	180	59½	59¼	59½
Int. Paper	—	28	28	—
Int. Util.	—	39½	39½	—
Int. Ut. Pr.	—	46½	46½	—
Interp. P.L.	85	71¼	71¼	71¼
Iroquo Gl P.	—	9¼	9¼	—
Jamaica	—	13¾	13¾	—
Labatt	300	12½	12½	12½
Laura Sec.	—	16	16	—
Lau. F 'A'	—	14¾	14	—
Laur. F 1.25	—	20	20	—
Laur. F. 2.00	—	38½	38½	—
Lewis Bros.	—	7½	7½	—
Loeb M.	—	12	10½	—
Low St. L.	—	29	29	—
Maclar 'A'	—	18½	18½	18½
Maclar. 'B'	—	20	20	—
Macm. & P 300		18½	18½	18½
Mar. Tel. 1552		18	18	18
Mass. Fer. 275		10¼	10¼	10¼
M. F. 5½ P.	—	106½	106½	—
Metro Stor.	—	6¾	6½	—
Metro St Pr	—	21	21	—
Miron pr	—	9¾	9¾	—
Mitch B. 'A'	—	6¾	6¾	—
Molson "A" 50		25¼	25¼	25¼
Molson "B"	—	25	24¾	—
Molson Pr 10		x40¾	40¾	40¾
Mtl Loco	—	14½	14½	—
Mtl Trust 25		70	70	70
Maritim drt	—	30	30	—
Niag Wire	—	12½	12½	—
Niag W 'B'	—	12¼	12¼	—
Noranda 1200		29	29¼	29½
N. S. Light 35		z18¼	18	18¼
Ogilvie	—	44	44	—
Ogilvie Pr.	—	138	138	—
Ont. Steel	—	9¾	9¾	—
Gage Hers 780		18½	18½	18½
Penmans	—	35	35	—
Penm. Pr	—	114	114	—
Placer	—	21¾	21¾	—
Power Corp	—	200	200	—
Price Br 235		43¼	43¼	43¼
Prov Trs pr	—	46	45	—
Que. Nat G	—	5¼	5¼	—
Que Nat G	—	105	90	—
Que N Gas	—	45	42	—
Que Pow	—	28½	28½	—
Que Phone	—	40	39¾	—
Que Phone	—	20	20	—
Reed Albert	—	6¼	6¼	—
Reitman's A	—	11	11	—
Robertsan J	—	13	13	—
Rolland A	—	9½	9½	—
Rolland Pr	—	86½	86½	—
Rothmans L	—	7¼	7	—
Royal Bank 120		65¼	65¼	65¼
Royalite	—	9¾	9¾	—
Royalite Pr	—	24	24	—
St. L. Cem	—	15	15	—
Salada Foo	—	11¼	11¼	—
Salada Foo	—	5	5	—
Shawin	—	22¾	22¼	—
Shawin A	—	23½	23	—
Shawin 4 pr	—	41	41	—
Sicard	—	7	7	—
Sicard p	—	20	20	—
Simpsons	175	27	27	27
Sogemine p	—	14⅛	14⅛	—
Southam	—	29¼	29¾	—
Std St Steel	—	10⅜	10⅜	—
Steel Can 1845		16	16	16
Steinbg A	—	19½	19½	—
Steinbg p	—	103½	103½	—
Texaco Can	—	44	44	—
Tor-Dom B	—	52½	52½	—
T Fin A 350		11½	11½	11½
Trans-Ca C	—	8¾	8¾	—
Trans-C P z25		19¼	19¼	19¼
Triad Oil	—	1.20	1.20	—
U Steel Co	—	5½	5½	—
Vendomat	—	5¾	5¾	—
Walk GW 400		49½	49½	49¼
W. & Knp	—	200	200	—
Wst VTC 100		14½	14½	14½
Weston A 100		14	14	14
Weston B	—	17½	17½	—
Wst 4½ pr	—	95½	95½	—
Zeller's	—	34½	34½	—
Zeller's Pr	—	48½	48½	—

Valeurs en demande

	Ventes	Haut	Bas	Clôt.	Variat.
Atlas Tele	16450	2.70	2.50	2.70	+ .15
Steel Of Can	6750	$16⅜	16⅛	16⅛	— ½
Cdn Kodiak	4000	.80	.75	.79	— .1
Cdn Brew	2845	$9¼	9⅛	9⅛	inch.
CPR	2545	$23⅛	23	23	— ⅛
Bell Tel	2456	$30½	30	30	— ⅛
Int. Nickel	1586	$60½	59¾	59¾	— 1⅛
Falconbridge	1875	$47	46	46	— 1½
Atlas Steel	1850	$32⅞	32½	32⅞	+ ⅛
Shawinigan	1837	$22⅜	22⅛	22⅜	— ⅛
Mt Pleasant	55890	2.04	1.85	1.93	— .10
Fox Lake	26500	.38	.35	.36	— .3
Viola Mac	22600	2.30	1.85	1.85	— .90
Tache Lake	17100	.21	.18	.18	— .3
Keely Front	16000	.43	.41	.42	inch.

Virement total : industriels, 97100; mines et pétroles, 290800

Bourse canadienne

	Ventes	Haut	Bas	11 h.
Advocate	—	525	525	—
Ajax	—	.35	.35	—
Alba Expl 1000		3½	3½	3½
Alb Gas 'A'	—	$ 24½	24½	—
Alberta G w	—	9.00	9.00	—
Alscope	—	.35	.35	—
Ameranium	—	2½	2½	—
Am. Moly 500		262	262	262
Am Cnd Pu	—	$ 35½	35½	—
Anglo-Scan.	—	$ 9¼	9¼	—
Anthonian	—	8	8	—
Arno	—	4	4	—
Atlas Tel 1200		270	270	270
Auguston	—	.38	.38	—
Auto Fa 'B'	—	385	385	—
Alpha Arag	—	$ 8¼	8¼	—
Black River	—	.13	.13	—
Bailey S. A.	—	740	740	—
Band-Ore	—	5½	5½	—
Barvalee	—	5	5	—
Bateman	—	6	5	—
Bellechasse	—	.14	.13	—
B. Bonnets	—	$ 14½	14½	—
Bluewater	—	.13	.13	—
Bornite	—	.19	.18	—
Bruneau	—	.31	.30	—
C. Build 100		315	315	315
Calumet	—	.3	.3	—
Camp Chib	—	425	425	—
C. Park B	—	$ 50¼	50¼	—
C-Cillieries	—	$ 5¾	5¾	—
Can. Delhi	—	315	315	—
Can. Dev.	—	375	375	—
C. Dredge	—	$ 9¼	9¼	—
Cdn Kod 2200		80	76	80
Canorama 1000		10	10	10
Cantexas	—	180	180	—
Canuba	—	2	2	—
Carbec	—	.11	.11	—
Cartier-Que	—	.8	.8	—
Cassiar	—	$ 10¾	10¾	—
Cent Del D	—	515	510	—
Cent Man	—	6	6	—
Chemalloy	—	125	116	—
Chib Coppe	—	10½	10	—
Chipman	—	4	4	—
Cominga	—	5	5	—
C. C. Gaf	—	3	3	—
Cons Pape 225		$ 38⅝	38⅜	38⅝
Consumers	—	$ 16	16	—
C. Persh	—	10	10	—
C. Que Yell	—	2½	3½	—
Cop Rand	—	125	125	—
Copperstr	—	26½	26	—
Dalfen Ltd.	—	.55	.55	—
Denault 'A'	—	$ 15	14	—
Doisan	—	7	6	—
Dome	—	7	6	—
Dome	—	$ 33¼	33¼	—
Dom. Explor	—	22½	21	—
Dom. Lease	—	46	45	—
Drum W 50		$ 8½	8½	8½
Dumont	—	$ 27½	27½	—
Dumagami	—	.39	.38	—
Duvan	—	.15	.15	—
Cons Mog 2000		47	47	47
Fox Lake 3000		.35	.35	.35
Fano	—	2½	2½	—
Fontana	—	.6	.6	—
Ford Motor	—	$137	137	—
Ford Relian	—	.35	.35	—
Funds	—	.9	8½	—
Futurity	—	.12	11½	—
Fabi	—	$ 8½	8½	—
Gaspe Oil	—	2	2	—
Geco Mines	—	$ 23¼	23¼	—
Giant Yk 400		$ 13¼	13¼	13¼
Glacier	—	.22	.19	—
Glen La S 500		.230	.230	.230
Gui-Por U	—	6½	6½	—
Helium	—	.75	.65	—
Hollinger 200		$ 20¼	20¼	20¼
Int Breda	—	.24	.24	—
Inland Che	—	.125	.125	—
Int Helium 400		290	290	290
Jubilee Irn 112		220	200	200
Keeley 500		.42	.42	.42
Kerr-Addisn	—	p 60	9.60	—
Kontiki	—	4	4	—
Kiena 200		140	140	140
Labrad. Acc.	—	$ 8	8	—
Laduboro	—	80	80	—
Lamontag. A	—	$ 9	9	—
Linkside 1000		.3	.3	.3
Lith. Corp.	—	12	12	—
Loblaw A	—	$ 73¾	73¼	—
Loblaw B	—	$ 73¾	73¾	—
Malartic 1000		93	93	93
Marshant	—	.57	.55	—
Massval	—	.8	.7½	—
McIntyre	—	$ 42¼	42¼	—
Melchers	—	$ 9	9	—
Melchers7pr 20		$ 5¼	5½	5¼
Mercer Chp	—	.28	.24	—
Mercer Ch w	—	.01	.01	—
Merrill	—	.57	.57	—
Mid-Chib	—	.21	.21	—
Molosh	—	.60	.60	.60
Monpre	—	.14	.14	—
Moore	—	.44	43¾	—
Mt. Pleast 6800		190	185	188
M R Dairies	—	$ 6¾	6¾	—
M R Rice	—	.8¾	8¾	—
Mt Wrgt Irn	—	.47	.47	—
Nt A Vding	—	200	200	—
Nt Ptrolem	—	240	240	—
Nativ Min	—	.14½	14½	—
N. Formaq	—	.6	.6	—
Nfld Light	—	$ 70¾	70¾	—
N. Jack L.	—	.10½	10½	—
Nesbitt L&P	—	.18	.18	—
N. W. Am.	—	.12½	.12	—
Needco Co.	—	.335	.335	—
N A Asbest	—	.4	.4	—
N. A. Ra. M.	—	.50	.50	—
N. Q. Pow	—	$ .22	.22	—
Northw. In.	—	.275	.275	—
Opemis E. 2000		.17	.17	.17
Opemika	—	.510	.510	—
Pac. A. In. 500		.300	.300	.300
Paudash	—	.6	.6	—
Pembina	—	.65¼	.65¼	—
Pitt Gold	—	.5	.5	—
Pitt Produc	—	.8	.8	—
Place G O	—	.49	.49	—
Porcupine	—	.7	.6½	—
Power C 1	—	$ 41	41	—
Power C 2	—	$ 62	62	—
Que Chib	—	.18	.18	—
Que Cobalt 100		295	295	295
Que Lab 3000		.5	.5	.5
Que Lith 100		330	330	330
Que Oil	—	.2	.2	—
Que Smelt	—	.10	.10	—
Raglan	—	.81	.66	—
Renold	—	$ 15	15	—
Roberval	—	.10	.10	—
Ruby Foo's	—	.165	.165	—
Ruby Foo's	—	.30	.30	—
San Antonio	—	.170	.170	—
Steep Rock	—	.550	.540	—
St Law Col	—	.375	.325	—
St Law Div	—	.85	.85	—
St-Maurice	—	.80	.80	—
Saucon	—	.27	.22	—
Shop Sav 175		$ 6¾	6¾	6¾
Sobev's St	—	$ 15½	15	—
S. Dufault	—	.7	.7	—
S C P ü pr	—	$110	110	—
Spartan Air	—	.85	.80	—
Spaat A wt	—	.20	.20	—
Stand Gold	—	.70	.70	—
Sullivan	—	.150	.150	—
Suptest Ord	—	16¼	16	—
Tache rts	—	.9	.9	—
Tache	13500	.18	.18	.18
Talisman	—	.60	.78	—
Tazin	—	.9	.9	—
Tib Expl.	—	.7	.7	—
Titan	—	8½	8½	—
Tooke Pr	—	.10	.10	—
Trans Mt 900		13½	13½	13½
Union Gas	—	$ 17½	17½	—
U. Asbestos	—	.405	.405	—
U. Corp. B	—	40½	40½	—
U. Reno	—	$900	900	—
U. Principal	—	.62	.61	—
U. Towns E.	—	10½	10½	—
Val-Mar	—	.5¾	.5¾	—
Vander Ht	—	.270	.270	—
Vanguard	—	.7	.7	—
Vauze 300		.150	.150	.150
Viola 1800		.160	.150	.155
W Helium 1000		.75	.75	.75
Westville	—	4½	4½	—
Woodford A	—	.50	.50	—
Woodford B	—	.10	.10	—
York S. Inv.	—	.335	.335	—

fonds mutuels

(Cours fournis par A. M. KIDDER & Co. Inc.

	Achats	Ventes
xAffiliated Fund Inc	7.09	7.69
xAmerican Bus Shrs	4.14	4.48
All Canadian Com	7.73	8.47
All Canadian Div	5.53	6.06
American Growth	7.43	8.10
Beaubran Corp	29.70	32.25
xBoston Fund Ltd	Z	Z
xBullock Fund Ltd	11.66	12.79
Canada Growth	4.41	4.82
Canadian Investmnen x	9.23	10.12
Canafund Co. Ltd.	37.21	39.70
Champion Mut of Can	5.20	5.71
Commonwealth Intl	7.97	8.73
C. I. Leverage	6.61	7.24
Corporate Investors	9.14	9.99
Dividend Shares	2.04	2.22
Dominion Equity Inv	16.10	16.45
Dreyfus Fund Inc	14.46	15.72
European Growth	6.63	7.32
Federated Growth	4.25	4.64
First Oil & Gas	3.87	4.23
Fonds Collectif "A"	5.77	6.28
Fonds Collectif "B"	5.13	5.46
Fonds Collectif "C"	5.58	6.07
Group Inc	3.22	3.52
Growth Oil & Gas	7.69	8.07
xIncorporated Investor	6.36	6.95
Investors Growth	6.09	6.62
Investors Intl Mut	3.97	4.31
Investors Mut of Can	11.40	12.39
xKeystone Cust B-3	14.74	16.08
xKeystone Cust B-4	9.01	9.84
xKeystone Cust K-1	8.69	9.49
xKeystone Cust K-2	4.50	4.92
xMass Invest Trust	12.44	13.60
xMass Invest Growth	6.83	7.46
Mutual Accumulating	3.18	3.48
Mutual Income Fund	4.69	5.13
North Amer of C	9.13	9.98
One William Street	12.06	13.19
Pret et Revenu Mut	5.53	6.04
Putnam Growth	7.58	8.24
Radisson R I	4.33	4.76
Regent Fund Ltd	4.65	5.08
Sav Invest of C	5.53	6.04
Securities Fun Inc x	11.73	12.82
Supervi American	7.18	7.25
Supervi Exec (1955)	43.30	—
Supervi Exec (1956)	35.36	—
Supervi Exec (1957)	6.08	—
Supervi Exec (1958)	6.43	6.50
Supervi Growth	1.81	1.83
Supervi Income	4.19	4.23
Television Electronics	6.85	7.47
Timed Investment	5.80	6.37
United Accum	5.30	5.79
xWellington Fund Inc	13.48	14.79
Provident Mutual	4.50	4.90
Research Investing C	9.76	10.67

x — En devises americaines.

denrées AGRICOLES

Cours des denrées transmis à Montréal, par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Oeufs : prix de gros aux centrales de campagne, cageots de bois : extra-gros 35 ; A-gros 34 ; A-moyen 29 ; A-poulette 21 ; B 24 à 20.

Beurre : arrivages courants, admissible 92 50¾, 93 51¾ ; frais, de crémeries, enveloppé 53 à 54 ; frais en gros, admissible 92 51, 93 52.

Fromage : livré à Montreal, ciré, arrivages courants, québecois blanc 32 ; coloré 32¾ ; en gros, québecois blanc 32½.

Pommes de terre : nouvelles du Québec $2.25 à $2.50 les 75 livres, $1.65 à $1.75 les 50 livres ; vieilles du Nouveau-Brunswick $2 à $2.25 les 75 livres, $1.50 à $1.65 les 50 livres, 34 à 36 les 10 livres ; vieilles de l'Ile-du-Prince-Edouard $2.50 les 75 livres ; Nouvelles de l'Ontario $2.50 à $2.60 les 75 livres.

Marché des bestiaux

Aux marchés des bestiaux de Montreal, les prix des pores étaient à 25 cents de plus que la semaine dernière. Les transactions étaient stables et la demande bonne.

A 3 hres p.m. hier, les arrivages étaient les suivants : 211 bovins, 278 veaux, 159 pores et 92 agneaux et moutons.

Les vaches de qualité moyenne se sont vendues de $16.50 à $17.50, de qualité ordinaire de $15 à $16.75 et celles destinées à la mise en conserve de $8.25 à $14.75.

Les bouvillons de qualité moyenne et ordinaire se sont vendus de $18.75 à $20.

Les génisses de qualité moyenne se sont vendues de $20 à $21, de qualité ordinaire de $15 à $19.

Les taureaux de bonne qualité se sont vendus de $19 à $21, de qualité moyenne et ordinaire de $14 à $18.50.

Les veaux de bonne qualité se sont vendus de $25 à $30, de qualité moyenne de $21 à $25, de qualité ordinaire de $17 à $19, et les veaux de pâturage de $15 à $19.50.

Les pores de première qualité se sont vendus à $32.25 et les truies de $21 à $22.

Les agneaux se sont vendus de $21 à $22 et les moutons à $8.

Devises étrangères

Afrique du Sud, rand	1.33
Allemagne, deutchmark	.2710
Argentine, peso	.0092
Australie, livre	2.42.⅞
Autriche, schilling	.0421
Belgique, franc	.0218
Brésil, cruzeiro	.0032
Chili, escudo	.63
Danemark, couronne	.1364
Espagne, pesata	.0181
France, franc	.2203
Italie, lire	.00174
Japon, yen	.0030
Hollande, florin	.2804
Mexique, peso	.0870
Norvège, couronne	.1512
Nouvelle-Zelande, livre	2.02
Perou, sol	.0405
Suisse, franc	.2301
Suede, couronne	.2098
Tchecoslovaquie, couronne	.1513
Venezuela, bolivar	.2385

COURS DES DEVISES

Le dollar canadien était inchangé à .92 45/64, en devises américaines à l'ouverture de la Bourse de New York. La livre sterling était inchangée à $2.80.

Le dollar américain était inchangé à une prime de 7¾ pour cent, en devises canadiennes, à l'ouverture de la Bourse de Montréal.

La livre sterling était en hausse de ⅛, à $3.02¾.

Dollar américain : offert $1.07¼; demande $1.07 15/16.

cours des obligations

Source : Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières

GOUVERNEMENT DU CANADA				
2¾ 1er avril	1963	97½	98¼	
4 15 déc	1963	97	97¾	
3¾ 1er sept.	1965	94¼	95	
4½ 15 déc	1966	95½	96½	
2¾ 15 juin	1968	87	88	
5½ 1er avril	1969	99	100	
4½ 1er sept.	1972	90¾	91¾	
5½ 1er oct.	1973	100	100	
5¼ 1er juin	1976	78	79	
4½ 1er sept.	1983	87¾	88¼	
3 Perpetuels		64	65	
CNR 5½ 15 dec.	1964	100	100¼	
CNR 4½ 1er av.	1967	95	96	
CNR 4 1er fev	1981	81	82	
CNR 5¾ 1er jan.	1965	100½	101½	
CNR 5 1er oct.	1987	91¾	92¾	
GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX				
Alta Mn F 5¼	1983	93¾	94¾	
B.C. Elect 5¼	1988	89	91	
B.C. Elect 3¾	1969	88	90	
B.C. Elect 5¾	1977	96	98	
B.C. Pow	1982	89	91	
Manitoba 5¼	1961	97½	98½	
N.B. 3½	1965	92¼	93¼	
N.B. 5¼	1986	92	94	
Newfound. 6	1981	98	99	
N. Scotia 5¼	1982	92	93½	
N. Scotia 5¼	1965	92½	93½	
Ontario 5	1965	92¾	93¾	
Ont. Hyd. 5¼	1983	94½	95½	
Ont. Hyd. 4	1966	94¾	95¾	
Ontario 5¼	1983	94½	95½	
Quebec 4½	1977	90	91	
Quebec 5¼	1983	92½	93½	
Quebec 5½	1980	95	96	
Quebec 5¾	1986	97½	98½	
Hyd. Qué. 3½	1975	79½	80¾	
Hyd. Qué. 5½	1965	95	96	
Saskatch. 5¼	1982	93	94	
MUNICIPALITES				
City of Mtl 3	1973	76¾	78¾	
City of Mtl 5½	1981	92	94	
City Ottawa 5¾	1980	97¾	98¾	
Met. Tor. 5½	1982	96	98	
City Van. 6	1980	98	100	
EMPRUNTS CONVERTIBLES				
Abit. P&P 4½	1968	100	102	
Brazilian T 4½	1971	65	69	
Can. Delhi 5½	1973	89	92	
Cdn. Util. 5¾	1967	104	—	
Can. Pet. 4	1972	84½	87¾	
Grev. Lines 5½	1978	130	—	
Home Oil 5¾	1971	97	100	
Home Oil 6	1975	102	104	
Int Cement 4½	1976	91	—	
Int N. Gas 5½	1977	—	93	
Loblaw 4¼	1976	127	—	
Pac Pete 5	1977	104	108	
Snow. W&P 5½	1972	97½	99½	
Simpson's 5	1978	108	—	
Simpson's 5½	1979	99	102	
TCP 1 Note 5½	1987	101	103	
Triad Oil 4½	1971	83	88	
Utd. To El 6¼	1981	100	104	
Westcoast 5½	1988	99	102	
INDUSTRIES				
Alb Gas Tk 5½	1981	95	97	
AbitibiP&P 6¼	1977	101	—	
Algoma St 5¼	1978	93	—	
Alum of C 5¼	1973	93	—	
B.A. Oil 5¼	1977	93	—	
C.B. Alum. 5¾	1980	96	98	
C. Brew. 5	1983	91½	—	
C. Chem. 5½	1971	95	—	
C. Ciment 5¼	1976	95	—	
C.I.L. 5¼	1977	98	—	
Cdn. Oil 4	1976	87	—	
CPR 3¾	1972	84	86	
C.P.R. 5	1983	90	92	
Crédit Fn 5½	1974	95	97	
D. Stores 5½	1976	95	97	
G.M. Acc. 4¾	1969	93	95	
D. Textile 4	7966	95	96	
Imp. Oil 3	1969	88	89	
Ind. Accep 5½	1978	95	97	
Loblaw Gr 6	1977	101	103	
Massey Fer 4½	1976	91	—	
Reynolds A 5¼	1973	97	98	
Shell Oil 5¾	1977	98	100	
St. Law C. 5	1978	94	96	
Simpson's 4¼	1973	96	—	
Stanleighs 5½	1962	104	—	
Stanrock 5¾	1963	11	13	
Steinberg's 5¼	1973	95	—	
Traders Fi 5¾	1978	97	99	
TCP 5	1987	95	97	
Weston Geo 4¾	1971	94	96	
SERVICES PUBLICS				
Ang-Tel. 6	1981	98	101	
Avalon Tel. 3½	1966	91	—	
Bell Tel. 3¾	1979	78	80	
Bell Tel. 5¾	1982	98	100	
Bell

avis de DÉCÈS

ARBOUR (Wilfrid) — A Montréal, le 15 juillet 1962, à l'âge de 89 ans et 8 mois, est décédé Wilfrid Arbour, époux de feu Clara Rho, demeurant au 190 St-Ferdinand. Les funérailles auront lieu jeudi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4505, rue Notre-Dame Ouest
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Henri où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de L'Assomption, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BABIN (Jean) — A Montréal, le 18 juillet 1962, à l'âge de 70 ans est décédé Jean Babin, époux de Malvina Cormier, demeurant à 2089 Champlain. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Victor Dubois Enrg.
1750 rue Amherst
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église du Sacré-Coeur où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUCAGE (Marie) — A Verdun, le 15 juillet 1962 à l'âge de 71 ans est décédée Mme veuve J. Ulric Beaucage née Marie Nelson, demeurant à 3756 Verdun, autrefois de St-Hermas, comté des Deux-Montagnes. Les funérailles auront lieu jeudi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Gustave Drouin Ltée,
3565, boul. Lasalle,
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Paix, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Ste-Thérèse de Blainville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERUBE (Exilda) — A Montréal, le 17 juillet 1962, à l'âge de 69 ans, 11 mois, est décédée Mme veuve Wilfrid Bérubé, née Exilda Provost, demeurant à 6561, 36e avenue, Rosemont. Les funérailles auront lieu samedi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Dallaire Inc.
3254 rue Bellechasse,
coin 11e avenue, Rosemont
à 7 hrs 30 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Foyer où le service sera célébré à 8 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BETOURNEY (Gaston) — A Montréal, le 17 juillet 1962, à l'âge de 60 ans, est décédé Gaston Bétourney, employé de la Cie Assurance Prudentiel, époux de Germaine Lépine. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-H. Benoit
2102, rue Fullum
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Eusèbe-de-Verceil où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BLAIN (Laurette) — A Ste-Rose, le 17 juillet 1962 à l'âge de 57 ans est décédé Laurette Provost, époux de M. Oscar Blain, comptable agréé, demeurant 242 Boul. Ste-Rose. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. M. D. Cyr
167 Boul. Ste-Rose
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église paroissiale Ste-Rose où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOIS (sénateur) — A St-Bruno, le 18 juillet 1962, à l'âge de 63 ans 5 mois, est décédé M. le sénateur Henri-Charles Bois, époux de Germaine Ethier, demeurant à 1704 Avenue du Parc, St-Bruno, père du Dr Pierre, de Montréal, et Dr Jean-Marie, de St-Bruno. La dépouille mortelle est exposée au salon
B. Francoeur et Fils Enrg.
70 Boul. Lemoyne, à Longueuil
Avis des funérailles plus tard.

BOUGIE (Onésime) — A Montréal, le 18 juillet 1962, à l'âge de 67 ans est décédé Onésime Bougie, époux de Lillian Buchanan, demeurant à 3260 Allard. Les funérailles auront lieu le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
6359 Boul. Monk
pour se rendre à l'église St-Jean-de-Matha où le service sera célébré et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOURGEOIS (Marie-Anne) — A Montréal, le 16 juillet 1962 à l'âge de 89 ans est décédée Mme veuve Joseph Bourgeois, née Marie-Anne Bourgeois, demeurant 7629 Berri. Les funérailles auront lieu jeudi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Lorenzo Neveu
7766 rue St-Hubert
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire où le service sera célébré à 9 hrs. Libera et inhumation à Chertsey. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRUNELLE (Marguerite) — A Montréal, le 17 juillet 1962, à l'âge de 65 ans, est décédée Mme veuve Georges Etienne Brunelle, née Marguerite Labelle, demeurant à 4526 Hôtel-de-Ville. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Adolphe Lemay Inc.
19 rue Laurier Est
pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus, où le service sera célébré et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CARRIERE (Evelina) — A Montréal, le 16 juillet 1962, à l'âge de 75 ans, est décédée Mme René Carrière, née Evelina Brazeau, demeurant à 4670 Parthenais. Les funérailles auront lieu jeudi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
4737, rue Delorimier
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARBONNEAU (Antonio) — Accidentellement, à Montréal, le 17 juillet 1962, à l'âge de 50 ans, est décédé Antonio Charbonneau, époux de Antoinette Giboulleau, demeurant à 7410 Chateaubriand. Les funérailles auront lieu samedi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Lorenzo Neveu
7766 rue St-Hubert
à 10 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire où le service sera célébré à 11 h. et de là au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COSSETTE (Adiutor) — A Montréal, le 17 juillet 1962, à l'âge de 79 ans, est décédé Adjutor Cossette, époux de feu Juliette Crépeau, du 6022 Christophe-Colomb. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Omer Duquette Inc.
1350 est, rue Beaubien
à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Etienne où le service sera célébré à 9 hrs. Libera et inhumation à Champlain. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COTE (Jeannette) — A Montréal, le 17 juillet 1962 à l'âge de 71 ans est décédée Jeannette O'Shaughnessey, épouse de feu Bruno Côté. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée
5650 Chemin Côte-des-Neiges
pour se rendre à l'église St-Germain d'Outremont où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ralliement angle Chemin Ste-Catherine et Hazelwood.

FLEURISTE
C.V.F. Nielsen
FLEURS POUR FUNERAILLES
5580, BOULEVARD DECARIE, N.-D.-G. RE. 1-1153

CR. 3-3096
Jean-Pierre
FLEURISTE
fleurs pour toutes occasions
915 EST, ST-ZOTIQUE

?
L'ART DANS LES FLEURS
Pourquoi toujours
La Patrie Fleuriste
IL Y A SUREMENT UNE RAISON
168 EST, STE-CATHERINE
UN. 1-8471

DENIS (Alexandre) — A l'hôpital Maisonneuve de Montréal, le 17 juillet 1962, à l'âge de 53 ans, est décédé Alexandre Denis, gérant de la Banque Provinciale du Canada à Pont-Viau, il était grand chevalier, conseil 3463 Terrebonne, membre du 4ième degré Chevalier Colomb, Assemblée Curé Labelle, époux de Aidea Moquin, demeurant 143 rue St-Sacrement, Terrebonne. Les funérailles auront lieu samedi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Jos Guay & Fils
144 rue St-Louis
pour se rendre à l'église paroissiale Terrebonne où le service sera célébré à 11 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DENIS (Germaine) — A Montréal, le 16 juillet 1962, à l'âge de 47 ans, est décédée Mlle Germaine Denis, fille de Arthur Denis et de Adeline Foucault, demeurant 4401 Henri-Julien. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Georges Godin,
518, rue Rachel est,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESCHAMPS (Paul-Emile) — A Montréal, le 17 juillet 1962, à l'âge de 49 ans et 9 mois, est décédé Paul-Emile Deschamps, époux de Marguerite Dufort, demeurant au 512 chemin de la Station. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
4505 ouest, rue Notre-Dame
à 8 hrs 15 pour se rendre à l'église St-Henri où le service sera célébré à 8 hrs 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESJARDINS (Emeranda) — A Montréal, le 16 juillet 1962, à l'âge de 64 ans, est décédée Mme Hector Desjardins, née Emeranda Juneau, demeurant à 7987 Notre-Dame est. Les funérailles auront lieu jeudi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Guindon Enrg.
4951, rue Adam
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église paroissiale de Charlemagne où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESNOYERS (Alexandre) — A Verdun, le 17 juillet 1962, à l'âge de 83 ans 8 mois, est décédé Alexandre Desnoyers, époux de feu Amanda Barthelet, demeurant 1066 boul. Brown. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
L. Thériault Enrg.
512 rue de l'Eglise, Verdun
à 8 h. 40 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Garde, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESROCHES (Alphonse) — A Sept-Iles, le 16 juillet 1962, à l'âge de 70 ans, est décédé Alphonse Desroches, époux de Ernestine Lupien. La dépouille mortelle est exposée à la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
10526 rue St-Laurent
Avis des funérailles plus tard.

DEZIEL (Angelina) — Subitement, à Ste-Sophie, le 16 juillet 1962, à l'âge de 77 ans, est décédée Mme veuve Dolphis Deziel, née Angelina Huneau, demeurant à 371 Gounod. Les funérailles auront lieu jeudi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria
8078, rue Drolet, coin Jarry
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Ste-Elisabeth-de-Joliette, lieu de la sépulture, où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUCEPPE (Claude) — A Montréal, le 16 juillet 1962, à l'âge de 28 ans, est décédé Claude Duceppe, fils de Armand Duceppe et de feu Dora Marcil. Les funérailles auront lieu jeudi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Adolphe Lemay Inc.
25, avenue Laurier est
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUGUAY (Omer) — A Duvernay, le 17 juillet 1962, à l'âge de 80 ans, est décédé Omer Duguay, employé de la Ferme St-Laurent, époux de Ida Lauzon, demeurant à 855 Batiscan. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
400 est, rue Henri-Bourassa
à 8h. 30, pour se rendre à l'église Notre-Dames-des-Ecores où le service sera célébré à 9 heures et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUPUIS (Berthe) — A Montréal, le 17 juillet 1962, à l'âge de 81 ans, est décédée Mme veuve Joseph Dupuis, née Berthe Robert, demeurant à 5198 Chabot. Les funérailles auront lieu samedi le 21 courant. Le convoi fuèbre partira des salons
Jos Lussier et Fils
4733 rue Papineau
à 10 hrs 15 pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver où le service sera célébré à 10 hrs 30 et de là au cimetière de St-Philippe, comté Laprairie, lieu de la sépulture, où un libera sera chanté à l'arrivée. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FAILLE (Joseph) — A Ville Lemoyne, le 16 juillet 1962, à l'âge de 66 ans, est décédé Joseph Faille, époux de feu Yvonne Monchamp, demeurant à 135 René-Philippe, père de Gilbert, Gilberte, Roger, Jean-Paul, Mme R. Cloete (Lucille), Mme M. Brossard (Gisèle). Les funérailles auront lieu jeudi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Darche & Fils Inc.
200, rue St-Louis, Ville Lemoyne
à 9 hrs 15 pour se rendre à l'église St-Maxime où le service sera célébré à 9 hrs 30 et libera et inhumation à St-Michel Napierville. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FORTE (Antoine) — A Montréal, le 16 juillet 1962 à l'âge de 79 ans, est décédé Antoine Forte, époux de Madelena Caggano, demeurant 2531 Bon Air, grand-père de Raymond Bernard de C.J.M.S. Les funérailles auront lieu jeudi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
N. Granato Enrg.
292, rue Jean-Talon Est
pour se rendre à l'église Notre-Dame de la Consolata où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JARRY (Annette) — Ile Perrot, le 16 juillet 1962, à l'âge de 74 ans, est décédé Mlle Annette Jarry. Elle était la soeur de M. l'abbé Paul Jarry, curé de la paroisse du Très St-Sacrement de Lachine et de M. l'abbé Emile Jarry, curé de la paroisse St-Jean de la Croix, 9631 boul. St-Laurent où elle demeurait et du notaire Jules Jarry et de M. Lucien Jarry. Les funérailles auront lieu jeudi le 19 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
6603 Boul. St-Laurent
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Jean-de-la-Croix où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JUNEAU (Paul) — A Montréal, le 17 juillet 1962 à l'âge de 64 ans est décédé Paul Juneau, époux de Dorilla Perrotte. Les funérailles auront lieu jeudi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
de la Société Coopérative de Frais Funéraires
4848 rue Papineau
à 7 hres 45, pour se rendre à l'église St-Stanislas-de-Kostka où le service sera célébré à 8 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEGARE (Alice) — A Montréal, le 17 juillet 1962, à l'âge de 52 ans, est décédé Mme Roméo Legaré, née Alice Laventure, demeurant au 2826 est, Laurier. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Jos Lussier & Fils
4733, rue Papineau
à 9 hrs 15 pour se rendre à l'église Ste-Philomène où le service sera célébré à 9 hrs 30. Libera et inhumation à St-Hyacinthe. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

L'ESPERANCE (Albertine) — A Mc-Masterville, le 15 juillet 1962, à l'âge de 72 ans 11 mois est décédée Mme Aquilas L'Espérance née Albertine Darveau demeurant à 218 rue Joffre, McMasterville. Les funérailles auront lieu jeudi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Maurice Demers
231 boul. Laurier
pour se rendre à l'église du Sacré-Coeur où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LESSARD (Virginie) — A Montréal, le 17 juillet 1962, à l'âge de 90 ans 2 mois est décédée Mme veuve Louis Lessard, née Virginie Taillon, demeurant à 1384 Marie-Anne Est. La dépouille mortelle est exposée au salon
J.-Paul Marchand
4228 rue Papineau
Avis des funérailles plus tard.

MARCOTTE (Antoine) — A Ste-Rose, le 16 juillet 1962 à l'âge de 61 ans est décédé Antoine Marcotte, époux de Yvonne Beaulieu, demeurant à 135A rue St-François. Les funérailles auront lieu samedi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. M. D. Cyr
167 rue Boul. Ste-Rose
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église paroissiale Ste-Rose où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARCHESSAULT (Adrien) — A l'hôpital de St-Jean, le 17 juillet 1962, l'âge de 53 ans, est décédé Adrien Marchessault, époux de Gisèle Moreau, demeurant à St-Luc. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira du salon
114 rue St-Jacques
pour se rendre à l'église de St-Luc, où le service sera célébré à 10 hrs 30, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction Salon Langlois.

MARINIER (Napoléon) — A Montréal, le 17 juillet 1962, à l'âge de 77 ans 5 mois, est décédé Napoléon Marinier, célibataire, de Brebeuf, comté Terrebonne La dépouille mortelle est exposée au salon
J. H. Benoit
2102 rue Fullum
Avis des funérailles plus tard.

MARSOLAIS (Laure) — A Montréal, le 15 juillet 1962 à l'âge de 78 ans est décédée Laure Roy, épouse en 1ère noces de Télesphore Lavoie et en 2ème noces de Auguste Marsolais, demeurant 2303 Delorimier. Les funérailles auront lieu jeudi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
de la Société Coopérative de frais funéraires,
4848, rue Papineau
à 8 h. 15, pour se rendre à l'église St-Eusèbe-de-Verceil où le service sera célébré à 8 h. 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NICOLA (Canio) — A Montréal, le 17 juillet 1962, à l'âge de 72 ans, est décédé Canio Nicola, époux de Letizia Germele, père de Nick, Morris, William, Mme Carmen Sala (Rose), Mme Joe Trefiro (Grace), Mme Pat DiMaulo (Julie), Mme Joe Vanelli (Della). Les funérailles auront lieu samedi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Granato Enrg.
292, rue Jean-Talon est
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Défense où le service sera célébré à 7 h. 45, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NOURRY (Charles-Arthur) — A Montréal, le 17 juillet 1962, à l'âge de 56 ans, est décédé Charles-Arthur Nourry, époux de Germaine Caron, demeurant à 5542, 9e avenue, Rosemont. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Guilbault Inc.
5359, 11e avenue, Rosemont
à 8 h. 15, pour se rendre à l'église Ste-Philomène où le service sera célébré à 8 h. 30, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PERIARD (Camille)—A Ste-Thérèse de Blainville, le 16 juillet 1962, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Camille Périard, époux de Olica Marineau, demeurant 10 Louis-Hébert. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Armand Magnan Enrg.
61, rue Blainville Ouest
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Mère où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

POIRIER (Jean-Baptiste) — A St-Benoit-des-Deux-Montagnes, le 16 juillet 1962 à l'âge de 80 ans, est décédé Jean-Baptiste Poirier, époux de Anna Charbonneau-Prézeau. Les funérailles auront lieu jeudi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A Vendette,
à 9 hres 45 pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

POTVIN (Joseph-Olivier) — A Montréal, le 16 juillet 1962, à l'âge de 59 ans, est décédé Joseph-Olivier Potvin, ex-employé du C.P.R., époux de Jeanne Letourneau, demeurant au 3220 Cirier. Les funérailles auront lieu jeudi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745, rue Crémazie Est
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église Ste-Louise-Marillac où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RAVENDA (Lorenzo) — A Montréal, le 18 juillet 1962, à l'âge de 78 ans, est décédé Lorenzo Ravenda (Francesco Torrito), demeurant à Maria Ravenda. La dépouille mortelle est exposée à la résidence
Magnus Poirier Inc.
6603 rue St-Laurent
Avis des funérailles plus tard.

ST-VINCENT (Marie Louise) — A Montréal, le 15 juillet 1962, à l'âge de 72 ans, est décédé Mme veuve J. A. St-Vincent née Marie Louise Colin, demeurant à 2346 Chapleau, mère de Gaston, Roméo, Paul, Lucien, Maurice, Juliette (Mme André Couchouron), Patricia (Mme Willie Légaré), Lucienne (Mme Alfred Couture), Rita Simonne (Mme Guy Cumming), Raymonde (Mme Eleo D'Agnolo). Les funérailles auront lieu jeudi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Dallaire Inc.
2590 rue Rouen
à 9 h. 15 pour se rendre à l'église St-Eusèbe-de-Verceil, où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SAMUEL (Claire) — A Laflèche, le 16 juillet 1962, à l'âge de 23 ans, est décédée Claire Patry, épouse de Marcel Samuel, demeurant 1576 Cartier. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Darche & Fils Inc.
3219 rue Grande-Allée
à 9 hrs 15, pour se rendre à l'église Notre-Dame de l'Assomption, où le service sera célébré à 9 hrs 30, et de là au cimetière Régional St-Maxime, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

THERRIEN (Théodore). A Montréal, le 16 juillet 1962 à l'âge de 54 ans est décédé Théodore Therrien époux de Jeanne Cuerrier demeurant 334 Brassier. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
4505 rue Notre-Dame Ouest
à 7 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Clothilde où le service sera célébré à 8 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulutre. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

THIBODEAU (Camille) — A Ville d'Anjou, le 18 juillet 1962, à l'âge de 42 ans, est décédé Camille Thibodeau, époux de Jeannine Pellerin, demeurant à 7790 Curé-Clermont. Les funérailles auront lieu samedi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Guindon Enrs.
4955 rue Adam
pour se rendre à l'église St-Clément de Viauville, où le service sera célébré et de là au cimetière de Grand-Mère, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VERRETTE (Emilia) — A Verdun, le 16 juillet 1962 à l'âge de 73 ans et 6 mois est décédée Mme veuve Alfred Verrette née Emilia Emard, et mère de Carmen Cléroux, demeurant à 22 rue Galt. Les funérailles auront lieu jeudi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
L. Thériault Enrg.
512 rue de l'Eglise
à 8 h. 15 pour se rendre à l'église Notre-Dame des Sept-Douleurs où le service sera célébré à 8 h. 30 et de là au cimetière de St-Chrysostome lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Les autoparcs municipaux

La ville ne favorise aucune compagnie de taxi en particulier

(Par **M.L.**) — "Il n'y a rien de changé à ce que nous avions décidé il y a quelque temps. Nous l'avons annoncé en temps opportun . . . Cela a été rapporté dans les journaux . . . "

Le président du comité exécutif de Montréal, M. Lucien Saulnier, commentait pour le représentant de LA PRESSE une déclaration du président de l'Association des propriétaires-unis du taxi de Montréal, M. Bernardin Gauthier, au sujet de l'autorisation accordée aux entreprises du taxi de poster une ou plusieurs voitures sur les terrains de stationnement municipaux.

Depuis le 1er juin, la ville permet à un certain nombre de taxis de stationner sur les terrains de stationnement municipaux moyennant un droit mensuel de $10 par voiture.

"Dans une déclaration aux journaux, hier, M. Bernardin Gauthier a dit qu'une compagnie en particulier s'était emparée de presque tous les postes disponibles, ce qui aurait causé du mécontentement au sein de l'industrie du taxi.

"A la suite des suggestions que j'ai faites à l'hôtel de ville, a déclaré M. Gauthier, j'ai obtenu de M. Saulnier qu'à l'avenir toutes les compagnies de taxi aient le privilège de bénéficier en commun des terrains de stationnement de la ville de Montréal."

M. Saulnier a dit que l'autorisation donnée le 1er juin ne favorisait aucune compagnie en particulier; elle était à l'avantage de tous les propriétaires.

"S'il est arrivé que certaines entreprises se sont emparées d'un trop grand nombre de postes, cela était hors du contrôle de l'administration . . . Mais nous n'avons favorisé personne.".

Nouveau tarif

Si des pompiers de Montréal vont à l'extérieur

Le ministère des Affaires municipales du Québec a approuvé le tarif pour les services qui peuvent être rendus aux municipalités étrangères par le service d'incendie de la cité de Montréal, a révélé, hier après-midi, M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif, à l'hôtel de ville.

Le nouveau tarif s'appliquera à tout le temps qui s'écoulera entre le départ et le retour des hommes et des appareils au poste.

Le tarif établi par les commissaires, conformément à la recommandation du directeur du service d'incendie, est le suivant : auto-pompe, avec le personnel requis, $590.94; échelle mécanique, avec le personnel requis, $427.22; autres appareils contre l'incendie, avec le personnel requis, $427.22.

Des Canadiens seraient impliqués

American Cyanamid soutient qu'on lui vole ses secrets

Un réseau international de contrebande impliquant des intermédiaires canadiens et touchant la vente de médicaments-miracle pour plusieurs millions de dollars par année au Canada viendrait d'être mis à jour aux Etats-Unis.

La victime, la compagnie American Cyanamid, accuse ses anciens employés d'avoir tiré de ses laboratoires de Lederle des formules ultra-secrètes pour les vendre à des compagnies italiennes, par l'intermédiaire d'agents de Toronto.

Le quotidien montréalais "The Gazette" qui publie cette nouvelle, précise que des poursuites de $5 millions sont prises en Cour suprême de New York par la Cyanamid contre la compagnie Kim Laboratories et son président, le Dr Sidney Martin Fox. Elio Salvetti, autrefois de Toronto, est aussi poursuivi pour $5 millions par la Cyanamid qui l'accuse d'avoir conspiré pour obtenir des formules secrètes qu'il aurait vendues.

La compagnie a obtenu du juge Arthur Markewich l'émission d'une injonction intérimaire interdisant au Dr Fox de contribuer à utiliser la formule secrète qui est sortie des laboratoires de Lederle.

Quatre boursiers en urbanisme, à l'U. de Montréal

Quatre étudiants de l'Université de Montréal ont obtenu des bourses de $1,500 chacune, qui leur permettront de poursuivre des études postscolaires en urbanisme.

Les boursiers sont: MM. Alain de C. Nantel, Jean Décarie, Roland Loiselle et André Laneuville.

Ces bourses, au nombre de seize, sont accordées par la Société centrale d'hypothèques et de logement. Six de ces bourses ont été accordées à des étudiants de l'Université de la Colombie-Britannique; quatre à des étudiants de l'Université de Toronto, et deux à des étudiants de l'Université McGill.

Nécrologie

Mme BRUNO COTE

Mardi, le 17 juillet 1962, à l'âge de 71 ans, est décédée Mme Bruno Côté, née Jeannette O'Shaughnessey, autrefois de Nicolet.

Elle laisse dans le deuil sa fille, Claire (Mme Jacques Durivage); son fils, Jean, bien connu dans les milieux politiques et sportifs de la métropole; sa bru, Mme Jean J. Côté; et son gendre, le Dr Jacques Durivage. Egalement, ses soeurs, Blanche (Mme Alex Dupont-Hébert), Gabrielle (M. R. Thibault), Marcelle (Mme Paul Forget) et Lorette. Aussi ses frères, Edgar et le Père Charles O'Shaughnessey, vicaire à Flemington, New Jersey. Ses petits enfants : Guylaine, Jacques, Pierre et Antoine Durivage; Sonia, Judith, Carole et Stéphane Côté.

La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire J.-R. Deslauriers, 5650 Chemin de la Côte-des-Neiges. Les funérailles auront lieu vendredi à l'église St-Germain d'Outremont.

MLLE ANNETTE JARRY

A l'âge de 74 ans, après quelques semaines de maladie, est décédée lundi dernier Mlle Annette Jarry, demeurant au presbytère St-Jean-de-la-Croix, 6651 Blvd St-Laurent. La défunte était la soeur de Messieurs les abbés Paul Jarry, curé de la paroisse du Très St-Sacrement à Lachine et Emile Jarry, curé de la paroisse St-Jean-de-la-Croix, à Montréal. Elle laisse dans le deuil deux autres frères : M. le notaire Jules Jarry et M. Lucien Jarry de Montréal, sa belle-soeur Mme Jules Jarry (Irène) ainsi que plusieurs neveux et nièces. La dépouille mortelle est exposée au 6603 Blvd St-Laurent. Les funérailles seront chantées jeudi matin en l'église St-Jean-de-la-Croix. L'inhumation se fera au cimetière de la Côte-des-Neiges.

M. Paul Tremblay

SOREL. (GB) — M. Paul Tremblay, 51 ans, magasinier à Marine Industries Ltd, de Sorel, est décédé subitement à son domicile, lundi matin.

Il laisse dans le deuil son épouse, née Fernande Legendre, quatre filles, Marguerite, Andrée, Michèle, Francine, et un garçon Louis-Philippe. Il laisse également un frère, Jacques, trois soeurs, Mme Allan Pyke, (Léonie), Mathias Belhumeur, (Anne-Marie); et Pierre Gendron, (Jeanne).

Les funérailles auront lieu demain matin à 9 h. 30 à l'église St-Maxime de Sorel.

Mort de ses blessures

JOLIETTE. — M. Yvon Marcil est mort, lundi, à l'hôpital St-Eusèbe de Joliette, des blessures qu'il avait subies samedi soir dernier dans une collision entre son automobile et un camion survenue à l'intersection de la rue Notre-Dame et boul. de l'Industrie.

Son corps a été transporté à la morgue de Joliette où l'enquête du coroner s'est ouverte.

Sa femme et ses trois enfants, Paul, 2 ans, Jeannot, 3 ans, et François, 4 ans, lui survivent. Ils reposent cependant dans un état critique à l'hôpital St-Eusèbe de Joliette.

Le conducteur du camion, M. André Lalumière, du 6712, rue Boyer, à Montréal, de même que Rénald Lafontaine, 13 ans, de la rue Piette, à Joliette, reposent également dans un état critique à l'hôpital St-Eusèbe.

Naissance

HALL — Le 12 juillet 1962, à l'hôpital St. Mary's, à M. et Madame John Hall, née Yolende Lecours, est née un fils, frère pour Suzanne.

SEGRE — A l'hôpital Ste-Marie, le 16 juillet 1962, à M. et Mme Valfredo Segré, née Marie-Rose Calabi, une fille Marina, soeur de Lili et Marc.

SENECAL-VINCENT — A l'hôpital Notre-Dame, le 4 juillet 1962, à M. et Mme Adrien Senecal, née Nicole Vincent, est née une fille baptisée Marie, Jeanne, Françoise. Parrain et marraine, M. et Mme Viannes Vincent, grands-parents de l'enfant, Porteuse, Mlle Micheline Vincent, tante de l'enfant.

remerciements

PROVOST — La famille Philippe Provost remercie sincerement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie à l'occasion de la mort de M. Philippe Provost, décédé le 13 juin, soit par offrande de messe, de fleurs, de sympathie, soit par bouquet spirituel, visite ou assistance aux funérailles.

Pourquoi pas Dupuis

OUVERT LE SOIR JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 9 H.
Samedi jusqu'à 5 h. 30



GAINES Silhouette
(FIGURE MAKER) EN BLANC
Ord. 7.00 — SPECIAL
5.88
Tailles 24 à 32 pour dames et jeunes filles. Gaines à devant légèrement baleiné, le dos en satin élastique "Lastex". Taille à large bande de deux pouces ne roulant pas. Quatre jarretelles.
DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 360

MAINTENANT
Les veines bleues ne peuvent plus défigurer de jolies jambes
Aujourd'hui des milliers de femmes cachent des veines bleues, taches de naissance, et rougeurs de teint avec un tel succès que même les maris ne s'aperçoivent de rien. Le secret est HIDE-IT (Cachez-le), une préparation spéciale qui cache des taches que rien d'autre n'a jamais

C.S.DAIGNEAULT
DEPT DES ACHATS
ED. FINALE
1SEM. - OSAM.

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

DERNIÈRE ÉDITION 5¢ Montréal, mercredi 18 juillet 1962 / saint Camille de Lellis, confesseur

IMPRIME ET PUBLIE AU 7 OUEST, RUE ST-JACQUES, MONTREAL, PAR LA COMPAGNIE DE PUBLICATION DE LA PRESSE LIMITEE • 78e ANNEE, No 230 • 4 CAHIERS • 72 PAGES

Présumée contrebande de médicaments-miracle

Poursuite de $5,000,000

par Roger NANTEL

Retracé à Montréal, le principal personnage dans une affaire de piraterie de médicaments fait l'objet d'une poursuite de $5 millions inscrite en Cour supérieure locale, ce matin.

Elio Salvetti, que l'on croit être celui qui agissait comme intermédiaire entre d'anciens employés de l'American Cyanamid Co. et plusieurs firmes italiennes exploitant subrepticement des découvertes faites par la première, serait apparemment dans la métropole. Ce qui explique pourquoi la poursuite prise contre lui à New York, hier, a été répétée devant les tribunaux de notre ville.

Ces procédures font suite à la découverte d'un présumé réseau de contrebande touchant la vente de médicaments-miracle d'une valeur de plusieurs millions de dollars par année. Apparemment, d'anciens employés de l'American Cyanamid auraient tiré de ses laboratoires de Lederle des formules ultra-secrètes pour les vendre à des compagnies italiennes par l'intermédiaire d'agents. Le principal de ces derniers serait justement Elio Salvetti.

Hier, deux poursuites de $5 millions chacune étaient intentées dans la métropole américaine contre Salvetti et contre la Kim Laboratories et son président, le Dr S. M. Fox. Une injonction intérimaire interdisant à cette firme d'utiliser la formule de Lederle a d'ailleurs été accordée hier par le juge Arthur Markewich, de New York.

La compagnie American Cyanamid a envoyé d'urgence un représentant à Montréal pour s'assurer si Salvetti se trouve effectivement ici et, dans le cas où il y serait, de voir à ce qu'il fasse l'objet des procédures intentées.

Enquête sur le sana Ross

$65,850 en honoraires à un médecin "fantôme"

par Paul CLICHE
(envoyé spécial de LA PRESSE)

PERCE. — Le Dr Edwin Binet, de Sept-Iles, a reçu $65,850 en honoraires et allocations de subsistance du sanatorium Ross, de Gaspé, de 1953 à 1961, bien qu'il n'eût jamais travaillé pour cette institution.

Ces montants lui étaient versés par l'intermédiaire de la Ligue antituberculeuse de Gaspé, dont les fonds provenaient de subventions du gouvernement québecois. Ces faits ont été révélés hier lors de la reprise de l'enquête sur l'administration du sanatorium Ross.

Cette enquête effectuée par une commission sous la présidence du juge Victor Chabot avait ajourné ses séances à Québec il y a deux semaines. Lors de la séance d'hier il a également été révélé que le Dr David Beaulieu qui, en plus d'être administrateur du sana Ross, a la fonction de directeur médical, n'a jamais rempli effectivement cette dernière charge.

Le comptable du sana Ross, M. Lewis Fitzpatrick, a témoigné qu'à sa connaissance les octrois accordés par le gouvernement provincial à l'institution et administrés par celle-ci par l'intermédiaire de la ligue antituberculeuse "n'ont jamais servi au dépistage et à la lutte contre la tuberculose". Il a mentionné la destination d'une certaine partie de ces sommes notamment $65,850 au Dr Binet, de Sept-Iles. Interrogé par Me Robert Cliche, procureur de la Commission, M. Fitzpatrick a déclaré que le Dr Binet ne travaillait pas pour le sanatorium bien qu'il fût sur la liste des membres du personnel comme clinicien. Lui-même ne l'a vu qu'une seule fois au sanatorium.

Ce témoignage fut corroboré par celui du Dr Emilien Grenier, chef des services au sana: le Dr Binet ne travaillait pas au sana. Je ne l'y ai jamais vu depuis que j'y travaille (1951). La seule fois que je l'ai rencontré c'est à Québec par hasard, a déclaré en substance le Dr Grenier. Parmi les autres destinataires des chèques tirés sur les trois comptes de la ligue antituberculeuse, M. Fitzpatrick a mentionné le Dr David Beaulieu et l'imprimerie O. Paré de Québec qui, à sa connaissance, n'a jamais effectué de travaux d'imprimerie pour le compte du sanatorium.

Cette imprimerie a reçu notamment $9,500, de 1955 à 1958, au moyen de chèques tirés sur un compte spécial. Quant au Dr Beaulieu, il a reçu divers montants où les notes justificatives indiquent "bonis" ou "frais de représentation." M. Fitzpatrick a également précisé à plusieurs reprises au cours de son témoignage qu'ils distribuaient ces sommes sous les ordres du Dr Beaulieu en sa qualité d'administrateur. "Quant au Dr Emilien Grenier, chef de services au sana, depuis 1957, il est attaché à l'institution depuis 1951."

"Il a remplacé, en 1957, le Dr Wilbrod Cormier." Tous deux, dit-il, nous sommes des spécialistes en maladies pulmonaires tandis que le directeur médical, le Dr Beaulieu, ne l'est pas. "Effectivement c'est à tour de rôle, le Dr Cormier et moi, qui avons rempli la fonction de directeur médical, sauf en ce qui a trait à l'embauchage du personnel", a déclaré le Dr Grenier. "D'ailleurs, a-t-il précisé, le Dr Beaulieu ne réside plus à Gaspé mais à Québec, depuis 1959". Depuis lors il n'est venu à Gaspé que trois jours par mois et seulement une fois de janvier à mai 1962".

Le juge Joseph Duguay, président de la Corporation du sanatorium Ross, a déclaré pour sa part qu'on ne le tenait pas au courant des finances de l'hôpital. Il ne savait pas que des médecins qui ne travail-

Voir ENQUETE en page 2

Lesage rentre de tournée

PERCE. (G. L.) — M. Lesage arrivera ce soir à Québec de sa tournée de huit jours en Gaspésie. Ce fut cependant jour de repos mardi alors que M. Lesage a profité de son passage à l'auberge Fort Prével, près de Gaspé, pour jouer au golf.

Aujourd'hui, le premier ministre visite Sandy Beach, où il est invité à l'inauguration du chantier maritime des Entreprises Maritimes Incorporées. Il doit également rencontrer Mgr Paul Bernier, évêque de Gaspé, et assister ensuite à une réception civique organisée par le conseil de ville de Gaspé.

Vers la fin de l'après-midi, M. Lesage prend l'avion pour Rimouski et y arrive à 5 heures. Il doit se rendre là aussi voir l'évêque du lieu, Mgr Parent, et assister ensuite à une réception civique du conseil de ville.

Le dîner qui doit suivre, en compagnie du député Albert Dionne et des principaux dirigeants libéraux de Rimouski, se déroulera au Centre de loisirs de Rimouski.

L'avion du premier ministre est attendu à Québec vers 10 heures ce soir.

Nos chroniqueurs Dominique Clift et Richard Daignault étant en vacances, nos lecteurs retrouveront leur chronique "La démocratie au Québec" dans quelques semaines.



DEMISSIONS DE TROIS MINISTRES — Le premier ministre, M. Diefenbaker, a annoncé aujourd'hui que trois membres de son cabinet, qui ont été battus aux élections du 18 juin, ont présenté leur démission. Il s'agit de MM. Flynn, Mines, Walker, Travaux publics, et Hamilton, Postes. M. Noël Dorion, secrétaire d'Etat, s'est démis de ses fonctions il y a quelque temps. Le cinquième ministre qui n'a pas été réélu, M. Browne, Solliciteur général, n'a pas encore offert sa démission.

Les bûcherons prêts à bloquer les routes et marcher sur Québec

par Jacques MONNIER

QUEBEC. — Les travailleurs de la forêt et cultivateurs, qui ont à vendre du bois à pâte, sont prêts à organiser une "marche sur le Parlement" de la Vieille Capitale, avec leurs scies mécaniques, et à dresser des barricades en travers des principales routes de la province pour protester contre ce qu'ils appellent l' "action concertée", l' "attitude révoltante" de l'industrie forestière refusant de payer le juste prix, et pour forcer le cabinet Lesage à intervenir.

C'est M. Léo-Paul Lévesque, directeur du "service forestier" de l'UCC, qui a fait hier cette révélation pendant une conférence de presse; un de ses collaborateurs a qualifié la situation d' "explosive comme de la dynamite".

M. Lévesque a déclaré que, partout au Québec, de l'Abitibi jusqu'en Gaspésie, il existe un "malaise général" par suite de la mauvaise volonté de l'industrie forestière dans ses négociations avec les bûcherons et avec les "offices de producteurs de bois à pâte" en vue de la signature des conventions collectives ou des autres contrats.

La conjoncture, qui ne cesse de se détériorer depuis deux ans, est "déplorable" et "ridicule", d'après M. Lévesque; les autorités du ministère des Terres et Forêts sont débordées; et l'intervention du gouvernement devient nécessaire.

"Nous suggérons, a dit le

SUITE DE LA PAGE 1

MEMOIRE DES CAISSES POPULAIRES à la commission PORTER p. 58

Aucun blessé

Un "Viscount" d'Air Canada atterrit d'urgence à Gander

GANDER, T.-N. (PC) — Un quadrimoteur "Viscount" d'Air Canada a effectué un atterrissage d'urgence vers 9 h. 30 ce matin à l'aéroport de Gander, Terre-Neuve. Personne n'a été blessé mais l'avion a été passablement endommagé.

L'appareil, qui était parti de Montréal hier après-midi, transportait 35 passagers et quatre membres d'équipage. Il avait fait escale à Fredericton, N.-B., Halifax, St-Jean, N.-B. et Gander, où il avait dû passer la nuit à cause du brouillard.

Il était reparti à l'aube à destination de St-Jean, Terre-Neuve, mais le pilote s'était bientôt aperçu que son train d'atterrissage avant refusait de fonctionner normalement.

Après avoir brûlé la majeure partie de son carburant, l'avion s'est posé sur la piste de Gander où on avait répandu une couche de mousse carbonique pour parer aux risques d'incendie.

Privé de ses roues avant, l'appareil a piqué du nez quelques secondes après avoir touché le sol, endommageant ses hélices et une partie de son fuselage.

Tous les occupants ont été transportés à l'hôpital Banting Memorial de Gander par mesure de prudence mais personne n'était blessé et ils ont pu en ressortir peu après.

L'appareil était commandé par le capitaine William Gwynn, de Montréal. Les autres membres d'équipage étaient le copilote Alex Vance et les hôtesses Solange Normandin et E.C. Gwynne, tous de Montréal.





DEUX HOTESSES MONTREALAISES, Mlles Solange Normandin (à gauche) et Effie Catherine Gwynne, originaires de Montréal, étaient les hôtesses de service à bord de l'appareil "Viscount" d'Air-Canada au moment de son atterrissage forcé à Gander, à Terre-Neuve.

Aucune nouvelle figure à Ottawa

Démission de trois ministres

OTTAWA. (UPI-PC) — Avant la séance du conseil des ministres, ce matin, M. John Diefenbaker a confirmé la démission de trois ministres défaits aux élections du 18 juin: MM. David Walker, Travaux publics; Jacques Flynn, Mines; et William Hamilton, Postes. M. Diefenbaker annonce que l'intérim de leurs fonctions a été confié à d'autres ministres. Ce sont: H. Howard Green, aux Travaux publics, M. Maclean, aux Postes et H. Hugh John Fleming aux Mines.

Le seul ministre défait le 18 juin qui ne se soit pas démis est M. W. J. Browne, solliciteur général, qui attend le résultat du recomptage judiciaire des suffrages de Saint-Jean-Ouest, Terre-Neuve. Ce recomptage doit se terminer demain.

M. Diefenbaker avoue que la durée de l'intérim dans les divers ministères dont les titulaires ont démissionné depuis dix jours est incertaine.

Le secrétaire d'Etat, M. Noël Dorion, qui ne représente plus Bellechasse, avait démissionné la semaine dernière; c'est le ministre des Transports, M. Léon Balcer, qui dirige le secrétariat d'Etat par intérim.

M. Diefenbaker informe les journalistes que le ministère n'a pas encore étudié la date à laquelle aura lieu l'élection complémentaire de Burnaby-Coquitlam, nécessitée par la démission de M. Erhart Regier, réélu le 18 juin mais qui veut pourvoir d'un siège M. T. C. Douglas, chef du Nouveau Parti Démocratique, défait dans Regina. M. Regier a renoncé à son mandat vendredi dernier.

Les fonctionnaires

Interrogé par les journalistes sur le traitement des fonctionnaires, le ministre des Finances, M. Donald Fleming, revenu de vacances, se dit informé que le Conseil du Trésor a terminé l'examen des hausses rétroactives à octobre proposées pour 50,000 fonctionnaires. Mais il ne peut encore annoncer la décision ministérielle.

M. Fleming renvoie les journalistes à M. Diefenbaker; celui-ci n'a encore rien à dire à ce sujet.

Si le recomptage judiciaire confirme la défaite de M. William Browne, M. Davie Fulton cumulera probablement les fonctions de solliciteur général, qui

Voir A OTTAWA en page 2

Statistiques fédérales

Plus d'emplois, moins de chômeurs

OTTAWA. (PC) — Le nombre considérable des étudiants ayant envahi le marché du travail durant la période de mai à juin a ralenti le déclin du chômage au pays. Le Bureau fédéral de la statistique annonce que le nombre des chômeurs s'est accru de 301,000 à 370,000 de la mi-mai à la mi-juin.

Le rapport est basé sur un relevé effectué dans 35,000 foyers canadiens. Environ 95,000 jeunes ont sollicité des emplois depuis le début des vacances. Quelque 70,000 d'entre eux ont trouvé un emploi, alors que 25,000 autres sont demeurés en chômage. C'est l'industrie et l'agriculture qui ont absorbé cette main-d'oeuvre saisonnière.

Le nombre d'emplois a augmenté à un rythme plus accéléré que de coutume en Ontario et en Colombie-Britannique, mais s'est maintenu à la normale partout ailleurs. L'accroissement du nombre des chômeurs est sensible dans les Maritimes (7.4), au Québec (5.6) et sur la côte du Pacifique (5.4), même si partout, on compte moins de chômeurs qu'en mai.

En Ontario, le pourcentage est inférieur au pourcentage national (soit 3.7) mais supérieur à celui enregistré en mai (soit 3.4).

Voici, par région, le nombre de chômeurs. (Les chiffres entre parentheses indiquent le rapport avec le mois de mai): Atlantique: 45,000 (67,000); Québec: 105,000 (114,000); Ontario: 92,000 (81,000); Prairies: 26,000 (36,000); Pacifique: 33,000 (38,000).

Ce rapport mensuel indique que, sur l'ensemble du pays, le nombre d'emplois a augmenté, alors que le nombre de chômeurs a diminué.

Coup d'Etat militaire

LIMA, Pérou. (Reuter-AFP-UPI) — L'armée péruvienne vient de renverser le gouvernement. M. Manuel Prado, qui exerçait les fonctions présidentielles à la suite de l'élection indécise du 10 juin, a été arrêté et conduit à la prison de San Lorenzo, dans une île située devant Callao.

C'est le général Ricardo Perez Godiy qui préside la junte militaire. Celle-ci, aussitôt après s'être emparée de tous les postes stratégiques, a annoncé à la nation, par radio, que la constitution est abrogée. Les autres membres de la junte sont les chefs d'état-major de l'aviation, de la flotte et de l'armée. Les milieux autorisés de Washington prédisent qu'à la suite du coup d'Etat le gouvernement américain rompra toute relation avec le Perou.

SOMMAIRE

Annonces classées / 60 à 68
Comiques / 50
Courrier de Pauline / 40
Décès, Naissances, etc. / 69
Editorial / 4
Finance / 58, 59
Horoscope / 7
Immeuble / 57
Le Notaire / 55
Les Tribunaux / 12, 13
Mots croisés / 16
Nos Groupes Ethniques / 56
Radio et Télévision / 16
Spectacles et Concerts / 10
Sports / 42 à 47
Vie dans les Parcs / 54
Vie féminine / 38 à 41
Vie mondaine / 39
Vie religieuse / 48 à 50
Votre médecin / 52

LA MÉTÉO

ENSOLEILLE DEMAIN. AVERSES — MIN.: 60 MAX.: 80
VOIR DETAILS EN PAGE 2

Au congrès NPD de Saskatchewan

M. Lloyd accuse le corps médical d'abus de pouvoir

SASKATOON. (PC) — Le premier ministre de la Saskatchewan, M. Woodrow Lloyd, a déclaré aujourd'hui, au congrès du Nouveau parti démocratique de cette province, que le Collège des médecins et des chirurgiens n'avait pas encore répondu aux avances du gouvernement en vue de trouver un compromis dans la dispute autour du programme d'assurance-santé.

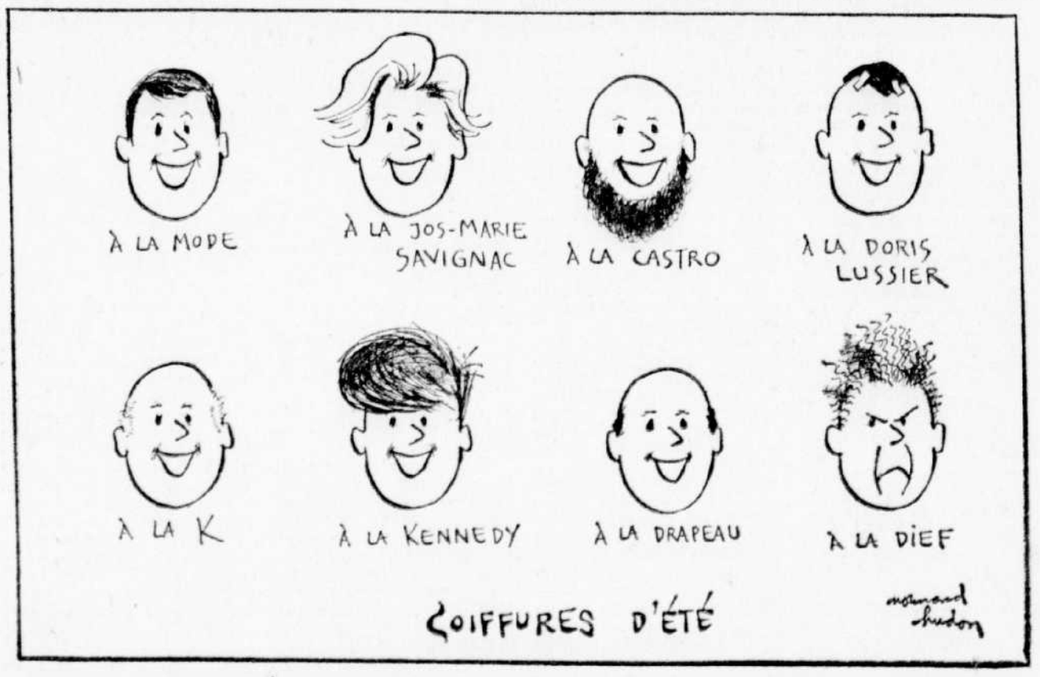
M. Lloyd a résumé l'attitude de son gouvernement: — "Tout médecin est libre d'exercer sa profession, à son choix, à l'intérieur ou à l'extérieur de la loi médicale.

—Le retour au travail des médecins pourrait amener la convocation d'une session spéciale du parlement en vue de donner un statut aux médecins qui désirent exercer leur profession en dehors de la loi médicale.

—Une commission publique de surveillance pourrait être formée et des discussions menées, avec la coopération de personnes reconnues pour leur intégrité, en vue de déterminer les droits de la profession et ceux du public.

Le premier ministre a conseillé à chaque médecin de se préoccuper de l'usage qui a été fait par le corps médical de pouvoirs qui ne lui ont jamais été concédés par la loi de la profession médicale. "Ces pouvoirs, a-t-il affirmé, ont été utilisés, au cours des récentes semaines, au désavantage des droits professionnels reconnus, de la relation entre médecins et patients et des plus nobles traditions de la profession médicale. Je ne crois pas que cela ait été prévu par la loi", a-t-il dit. Et il a conclu que ce qui est en jeu, ce n'est pas seulement la question de l'assurance-santé, mais "la question de savoir si le régime démocratique qui suit les

Voir M. LLOYD en page 2



les propos du timide

"Chacun sa vérité"

Ne donnez jamais votre langue au chat . . . Assurez-vous d'abord qu'il en voudra.

Il y a un mal qui ne se traite pas là où vous êtes quand il vous frappe : le mal du pays.

La vitesse tue . . . D'accord ! . . . Mais à quelle vitesse ?

Ayez le sens de l'honneur. Ça vous fera de la décoration d'intérieur.

Si un imbécile veut vous faire profiter de ses lumières, refusez ! . . . A moins que vous ayez besoin d'un abat-jour.

Il y a avantage à ne pas être très haut dans l'échelle : la tête ne risque pas de vous tourner.

Ne perdez pas la tête . . . Surtout si vous avez la chance d'en avoir une.

Que ces messieurs fassent attention quand il y a de la poudre dans l'air . . . Je ne parle pas de guerre mais de femme.

Si quelqu'un vous dit : "Faites comme chez vous !", c'est qu'il a une bien piètre opinion de votre savoir-faire.

Il n'y a que l'histoire qui fait que le passé ait un bel avenir.

Contradiction : comment peut-on dire d'un langage châtié qu'il est soigné ?

Une vieille fille n'est ni plus ni moins qu'une veuve dont le mari est mort célibataire.

Moins on a de fortune, plus on a d'objets de fortune.

Efforcez-vous de toujours bien parler. La langue est le seul bien qui s'augmente par l'usage.

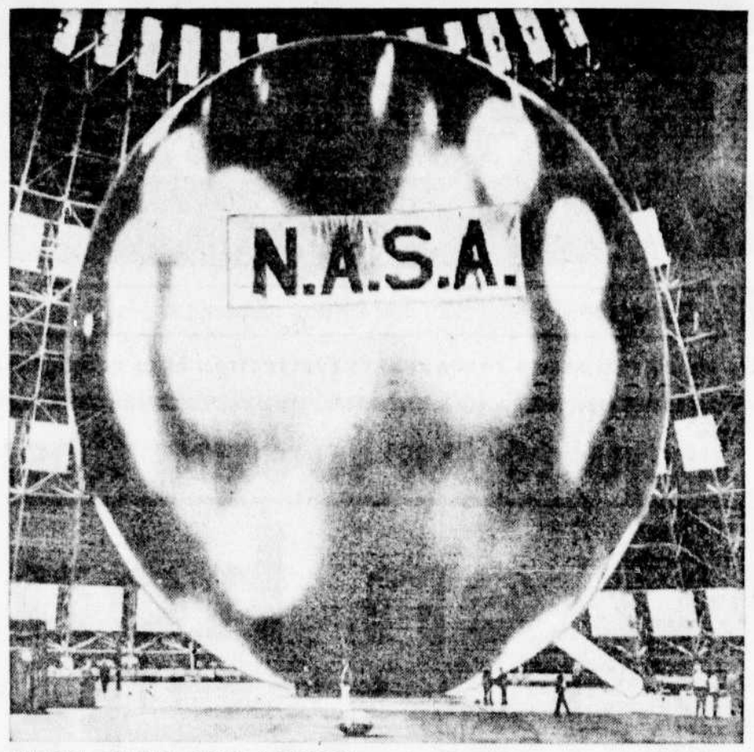
Vous aimeriez, madame être dans la peau d'une autre . . . Je vous comprends, si c'est une peau de vison.

Même si vos projets sont à l'eau, comme vous dites, pourquoi désespérer ? Il y a des projets qui savent nager . . .

Il est un point à considérer dans vos discussions, un point cardinal : ne jamais perdre le nord.

Je joue sur les mots, c'est entendu. Vous êtes moins perdant que si je jouais sur les dividendes... Faites-moi crédit ! O.K.???

ALBERT HOTE



BALLON GEANT DANS L'ESPACE — Les Etats-Unis ont lancé aujourd'hui à une altitude de 950 milles, au-dessus de l'Atlantique, un ballon dont la dimension en hauteur dépasse l'équivalent d'un gratte-ciel de treize étages. Le lancement a eu lieu à Cap Canaveral au moyen d'une fusée "Thor". L'Office national de l'aéronautique et de l'espace (NASA) a déclaré que le ballon effectuera une trajectoire en forme d'ellipse, pour amerrir à un point dans l'Atlantique situé à 575 milles de son point de lancement.

Kennedy à Dobrynine (URSS)

Les troupes alliées demeureront à Berlin

WASHINGTON. (AFP, UPI) — M. Anatole Dobrynine, ambassadeur de l'URSS à Washington, s'est rendu hier, en fin d'après-midi, à la Maison Blanche, à la demande du président Kennedy et a eu avec ce dernier un entretien au sujet de Berlin et du désarmement. Cet entretien est interprété comme un signe que les négociations Est-Ouest sur ces deux importants problèmes pourraient être à la veille d'un tournant.

A l'issue de l'entretien, qui a duré une heure, le porte-parole de la Maison Blanche, M. Pierre Salinger, s'est borné à déclarer que le président Kennedy avait examiné avec l'ambassadeur soviétique les problèmes dont il avait fait mention plus tôt dans la journée, c'est-à-dire Berlin, le désarmement en général, l'arrêt des essais nucléaires et le problème du Laos.

Même si aucune indication n'a été fournie sur l'atmosphère dans laquelle s'est déroulé l'entretien, on croit toutefois savoir que le président Kennedy a fait savoir à son interlocuteur que la position de l'Occident à Berlin-Ouest n'était pas négociable.

Tactique infructueuse

Les demandes répétées de M. Khrouchtchev que les forces franco-anglo-américaines quittent Berlin-Ouest ne font, en effet, qu'ancrer les puissances occidentales dans leur détermination de faire respecter leurs droits dans l'ancienne capitale allemande.

Le président Kennedy, croit-on, a également réaffirmé devant l'ambassadeur soviétique le désir des Etats-Unis de mettre fin à la course aux armements et de conclure un traité sur la cessation des expériences d'armes nucléaires, étant entendu que tout accord à ce sujet devait être assorti d'un minimum de mesures de contrôle et de vérification.

Les Etats-Unis voudraient d'ailleurs pouvoir consacrer une partie des sommes destinées à leur défense à des tâches plus utiles, telles que l'aide aux pays en voie de développement en Asie, en Afrique et en Amérique latine, par exemple.

Enfin, en ce qui concerne le Laos, M. Kennedy s'est félicité de la coopération soviétique qui a permis la conclusion d'accords internationaux garantissant l'indépendance du Laos dans la neutralité.

Dans Stormont

La majorité de Lamoureux n'est plus que de 65

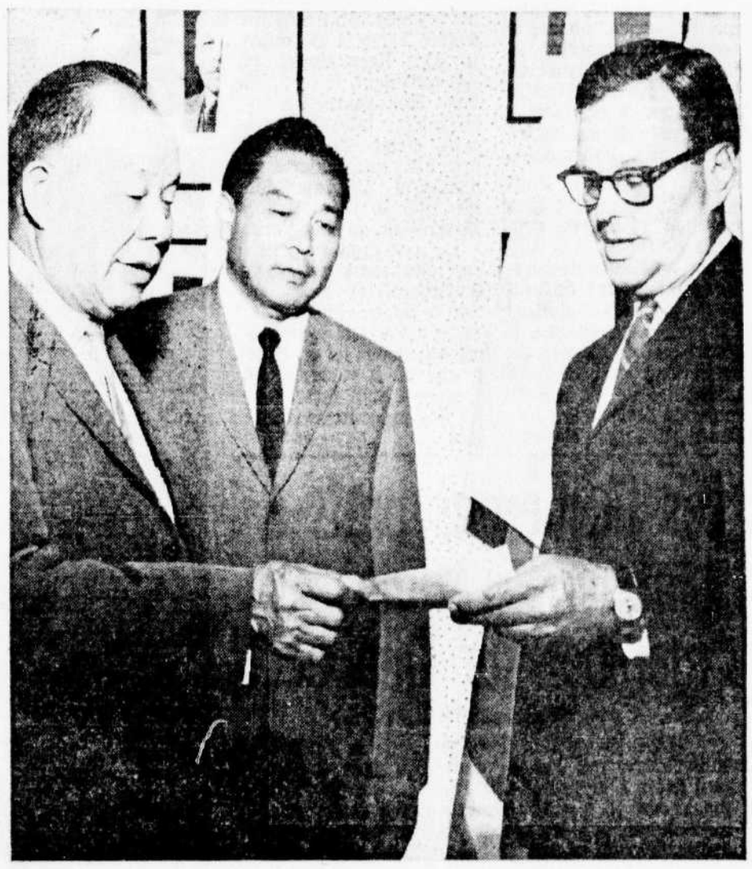
CORNWALL. (PC) — L'officier rapporteur du comté de Stormont, en Ontario, a déclaré aujourd'hui que la majorité du candidat libéral, M. Lucien Lamoureux, dans l'élection complémentaire qui a eu lieu lundi dernier dans ce comté a été réduite de 92 voix à 65.

L'officier en question, M. Charron, a donné les chiffres suivants sur la base d'un recomptage officieux (les chiffres annoncés précédemment entre parentheses) : Mme Marjorie Ball, NDP, 944 voix (970); Grant Campbell, conservateur, 11,298 (11,569) ; M. Lamoureux, libéral, 11,363 (11,661) ; Mel Rowat, crédit social, 1,254 (1,297).

La météo

Minimum cette nuit: 60
Maximum demain: 80

Bureau météorologique du Canada, DORVAL (PC) — **Régions de Montréal et Ottawa; Laurentides et Mauricie :** Nuages et éclaircies, averses ou orages disperses aujourd'hui; généralement ensoleillé demain; températures saisonnières. Brises légères. Minimum cette nuit et maximum demain : Montréal et Ottawa, 60 et 80; Sainte-Agathe, 55 et 75; La Tuque, 50 et 75.



DON DE $4,000 POUR LES REFUGIES DE HONG-KONG — M. Georges Parker (à droite), de la Croix-Rouge canadienne, accepte des mains de M. Frank Lee (à gauche) le précieux chèque offert par la Société de bienfaisance chinoise en collaboration avec l'église catholique et l'église protestante chinoises. Le montant sera transmis à la Croix-Rouge britannique qui s'occupe, à Hong-kong même, de nourrir et de loger les réfugiés venant de la Chine communiste. Au centre de la photo, on voit le Dr Paul Chan, qui représentait également les généreux donateurs.

Le procès Lemire

Le juge Dumontier exige que les chèques soient déposés un à un en cour

QUEBEC. (E. G.) — Le juge Albert Dumontier a refusé hier matin que la preuve offerte par la Couronne au cours de l'enquête préliminaire de Rosario Lemire, ex-directeur de la Police des liqueurs du Québec, soit versée telle quelle au dossier de la cause en cours.

Puis Hubert Doré, témoin de la Couronne, qui a été assistant-comptable puis comptable à la Police des liqueurs de 1954 à 1960, a pris plus de trois heures pour produire en cour 235 chèques annexés à des comptes de dépenses. Ces comptes de dépenses laissaient entendre que M. Lemire quittait fréquemment son bureau dans la capitale provinciale "afin d'effectuer des enquêtes pour le compte du solliciteur-général et surveiller le travail des agents de la police des liqueurs".

Les chèques versés en paiement de ces comptes de dépenses représentent une somme totale de $8,999, soit le montant pour lequel Rosario Lemire est accusé d'avoir fraudé le gouvernement provincial et le public.

Au cours de l'enquête préliminaire, tenue l'automne dernier devant le juge Achille Pettigrew, la couronne avait fait déposer tous les chèques en liasse. Le juge Dumontier a exigé hier que chacun des chèques soit produit séparément.

"Je suggère, a dit le juge, que l'acte d'accusation soit amendé et qu'il y ait autant de chef d'accusations qu'il y a eu de chèques reçus en paiement de comptes.

"Il ne s'agit pas d'un délit continu entre 1952 et 1960, poursuivit-il, mais bien de plusieurs délits commis à des dates différentes".

En fin d'après-midi, le juge Dumontier a accepté, après que le témoignage de Doré fut terminé, de verser les autres témoignages de l'enquête préliminaire au dossier du procès. Me Jean Bienvenue, procureur de la Couronne dans cette cause, avait fait remarquer que les témoignages concernant les allées et venues de M. Lemire ne changeraient en rien.

Selon les témoignages entendus à l'enquête préliminaire, Lemire aurait été presque constamment à son bureau entre les années 1952 et 1960, alors qu'il recevait des paiements réguliers sur production de comptes de dépenses pour voyages à l'extérieur.

Le procès se poursuit aujourd'hui, et Me René Letarte, procureur de l'accusé, présentera vraisemblablement sa défense.

BUCHERONS

SUITE DE LA PAGE 1

porte-parole de l'UCC que M. Jean Lesage prenne l'affaire en main, qu'il mette l'industrie forestière en garde contre sa manière d'agir et qu'il prenne les mesures indispensables pour la ramener à la raison, en légiférant au besoin".

Au cours de la conférence de presse, on a accusé l'industrie forestière :

1—De ne payer, en moyenne à travers le Québec, que $12.50 pour l'achat d'une corde de bois alors que le juste prix devrait être de $18 à $20.

2—De n'avoir pas absorbé les 100,000 cordes de bois en surplus malgré une promesse formelle faite aux autorités provinciales, et maintenant de chercher à obtenir ce bois à un prix dérisoire. M. Lévesque affirme que la "Consolidated Paper Co" offre par corde $1 de moins que le prix régulier, proposition qui a été accueillie par un refus. Depuis lors, la "Consolidated Paper Co" a posé d'autres conditions "jugées également inacceptables", notamment le blocage des prix jusqu'à la fin de 1963. L'UCC estime que les pouvoirs publics devraient exiger le "paiement du double du droit de coupe" des sociétés qui doivent acheter du bois et qui n'en achètent pas, la somme devant être proportionnelle à la quantité de bois en cause. Par suite de l'abstention de ces sociétés, des gens doivent vendre leurs fermes.

3 — De ne pas rémunérer suffisamment les travailleurs de la forêt : un bûcheron reçoit, en moyenne, en Ontario, $11.50 de plus qu'au Québec, soit $79.50 au lieu de $68. Pour couper une corde de bois un ouvrier a dans notre province $6 alors qu'il devrait toucher entre $6.75 et $9. En fait, si l'on tient compte des charges qu'il n'avait pas autrefois pour l'acquisition et l'entretien d'une scie mécanique et de l'équipement de sécurité, le travailleur de la forêt n'est guère mieux rémunéré qu'il y a dix ans. On ne s'en tient même pas toujours au "salaire minimum" exigé par la loi; des poursuites devant les tribunaux en sont la preuve.

—"Qu'on cesse donc de toujours parler des pauvres de Russie et qu'on s'occupe enfin des pauvres de la province de Québec," s'est exclamé M. Lévesque.

"Depuis deux ans, poursuit-il, on assiste à un blocage général des prix et des salaires par l'industrie forestière. Cela s'aggrave de jour en jour. Les négociations viennent d'être rompues avec "Price Brothers". Les sociétés papetières jouent sur les mots et tournent la loi. Leur attitude est révoltante. Quand elles font une légère concession d'un côté, elles se rattrapent de l'autre. Ça n'est pourtant pas le moment de baisser les prix et les salaires qui ne sont déjà pas équitables. Le mécontentement grandit partout. Les gens en ont assez".

M. Lévesque voit dans les résultats des dernières élections fédérales une conséquence de ce mécontentement. La plupart de nos bûcherons ont voté, pour cette raison, en faveur de candidats du Crédit social, dit-il.

M. Lévesque se faisait le porte-parole des quelque 20,000 travailleurs de la forêt qui ont adhéré à l'UCC, et des 28,000 producteurs de bois à pâte, groupés sous l'égide de cette même UCC.

—"Mais, remarque-t-il, en pratique, nous défendons les 60,000 bûcherons de la province de Québec et ses 40,000 cultivateurs qui ont du bois à vendre".

L'état des choses est d'autant moins acceptable maintenant, soutient M. Lévesque, que, par suite de la dévaluation du dollar canadien, la vente de chaque tonne de papier aux Etats-Unis vaut, à notre industrie papetière, un bénéfice additionnel de $8. Il faudrait partager ce profit avec les travailleurs de la forêt et les producteurs de bois.

Scandale à l'Observatoire

Le Canada en retard sur le genre humain

OTTAWA. (PC) — Pendant deux heures, le Canada a été en retard de 60 minutes sur tout le reste du monde.

L'observatoire du Dominion dont la marge d'erreur se calcule en millième de seconde, a laissé savoir qu'un nouveau technicien "un tout petit peu béjaune", a causé l'embarrassante situation.

Ce technicien a commis une toute petite erreur hier matin, vers 10 h. 30, en ajustant les appareils destinés à mesurer le temps. Le tout a été rétabli, deux heures plus tard, après de nombreux appels téléphoniques venant de plusieurs observatoires du pays.

L'heure de l'observatoire est obtenue par la synchronisation de ses observations astronomiques avec l'heure enregistrée à l'horloge atomique du Conseil national de la recherche.

ENQUETE

SUITE DE LA PAGE 1

laient pas étaient sur la liste de paye. "Dans l'ensemble, je m'en remettais entièrement au secrétaire de la corporation, le Dr Beaulieu."

"Je concevais ma fonction comme un poste honorifique", a-t-il dit. Un dernier témoin, M. Rosaire Bisson, chef cuisinier au sana Ross, a admis qu'il remplissait une charge identique à l'Hôtel-Dieu de Gaspé, en plus d'acheter la peinture pour le sana, de "conduire la souffleuse l'hiver" et d'être le chauffeur du Dr Beaulieu quant il venait en Gaspésie. Il s'est bâti une maison l'an dernier et le sanatorium lui a prêté $6,000 au taux de 3%. Son salaire est passé à $460 par mois de $275 qu'il était lors de son embauchage en 1953.

A OTTAWA

SUITE DE LA PAGE 1

ne sont pas lourdes, et de ministre de la Justice.

Les anciens collègues de MM. Walker et Hamilton, qui représentaient avant l'élection Toronto-Rosedale et Montréal-Notre-Dame-de-Grâce, assurent que M. Diefenbaker aura de la difficulté à leur trouver des remplaçants qui soient en relations aussi amicales. En effet, M. Walker fut l'organisateur de M. Diefenbaker alors que ce dernier briguait la direction du parti progressiste conservateur, en 1956. M. Hamilton s'était acquis l'admiration de M. Diefenbaker dès son entrée au Parlement, en 1953 ; le premier ministre lui savait gré de montrer de l'enthousiasme et de l'invention.

Or et opium

OTTAWA. (UPI) — Le magazine Time est poursuivi en libelle par un major de l'Armée canadienne qui a été trouvé coupable d'avoir rapporté d'Indo-Chine de l'or en contrebande. Le major William A. Platt, 48 ans, soutient que l'édition canadienne du Time l'a relié injustement, dans un article, à une affaire de contrebande d'opium dont se sont rendus coupables des soldats canadiens revenant d'Indo-Chine.

A la CMM

Montréal paie sa quote-part

Le comité exécutif de Montréal a autorisé hier M. Lactance Roberge, directeur du service des finances, à payer la quote-part de la Cité dans les dépenses d'administration de la Corporation de Montréal Métropolitain pour l'année 1962.

La quote-part de Montréal représente, cette année $110,212.85 (sur des dépenses totalisant $163,137.37), comparativement au montant de $316,721.88 l'an dernier.

La raison de la diminution ? "Les dépenses ont été réduites", a souligné M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif.

Dans le budget qu'elle a préparé pour l'année financière 1962-1963, l'administration Drapeau-Saulnier avait prévu un déboursé de $125,000, à l'article quotepart de la ville à la CMM.

L'esprit français, c'est la raison en étincelles.
Paul DESCHANEL, 1912.

Ainsi la paresse est mère. Elle a un fils, le vol, et une fille, la faim.
V. HUGO, Les Miserables.

Succédanés

Promesse d'une loi sévère



LE SENATEUR HENRI-CHARLES BOIS, de St-Bruno, est décédé ce matin. Il avait été nommé au Sénat le 3 janvier 1957, et représentait le parti libéral. Il était âgé de 65 ans.

QUEBEC. (PC) — Le ministre de l'Agriculture, M. Alcide Courcy, annonce, aujourd'hui, que la loi sur les succedanés de produits laitiers sera prochainement rendue encore plus sévère qu'elle l'est à l'heure actuelle.

Sans fournir plus de précisions, il a fait part de cette nouvelle en même temps qu'il rapportait que les inspecteurs de son ministère ont saisi 23,471 livres de margarine dans deux municipalités du Québec au cours de la première semaine de juin.

Il y a eu saisie de 14,759 livres de margarine à St-Bruno, dans la région du Lac St-Jean et de 8,712 livres à Pointe-Gatineau, près de Hull.

Tous les succédanés saisis avaient un degré de coloration bien supérieur à celui que la loi tolère et ils étaient enveloppés d'un simple parchemin qui ne portait pas d'indications suffisantes sur la composition du produit.

L'analyse de ces succédanés a révélé que leur teneur en gras était inférieure à 80 pour cent.

M. LLOYD

SUITE DE LA PAGE 1

procédures parlementaires établies doit être acceptée et être libre de fonctionner".

L'intervention de M. Lloyd devait être suivie de celle de lord Taylor, conseiller britannique invité par le gouvernement de la Saskatchewan, et le Dr Daigleish, président du College des médecins et chirurgiens. Ce dernier, qui s'est dit disposé à rencontrer lord Taylor si celui-ci le désire, a laissé entendre que de nombreux modes d'application d'un plan d'assurance-santé n'avaient été étudiés ni par l'une ni par l'autre partie en cause.

Priver le College des medecins de son autorité

L'une des 50 résolutions qui seront soumises par les organisations de circonscriptions au congrès du NPD demande que les pouvoirs d'autorisation du Collège des médecins et des chirurgiens de la province soient désormais transférés à l'université de la Saskatchewan.

L'exécutif du Conseil du travail de Vancouver a par ailleurs demandé au gouvernement de la Colombie-Britannique d'amender la loi sur la médecine et d'enlever aux médecins le contrôle de la profession, les privant ainsi du "droit de vie et de mort" qu'ils détiennent sur le public. Le Conseil propose de plus que du piquetage soit fait à l'endroit des médecins qui ont abandonné la Saskatchewan pour se rendre en Colombie-Britannique.

Le secrétaire du Conseil du travail de Vancouver, M. Paddy Neal, a déclaré que le contrôle exercé par le Collège des médecins et des chirurgiens empêchait plusieurs médecins de faire connaître leur approbation au plan d'assurance-santé en Saskatchewan.

L'une des résolutions qui seront présentées à la session plénière du congrès du NPD de la Saskatchewan demande que le gouvernement édicte une loi incriminant les médecins qui refusent d'exercer leur profession sous l'empire du nouveau plan d'assurance-santé.

Affaire de famille

OTTAWA. (PC) — M. Taieb Slim, frère du président de l'assemblée générale des Nations unies, a présenté, hier, en tant que nouvel ambassadeur de la Tunisie, ses lettres de créances au gouverneur général, S. Exc. M. Vanier.

Le conflit des Grands lacs

Le juge Norris de Vancouver ferait enquête

OTTAWA — (PC) — Le gouvernement fédéral étudie présentement la possibilité de nommer un juge pour faire l'enquête sur les disputes et l'agitation ouvrière qui règne sur les Grands Lacs.

D'après certains informateurs, le cabinet songerait à nommer le juge T. G. Norris, de Vancouver, pour diriger cette enquête, telle que promise au Congrès du travail du Canada pour qu'il mette fin au boycottage de la Voie maritime du Saint-Laurent.

Le juge Norris est âgé de 68 ans. Il siège à la cour d'Appel de la Colombie-Britannique. Il aurait consenti à présider la commission chargée de cette enquête. D'après les mêmes informateurs, la commission serait composée d'un seul membre.

La Commission d'enquête s'inscrit dans une prévision des lois ouvrières qui permet au ministre du Travail de tenir "toutes les enquêtes qu'il juge nécessaires concernant les relations industrielles."

Cette décision avait été prise pour que les écluses, membres de la Fraternité canadienne des cheminots, employés du transport et autres ouvriers (CTC) mettent fin au boycottage de la Voie maritime du St-Laurent. Les membres de ce syndicat avaient pris ce moyen pour attirer l'attention du gouvernement sur les agissements d'un syndicat indépendant, celui des gens de mer, qu'ils accusent d'user de violence contre le Syndicat des marins canadiens, mis sur pied par le Congrès du travail du Canada, après l'expulsion du syndicat international des gens de mer.

Récompenses à 40 observateurs météorologistes

OTTAWA. — M. P. D. McTaggart-Cowan, directeur de la météorologie au ministère des Transports, annonce la remise de 40 récompenses aux capitaines et officiers de 20 navires au long cours qui se sont acquittés avec compétence de leur tâche d'observateurs météorologistes.

Au cours de 1961, 91 des 3,500 navires marchands du monde ont transmis au Canada quatre fois par jour et à heures fixes, des rapports sur la pression, la température, l'humidité, les nuages, la visibilité, l'état de la mer et autres caractéristiques météorologiques. Ces navires ont transmis environ 24,000 rapports à l'intention du Canada et de tout autre pays qui pouvait les capter. Certains navires dont les ports d'attache sont situés sur le littoral est ou ouest se rendent en Extrême-Orient, en Australie, en Afrique du Sud et au Royaume-Uni. Une trentaine de navires transmettent des rapports des eaux côtières du littoral est et de l'Arctique canadien, tandis que 22 en transmettent des Grands lacs.

M. McTaggart-Cowan signale que les officiers de navire s'acquittent bénévolement depuis toujours de leur tâche d'observateurs météorologistes. Ils bénéficient toutefois en retour de renseignements météorologiques qui leur sont transmis par la direction de la météorologie sous forme de prévisions, de bulletins et de cartes par radio et fac-simile.



LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION VI. 9-4711 / LIVRAISON A DOMICILE VI. 9-1138

MONTREAL, MERCREDI 18 JUILLET 1962 — 78e ANNEE — No 230

Injonction demandée contre la Corporation du gaz naturel

Montréal n'obtiendrait pas le gel des taux

par Roger NANTEL

Il semble tout à fait improbable que la ville de Montréal se voit accorder l'injonction intérimaire qu'elle a demandée hier en Cour Supérieure, injonction visant à geler à leur niveau actuel les taux de la Corporation du gaz naturel.

C'est du moins ce qu'a laissé entendre clairement le juge B. Robinson, qui a reçu cette requête. Le magistrat ne rendra sa décision que lundi prochain après avoir étudié les déclarations écrites présentées par les deux parties.

Cette demande d'injonction est liée à une action en annulation prise par la ville contre la Régie de l'électricité et du gaz, après que cette dernière eut autorisé une hausse de taux demandée par la Corporation du gaz naturel. Elle vise principalement à empêcher la Corporation d'exiger les nouveaux taux avant que la Cour se soit prononcée sur l'annulation.

Refusant de laisser Me Pierre Simon (représentant la ville de Montréal) présenter sa preuve, le juge Robinson a déclaré entre autres: "Je n'ai pas l'intention d'intervenir dans une décision prise par la Régie . . . Il sera toujours facile pour la ville et les consommateurs de se faire rembourser les excédents si la Cour décide que la hausse de tarifs était injustifiée . . .".

—"Justement, c'est que nous ne sommes pas certains que la Corporation pourra rembourser si la décision n'est rendue que dans cinq ou six mois", a répliqué Me Simon.

—"Alors je ne peux vraiment pas annuler l'augmentation de revenu dont la Corporation du gaz a besoin pour survivre. Où en seraient alors les consommateurs . . . Vous n'avez même pas un affidavit signé par un consommateur . . . La ville elle-même subira une augmentation de coût de $33 par mois, ce qui justifie difficilement sa prétention à une injustice grave . . ." a aussi déclaré le juge Robinson.

Celui-ci a par ailleurs accepté que les avocats de la Corporation du gaz produisent un affidavit, malgré les objections du représentant de la ville à l'effet qu'un affidavit fait partie de la preuve et que lui-même n'avait pu en présenter une.

Il ne peut y avoir d'enquête...

"Notre administration est presque parfaite," dit le maire de Jacques-Cartier

par Louis CLICHE

"Il ne peut pas y avoir d'enquête royale sur Jacques-Cartier parce que notre administration est presque parfaite".

Voilà l'une des nombreuses affirmations lancées, hier soir, par le désormais célèbre maire de Jacques-Cartier, M. J. Léo-Aldéo Rémillard, lors d'une séance régulière du conseil municipal qu'il dirige depuis deux ans.

"Pourquoi enquêterait-on ?" d'ajouter M. Rémillard, la situation financière de Jacques-Cartier est plus qu'excellente".

De plus, le maire a laissé entendre que des mesures concrètes seraient bientôt prises afin d'écarter définitivement la tutelle imposée à Jacques-Cartier par la Commission municipale de Québec.

"Prenez patience, de dire le maire, car nous allons être libérés de ce mode de dictature avant longtemps".

M. Rémillard avait jugé bon de faire cette exhortation aux échevins devant la colère manifestée par ces derniers face aux procédés de la Commission municipale qui les oblige à s'enregistrer par écrit avant chaque assemblée du conseil.

"C'est une honte que l'on traite ainsi les mandataires de 50,000 citoyens," de préciser un échevin.

L'enquête royale

La question de l'enquête royale sur l'administration de Jacques-Cartier a été amenée brusquement sur le tapis par une citoyenne qui se prévalait de son droit de parole au cours de la période réservée à cette fin.

Le premier magistrat en a alors profité pour se vider le coeur en disant que toute cette affaire était montée par un petit groupe de politiciens mécontents.

"Germain Bertrand, le premier, c'est un malade. Il est malade des enquêtes, mais ça va finir le jour où l'on va en demander toute une enquête sur son administration à la Commission scolaire de Jacques-Cartier."

Un des accusés de Fabreville

M. Raymond Rouleau est sommé de démissionner

(par J.-L. A.) — M. Raymond Rouleau, président de la commission scolaire régionale des Mille-Iles, a été sommé de donner sa démission de ce poste au cours de l'assemblée qui avait lieu hier soir à Ste-Rose.

Des citoyens de Fabreville, de Ste-Rose et de quelques autres municipalités faisant partie de l'organisme régional ont rappelé à M. Rouleau qu'il n'était pas suffisant d'être intègre dans l'administration de la commission scolaire régionale, car les agissements d'un de ses administrateurs hors de la commission se reflètent quand même sur le renom de l'organisme. Ils ont ajouté qu'il était inconcevable que les autres commissaires l'aient réélu à son poste connaissant les accusations portés contre lui en rapport avec une question de fraude électorale lors des élections municipales tenues à Fabreville le 9 mai dernier. La demande visait aussi M. Gustave Vaillancourt, commissaire et accusé en rapport avec le même sujet.

M. Fernando Villemaire, président de la Commission scolaire de Ste-Rose et commissaire à la Commission régionable a appuyé la demande des citoyens en demandant à MM. Rouleau et Vaillancourt de démissionner. "Il n'est pas question de vous juger, a-t-il dit, mais de sauvegarder l'honneur de la Commission scolaire régionale des Mille-Iles sur laquelle repose l'avenir de nos enfants. Dans les circonstances, il n'est pas de mise que vous demeuriez à vos postes tant que la preuve de votre intégrité ne sera pas établie".

Devant le débat qui prenait corps, M. Paul Desrochers, commissaire pour Rosemère et aussi président de la Fédération des Commissions scolaires du Québec, a déclaré que comme président d'élection il n'avait pu parler lorsque M. Rouleau fut réélu à la présidence lors de l'élection qui eut lieu le mardi 10 juillet dernier, mais il a ajouté que le moment était venu de régler la question. "Tous savent que j'ai le progrès de cette Commission scolaire à coeur. Jusqu'à présent nous avons réussi à en faire un exemple de bonne administration et nous avons l'intention de continuer dans cette voie. C'est pourquoi il est de notre devoir de prendre une décision à ce sujet qui concerne le renom de notre organisme, le résultat servira à l'avancement de l'éducation" a-t-il déclaré.

Les commissaires ont alors décidé de débattre le sujet à huis clos et une décision sera rendue publique lundi soir prochain. M. Rouleau a déclaré pour sa part qu'il était prêt à démissionner si c'était le désir des commissaires.

LE METRO

Troisième demande de soumissions

Encore une quinzaine de jours et la Cité de Montréal demandera des soumissions publiques en vue de la construction d'une troisième section du métro projeté par l'administration Drapeau-Saulnier.

Cette demande de soumissions concernera une première section du tronçon "est-ouest" qui doit s'étendre de la rue Atwater au terminus Frontenac.

Cette première section sera située probablement entre la rue Atwater et la rue Drummond, sous la rue Burnside, a dit hier après-midi M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif.

On se rappelle que les travaux relatifs à la première section du tronçon nord-sud, la section "Crémazie-Jean-Talon" sont en cours.

ET LE DIMANCHE... EMBOUTEILLAGE ?



POURQUOI A-T-ON DEPLACE LA DOUBLE LIGNE BLANCHE ? — Les automobilistes qui reviennent du nord le dimanche soir connaissent bien cette côte située à Ste-Adèle. Car c'est là que les embouteillages se produisent depuis que la double ligne blanche a été déplacée de façon à ne permettre qu'à une rangée d'autos de descendre cette côte. Chaque dimanche soir, les milliers d'automobiles qui arrivent à Ste-Adèle sur deux files doivent attendre les indications d'un policier qui les laisse passer une à une. Il y a quelques semaines la double ligne blanche était située au centre de la route et quatre filées d'autos, deux de chaque côté, pouvaient s'engager sur la voie. Pour quelles raisons a-t-on déplacé la double ligne blanche ?

Photo P.-H. Talbot, LA PRESSE

FAITS divers

Faux $10

La Sûreté provinciale détient depuis hier soir trois individus, appréhendés à St-Mathias à la suite d'une brève chasse à l'homme.

Réal Bailargeon, âgé de 28 ans, du 4756 ouest, rue St-Jacques, Lorida Quérion, âgé de 25 ans, domicilié au 5118 de la 2e Avenue app. 3, Rosemont, et Guy Houde, âgé de 29 ans, du 3364 est, rue Ste-Catherine, à Montréal, étaient en possession de quatre faux billets de $10.

Ils auraient refilé un de ces faux billets au gérant de la Caisse populaire de l'endroit qui porta plainte aussitôt. Les trois présumés faussaires, dont les deux premiers mentionnés ont déjà une cause pendante à la Cour pour possession de faux argent, ont été remis entre les mains de la Gendarmerie royale du Canada.

Deux morts sous des tracteurs

Deux personnes ont perdu la vie à quelques heures d'intervalle, hier, broyées sous des tracteurs.

Le premier accident s'est produit à Mascouche, alors que le jeune Normand Ethier, 15 ans, Route rurale no 1, à Mascouche, a été tué sur le coup lorsque le tracteur qu'il conduisait s'est renversé à la suite d'une fausse manoeuvre. L'adolescent travaillait sur la ferme de son père, M. Emilien Ethier.

Quelques heures plus tard, soit vers 6 h. 30, un tracteur faisait une autre victime à St-Colomban, à une trentaine de milles au nord de Montréal.

La victime est M. Napoléon Brunet, 53 ans, rue Fremière, à St-Eustache. L'accident est survenu dans une côte alors que le véhicule tirait une lourde charge de pierres. L'avant du tracteur s'est soudainement soulevé pour coincer M. Brunet sous le tracteur et la charge de pierres. La victime était le père d'un agent de la PP de St-Eustache, M. Gilles Brunet.

Victime d'un taureau

Mlle Anna Richard, âgée de 82 ans, a succombé à ses blessures quelques instants après avoir été encornée par un taureau sur une ferme du rang St-Simon, à St-Grégoire, près de Nicolet.

L'accident s'est produit alors que Mlle Richard tentait de faire entrer l'animal dans l'étable. Le taureau se tourna soudainement contre elle et donna des cornes, lui causant des blessures internes auxquelles elle succomba.

Huit familles délogées

Huit logements et une épicerie ont été avariés par le feu vers 2 h. la nuit dernière. L'incendie s'est déclaré au 2293 de la rue Prince-Georges, près de Fullum.

Mortellement blessé

Un adolescent de 12 ans a été mortellement blessé par un camion peu avant midi aujourd'hui, sur la route 32, à St-Liboire, dans le comté de Bagot. Le jeune René Roy revenait de porter le dîner à son père qui travaillait en bordure de la route; la victime était le fils de M. et Mme Gérard Roy de St-Liboire.

Cambriolage

Des cambrioleurs se sont introduits dans le magasin Protection Television, 4307 rue Bélanger, au cours de la nuit, et en sont repartis avec un chargement de plusieurs appareils de télévision et de radios à transitors d'une valeur d'environ $2,000.

Voir FAITS DIVERS en page 8

Le nouveau parti municipal : le PMM

Le "Parti Métropolitain de Montréal". Tel est le nom du groupement dont le sénateur Sarto Fournier, qui fut premier magistrat de la métropole de 1957 à 1960, a annoncé hier la fondation en vue du scrutin montréalais qui aura lieu le dimanche 28 octobre prochain.

Au cours d'une visite à l'hôtel de ville, M. Fournier a révélé qu'une conférence de presse se tiendra à 4 h. de l'après-midi, vendredi, à l'hôtel Sharaton-Mont-Royal, "sur les raisons d'être, le but et les principes" du Parti Métropolitain de Montréal.

Ce n'est toutefois pas vendredi que le programme du PMM doit être rendu public, a-t-il noté.



VISITE RARE — M. Reginald Dawson (à gauche), maire de Mont-Royal, était de passage à l'hôtel de ville de Montréal, ce matin, en vue de discuter avec les autorités de la métropole du problème de circulation suscité par le rétrécissement du boul. de l'Acadie, entre la rue Jean-Talon et la rue St-Roch. Au tout début de l'entretien qui s'est poursuivi à huis clos, on le voit jetant les yeux sur le problème—une carte—, en compagnie de M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif de Montréal. photo LA PRESSE

Entre Jean-Talon et St-Roch

On éliminera le goulot du boul. de l'Acadie

Au cours d'un entretien de plus d'une heure, à l'hôtel de ville de Montréal, ce matin, des autorités de la métropole et de Mont-Royal en sont venues à une conclusion importante : le boul. de l'Acadie sera élargi de la rue St-Roch à la rue Jean-Talon.

Le conseil municipal de Mont-Royal siégera d'ici quelques jours—vendredi, a-t-on appris par la suite—en vue de voter les crédits requis pour procéder aux expropriations requises pour mettre fin au goulot que constitue le rétrécissement du boul. de l'Acadie, entre les deux voies déjà mentionnées.

L'entretien a commencé à 10 h. 40, au bureau de M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif. Il fut permis de croquer une photo de M. Saulnier et de M. Reginald Dawson, le maire de Mont-Royal. A la suite de l'entretien qui a pris fin à 11 h. 50, M. Saulnier, accompagné de M. Dawson, est sorti de son bureau pour donner lecture, devant les micros et les caméras, d'une déclaration conjointe dont il n'avait que deux copies, une française et une anglaise.

Vingt minutes plus tard—soit à midi et 10 minutes—le représentant de LA PRESSE a pu obtenir un exemplaire de la déclaration conjointe, en langue française, après l'avoir demandée poliment à quelques reprises.

Voici le texte intégral de la déclaration conjointe :

"Les autorités municipales de Ville Mont-Royal et de la Cité de Montréal, à la suite d'une discussion sur les problèmes que pose la circulation sur le boulevard l'Acadie à la hauteur de la rue Jean-Talon, sont tombées d'accord pour arrêter les mesures suivantes :

"1.—Réduction de la moitié du trafic venant des six avenues de Ville Mont-Royal vers Montréal;

"2.—Ouverture de la rue Rockland au trafic normal en supprimant les signaux d'arrêt

Voir GOULOT en page 8

A la Dominion Engineering

La grève tire à sa fin?

Les machinistes de la Dominion Engineering Works Limited de Lachine, se réuniront ce soir pour savoir s'ils refusent ou acceptent les propositions que la compagnie a formulées aujourd'hui à leurs représentants en présence du ministre du Travail, M. René Hamel qui agissait comme médiateur. La grève qui dure depuis le 5 juin pourrait ainsi prendre fin.

Les 1,200 membres de l'Association internationale des machinistes (CTC) ont débrayé le 5 juin pour appuyer une demande d'augmentation de salaires et l'amélioration de quatre autres postes de leur convention collective de travail. Aucune des deux parties ne veut faire de commentaires avant de connaître le résultat de l'assemblée de ce soir.

Le fluor dans l'eau:

Une atteinte à la liberté!

Que les échevins de la région métropolitaine, les médecins, les hygiénistes, les dentistes, la Ligue de santé du Canada et tous ceux qui se déclarent en faveur de la fluoration de l'eau de consommation, préparent leur arsenal d'arguments . . . Ils viennent de rencontrer une nouvelle "secte" d'adversaires : le Mouvement hygiéniste laurentien.

Mais que M. Raymond Barbeau ne s'inquiète pas. Le Mouvement hygiéniste se défend bien de toute parenté avec sa Laurentie. Les 200 membres du MHL qui existe depuis 1961, se proposent de promouvoir un mode de vie sain et de s'opposer à tout ce qui n'est pas naturel, dont le sel, les aliments en boites et . . . la fluoration de l'eau.

C'est ainsi que tous les adeptes de la fluoration de l'eau sont devenus pour les membres du Mouvement hygiéniste laurentien "des empoisonneurs de l'eau". Ils soutiennent par la voix de leur

Voir FLUOR en page 8

Des passerelles aux intersections : projet que la ville étudiera

par Maurice LAPERRIERE

Le président du comité exécutif de Montréal, M. Lucien Saulnier, a assuré le représentant de LA PRESSE, hier, que l'administration va suivre avec le plus grand intérêt les expériences en vue de doter certaines grandes villes de passerelles aux intersections.

Interrogé au sujet d'un article signé Claude Gendron, dans LA PRESSE de mardi dernier, illustrant "ce rêve" d'un groupe d'ingénieurs américains de construire aux intersections des grandes villes des passerelles aériennes pour éliminer les piétons de la chaussée et accélérer la circulation des véhicules, le président Saulnier a dit que l'administration étudiera les résultats bons et mauvais de ces expériences et prendra les décisions qu'elle jugera utiles aux meilleurs intérêts de la ville de Montréal.

Ces ingénieurs estiment que l'élimination des piétons aux intersections accélérerait le mouvement des véhicules de 20%.

On explique que le système de voies à sens unique, comprenant des voies superposées à certains intervalles, forcerait les véhicules à contourner les pâtés de maisons, mais accélérerait considérablement la circulation malgré les détours, en supprimant les arrêts.

Le président Saulnier a cependant émis l'opinion que, pour rendre ce système complètement efficace, il faudra nécessairement interdire le passage aux piétons au niveau de la chaussée proprement dite.

M. Sarto Fournier

Pour sa part, M. Sarto Fournier, candidat à la mairie, qui était de passage à l'hôtel de ville hier après-midi, a appuyé le projet avec enthousiasme.

"Si j'étais en place, a-t-il dit, je demanderais à ces gens de faire à leurs risques, une expérience à une intersection donnée de Montréal. On verrait les résultats. Il y aurait lieu de construire des passerelles qui aient un cachet artistique . . . comme les ponts de Paris", a-t-il ajouté.

Près de Plaisance

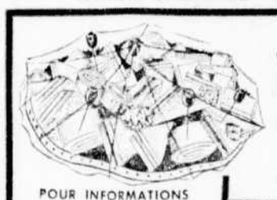
3 morts à un passage à niveau

PLAISANCE, (PC) — Trois membres d'une même famille habitant Rouyn, ont été tués ce matin vers 11 h. à un passage à niveau près de Plaisance, petite localité située à environ 35 milles à l'est d'Ottawa.

Selon les premiers rapports de la Sûreté provinciale, M. Hervé Séguin, âgé de 53 ans, son épouse, âgée de 51 ans et leur fils, Michel, âgé de 22 ans, passaient leurs vacances dans ce coin de la province.

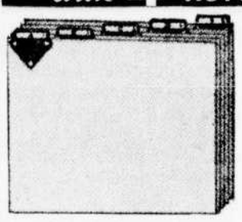
Des témoins oculaires de l'accident ont déclaré que le convoi de marchandises du Canadien Pacifique a frappé la voiture de M. Séguin en plein centre, pour ensuite la traîner sur une distance d'un quart de mille.

Les trois victimes de ce terrible accident étaient restées emprisonnées dans l'automobile, qui a été affreusement tordue.

SANDWICHES
VARIETE SPLENDIDE — FRAICHEUR ASSUREE

JAMBON TRANCHE
DINDE TRANCHEE
POULET-OEUFS
une boite de 48 sandwiches cocktail 2.40
POUR INFORMATIONS TELEPHONEZ AUJOURD'HUI
VI. 4-3901
LIVRAISON RAPIDE
PEGROID'S LTEE
4075 rue ST-DENIS


louez
OUTILS ET ÉQUIPEMENT
pour
LA MAISON, L'INDUSTRIE, LA CONSTRUCTION
CR. 3-2411
CINQ LIGNES TELEPHONIQUES A VOTRE SERVICE
Perco LTD.
5272, BOUL. ST-LAURENT
Durant juillet et août — Ouvert le vendredi jusqu'à 8 h. p.m. — Fermé le samedi —

SERVICE JOUR ET NUIT
Prescriptions
Qualité
Exactitude
Obtenez exactement ce que votre médecin prescrit! Cueillette et livraison des prescriptions jour et nuit sans frais additionnels. VI. 5-7251
PHARMACIE MONTRÉAL
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

aux 4 librairies Pilon

INDEX de CLASSEURS
Carton pressé vert résistant, A à Z. Index alphabétique.
Format lettre. Rég. 2.85 SPECIAL, CH. 2.15
Format légal A à Z. Rég. 4.00 SPECIAL, CH. 3.00
INDEX CARTON PRESSE
VERT RESISTANT
Alphabétique A à Z. Languette métallique.
Format 3" x 5" REG. 3.85 CHACUN SPECIAL 2.90
4" x 6" 4.10 CHACUN 3.00
5" x 8" 4.50 CHACUN 3.40
INDEX ALPHABETIQUE
LANGUETTE METALLIQUE
Format lettre. Rég. 6.30 SPECIAL, CH. 4.75
Format légal. Rég. 7.30 SPECIAL, CH. 5.50
LA PLUS GRANDE ENSEIGNE DE LIBRAIRIES DE L'EST DE MONTRÉAL
aux 4 LIBRAIRIES Pilon inc.
STATIONERS INC.
750, Beaubien CR. 4-6487
8559, St-Laurent DU. 1-4261
800 E. Mt-Royal LA. 4-3081
851, Décarie, St-Laurent RI. 8-7961

IMBATTABLE

AUSTIN "850" Station wagon
AUCUN COMPTANT JUSQU'A 36 MOIS POUR PAYER
$1195
AUTRES MODELES A PARTIR DE $895
DEMONSTRATEURS TOUT EQUIPES
CLOUETTE Automobiles
Dépositaire autorisé "Austin"
4590 ST-DENIS VI. 4-3311

Examen de la vue
LUNETTES MODERNES
VERRES DE CONTACT
optométristes :
B. KEMP, O.D.
J. C. LARIVIERE, O.D.
Dupuis
3e ETAGE
VI. 2-5151
LOCAL 338

Fraser Bros.

Epargnez ¼ à ½ et plus durant cette grande vente dans tout le magasin

Solde semi-annuel d'entrepôt

Ouvert de 9 h. a.m. à 9 h. p.m., jeudi, vendredi (épargnez jusqu'à 50%)

DERNIERE SEMAINE – BEAUCOUP D'AUTRES AUBAINES

DES AUBAINES INCROYABLES DANS TOUT NOTRE MAGASIN ET NOTRE ENTREPOT POUR FAIRE PLACE AUX NOUVELLES LIGNES DE 1962 QUE NOUS ATTENDONS BIENTOT. VENEZ AUJOURD'HUI POUR LE MEILLEUR CHOIX.

Salle à manger paysan français Drexel
Noyer, mobilier 9 articles comprenant table ovale, base de buffet, vaisselier, 2 fauteuils et 4 chaises. Prix de liste $1,200. Solde $599

Chambre italienne blanc antique
5 articles comprenant lit double commode et miroir, chiffonnier et 2 tables de chevet. Prix de liste rég. $550. Solde $299

Chambre italienne Thomasville
Bases blanc antique. Dessus en cerisier. Mobilier de 5 articles comprenant lit double, commode et miroir, chiffonnier, 2 tables de chevet. Prix courant $1,000. Solde $485

Peintures à l'huile, gravures, supports et accessoires

	REG.	SOLDE
Venise, gravure de Guardi	$ 95	$ 49
Horizon impressionniste	150	99
Paris, B.V. d'Orschot	150	119
Scène d'hiver, Neogrady	275	129
"La coquette", Igor	250	189
Paysage d'été, Bauer	149	109
Paris, huile d'Héritier	195	129
Scène de plage surréaliste	175	99
Nature morte, Berte	130	85
Vue du port de Cape Cod	250	129

Gravures

Paris, gravure en couleur	39	27
Gravure anglaise en couleur	45	35
Scène de rue à Amsterdam	150	99

Rabais de 22% à 37% sur les gravures coloniales et plaques murales.

Lampes et appliques d'éclairage de styles français, italien, classique et colonial

Colonial, cerisier	$20	$12
Lampe coloniale en érable	22	16
Style italien classique	30	10
En verre Bristol décoré	30	15
Trilite en porcelaine italienne	35	19
Coloniale, ananas	50	29
Lampe de parquet française Baetz	80	59
Cristal de Venise doré	75	44
En forme de vase oriental et doré	84	59
Lampe de parquet blanc teinté	89	69
Cristal or sur blanc	150	89
Trilite grecque haute	129	99
Lampe de parquet en acajou	65	45
Lampe de bridge coloniale	40	29
Lampe à cartouche	129	99
Lampe de table coloniale	65	44
Cristal de Venise blanc	50	19

Chaises et sofas italiens

Fauteuil palazzo	$149	$ 89
Fauteuil en bois rembourré	215	139
Fauteuil tonneau en rotin	230	149
Chaise Triune	260	179
Fauteuil tonneau Cooper	275	189
Fauteuil à haut dossier	325	219
Fauteuil Mueller	359	269
Causeuse bleue capitonnée	375	279
Sofa Triune Drexel, 95 pouces	695	499
Sofa Baetz, dossier en rotin	825	599

Salle à manger d'inspiration italienne

Fauteuil en rotin	$ 50	$ 24
Chaises Drexel	75	39
Fauteuil en rotin	75	39
Chaises Henredon	80	39
Fauteuils Henredon	100	49
Table harvest Triune	225	149
Table à abattants	245	149
Vaisselier en acajou sable	395	199
Vaisselier Triune	450	249
Crédence Henredon	500	299
Crédence florentine, 60 pces	575	399
Mobilier de 9 articles en noyer	950	599

Chambre d'inspiration italienne

Tables de chevet en cerisier	$ 75	$ 29
Miroir Palazzo Drexel	90	49
Tabouret de coiffeuse Drexel	80	49
Lit à panneau double	180	49
Tables de chevet en cerisier	150	59
Têtes de lit double	150	59
Table de chevet Drexel	110	59
Commode-table de chevet	165	89
Table-coiffeuse Drexel	230	149
Thomasville, 5 articles	1000	485

Tables italiennes de fantaisie

Tables à lampe en noyer	$ 74	$ 49
Table à lampe, dessus en marbre	105	49
Cocktail blanc antique	110	59
De bout, dessus en marbre	99	59
De bout, étagée de marbre	99	59
Cocktail, dessus en marbre	99	69
Cocktail Henredon, en cerisier	120	69
Tables de bout Drexel	112	69
Tables accessoires Henredon	120	79
Table à lampe ronde	97	79
Tables de bout Palazzo	140	99
Tables à lampe Drexel	155	99
Cocktail Henredon en marbre	170	119
Tables en pointe Drexel	186	129
Table de bibliothèque Drexel	276	129
Tables à lampe Henredon	200	139

Tables originales d'Italie

Cocktail, ronde, Louis XV	$ 69	$ 59
Commodes à 2 tiroirs	75	59
Commodes vénitiennes	159	129
Commodes Louis XV	189	159
Secrétaires vénitiens	225	179

Secrétaires et bibliothèques

	REG.	SOLDE
Bibliothèque en acajou	$ 55	$ 39
Bibliothèque coloniale	75	49
Bibliothèques acajou	100	69
Secrétaire colonial en cerisier	120	69
Secrétaires italiens cerisier	110	79
Secrétaire français, dessus cuir	114	89
Secrétaire provincial pour dame	110	89
Bureau ministre acajou	120	89
Console en noyer	123	99
Secrétaire français, blanc teinté	161	129
Secrétaire cottage en pin	200	129
Bibliothèque American Treasury	187	129
Secrétaire American Treasury	228	149
Secrétaire à devant cascade	220	159

Salle à manger classique acajou

Chaise Hepplewhite	$ 45	$ 24
Fauteuil Hepplewhite	50	24
Chaises Chippendale	70	49
Fauteuils Chippendale	80	56
Chaises Queen Anne	135	89
Chaises Queen Anne	157	99
Desserte Drexel	215	159
Vaisselier Tidewater	504	349
Table et 4 chaises Tidewater	707	399

Chambre classique acajou

Lit double à panneau	$ 90	$ 29
Tables de chevet	90	39
Lits jumeaux à colonnes	130	49
Lits doubles traîneau	100	59
Chiffonnier Morganton Tidewater	299	189

Sofas et chaises classiques

Chaise de fantaisie	$ 76	$ 54
Fauteuil tonneau Mueller	135	69
Fauteuils tonneau cuir	189	99
Chaise tangerine rayée	189	99
Chaise en acajou rembourrée	155	114
Fauteuil tonneau en rotin	159	119
Chaise en acajou rembourrée	175	129
Chaise Barrymore dorée	225	139
Fauteuil inclinable Mueller	260	149
Fauteuil à ailettes Chippendale	292	199
Causeuse dorée	400	339
Mobilier capitonné doré	725	499

Tables classiques acajou

Tabouret, siège en cuir	$ 20	$ 14
Table de bout, dessus cuir	55	39
Commode, dessus cuir	55	39
De bout étagée, acajou	55	39
Table gigognes (3)	49	39
Cocktail acajou	54	39
Table étagée, dessus cuir	75	49
De bout étagée, Deilcraft	130	49
Commode Deilcraft	130	49
Cocktail piédestal	95	69
Table plateau Tidewater	125	89
Table de bout rectangulaire	158	99
Table Pembroke	150	99
Table de bout, Williamsburg	159	119
Cocktail Butler genre plateau	175	129
Cocktail ovale à abattants	175	129
Table à lampe, piédestal	174	129
Gigogne Tidewater	159	129
Cocktail rectangulaire Tidewater	195	149
Cocktail Queen Anne	205	149
Commode, dessus en marbre	299	229
Cocktail ovale, dessus marbre	325	239

Salle à manger provincial français

Vaisselier	$250	$129
Vaisselier en cerisier	195	139
Buffet en cerisier	195	139
Table ovale en cerisier	195	139
Ens. de 6 chaises cerisier	195	139
Vaisselier en cerisier	280	199
Ens. 10 articles cerisier	900	639

Tables françaises de fantaisie

Etagée, dessus marbre	$ 97	$ 49
Etagée, dessus cuir	69	59
Table étagée Baetz	101	69
De bout, dessus cuir	136	69
Table à lampe ronde	110	79
Gigogne Baetz, 3 tables	122	99
De bout Touraine Drexel	155	99
Commode de passage Baetz	155	119
Commode Drexel	189	129
Cocktail Touraine Drexel	226	149
Commode blanc antique	280	179
Cocktail ronde Drexel	269	189
Secrétaire Baetz incurvé	352	199

Chambre provincial français

	REG.	SOLDE
Tabouret de coiffeuse	$ 50	$ 19
Tabouret de coiffeuse Drexel	85	39
Mobilier de jeune fille, blanc antique	700	349
Andrew Malcolm, 5 articles, blanc antique	900	699

Sofas et chaises style français

Fauteuil en bois rembourré	$198	$119
Fauteuil Cooper en bois rembourré	175	129
Chaise Cooper importée	230	149
Fauteuil Louis XV	215	159
Fauteuil à ailettes Cooper	230	169
Fauteuil Baetz	250	179
2 places Mueller	540	399
Sofa Drexel rouge	549	399
Sofa français 85 pouces	600	399
Sofa Drexel doré	780	499
Sofa Louis XV capitonné	1000	749

Chambre coloniale

Lit à colonnes et à ciel	$ 45	$ 29
Tabouret de table-coiffeuse	60	39
Discothèque en érable	165	119
Table-coiffeuse Drexel	212	139
Ens. 3 articles en érable massif	610	439

Tables coloniales de fantaisie

Jardinière à fougère, cerisier	$ 35	$ 22
De bout étagée, Gibbard	56	29
De bout, étagée, cerisier	52	29
Tables de bout cerisier	50	29
De bout étagée en érable	40	29
De bout creuse en érable	56	29
De bout étagée en érable	60	29
Tables à lampe Baumritter	37	29
Tables cocktail Baumritter	37	29
Tables de bout Baumritter	37	29
Banquettes de téléphone, érable	40	32
Cocktail ronde en cerisier	56	34
De bout étagée, en pin	75	49
Table à lampe papillon à abattants	66	53
Tables genre pétrin	80	59
Cocktail Baumritter	85	64
Table de bout pour les revues	85	64
Cocktail en érable	85	64
Cocktail à dessus dallé	125	89
Cocktail Drexel cerisier	141	99
Table-étagère Drexel	156	99
Table de thé papillon en pin	156	119
Desserte Drexel	314	199

Chaises et sofas coloniaux

Ottomane beige	$ 23	$ 15
Berceuse d'enfant en érable	22	17
Berceuse d'enfant décorée	35	25
Berceuse à coussin imprimé	60	29
Berceuse coloniale verte	60	45
Fauteuils à ailettes, imprimé	119	59
Grosse ottomane imprimée	90	59
2 places Roxton	122	69
Berceuses pivotantes	140	99
Fauteuils à ailettes coloniaux	150	114
Berceuse à ailettes en érable	149	119
Sofa en imprimé beige	245	199
4 places Roxton	323	249

Salles à manger coloniales

Chaises habitant	$ 23	$ 18
Chaises Roxton	25	19
Chaises capitaine en érable	32	24
Chaises en cerisier	36	27
Fauteuils en cerisier	50	29
Fauteuils à dossier en échelle	46	34
Table en érable à abattants	115	79
Table ronde en cerisier	150	99
Commode galloise cerisier	173	99
Panoplie de chasse en pin massif	210	119
Table ronde Drexel	275	179
Table à abattants	393	199
Commode galloise Drexel	431	299
Vaisselier American Treasury	418	299
Commode galloise Drexel	549	349

Matelas, sommiers boîte et lits continentaux

Matelas Restmaster, 3'3"	$75	$59
Matelas Simcopedic, 3'3"	69.50	54
Sommier-boîte Simcopedic, 3'3"	69.50	54
Matelas Rainbow, 3'3"	45	36
Matelas Royal Slumber, 3'3"	50	29
Matelas Charmrest, 3'3"	48	34
Matelas Simmons, 4'6", dessus piqué	109	94
Sommier-boîte Simmons, 4'6"	99	79
Matelas Spring Air, 3'3"	89.50	69
Sommier-boîte Spring Air, 3'3"	89.50	69
Lit continental Cambridge	90	59

Style rustique American Treasury de Drexel
9 pces comp. buffet, huche, table rectangulaire, 4 chaises et 2 fauteuils PRIX REG. $1,229 Solde $799

Salle à manger Italien provincial
9 pces noyer clair, comp. table ovale, vaisselier 62", buffet, 4 chaises et 2 fauteuils. PRIX REG. $950. Solde $599

Salle à manger Italien provincial
6 pces vieux noyer, comp. table ovale, vaisselier et 4 chaises. PRIX REG. $795 Solde $399

PAS DE COMPTANT
TERMES BUDGETAIRES APPROPRIES A VOTRE BUDGET

Fraser Bros.
901 OUEST, RUE ST-JACQUES – UN. 6-5751
Une rue à l'ouest de University

STATIONNEMENT GRATUIT
au terrain Silverdale sur le côté nord du magasin, rue de l'Inspecteur

FERME SAMEDI - OUVERT JUSQU'A 9 P.M. JEUDI ET VENDREDI

Prêt de $625,000 pour une maison des étudiants

OTTAWA. (PC) — Un prêt de $625,000 a été approuvé en faveur du "St.Pauls United College", de Waterloo, afin d'aider à construire une résidence qui permettra de loger 150 étudiants.

Cette nouvelle a été annoncée aujourd'hui par l'honorable Donald Fleming, ministre des Finances et receveur général du Canada.

Le projet comprend deux bâtiments adjacents à deux étages, qui renfermeront l'espace nécessaire pour loger 150 étudiants dans des chambres pour deux personnes. La partie VI-A de la Loi nationale sur l'habitation prévoit que la Société centrale d'hypothèques et de logement accorde des prêts pour aider à construire des projets de logements universitaires. Le montant du prêt peut s'élever jusqu'à 90% du coût déterminé par la SCHL.

FAITS DIVERS

SUITE DE LA PAGE 3

Ils ont trouvé également dans le tiroir-caisse une somme de $600, et ils ont pris la fuite dans une camionnette. Les voleurs se sont introduits dans l'établissement par la porte arrière.

Vol de bijoux

Mme Condemi Rocco, 6380 rue Des Erables, n'a pas eu la main heureuse en engageant une gardienne pour ses enfants, hier soir. A son retour au foyer, la gardienne était disparue ainsi qu'un assortiment de bijoux d'une valeur de $1,200 environ.

Vol de souliers

Au cours de la nuit, des souliers pour femmes, une trentaines de paires, ont été volés chez Batta Shoe, 3125 rue Granby. La valeur approximative de ce vol s'établirait entre $400 et $600. Aucune trace d'effraction n'a été relevée.

Un jeune homme se noie

M. Arnold Alder, 21 ans, de St-Sulpice, s'est noyé, vers 4 h. 30 hier après-midi, alors qu'il se baignait avec quelques compagnons dans la rivière Châteauguay, près de Ste-Philomène.

Le jeune homme a soudainement coulé à pic et ses compagnons ont aussitôt plongé pour tenter de lui sauver la vie. Ce n'est qu'une vingtaine de minutes plus tard qu'ils ont réussi à repêcher le corps. La respiration artificielle a été pratiquée pendant plus de deux heures, mais en vain.

Accident mortel

Une autre tragédie de la route s'est déroulée tôt ce matin sur le boulevard Métropolitain, à Lachine.

Un homme dans la trentaine, David C. Skort, de Hamilton, Ontario, qui habitait depuis quelque temps au 45 de la 54e avenue à Lachine, a été tué instantanément lorsque l'automobile qu'il conduisait a heurté l'arrière d'un camion. Sous l'impact, la voiture a été presque entièrement démolie.

L'accident s'est produit vers 6 heures, à l'intersection du boulevard et de la rue des Erables. Le conducteur était seul dans son automobile et n'aurait apparemment pas aperçu le lourd camion stationné le long du boulevard.

C'étaient des ossements d'orignal

Les ossements trouvés près du Lac-à-la-Tortue, près de la Mattawin, au nord de St-Michel des Saints, par un garde-feu étaient ceux d'un orignal.

On avait cru d'abord qu'il s'agissait d'un squelette humain mais l'expertise a révélé qu'il n'en n'était pas ainsi.

Verdict de mort accidentelle

GRANBY. (G.H.) — L'enquête présidée par le coroner J.-Henri Picard, du district de Bedford, a déterminé que MM. Réal Tanguay et Roland Roux, victimes de la tragédie aérienne du 7 juillet, survenue à Granby, sont morts accidentellement.

On se souvient que MM. Roux et Tanguay, tous deux de Drummondville, avaient été entraînés dans la chute de leur monoplan qui s'était écrasé dans un lac artificiel, près de Granby.

Trois enfants retrouvés

DESCHENES. (PC) — Trois enfants de Deschênes, qui avaient été portés disparus hier après-midi, ont été retrouvés sains et saufs au cours de la soirée. On avait craint que les trois garçons ne se soient noyés dans la rivière Outaouais, après que l'on eut découvert une chaloupe à la dérive contenant deux paires de souliers d'enfant.

C'est Mme Ernest Rollins qui avait alerté la police. Cette dernière avait révélé avoir vu trois garçons, âgés d'environ 12 ans, et, quelques instants plus tard, une chaloupe vide à la dérive.

Les pompiers de l'endroit avaient dragué la rivière pendant plusieurs heures avant que les enfants soient retrouvés. Les noms n'ont pas été révélés.

Camionneur tué

JOLIETTE. — Un homme d'une quarantaine d'années a connu la mort de façon tragique, hier après-midi, à la suite d'une collision entre son camion et une automobile survenue non loin de Notre-Dame-de-Lourdes, à 6 milles au nord de Joliette.

Il s'agit de M. Roland Caumartin, de St-Cuthbert, comté de Berthier, qui a succombé, quelques minutes après son admission à l'hôpital St-Eusèbe de Joliette, à des brûlures et de multiples fractures.

GOULOT

SUITE DE LA PAGE 3

et en installant un système de feux synchronisés;

"3.—Le conseil municipal de Ville Mont-Royal, à une séance spéciale qui sera tenue d'ici quelques jours, votera les crédits nécessaires aux expropriations requises pour élargir le boulevard l'Acadie, de la rue St-Roch à la rue Jean-Talon.

"Concurremment à ces décisions, les ingénieurs de la Ville de Montréal et de Ville Mont-Royal vont étudier ensemble les aménagements nécessaires pour faciliter la circulation au sud de la rue Jean-Talon".

Prêts fédéraux à deux municipalités du Nouveau-Brunswick

Le gouvernement fédéral a approuvé des prêts d'une valeur globale d'environ $22,460, afin d'aider deux municipalités du Nouveau-Brunswick à réaliser des projets d'épuration des eaux-vannes. Cette nouvelle a été annoncée aujourd'hui par l'honorable H.-J. Flemming, ministre des Forêts.

Ces prêts, qui sont accordés en vertu de la partie VI-B de la loi nationale sur l'habitation, sont consentis pour une période de 40 ans, au taux d'intérêt de 5⅛ pour 100 par an.

Les deux municipalités de cette province maritime qui se sont vues consentir ces prêts sont : St-Antony et Buctouche.

FLUOR

SUITE DE LA PAGE 3

secrétaire, M. Robert Bélanger, que la fluoration a un effet désastreux sur les dents, les tachent et causent leur décalcification. Les culturistes, végétariens et hygiénistes membres du mouvement qualifient tout simplement le fluorure de soude "de poison à rats".

Ils affirment de plus que la fluoration, "cette forme de médecine sociatisée, est contraire à la liberté de l'homme".

Chez les cheminots

Reprise des négociations

Les compagnies ferroviaires du Canada et leurs employés non itinérants ont repris aujourd'hui après une semaine d'interruption leurs pourparlers devant le conseil fédéral de conciliation pour étudier le renouvellement d'un contrat de travail intéressant plus de 100,000 cheminots. C'est le juge Craig Munroe, de la Cour suprême de Colombie britannique, qui préside le conseil.

Les syndicats ont accusé les compagnies de jeter de la poudre aux yeux et de manquer d'honnêteté dans la compilation qu'elles ont faites des demandes de salaires.

Les employés désirent une augmentation de 22 cents l'heure et des clauses que les compagnies ont qualifiées de gel de l'emploi. L'augmentation des salaires rétablirait la parité avec ceux payés dans l'industrie des biens durables, un indice qui sert de point d'appui depuis 1950 dans les négociations entre ces deux groupements. Les cheminots gagnent actuellement $1.91 l'heure, soit 12 cents en dessous du salaire payé dans l'industrie des biens durables, d'après les statistiques publiées par le Bureau fédéral de la statistique.

lisez attentivement l'annonce de
OPERA DIAMOND CO., LTD.
EN PAGE SOCIALE
de "LA PRESSE" de demain



© Florida Citrus Commission, Lakeland, Florida, 1962

Le jus d'orange frais et délicieux vous offre la vitamine C naturelle et l'énergie alimentaire dont votre organisme peut avoir besoin. Et quel rafraîchissement merveilleux en été!



Buvez l'authentique jus d'orange! Si une étiquette porte "breuvage à l'orange," il ne s'agit pas de jus d'orange pur frais congelé, de la Floride, qui est un jus d'orange revigorant, délicieux et nourrissant, une excellente source alimentaire de vitamine C.

Jus d'orange de Floride frais congelé

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

	Ventes	Haut	Bas	3 h.
Abitibi	1325	44¾	44¼	44¾
Abitibi p	—	24¾	24¾	—
Acadia Atl	—	13½	13½	—
Agnew S	—	16	16	16
Algoma	1540	38¼	38	38
Alumin	2505	21⅝	21½	21½
Alum 4 p	270	21½	21½	21½
Alum 4½ p	z10	45¼	45¼	45¼
Ang Tl 4½p	—	41	41	—
Ang Tl 2.90	—	50	50	—
Argus	—	8⅜	8	—
Asbestos	480	30	29⅜	29⅜
Atlas Steel	600	32⅛	32	32¼
ARC p	—	6¼	6¼	—
Bail S 5½p	200	22¾	22¼	22¾
Banq CN	525	62	61¼	62
Banq Mon	1745	53	52¾	52¾
Banq NE	925	60	59½	59½
Banq PC	40	43	43	43
Bath Pow		15	15	—
Bath Pow A	50	48	48	48
Bell Ph	1890	50	49¾	50
Bowat Cr 5p	25	49½	49½	49½
Bow Cr 5½p	—	50½	50½	—
Bow Merc p	—	51	50½	—
Bowt Paper		5¾	5¾	
Brazil	z15	3 10	3 10	3 10
BA Oil	565	30⅝	30⅜	30½
BC Forest		11	11	
BC Power	298	16¾	16½	16¾
BC Phone	25	49¾	49¼	49¾
Brock Ch 6 p		8	7½	—
Brook Bd p	200	21¾	21¾	21¾
Brown		11	11	—
Bruck A		14¼	14¼	—
BMruck B		20	20	—
Build Prod	150	20	20	20
Cal Pow	325	19¾	19⅝	19¾
Cn Cem p	50	26½	26½	26
Cn Dm Su	100	25	25	25
Can Iron	z5	19½	19½	19½
Can Saf 4.40 p		94½	94½	—
Can Malt		64	64	—
C Aviation		18	18	—
C Brew	9940	9¼	9	9¼
C Br Alu		8¾	8¾	—
C Bronze		17¾	17¾	—
C Cel		29	29	—
C Chemicl	—	7¾	7¾	—
C Frbks A		7	7	
C Husky	200	5¾	5¾	5¾
C Hydroc		12	12	—
C Brew pr	—	50	50	—
C I Bk C	1325	52½	52	52
C I L		12	12	—
C I Power	—	10	10	—
C I Pw pr 60		40	40	40
C Marco	50	z400	400	400
C Oil	1850	32¼	31	31¾
C P R	1115	22¾	22½	22¾
C Pet pr	—	11¾	11¾	—
C Vickers	—	21½	21½	—
Com Ent		14	13½	—
C M & S	35	20¼	20	20¼
C Textile		375	375	
Corby A	252	16¾	16¾	16¾
Corby B	—	16¾	16¾	—
Cor Credit	125	5¼	5¼	5¼
Credit Fonc	—	113	113	—
Crow Zel A		21	20¾	—
Dist Seag	660	41½	41½	41½
Dome Pete	—	10	10	—
D Bridge	150	18½	18½	18½
D Corset	—	17¾	17¾	—
D Fndry	z20	51¼	51¼	51¼
D Glass		75	73	—
D Lime Lt	155	6	6	6
D Steel		9	9	—
D Stores	575	12¾	12¾	12¾
D Tar	1335	17	17	17
D Tar pr	1025	16¼	16¼	16¼
D Text	1400	17¾	17½	17½
D Text pr		1 40	1 40	—
Donohue	75	21	21	21
Dow Brew	100	30	30	30
Du Pont		29¼	29¼	—
Du Pont pr		77	77	—
Dupuis Fr A		8	8	—
E Koot		12	12	—
Fam Play	250	16½	16½	16½
Fleetw C		18	18	—
Foundat		9¾	9¾	—
Fraser		23½	23½	—
French P p		30	30	—
Frosst A		16	16	—
Falconb	425	46	45½	46
Gatineau	35	31¼	31	31¾
Gen Dr pr		100¼	100¼	—
Gen Dynam	—	24½	24½	—
Gen Motor	—	53	53	—
G S Ware	—	10½	10½	—
G L Paper	—	16¾	16	—
Gouv Ass		10	10	—
Hawk Sid	425	460	450	460
Handy And		17	17	—
Hardee Far	—	5¼	5¼	—
Home O A	560	10¾	10¾	10¾
Home O B		990	990	—
Horne Pitt	300	250	250	250
Hud B MS	75	53½	53½	53½
Hud Bay C	500	10½	10½	10½
Imp Oil	1306	39¾	39¾	39¾
Imp Tob	—	12¾	12¾	—
Imp Tob pr	—	6	6	—
Ind Accep	3465	20½	20	20½
Ind A 2.25 p	—	48½	48½	—
Ind A 4.50 p	—	93½	92½	—
Inland C p		16	16	—
Int Nickel	795	60¾	59¾	59¾
Int Paper	—	28	28	—
Int Util	365	38½	38½	38½
Int Util p	115	46	46	46
Interpro Pl	595	71¼	70	70
Iroquois Gls p	—	9¼	9¼	—
Jamaica		13¾	13¾	—
Labatt	325	12½	12¼	12¼
Laura Sec		16	16	16
Laur Fin A	125	13¾	13¾	13¾
Laur Fin 1.25	—	20	20	—
Laur Fn 2.00	—	38½	38½	—
Lewis Bros		7½	7½	—
Loeb M	100	11¼	11¼	11¼
Lower St L	—	29	29	—
MacLaren	200	18	18	18
B	800	20	20	20
Macm Pwl	1900	18¾	18¼	18½
Maritim Tl	275	18	18	18
Mass Fer	895	104	107	107
Mas Fr 5½ p	40	103¼	103¼	103¼
Metro Str	—	6½	6½	—
Metro Stor	—	21	21	—
Miron Pr	1150	9¼	9¼	9½
Mitc Ind A		4	4	—
Molson 'A'	350	25¼	25¼	25¼
Molson 'B'	200	25	24¾	25
Molson P	10z	40¾	40¾	40¾
Mtl Loco	100	14	14	14
Mtl Trust	40	70	70	70
Marit. Arts		30	30	—
Niag. Wire	—	12½	12½	—
Niag. Wi B	—	12½	12½	—
Noranda	2755	29¼	29¼	29¼
N. S. Light	135	18	18	18
Ogilvie	25	44	44	44
Ogilvie Pr		138	138	—
Ont. Steel	100	9¼	9¼	9¼
Pacif. Pete	125	13¾	13	13
Page-Hers	600	18½	18¾	18¾
Penmans		32	32	—
Penmans P	—	114	114	—
Placer	—	21¾	21¾	—
Pow. Corp.	125	43¾	43¼	43½
Prem. Iron		2 00	2 00	—
Price Br.	1085	44¼	43¾	44
Pr. Tra. Pr		46	45	—
Q. N. Gas	250	5¼	5¼	5¼
Q Nat Gs w	—	105	99	—
Qu Nt G p	z10	43	43	43
Qu Pow	50	23½	23	23½
Qu Phone	—	40	39¾	—
Q Phone wt		20	20	—
Reed Albert		6¼	6¼	—
Reitman	1200	12½	12	12
Reitman A	z41	10½	10½	10½
Robertson A	—	13	13	—
Roland A	—	9¼	9¼	—
Rollan dp	—	86½	86¾	—
Rothman Lt		7¼	7	—
Royal Bk	357	65½	65¼	65¼
Royalite	—	9¾	9	—
Royalite p	—	24	24	—
St L Cm A	—	15	15	—
Salada Fd	130	11¼	11¼	11¼
Salada F w	—	5	5	—
Shawin	3645	22½	22	22¼
Shawin A	—	23¼	23	—
hSawin 4p	—	41	41	—
Sicard	300	6¾	6¾	6¾
Sicard Pr.	—	20	20	—

Valeurs en demande

	Ventes	Cote	Variat.
Cdn Brew	3615	9¼	inch.
Shawinigan	3571	22¼	—¼
Ind. Accept.	3340	20¾	—¼
Steel of C.	2820	16¼	inch.
Noranda	2605	29½	inch.
Aluminium	2470	21½	inch.
Cdn Kodiak	2400	.76	—.03
Atlas Tele	2300	2.70	inch.
Dom. Tar	2100	16¾	—¼
Algoma	1590	38¼	inch.
Tache Lake	21500	.18	inch.
Atlas Sulphur	13500	.06	inch.
Mt Pleasant	12600	1.85	—.08
Viola Mac	6900	1.65	—.20
Fox Lake	4000	.36	inch.

Total de la matinée : industriels, $8900; mines & pétroles, 91900.

Simpsons	275	27	27	27	Porcupine	—	7	6½	—
Sogem pr	—	14	14¼	—	Power C	—	$ 41	41	—
Southam	75	29	29	29	Pwr C 2	5	$ 61	61	61
Std. St. Stl	—	10⅛	10⅜	—	Que. Chib.	—	18	18	—
Stl Can.	2955	16⅛	16	16⅛	Que. Cob	200	295	290	290
Steinbg A	125	20¼	19½	19½	Que. Lab.	3000	5	5	5
Steinbg pr	—	103½	103½	—	Que. Lith.	100	3 30	3 30	3 30
Texaco Can.	30	44¼	44¼	44¼	Que. Oil	—	2	2	—
T D Bk		52½	52½	—	Que. Smelt	—	10	10	—
T Fin A	850	11⅜	11½	11½	Raglan	—	81	81	—
Tr.-C. Corp.	300	8⅜	8¾	8⅜	Renold	—	$ 15	15	—
T.-C. Pipe	z25	19⅜	19¼	19¼	Roberval	—	10	10	—
Triad Oil	—	1 20	1 20	—	Ruby Foo's	—	165	165	—
U. Steel Cp.	—	5½	5½	—	Ruby F w	—	30	30	—
Vendomatic	—	5¾	5¾	—	San Antonio	—	170	170	—
Walk G	8070	49¾	49	49¼	Steep Rock	—	530	540	—
Webb Knap	—	200	200	—	St Law Col	—	375	325	—
Westcoat	300	14½	14½	14½	St Law Div	—	85	85	—
Westcoat	725	14½	14¾	14¼	St. Maurice	—	80	80	—
Weston A	300	14	13¾	14	Saucon	—	27	22	—
Weston B	300	16¾	16⅜	16⅜	Shop & S	300	$ 6¾	6¾	6¾
Weston 4½	—	95½	95½	—	Sobey's Sto	25	$ 15	15	15
Zeller's	—	34½	34½	—	S Dufault	1000	8	7	7
Zeller's Pr	160	48¼	48¼	48¼	S Can P 6 p	10	$110	105	105
					Spartan Air	—	85	80	—
					Spart Air d	—	20	20	—
					Stand Gold	—	70	70	—
					Sullivan	600	150	150	150
					Supt. Ord.	—	16½	16	—
					Tache dr	—	9	9	—
					Tache	28000	18	17½	17½
					Talisman	200	80	78	80
					Tazin	1000	9	8	8
					Tib Expl	—	7	7	—
					Titan	950	10	08	08
					Tooke Pr	—	10	10	—
					Trans Mt	1100	13½	13½	13½
					Union Gas	900	$ 17	17	17
					U Asbestos	300	420	420	420
					U Corp B	—	40½	40½	—
					U Keno	200	900	900	900
					U Principal	500	60	55	55
					U Towns E	—	10½	10½	—
					UA Obais	400	23	23	23
					Val Mat	500	5⅞	5⅞	5⅞
					Vander Ho	100	270	270	270
					Vanguard	2500	7	7	7
					Vauze	500	170	150	150
					Viola	6600	185	150	165
					Virginia	—	3	3	—
					Wed. Heli	1300	77	75	75
					Westville	—	4½	4½	—
					Woodford A	—	50	50	—
					Woodford B	—	10	10	—
					York Spec	850	360	325	360

Bourse canadienne

	Ventes	Haut	Bas	3 h.
Advocate	—	525	525	—
Ajax	—	35	32	—
Alba Exp	2000	3½	3½	3½
Albert G A	—	$ 24½	24½	—
Albert G w	—	9 00	9 00	—
Alscope	—	35	35	—
Ameraniu	—	2½	2½	—
Amer Mol.	750	262	250	262
Anglo C P	—	$ 35½	35½	—
Anglo-Sca	—	$ 9¼	9¼	—
Anthonian	—	8	8	—
Arno	—	4	4	—
Atlas	13500	6	5½	5½
Atlas Tel	6800	275	265	270
Augustus	500	38	38	38
Auto Fab B	—	385	385	—
Alpha Ar	200	$ 7½	7½	7½
Black Riv	10	13½	13½	13½
Bailey SA	—	740	740	—
Band-Ore	—	5½	5½	—
Barvale	—	5	5	—
Batema	5000	5½	5½	5½
Bellechs	500	14	14	14
Bl Bonnet	200	$ 14¼	14¼	14¼
Bornite	2000	19	18	18
Burns	100	$ 7¾	7¾	7¾
Bruneau	2000	29	27	27
Cap Build	100	315	315	315
Cal-Ed	—	$ 21¼	21¼	—
Camp Chib	—	425	425	—
C Pack B	—	$ 50¼	50¼	—
C-Collieries	—	$ 5¾	5¾	—
Can Delhi	—	315	315	—
Can Dev	—	375	375	—
C Dredge	—	$ 9¼	9¼	—
C Kodiak	8000	80	76	80
Canorama	1000	10	10	10
Cantexas	—	180	180	—
Canuba	—	2	2	—
Carbec	—	11	11	—
Cartier-Que	—	8	8	—
Cassiar	100	10¾	10¼	10¾
C. Del Dio	1814	525	500	500
C. Man	—	6	8	—
Chemalloy	600	123	122	122
Ch. Copp.	1000	09	09	09
Chimo	—	4	4	—
Cominga	—	5	5	—
C. C. Cad.	—	3	3	—
Cons. Paper	750	$ 39	38	38
Cons. Gas	1100	$ 16¼	16	16¼
C Persh	—	10	10	—
C. Qu'Yll	—	3½	3½	—
Cop Rand	200	1 25	1 25	1 25
Cpprstrm	2000	26½	26	26
Dalfens Ltd	—	55	55	—
Denault A	—	$ 14	14	—
Denault w	500	6½	6½	6½
Dolsan	—	7	6	—
Dome	—	$ 33¼	33¼	—
D. Expor	—	22½	21	—
D Leashld	500	42	42	42
D Oilcloth	150	$ 23¼	23¼	23¼
Drumm Wld	50	$ 8½	8½	8½
Dumagami	500	39	39	39
Dumont	2000	27½	27½	27½
Duvan	—	15	15	—
Cnx Moga	4200	47	45	45
Fox Lak	19000	36	35	35
Fab	—	10	10	—
Fano	—	2½	2½	—
Fontana	2000	3½	3½	3½
Ford Motor	—	$137	137	—
Fort Relian	—	35	35	—
Fundy	1000	7½	7½	7½
Futurity	—	12	11½	—
Gabe Oil	—	2	2	—
Geco Mines	100	$ 23¾	23¾	23¾
Giant Yk	1300	$ 13¾	13¼	13¾
Glacier	—	22	19	—
Gin L Sily	900	230	225	302
Gold Eagle	2000	20	20	20
Gui-Por Ur	500	65	65	65
Hollinger	200	$ 20c	20c	20c
Int. Drep	500	25	25	25
Inland Chm	—	125	125	—
Int Hellas	1100	290	273	275
Jubile Iron	282	220	200	210
Keeley	4000	42	41	42
Kerr-Add	600	970	960	970
Kontiki	—	4	4	—
Kiena	1000	140	135	135
Labrador Ae	—	8	8	—
Laduboro	—	80	80	—
Lambert A	—	$ 9	9	—
Lingside	1000	3	3	3
Lith Corp	2000	10	10	10
Loblaw A	—	$ 73¾	73¼	—
Loblaw B	2100	73¾	73¾	73¾
Malartic	4560	100	93	93
Marchant	500	54	54	54
Massval	—	8	7½	—
McIntyre	—	$ 42¼	42¼	—
Meichers	—	$ 9	9	—
Merrill pr	20	$ 5¼	5¼	5¼
Mercur C	1000	28	22½	25½
Merc C wt	—	01	01	02½
Merrill	30	45	45	45
Mid Chib	—	27	27	—
Moiyn	300	100	58	58
Mourre	550	43¾	43¾	43¾
Mount Pl	22300	191	165	185
M R Dairies	—	$ 6¼	6¼	—
M. R. Rice	—	8¾	8¾	—
Mount W fr	—	47	47	—
Nat. A. Wen	—	200	200	—
Nat. Pertol	—	240	240	—
Native Min	—	14½	14½	—
N. Formag	—	6	6	—
Nfld Light	—	$ 70¾	70¾	—
N. Jack L.	500	11	11	11
Newrich	2500	18	18	18
N. W. Amu	—	12½	12	—
Needco Con	—	335	335	—
N. A. Ashe	—	4	4	—
N. A. Rare	—	50	50	—
N. A. Pow	—	$ 25	25	—
North Ind	—	273	275	—
Opem. E.	4500	18	17	17
Opemiska	—	510	510	—
P. Atl. In.	500	300	300	300
Paudash	—	6	6	—
Peninsula	—	6¾	6¾	—
Pitt Gold	—	5	5	—
Pitt Prod.	—	8	8	—
Plac G&O	2000	60	60	60

Devises étrangères

Afrique du Sud, rand	1.53
Allemagne, deutchmark	.2710
Argentine, peso	.0092
Australie, livre	2.42½
Autriche, schilling	.0421
Belgique, franc	.0218
Brésil, cruzeiro	.0032
Chili, escudo	.65
Danemark, couronne	.1564
Espagne, pesata	.0181
France, franc	.2203
Italie, lire	.00174
Japon, yen	.0030
Hollande, florin	.3094
Mexique, peso	.0870
Norvège, couronne	.1512
Nouvelle-Zélande, livre	2.02
Pérou, sol	.0405
Suisse, franc	.2501
Suède, couronne	.2090
Tchécoslovaquie, couronne	.1513
Venezuela, bolivar	.2385

COURS DES DEVISES

Le dollar canadien était en baisse de 1.64 pour cent à 92.11-16, en devises américaines, à midi, aujourd'hui. La livre sterling était en hausse de 1.32 à $2.80.25-32.

Le dollar américain était à une prime de 7¾ pour cent, en devises canadiennes, à rapporté la Banque de Montréal à midi.

La livre sterling était en hausse de 1.16 à $3.02¾.

Pas de reprise en vue

Les deux bourses de **Montréal** n'avaient pas changé d'orientation vers midi, et, durant la matinée, l'intérêt des acheteurs s'est porté beaucoup plus sur les industrielles que sur les minières.

Les papeteries sont le secteur le plus affecté par cette tendance du marché. Leur indice a baissé de 3.9, alors que Price Brothers perd ¾ à 43¼ et que Consolidated Paper à 39, MacMillan à 18¼ et Morre Corporation à 43⅜ perdent chacun ¼.

Les banques ne s'améliorent pas. La Banque de Montréal, la Banque Provinciale et la Banque de Commerce Canadienne Impériale délaissent des fractions. Seule la Banque Royale gagne ¼ à 65¼.

Asbestos est à la baisse dans le secteur des métaux usuels, de même que Noranda et Aluminium. International Nickel prend de l'avance avec un gain de ⅛ à 60. Dans le secteur des raffineries de pétrole, Interprovincial Pipe Line, Imperial Oil, Trans-Canada Pipe Line et British American Oil s'affaiblissent légèrement.

Chez les minières Violamac perd du reluisant des derniers jours et baisse de 30 cents à $1.55.

* * *

Malgré que les cours ne cessent de s'affaiblir à la Bourse de Toronto, les acheteurs ne semblent pas trop affectés et continuer de montrer un intérêt modéré.

Les banques tiennent à garder la vedette dans ce mouvement de baisse générale, et n'améliorent pas de cette façon la position des industrielles. Les cinq institutions inscrites à Toronto enregistrent des pertes variant de ¼ à ¾. Parmi celles-ci, la Banque de Montréal a subi la plus lourde perte et se transige maintenant à 53. Puis suit la Banque Toronto-Dominion, avec une baisse de ½.

De toutes les valeurs en revue, ce sont Acadia Atlantic A et Interprovincial Pipe Line qui accusent le repli le plus accentué : elles perdent chacune 1 point. Dominion Foundries délaisse ⅝, et Moore Corporation ½.

Du côté des valeurs spéculatives, qui ont tenu le haut du pavé pour quelque temps, Violamac, après un virement de 144,400 actions, est coté à $1.60, une perte de 20 cents. New Kelore, dont les propriétés minières sont situées tout près de celles de Violamac, suit la même orientation et délaisse 1 cent à 10 cents.

* * *

Le marché a fléchi de façon substantielle durant la matinée à **NEW YORK**. Au début de la journée, le virement des actions était considérable, mais le mouvement s'est ralenti par la suite.

Vers midi, la moyenne de la



Presse Associée pour 60 titres a baissé de 1.70 à 214.90.

Les valeurs de premier choix ont accusé des pertes variant de minimes fractions à plus d'un point. Certaines des valeurs en vedette ont perdu plusieurs points. Les ventes nombreuses ont affecté quantité de valeurs, et, à un moment donné, le téléscripteur a enregistré jusqu'à deux minutes de retard sur les transactions.

Ainsi le marché est bien installé dans sa quatrième séance consécutive à la baisse, en contraste avec les reprises parfois spectaculaires qui ont émaillé les trois dernières semaines. Les courtiers considèrent cette baisse générale comme un correctif naturel après une si longue période de reprises.

Les aciéries, les automobiles, les chemins de fer, les pétroles, les chimiques sont parmi les titres en perte de vitesse.

* * *

Le seul changement dans la physionomie du marché de **LONDRES** depuis la journée de mardi est que ce qui était terne hier l'est encore plus aujourd'hui, et que la baisse prend de l'ampleur. Les aurifères sont les seules valeurs qui résistent à la tendance amorcée par les nouvelles provenant de Wall Street.

Les valeurs de tout repos ont passé la journée sans incident, et on ne note pas d'orientation précise dans ce secteur.

Les valeurs cotées en dollars subissent actuellement certains rajustements, et ceux-ci ne sont pas sans influencer des valeurs comme Ford et Woolworth qui perdent 3 points, Chrysler et International Nickel accusent également des pertes de 2½ points.

Les têtes d'affiche du secteur des industrielles sont de même affectées de pertes diverses. Les internationales, chez qui l'influence de Wall Street se fait particulièrement sentir, sont en baisse pour la majorité.

Les actions des maisons de financement et les émissions d'Etat demeurent fermes. Le marché de l'or ne donne aucune nouvelle d'importance majeure.

* * *

A la bourse de **PARIS**, par rapport à la physionomie de la veille, on peut sans doute discerner une plus grande hésitation due apparemment à la baisse enregistrée la veille à Wall Street, mais il est très malaisé d'accorder la valeur d'une tendance à des mouvements aussi étroits et provoqués par des échanges aussi insignifiants.

Le marché étant toujours aussi amorphe, il ne s'agit que de nuances dans les évolutions des cours d'une séance à l'autre, car il n'est toujours question que de mouvements de quelques points.

L'attention se tourne maintenant vers la prochaine liquidation qui commencera vendredi prochain avec la réponse des primes.

On constate avec satisfaction qu'elle sera positive dans de nombreux cas et qu'ainsi les échaudés des deux règlements précédents pourraient repreadre confiance dans le destin du marché des valeurs, surtout aux niveaux actuels.

Irrégularité des métallurgiques et léger glissement des pétroles ainsi que des nord-africaines: les ventes de la française des pétroles ne rencontrent qu'une contre-partie réticente.

Peu de changements parmi les produits chimiques à l'exception des entreprises Lefebvre qui fléchissent aussi sensiblement. Textiles très calmes. Lourdeur d'Olida aux valeurs d'alimentation.

Les valeurs étrangères subissent aussi l'influence de New York et doivent souvent se tasser.

Tel est le cas de plusieurs valeurs allemandes et néerlandaises. Les britanniques se montrent soutenues, mais les américaines doivent évidemment se mettre à la parité de leur Place-mère.

Bonne tenue d'ensemble des trusts miniers sud-africains.

TORONTO

	Ventes	Haut	Bas	2 h.
Abitibi	1318	$ 44¾	44¼	44½
Atl Sug	2495	$ 13½	13⅜	13⅜
Atl Sug A	125	$ 21	21	21
Alta Dist	200	215	210	215
Alta Dis vt	z50	170	170	170
Alta aGs	1075	$ 24¾	24¼	24¼
Alt aGs Bp	10	$104	104	104
Alta Gs w	280	900	900	900
Alg Cn	175	$ 20	20	20
Algoma	1025	$ 38¼	37⅝	38
Alumini	2382	$ 21½	21¼	21¼
Alum 1 pr	100	$ 22	22	22
Anthes A	z100	$ 11½	11½	11½
Argus xd	600	$ 8¼	8	8
Argus 250	100	$ 48½	48½	48½
Argus 260	150	$ 49¼	48⅞	48⅞
Arg C Pr	815	$ 6⅞	6¾	6¾
Ashdown B	100	$ 8	8	8
Atlan Ace	340	$ 20	20	20
Atlan 1 pr	z15	$ 21	21	21
Atlas Ste	1265	$ 32¾	32	32¼
Autofab B	200	380	375	375
Bank Mon	1149	$ 53	52½	52¾
Bank NS	1440	$ 60	59½	59½
Beatty	z18	$ 7¼	7¼	7¼
Beatty A	z16	$ 9	9	9
Bell Phon	4487	$ 50¼	49⅝	49⅞
Biltmore	100	$ 14¼	14¼	14¼
Bowater pr	50	$ 49¾	49¼	49¼
Bow Sh½	z1	$ 49¾	49¼	49¼
Brazil	577	315	310	310
Br Tnk	z75	325	325	325
BA Oil	2848	$ 30¾	30½	30¾
BC Forest	z30	$ 10¾	10⅞	10¾
BC Pack	200	$ 15½	15	15
BC Pow	2337	$ 16¼	16⅛	16¼
BC Phon	415	$ 49⅞	49¾	49⅞
Build Prod	100	$ 20¼	20¼	20¼
Burns	230	$ 7¾	7¾	1⅜
Cabol	100	155	155	155
Cal Pow	575	$ 19¾	19¾	19¾
Can Bread	200	$ 6¾	6	6
Can Cem p	z5	$ 25½	25½	25½
CD Sug	250	$ 25	25	25
Cl Fndry	300	$ 19	19	19
Can Malt	25	$ 65	65	65
C Pack B	60	$ 50	49¾	49¾
Cdn Brew	7310	$ 9¼	9	9¼
CBr Alum	230	$ 9	9	9
CBAL A w	200	160	160	160
CdnCan A	100	$ 13	13	13
Cdn Celan	z25	$ 29	29	29
C Chem	100	$ 7¼	7¼	7¼
C Chem w	350	215	210	215
C Curt W	300	95	90	90
C Dredge	425	$ 8⅜	8½	8½
CGs I pr	100	485	485	485
C G I pr	252	200	200	200
C Husky	2050	$ 5¾	5½	5¾
C Husk w	600	140	140	140
C Hydro	200	$ 12¼	12¼	12¼
C Ip Bk	3055	$ 52¾	52	52¼
CIL	600	$ 12¼	12	12¼
Cdn Oil	8057	$ 32¼	30¾	31¼
C Tire A	100	$ 26	26	26
CWN Gas	z10	$ 16½	16½	16½
C Util	z5	$ 26¾	26¾	26¾
Chrysler	z20	$ 45	45	45
Col Cell	500	375	375	375
Comb Ent	100	$ 13½	13½	13½
Con M S	1850	$ 20¼	19⅞	20¼
Con Paper	590	$ 39¼	38½	38½
Con Gas	498	$ 16¼	15⅞	16¼
Con Gas B	50	$105	105	105
Corby A	275	$ 16¾	16⅝	16¾
Corby B	z25	$ 16⅝	16⅝	16⅝
Coronatn	435	$ 6	5⅝	5⅝
Cosmos	100

avis de DÉCÈS

ARBOUR (Wilfrid) — A Montréal, le 15 juillet 1962, à l'âge de 89 ans et 8 mois, est décédé Wilfrid Arbour, époux de feu Clara Rho, demeurant au 160 St-Ferdinand. Les funérailles auront lieu jeudi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4505, rue Notre-Dame Ouest
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Henri où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de L'Assomption, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BABIN (Jean) — A Montréal, le 18 juillet 1962, à l'âge de 70 ans est décédé Jean Babin, époux de Malvina Cormier, demeurant à 2089 Champlain. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Victor Dubois Enrg.
1750 rue Amherst
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église du Sacré-Coeur où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUCAGE (Marie) — A Verdun, le 15 juillet 1962 à l'âge de 71 ans est décédée Mme veuve J. Ulric Beaucage née Marie Nelson, demeurant à 3756 Verdun, autrefois de St-Hermas, comte des Deux-Montagnes. Les funérailles auront lieu jeudi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Gustave Drouin Ltée,
3565, boul. Lasalle,
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Paix, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Ste-Thérèse de Blainville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERUBE (Exilda) — A Montréal, le 17 juillet 1962, à l'âge de 69 ans, 11 mois, est décédée Mme veuve Wilfrid Bérubé, née Exilda Provost, demeurant à 6561, 36e avenue, Rosemont. Les funérailles auront lieu samedi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Dallaire Inc.
3254 rue Bellechasse,
coin 11e avenue, Rosemont
à 7 hrs 30 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Foyer où le service sera célébré à 8 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BETOURNEY (Gaston) — A Montréal, le 17 juillet 1962, à l'âge de 60 ans, est decedé Gaston Betourney, employé de la Cie Assurance Prudentiel, époux de Germaine Lépine. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Lorenzo Neveu
7766 rue St-Hubert
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire où le service sera célébré à 9 hrs. Libera et inhumation à Chertsey. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BLAIN (Laurette) — A Ste-Rose, le 17 juillet 1962 à l'âge de 57 ans est décédé Laurette Provost, époux de M. Oscar Blain, comptable agréé, demeurant 242 Boul. Ste-Rose. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. M. D. Cyr
167 Boul. Ste-Rose
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église paroissiale Ste-Rose où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOIS (sénateur) — A St-Bruno, le 16 juillet 1962, à l'âge de 65 ans 5 mois, est décédé M. le sénateur Henri-Charles Bois, époux de Germaine Ethier, demeurant à 1704 Avenue du Parc, St-Bruno, père du Dr Pierre, de Montréal, et Dr Jean-Marie, de St-Bruno. La dépouille mortelle est exposée au salon
B. Francoeur et Fils Enrg.
70 Boul. Lemoyne, à Longueuil
Avis des funérailles plus tard.

BOUGIE (Onésime) — A Montréal, le 18 juillet 1962, à l'âge de 67 ans est décédé Onésime Bougie, époux de Lillian Buchanan, demeurant à 3260 Allard. Les funérailles auront lieu le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
4259 Boul. Monk
pour se rendre à l'église St-Jean-de-Matha où le service sera célébré et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOURGEOIS (Marie-Anne) — A Montréal, le 16 juillet 1962 à l'âge de 69 ans est décédée Mme veuve Joseph Bourgeois, née Marie-Anne Bourgeois, demeurant 7829 Berri. Les funérailles auront lieu jeudi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Lorenzo Neveu
7766 rue St-Hubert
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire où le service sera célébré à 9 hrs. Libera et inhumation à Chertsey. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRUNELLE (Marguerite) — A Montréal, le 17 juillet 1962, à l'âge de 65 ans, est décédée Mme veuve Georges Etienne Brunelle, née Marguerite Labelle, demeurant à 4526 Hôtel-de-Ville. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Adolphe Lemay Inc.
19 rue Laurier Est
pour se rendre à l'église St-Enfant-Jesus, où le service sera célébré et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CARRIERE (Evelina) — A Montréal, le 16 juillet 1962, à l'âge de 75 ans, est décédée Mme René Carrière, née Evelina Brazeau, demeurant à 4670 Parthenais. Les funérailles auront lieu jeudi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
4737, rue Delorimier
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARBONNEAU (Antonio) — Accidentellement, à Montréal, le 17 juillet 1962, à l'âge de 50 ans, est décédé Antonio Charbonneau, époux de Antoinette Gibouleau, demeurant à 7410 Chateaubriand. Les funérailles auront lieu samedi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Lorenzo Neveu
7765 rue St-Hubert
à 10 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire où le service sera célébré à 11 h. et de là au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COSSETTE (Adjutor) — A Montréal, le 17 juillet 1962, à l'âge de 79 ans, est décédé Adjutor Cossette, époux de feu Juliette Crépeau, du 6022 Christophe-Colomb. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Omer Duquette Inc.
1350 est, rue Beaubien
à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Etienne où le service sera célébré à 9 hrs. Libera et inhumation à Champlain. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COTE (Jeannette) — A Montréal, le 17 juillet 1962 à l'âge de 71 ans est décédée Jeannette O'Shaughnessey, épouse de feu Bruno Côté. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée
5650 Chemin Côte-des-Neiges
pour se rendre à l'église St-Germain d'Outremont où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ralliement angle Chemin Ste-Catherine et Hazelwood.

FLEURISTE
C.V.F. Nielsen
FLEURS POUR FUNERAILLES
5580, BOULEVARD DECARIE, N.-D.-G. RE. 1-1153

CR. 3-3096
Jean-Pierre
FLEURISTE
fleurs pour toutes occasions
915 EST, ST-ZOTIQUE

?
L'ART DANS LES FLEURS
Pourquoi toujours
La Patrie Fleuriste
IL Y A SUREMENT UNE RAISON
168 EST, STE-CATHERINE
UN. 1-8471

DENIS (Alexandre) — A l'hôpital Maisonneuve de Montréal, le 17 juillet 1962, à l'âge de 53 ans, est décédé Alexandre Denis, gérant de la Banque Provinciale du Canada à Pont-Viau, il était grand chevalier, conseil 3483 Terrebonne, membre du 4ième degré Chevalier Colomb, Assemblée Curé Labelle, époux de Aldéa Moquin, demeurant 143 rue St-Sacrement, Terrebonne. Les funérailles auront lieu samedi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Jos Guay & Fils
144 rue St-Louis
pour se rendre à l'église paroissiale Terrebonne où le service sera célébré à 11 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DENIS (Germaine) — A Montréal, le 18 juillet 1962, à l'âge de 47 ans, est décédée Mlle Germaine Denis, fille de feu Arthur Denis et de Adeline Foucault, demeurant 4401 Henri-Julien. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Georges Godin,
518, rue Rachel est,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESCHAMPS (Paul-Emile) — A Montréal, le 17 juillet 1962, à l'âge de 49 ans et 9 mois, est décédé Paul-Emile Deschamps, époux de Marguerite Dufort, demeurant au 512 chemin de la Station. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
4505 ouest, rue Notre-Dame
à 8 hrs 15 pour se rendre à l'église St-Henri où le service sera célébré à 8 hrs 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESJARDINS (Eméranda) — A Montréal, le 16 juillet 1962, à l'âge de 64 ans, est décédée Mme Hector Desjardins, née Emeranda Juneau, demeurant à 7967 Notre-Dame est. Les funérailles auront lieu jeudi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Guindon Enrg.
4951, rue Adam
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église paroissiale de Charlemagne où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESNOYERS (Alexandre) — A Verdun, le 17 juillet 1962, à l'âge de 83 ans 8 mois, est décédé Alexandre Desnoyers, époux de feu Amanda Barthelet, demeurant 1096 boul. Brown. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
L. Thériault Enrg.
512 rue de l'Eglise, Verdun
à 8 h. 40 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Garde, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESROCHES (Alphonse) — A Sept-Iles, le 16 juillet 1962, à l'âge de 70 ans, est décédé Alphonse Desroches, époux de Ernestine Lupien. La dépouille mortelle est exposée à la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
10526 rue St-Laurent
Avis des funérailles plus tard.

DEZIEL (Angelina) — Subitement, à Ste-Sophie, le 16 juillet 1962, à l'âge de 77 ans, est décédée Mme veuve Dolphis Deziel, née Angelina Huneau, demeurant à 371 Gounod. Les funérailles auront lieu jeudi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria
8078, rue Drolet, coin Jarry
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUCEPPE (Claude) — A Montréal, le 16 juillet 1962, à l'âge de 28 ans, est décédé Claude Duceppe, fils de Armand Duceppe et de feu Dora Marcil. Les funérailles auront lieu jeudi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Adolphe Lemay Inc.
25, avenue Laurier est
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUGUAY (Omer) — A Duvernay, le 17 juillet 1962, à l'âge de 58 ans, est decedé Omer Duguay, employé de la Ferme St-Laurent, époux de Ida Lauzon, demeurant à 555 Batiscan. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
400 est, rue Henri-Bourassa
à 8h. 30, pour se rendre à l'église Notre-Dames-des-Ecores où le service sera célébré à 9 heures et de là au cimetiere de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUPUIS (Berthe) — A Montréal, le 17 juillet 1962, à l'âge de 81 ans, est décédée Mme veuve Joseph Dupuis, née Berthe Robert, demeurant à 5198 Chabot. Les funérailles auront lieu samedi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Jos Lussier et Fils
4733 rue Papineau
à 10 hrs 15 pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver où le service sera célébré à 10 hrs 30 et de là au cimetiere de St-Philippe, comté Laprairie, lieu de la sépulture, où un libera sera chanté à l'arrivée. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FAILLE (Joseph) — A Ville Lemoyne, le 16 juillet 1962, à l'âge de 66 ans, est décédé Joseph Faille, époux de feu Yvonne Monchamp, demeurant à 135 René-Philippe, père de Gilbert, Gilberte, Roger, Jean-Paul, Mme R. Cloete (Lucille), Mme M. Brossard (Gisele). Les funérailles auront lieu jeudi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Darche & Fils Inc.
200, rue St-Louis, Ville Lemoyne
à 9 hrs 15 pour se rendre à l'église St-Maxime où le service sera célébré à 9 hrs 30 et libera et inhumation à St-Michel Napierville. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FORTE (Antoine) — A Montréal, le 16 juillet 1962 à l'âge de 79 ans, est décédé Antoine Forte, époux de Madelena Caggano, demeurant 2551 Bon Air, grand-père de Raymond Bernard de C.J.M.S. Les funérailles auront lieu jeudi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
N. Granato Enrg.
292, rue Jean-Talon Est
pour se rendre à l'église Notre-Dame de la Consolata où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JARRY (Annette) — Ile Perrot, le 16 juillet 1962, à l'âge de 74 ans, est décédé Mlle Annette Jarry, elle était la soeur de M. l'abbé Paul Jarry, curé de la paroisse du Très St-Sacrement de Lachine et de M. l'abbé Emile Jarry, curé de la paroisse St-Jean de la Croix, 6651 boul. St-Laurent où elle demeurait et du notaire Jules Jarry et de M. Lucien Jarry. Les funérailles auront lieu jeudi le 19 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
6603 Boul. St-Laurent
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Jean-de-la-Croix où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JUNEAU (Paul) — A Montreal, le 17 juillet 1962 à l'âge de 64 ans est décédé Paul Juneau, époux de Dorilla Perrotte. Les funérailles auront lieu jeudi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
de la Société Coopérative de Frais Funéraires
4848 rue Papineau
à 7 hres 45, pour se rendre à l'église St-Stanislas-de-Kostka où le service sera célébré à 8 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEGARE (Alice) — A Montréal, le 17 juillet 1962, à l'âge de 52 ans, est décédé Mme Romeo Legare, née Alice Laventure, demeurant au 2826 est, Laurier. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Jos Lussier & Fils
4733, rue Papineau
à 9 hrs 15 pour se rendre à l'église Ste-Philomène où le service sera célébré à 9 hrs 30. Libera et inhumation à St-Hyacinthe. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

L'ESPERANCE (Albertine) — A McMasterville, le 15 juillet 1962, à l'âge de 72 ans 11 mois est décédée Mme Aquilas L'Espérance née Albertine Darveau demeurant à 218 rue Joffre, McMasterville. Les funérailles auront lieu jeudi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Maurice Demers
231 boul. Laurier
pour se rendre à l'église du Sacré-Coeur où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LESSARD (Virginie) — A Montréal, le 17 juillet 1962, à l'âge de 90 ans 2 mois est décédée Mme veuve Louis Lessard, née Virginie Taillon, demeurant à 1384 Marie-Anne Est. La dépouille mortelle est exposée au salon
J.-Paul Marchand
4223 rue Papineau
Avis des funérailles plus tard.

MARCOTTE (Antoine) — A Ste-Rose, le 16 juillet 1962 à l'âge de 61 ans est décédé Antoine Marcotte, époux de Yvonne Beaulieu, demeurant à 135A rue St-François. Les funérailles auront lieu samedi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Granato Enrg.
292, rue Jean-Talon est
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Défense où le service sera célébré à 7 h. 45, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARCHESSAULT (Adrien) — A l'hôpital de St-Jean, le 17 juillet 1962, l'âge de 53 ans, est décédé Adrien Marchessault, époux de Gisele Moreau, demeurant à St-Luc. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira du salon
114 rue St-Jacques
pour se rendre à l'église de St-Luc, où le service sera célébré à 10 hrs 30, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction Salon Langlois.

MARINIER (Napoléon) — A Montréal, le 17 juillet 1962, à l'âge de 77 ans 5 mois, est décédé Napoléon Marinier, célibataire, de Brébeuf, comté Terrebonne La dépouille mortelle est exposée au salon
J. H. Benoit
2102 rue Fullum
Avis des funérailles plus tard.

MARSOLAIS (Laure) — A Montréal, le 15 juillet 1962 à l'âge de 78 ans est décédée Laure Roy, épouse en 1ère noces de Télesphore Lavoie et en 2ème noces de Auguste Marsolais, demeurant 2303 Delorimier. Les funérailles auront lieu jeudi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
de la Société Coopérative de frais funéraires,
4848, rue Papineau
à 8 h. 15, pour se rendre à l'église St-Eusèbe-de-Verceil où le service sera célébré à 8 h. 30, de là au cimetière de la Côte-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NICOLA (Canio) — A Montréal, le 17 juillet 1962, à l'âge de 72 ans, est décédé Canio Nicola, époux de Letzia Germele, père de Nick, Morris, William, Mme Carmen Sala (Rose), Mme Joe Trefiro (Grace), Mme Pat DiMaulo (Julie), Mme Joe Vanelli (Dellia). Les funérailles auront lieu samedi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Granato Enrg.
292, rue Jean-Talon est
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Défense où le service sera célébré à 7 h. 45, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NOURRY (Charles-Arthur) — A Montréal, le 17 juillet 1962, à l'âge de 56 ans, est décédé Charles-Arthur Nourry, époux de Germaine Caron, demeurant à 5542, 9e avenue, Rosemont. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Guilbault Inc.
5359, 11e avenue, Rosemont
à 8 h. 15, pour se rendre à l'église Ste-Philomène où le service sera célébré à 8 h. 30, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PERIARD (Camille) — A Ste-Thérèse de Blainville, le 16 juillet 1962, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Camille Périard, époux de Olica Marineau, demeurant 10 Louis-Hébert. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Armand Magnan Enrg.
61, rue Blainville Ouest
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Mère où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

POIRIER (Jean-Baptiste) — A St-Benoit-des-Deux-Montagnes, le 16 juillet 1962 à l'âge de 80 ans, est décédé Jean-Baptiste Poirier, époux de Anna Charbonneau-Prezeau. Les funérailles auront lieu jeudi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A Vendette,
à 9 hres 45 pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetiere du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

POTVIN (Joseph-Olivier) — A Montréal, le 16 juillet 1962, à l'âge de 59 ans, est décédé Joseph-Olivier Potvin, ex-employé du C.P.R., époux de Jeanne Letourneau, demeurant au 3220 Cirier. Les funérailles auront lieu jeudi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745, rue Crémazie Est
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église Ste-Louise-Marillac où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetiere de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RAVENDA (Lorenzo) — A Montréal, le 18 juillet 1962, à l'âge de 78 ans, est décédé Lorenzo Ravenda (Francesco Torrito), demeurant à Maria Ravenda. La dépouille mortelle est exposée à la residence
Magnus Poirier Inc.
6603 rue St-Laurent
Avis des funérailles plus tard.

ST-VINCENT (Marie Louise) — A Montreal, le 15 juillet 1962, à l'âge de 72 ans, est decédé Mme veuve J. A. St-Vincent née Marie Louise Colin, demeurant à 2346 Chapleau, mère de Gaston, Roméo, Paul, Lucien, Maurice, Juliette (Mme Andre Couchouron), Patricia (Mme Willie Légaré), Lucienne (Mme Alfred Couture), Rita Simonne (Mme Guy Cumming), Raymonde (Mme Eleo D'Agnolo). Les funérailles auront lieu jeudi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Dallaire Inc.
2590 rue Rouen
à 9 h. 15 pour se rendre à l'église St-Eusèbe-de-Verceil, où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SAMUEL (Claire) — A Laflèche, le 16 juillet 1962, à l'âge de 23 ans, est décédée Claire Patry, épouse de Marcel Samuel, demeurant 1576 Cartier. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Darche & Fils Inc.
3219 rue Grande-Allée
à 9 hrs 15, pour se rendre à l'église Notre-Dame de l'Assomption, où le service sera célébré à 9 hrs 30, et de là au cimetière Régional St-Maxime, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

THERRIEN (Théodore), A Montréal, le 16 juillet 1962 à l'âge de 54 ans est décédé Théodore Therrien époux de Jeanne Cuerrier demeurant 534 Brassier. Les funerailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
4505 rue Notre-Dame Ouest
à 7 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Clothilde où le service sera célébré à 8 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

THIBODEAU (Camille) — A Ville d'Anjou, le 18 juillet 1962, à l'âge de 42 ans, est décédé Camille Thibodeau, époux de Jeannine Pellerin, demeurant à 7790 Curé-Clermont. Les funérailles auront lieu samedi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Guindon Enrg.
4955 rue Adam
pour se rendre à l'église St-Clément de Viauville, où le service sera célébré et de là au cimetière de Grand-Mère, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VERRETTE (Emilia) — A Verdun, le 16 juillet 1962 à l'âge de 73 ans et 6 mois est décédée Mme veuve Alfred Verrette née Emilia Emard, et mère de Carmen Cléroux, demeurant à 22 rue Galt. Les funérailles auront lieu jeudi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
L. Thériault Enrg.
512 rue de l'Eglise
à 8 h. 15 pour se rendre à l'église Notre-Dame des Sept Douleurs où le service sera célébré à 8 h. 30 et de là au cimetière de St-Chrysostome lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Nécrologie

Mme BRUNO COTE

Mardi, le 17 juillet 1962, à l'âge de 71 ans, est décédée Mme Bruno Côté, née Jeannette O'Shaughnessey, autrefois de Nicolet.

Elle laisse dans le deuil sa fille, Claire (Mme Jacques Durivage); son fils, Jean, bien connu dans les milieux politiques et sportifs de la métropole; sa bru, Mme Jean J. Côté; et son gendre, le Dr Jacques Durivage. Egalement, ses soeurs, Blanche (Mme Alex Dupont-Hébert), Gabrielle (M. R. Thibault), Marcelle (Mme Paul Forget) et Lorette. Aussi ses frères, Edgar et le Père Charles O'Shaughnessey, vicaire à Flemington, New Jersey. Ses petits enfants: Guylaine, Jacques, Pierre et Antoine Durivage; Sonia, Judith, Carole et Stéphane Côté.

La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire J.-R. Deslauriers, 5650 Chemin de la Côte-des-Neiges. Les funérailles auront lieu vendredi à l'église St-Germain d'Outremont.

MLLE ANNETTE JARRY

A l'âge de 74 ans, après quelques semaines de maladie, est décédée lundi dernier Mlle Annette Jarry, demeurant au presbytère St-Jean-de-la-Croix, 6651 Blvd St-Laurent. La défunte était la soeur de Messieurs les abbés Paul Jarry, curé de la paroisse du Très St-Sacrement à Lachine et Emile Jarry, curé de la paroisse St-Jean-de-la-Croix, à Montréal. Elle laisse dans le deuil deux autres frères: M. le notaire Jules Jarry et M. Lucien Jarry de Montréal, sa belle-soeur Mme Jules Jarry (Irène) ainsi que plusieurs neveux et nièces. La dépouille mortelle est exposée au 6603 Blvd St-Laurent. Les funérailles seront chantées jeudi matin en l'église St-Jean-de-la-Croix. L'inhumation se fera au cimetière de la Côte-des-Neiges.

M. Paul Tremblay

SOREL (GB) — M. Paul Tremblay, 51 ans, magasinier à Marine Industries Ltd. de Sorel, est décédé subitement à son domicile, lundi matin.

Il laisse dans le deuil son épouse, née Fernande Legendre, quatre filles, Marguerite, Andrée, Michèle, Francine, et un garçon Louis-Philippe. Il laisse également un frère, Jacques, trois soeurs, Mme Allan Pyke, (Léonie), Mathias Belhumeur, (Anne-Marie); et Pierre Gendron, (Jeanne).

Les funérailles auront lieu demain matin à 9 h. 30 à l'église St-Maxime de Sorel.

Mort de ses blessures

JOLIETTE. — M. Yvon Marcil est mort, lundi, à l'hôpital St-Eusèbe de Joliette, des blessures qu'il avait subies samedi soir dernier dans une collision entre son automobile et un camion survenue à l'intersection de la rue Notre-Dame et boul. de l'Industrie.

Son corps a été transporté à la morgue de Joliette où l'enquête du coroner s'est ouverte.

Sa femme et ses trois enfants, Paul, 2 ans, Jeannot, 3 ans, et François, 4 ans, lui survivent. Ils reposent cependant dans un état critique à l'hôpital St-Eusèbe de Joliette.

Le conducteur du camion, M. André Lalumière, du 6712, rue Boyer, à Montréal, de même que Rénald Lafontaine, 13 ans, de la rue Piette, à Joliette, reposent également dans un état critique à l'hôpital St-Eusèbe.

Naissance

HALL — Le 12 juillet 1962, à l'hôpital St. Mary's, à M. et Madame John Hall, née Yolende Lecours, est née un fils, frère pour Suzanne.

SEGRE — A l'hôpital Ste-Marie, le 16 juillet 1962, à M. et Mme Valfredo Segré, née Marie-Rose Calabi, une fille Marina, soeur de Lilli et Marc.

SENECAL-VINCENT — A l'hôpital Notre-Dame, le 4 juillet 1962, à M. et Mme Adrien Sénécal, née Nicole Vincent, est née une fille baptisée Marie, Jeanne, Françoise. Parrain et marraine, M. et Mme Vianney Vincent, grands-parents de l'enfant, Porteuse, Mlle Micheline Vincent, tante de l'enfant.

remerciements

PROVOST — La famille Philippe Provost remercie sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie à l'occasion de la mort de M. Philippe Provost, décédé le 13 juin, soit par offrande de messe, de fleurs, de sympathie, soit par bouquet spirituel, visite ou assistance aux funérailles.

Les autoparcs municipaux

La ville ne favorise aucune compagnie de taxi en particulier

(Par **M.L.**) — "Il n'y a rien de changé à ce que nous avions décidé il y a quelque temps. Nous l'avons annoncé en temps opportun... Cela a été rapporté dans les journaux..."

Le président du comité exécutif de Montréal, M. Lucien Saulnier, commentait pour le représentant de LA PRESSE une déclaration du président de l'Association des propriétaires-unis du taxi de Montréal, M. Bernardin Gauthier, au sujet de l'autorisation accordée aux entreprises du taxi de poster une ou plusieurs voitures sur les terrains de stationnement municipaux.

Depuis le 1er juin, la ville permet à un certain nombre de taxis de stationner sur les terrains de stationnement municipaux moyennant un droit mensuel de $10 par voiture.

"Dans une déclaration aux journaux, hier, M. Bernardin Gauthier a dit qu'une compagnie en particulier s'était emparée de presque tous les postes disponibles, ce qui aurait causé du mécontentement au sein de l'industrie du taxi.

"A la suite des suggestions que j'ai faites à l'hôtel de ville, a déclaré M. Gauthier, j'ai obtenu de M. Saulnier qu'à l'avenir toutes les compagnies de taxi aient le privilège de bénéficier en commun des terrains de stationnement de la ville de Montréal."

M. Saulnier a dit que l'autorisation donnée le 1er juin ne favorisait aucune compagnie en particulier; elle était à l'avantage de tous les propriétaires.

"S'il est arrivé que certaines entreprises se sont emparées d'un trop grand nombre de postes, cela était hors du contrôle de l'administration... Mais nous n'avons favorisé personne.".

Nouveau tarif

Si des pompiers de Montréal vont à l'extérieur

Le ministère des Affaires municipales du Québec a approuvé le tarif pour les services qui peuvent être rendus aux municipalités étrangères par le service d'incendie de la cité de Montréal, a révélé, hier après-midi, M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif, à l'hôtel de ville.

Le nouveau tarif s'appliquera à tout le temps qui s'écoulera entre le départ et le retour des hommes et des appareils au poste.

Le tarif établi par les commissaires, conformément à la recommandation du directeur du service d'incendie, est le suivant: auto-pompe, avec le personnel requis, $590.94; échelle mécanique, avec le personnel requis, $427.22; autres appareils contre l'incendie, avec le personnel requis, $427.22.

Bathurst Containers

Rencontre entre le syndicat et la compagnie

Les représentants de l'Association internationale des travailleurs du bois d'Amérique (CTC) ont rencontré ce matin les dirigeants de la Bathurst Containers, en vue de mettre fin, si possible, à la grève des 300 employés de cette compagnie.

Le débrayage a débuté lundi. Depuis ce temps, c'est la première fois que les représentants syndicaux ont une entrevue avec les négociateurs patronaux. On avait tenté, en fin de semaine dernière, de s'entendre avant que la menace de grève devienne réalité. Les ouvriers avaient voté vendredi en faveur de l'arrêt de travail, pour appuyer leurs revendications.

Ils désirent que la compagnie leur verse rétroactivement les primes sur le rendement qui ont considérablement diminué depuis quelques années, sans que, pour les syndiqués, cette situation soit explicable. Ils veulent aussi obtenir que la période de temps alloué pour les repas, une demi-heure, soit rémunérée.

Dans la vengence et en amour, la femme est plus barbare que l'homme.

F.-W. NIETZSCHE,
Au delà du Bien et du Mal.

Quatre boursiers en urbanisme, à l'U. de Montréal

Quatre étudiants de l'Université de Montréal ont obtenu des bourses de $1.500 chacune, qui leur permettront de poursuivre des études postscolaires en urbanisme.

Les boursiers sont: MM. Alain de C. Nantel, Jean Décarie, Roland Loiselle et André Laneuville.

Ces bourses, au nombre de seize, sont accordées par la Société centrale d'hypothèques et de logement. Six de ces bourses ont été accordées à des étudiants de l'Université de la Colombie-Britannique; quatre à des étudiants de l'Université de Toronto, et deux à des étudiants de l'Université McGill.

Pourquoi pas Dupuis



OUVERT LE SOIR JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 9 H.
Samedi jusqu'à 5 h. 30

GAINES Silhouette
(FIGURE MAKER) EN BLANC
Ord. 7.00 — SPECIAL
5.88
Tailles 24 à 32 pour dames et jeunes filles. Gaines à devant légèrement baleiné, le dos en satin élastique "Lastex". Taille à large bande de deux pouces ne roulant pas. Quatre jarretelles.
DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 360

MAINTENANT
Les veines bleues ne peuvent plus défigurer de jolies jambes
Aujourd'hui des milliers de femmes cachent des veines bleues, taches de naissance, et rougeurs de teint avec un tel succès que même les maris ne s'aperçoivent de rien. Le secret est HIDE-IT (Cachez-le), une préparation spéciale qui cache des taches que rien d'autre n'a jamais pu parvenir à cacher d'une façon satisfaisante. Le teint paraît impeccable, les jambes et les bras comme du satin — même en nageant. Imperméable! Choisiss